This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Se vend
Chez LEPOITTEVIN DELACROIX,
Imprimeur-Libraire, marché aux
Souliers, n.° 702,
à Anvers.

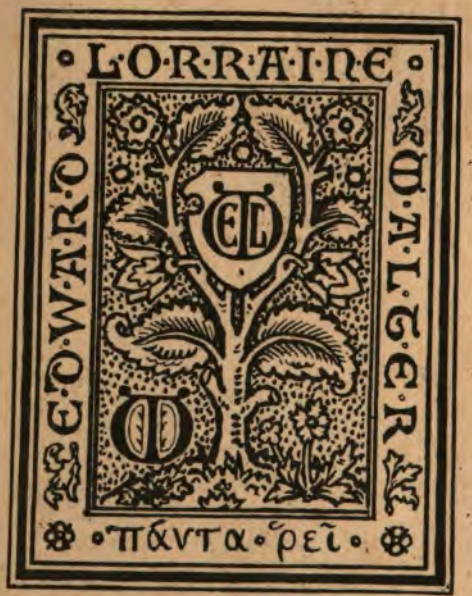

DC
130
.V7
A3

VIE
DU
MARÉCHAL
DUC
DE VILLARS.

Villars, Claude Louis Hector, duc de.

5?
78434

VIE DU MARÉCHAL DUC DE VILLARS,

De l'Académie Françoiſe, Membre du Conſeil de Régence, Préſident du Conſeil de Guerre, Miniſtre d'État, Maréchal-Général des Camps & Armées, &c. &c. &c.

ÉCRITE PAR LUI-MÊME;

Et donnée au Public par M. ANQUETIL, *Prieur de Château-Renard, & Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec ſon Portrait & des Plans de bataille.*

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi

VIE
DU
MARÉCHAL
DUC
DE VILLARS,

ECRITE PAR LUI-MÊME.

JE quittai l'Alſace le 10 Mai. Les Généraux, les troupes, les peuples me montrerent la plus vive douleur. Le Cardinal de Rohan, l'Intendant & tous les Généraux m'accompagnerent juſqu'à Saverne. 1708.

J'arrivai à la Cour le 17, & j'y reſtai peu de jours. Le Roi me marqua beaucoup de bonté, & me dit, en m'expliquant ſes raiſons, que c'étoit malgré lui qu'il cédoit aux cir- *Obſervations du Maréchal au Roi.*

constances, & me retiroit d'Alle-
1708. magne. » *Permettez-moi, Sire*, lui ré-
» pondis-je, *de représenter à Votre*
» *Majesté, que ses complaisances*
» *pour M. l'Electeur de Baviere,*
» *ont fait perdre à ce Prince tous*
» *ses Etats dans l'Empire. Son re-*
» *tour en Flandres a fait perdre au*
» *Roi d'Espagne toute la Flandre*
» *Espagnole. Dieu veuille que ces*
» *derniers changemens ne coutent pas*
» *à Votre Majesté la plus grande*
» *partie de la Flandre Françoise!*
» *Vous me donnez toujours les fron-*
» *tieres les plus délabrées; & quand*
» *je les ai rétablies, vous m'en re-*
» *tirez dans le temps où je pourrois*
» *y avoir des avantages décisifs. Je*
» *supplie Votre Majesté d'être bien*
» *persuadée que j'oublie mes intérêts;*
» *mais les siens me donnent les plus*
» *vives inquiétudes* «.

Je reçus des lettres du Comte de *Medary*, qui portoient que le Duc de Savoie avoit à ses ordres vingt-cinq bataillons de l'Empereur, onze de Brandebourg, & vingt de ses propres troupes, en tout cinquante-six, & au moins six mille chevaux. Je

n'en avois pas la moitié ; & il me falloit garder une frontiere de près de cent lieues, depuis Geneve juſqu'à la mer. 1708.

J'arrivai à Grenoble le 17 Juin. Je trouvai tous les Commandans, auxquels j'y avois donné rendez-vous, aſſez ébranlés. Le Marquis de *Thouy* vouloit abandonner la Tarantaiſe, le Comte de *Medary* étoit perſuadé que le Duc de Savoie pouvoit prendre Ambrun ſans difficulté, & tout le monde comptoit que les ennemis n'en trouveroient aucune à marcher à Lyon. Je leur ordonnai en général de tenir leurs poſtes, & de s'y laiſſer plutôt emporter, que de marquer une foibleſſe dangereuſe en ſe retirant. *Ses diſpoſitions.*

Je me mis enſuite à étudier les mouvemens du Duc de Savoie, pour tâcher de deviner de quel côté il comptoit porter ſes coups. Car M. de *Thouy* dans la Tarantaiſe, M. de *Medary* vers le Mont-Cenis, M. de *Muret* à la Pérouſe, M. de *Guerchois* à la vallée de Barcelonette, M. d'*Artagnan* vers Nice, & M. de *Langeron* à Toulon, tous aſſuroient dans le même temps qu'ils alloient

être attaqués. Et en effet, le Duc de
1708. Savoie faiſoit de grands amas de grains & de farine vers Geneve, ce qui marquoit un deſſein pour le Haut-Rhône, en intention de retomber ſur Lyon. En même temps il faiſoit marcher un corps vers Yvrée, qui paroiſſoit menacer Grenoble & le Dauphiné, & un autre vers Coni, peut-être en vûe d'attaquer Toulon & la Provence. Je reſtai quelque temps en balance ſur le deſſein des ennemis; mais ce qui me fixa, fut que j'appris que les troupes des Impériaux qui étoient dans le Ferrarois, & les Palatines qui avoient paru s'approcher de la mer, arrivoient ſous Turin. Alors je ne doutai plus que la réſolution du Duc de Savoie ne fût d'attaquer le Dauphiné. Je m'appliquai donc à cette partie. Je viſitai nos petites places, Feneſtrelles, Briançon, & d'autres qui me parurent très-défectueuſes, & propres à être emportées en quatre jours, ſi on n'en empêchoit pas la circonvallation. Pour Exilles, j'en jugeai autrement, & j'ordonnai au Commandant, en préſence de pluſieurs Officiers Géné-

raux, de s'y faire emporter d'assaut, & de n'admettre aucune capitulation, quelle qu'elle pût être. Je parcourus aussi les montagnes qui se trouvoient entre nos postes. Quoiqu'elles paroissent inaccessibles, elles se traversent par-tout, lorsque les neiges sont fondues. J'ouvris des chemins, je fixai des lieux de ralliement, en cas d'attaque; des rochers, des plateaux, des escarpemens, especes de fortifications naturelles, où on pouvoit attendre les secours que je ne manquerois pas de mener à la premiere alarme. 1708.

J'attendis dans ces dispositions ce qu'il plairoit au Duc de Savoie d'entreprendre. De ma petite armée, qui étoit déjà trop foible, le Roi en retira onze bataillons pour Toulon, sous le Comte de *Chamarente* : ce qui la réduisoit à seize mille hommes à peu près. En même temps il me marqua de l'inquiétude, si je venois à être attaqué, étant si inférieur. Je lui répondis, que j'avois ouï dire au feu Prince de Condé, qu'*il falloit craindre les ennemis éloignés, & les mépriser quand il n'étoit plus question que de combattre.* J'avois heu-

reuſement de bons ſeconds, entre autre le Comte de *Villars* mon frere, que le Roi fit Lieutenant-Général, & envoya ſervir dans mon armée.

1708.

Attaque des Savoyards.

Le 20 Juillet au matin, j'appris que le Duc de Savoie avoit deſcendu le Mont-Cenis, & qu'il marchoit au Comte de *Medary* avec quarante bataillons, le gros de ſa cavalerie, & une aſſez nombreuſe artillerie de campagne, portée ſur des mulets. Sur le ſoir du même jour, je fus informé qu'il attaquoit nos poſtes du petit Saint-Bernard, & qu'il ſe préſentoit en même temps par cinq ou ſix vallées différentes. Le bataillon de *Durefort* fut forcé après une vigoureuſe réſiſtance, & le Comte de *Medary* obligé de quitter ſon poſte, ſi-tôt que l'armée de Savoie parut. Il ſuivit l'ordre que je lui avois donné en ce cas-là, qui étoit de ſe retirer à Barreaux. Même choſe fut exécutée par le Marquis de *Thouy*, à qui j'avois ordonné que s'il voyoit le Comte de *Medary* ſe retirer vers Barreaux, il prît la même route. J'y courus moi-même avec la plupart des troupes que j'avois à Briançon, dans le deſſein d'attaquer le Duc de

Savoie, s'il vouloit marcher vers Chambery. 1708.

J'arrivai à Barreaux le 27 Juillet; je me trouvai peu de troupes d'abord, mais j'eſpérois que le Duc de Savoie, ignorant ma foibleſſe, & me voyant faire bonne contenance, n'oſeroit m'attaquer, & me donneroit le temps de raſſembler mon monde & de me poſter. Mon eſpérance ne fut point trompée. Il n'oſa ni m'attaquer, ni marcher en avant, & me laiſſa ſix jours dans ce poſte. Pendant ce temps il partagea ſes troupes, de maniere qu'il menaçoit Chambery & Ambrun. L'ennemi arrivant ſur Aiguebelles, le Comte de *Medary* alla couvrir Montmélian, & le Comte de *Muret*, qui étoit vers la Pérouſe avec onze bataillons, ayant été attaqué, ſe retira vers Ceſannes.

M. d'*Artagnan*, qui me ramenoit les bataillons déſormais inutiles en Provence, força la marche, & ſe poſta dans les paſſages qui compoſent la petite Maurienne, route de Briançon. Le Duc de Savoie, arrêté du côté de Montmélian, prit, le 3 Août, la route de Saint-Jean de Maurienne.

Je le ſuivis, & j'y arrivai le lende-
1708. main de ſon départ. Partant de Saint-Sicaire de Maurienne, il attaqua par pluſieurs endroits les poſtes qui l'empêchoient d'entrer dans la vallée. Ils furent ſoutenus avec fermeté par le Chevalier *Durfort*, Lieutenant-Colonel de *Vexin*, & par le ſieur de *Beſſan*, Commandant de Caſtelas. Cependant cette entrepriſe, qui pouvoit être très-funeſte au Dauphiné, ſi elle avoit réuſſi, auroit eu un plein ſuccès, ſi le Duc de Savoie eût pris la route de Gatibier.

Combat de Céſannes. Il eſt étonnant que ce Prince fût aſſez peu informé de la nature de ſon propre pays, pour croire ce chemin entiérement impraticable. On me l'avoit aſſuré tel; mais j'en jugeai bien différemment. Je traverſai des montagnes, où, ſelon la tradition du pays, nulle troupe n'avoit paſſé depuis les Romains. Il eſt vrai que ces chemins étoient très-difficiles, & à tel point, que pluſieurs mulets tomberent dans les précipices; mais enfin l'infanterie pénétra. » J'arrivai le 10 Août à Mont-» Geneve (*a*), ayant fait occuper les

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Août, dans les

» premiers postes par douze cents hom-
» mes, soutenus de douze bataillons 1708.
» commandés par M. d'*Artagnan*.
» Je reconnus en arrivant la plus
» grande partie de l'armée des enne-
» mis placée derriere les deux villes
» de Cesannes, avec de gros postes
» au pied du Mont-Geneve, leurs
» lignes s'étendant depuis Morliere,
» Saint-Sicaire & Chanlas, jusqu'au
» col de Sestrieres,

» Je jugeai que l'on pouvoit atta-
» quer les deux villes de Cesannes;
» le gros des forces ennemies, entre
» Chanlas & Sestrieres, me paroissant
» trop éloigné pour les soutenir, &
» les huit bataillons qui étoient à Saint-
» Sicaire, n'étant pas un corps assez
» considérable pour m'empêcher d'en-
» gager un combat, Je détachai donc
» deux mille six cents hommes, par-
» tagés en deux corps commandés
» par nos deux plus anciens Brigadiers
» d'infanterie, MM. du *Montel* &
» du *Guerchois*; les Colonels étoient
» MM. d'*Autrée* & *Paisl*, & ce dé-

Mémoires manuscrits, soixante-dix-huitieme cahier.

» tachement étoit ſuivi de douze ba-
1708. » taillons commandés par M. d'*Ar-*
» *tagnan*. M. le Marquis de *Thouy*,
» Lieutenant-Général de jour, ſe mit
» à la tête du détachement qui avoit
» la droite. Celui de la gauche, deſ-
» cendant par le grand chemin du
» Mont-Geneve, fut mené par M. de
» *Guerchois*.

» Nous trouvâmes d'abord ſept à
» huit cents hommes des ennemis,
» preſque tous Grenadiers, retranchés
» ſur des plateaux, & aſſez à cou-
» verts, quoique nos troupes euſſent
» la hauteur. Ils ſoutinrent nos pre-
» mieres attaques avec beaucoup de
» fermeté, & le feu fut fort vif &
» aſſez long. M. de *Guerchois* trouva
» la grande route du Mont-Geneve
» tellement rompue, qu'il arriva une
» demi-heure plus tard que nous ne
» l'attendions. Cependant on pouſſa
» toujours les ennemis, qui ſe jeterent
» dans les deux villes de Ceſannes, &
» nous vîmes alors les bataillons, cam-
» pés à Saint-Sicaire, baiſſer pour ſou-
» tenir le poſte. Trois étoient même
» venus ſur le bord de la riviere. Ce-
» pendant M. de *Guerchois* arrivant

» dans ce temps-là, on força d'abord
» la premiere ville de Ceſannes, & la 1708.
» ſeconde le moment d'après, par
» une breche mal raccommodée. Ren-
» contre heureuſe; car ces deux villes
» ſont fermées d'une muraille bien
» crenelée.

» Je ne puis, écrivois-je au Roi,
» aſſez me louer de l'intrépidité des
» troupes, & M. le Maréchal de *Ca-*
» *tinat*, qui connoît ces poſtes, trou-
» vera que c'eſt une belle & vigou-
» reuſe action à l'Infanterie de les
» avoir emportés à la vue d'une ar-
» mée ennemie. M. le Duc de Sa-
» voie y étoit en perſonne, & les
» troupes campées à Chanlas & à Seſ-
» trieres y deſcendirent. M. de *Thouy*
» a mené cette tête avec beaucoup de
» valeur. MM. du *Montel* & de *Guer-*
» *chois*, deux braves & dignes Offi-
» ciers d'infanterie, M. d'*Autrée*,
» Colonel, ſe ſont principalement diſ-
» tingués dans cette occaſion; & en-
» fin, Sire, je ne puis aſſez dire de
» bien de tout ce qui s'y eſt trouvé.
» Nos Grenadiers ont ſi peu fait de
» quartier, que le nombre des pri-
» ſonniers eſt médiocre juſqu'à pré-

» ſent. On n'y compte que trois Ca-
1708. » pitaines, avec quelques Subalternes,
» & je ne ſais point au juſte à com-
» bien ſe monte le nombre des ſol-
» dats, parce qu'on n'a pas encore pu
» les raſſembler. Un eſcadron de cent
» dragons Dauphin a chargé avec beau-
» coup de fermeté à cheval, & cela,
» dans la deſcente du Mont-Geneve,
» qui eſt droite. Les ennemis ont quitté
» non ſeulement le camp de Saint-
» Sicaire, mais ceux même de Chan-
» las. Toute l'armée s'eſt retirée vers
» les cols les plus près d'Exilles; je
» marche pour les chercher, profitant
» de l'ardeur de nos troupes, dont
» je ſuis très-content, quoique le pain
» ait bien de la peine à ſuivre. Votre
» Majeſté peut compter que l'on fe-
» ra, pour la gloire de ſes armes,
» & pour le bien de ſon ſervice,
» tout ce qui ſera humainement poſ-
» ſible «.

De ſi bons ſuccès m'enhardirent à tâcher d'en donner à la Cour l'opinion qu'on en devoit avoir; je m'adreſſai pour cela à Madame de Maintenon. » La derniere lettre dont il
» vous a plu m'honorer, Madame,

» lui écrivois-je (*a*), m'a rempli de
» courage & de confiance. Vous avez 1708.
» la bonté de me dire que S. M. eſt con-
» tente de moi. Je ſais, Madame, que
» je la ſers non ſeulement avec le zele
» le plus vif, mais encore avec quel-
» que bonheur. Cependant, ni dans
» la dépêche dont Sa Majeſté m'ho-
» nore, ſur la premiere retraite de
» M. de Savoie, ni dans celle de
» M. de *Chamillard*, je ne vois pas
» la moindre apparence que Sa Ma-
» jeſté ſoit ſatisfaite de mes ſervices.
» Le ſecond coup de M. le Duc de
» Savoie, que nous avons paré, pou-
» voit couter au Roi la moitié du
» Dauphiné, & néanmoins parce que
» M de Chamillard a toujours voulu
» croire qu'il n'y avoit rien à craindre
» de ce côté-là, ces ſervices ne lui pa-
» roîtront peut-être d'aucun mérite.
» L'action qui ſe paſſa hier, eſt la
» plus brillante, la plus vive & la
» plus glorieuſe pour la Nation; car,
» à la vue de M. le Duc de Savoie,

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 12 Août, dans les Mémoires manuſcrits, ſoixante-dix-neuvieme cahier.

» ſous ſon armée en bataille, domi-
1708. » nant toutes les hauteurs, nous avons
» emporté deux petites villes bien fer-
» mées de murailles, paſſé une ri-
» viere défendue par pluſieurs batail-
» lons des ennemis, & forcé leur
» armée à ſe retirer. Je marche à eux,
» & je ferai tout ce qui ſera poſſible;
» mais je ne balancerai point du tout
» à vous dire, Madame, que les let-
» tres & la conduite défiante de M.
» de Chamillard ſont très-pénibles à
» un homme comme moi. S'il ne
» croit pas que je ſache la guerre, il
» me fera plaiſir d'en trouver quelque
» autre dans le royaume qui en ſoit
» plus inſtruit. Il me ſeroit très-aiſé,
» ſi on en doutoit, de faire voir fort
» clairement que l'Etat a été en grand
» péril de ce côté-ci. Graces à Dieu,
» tout va bien. On ne peut être plus
» content que je le ſuis des troupes.
» Officiers & ſoldats, tout a fait des
» merveilles; & pour moi, Madame,
» je relis la derniere dont vous m'a-
» vez honoré, pour n'avoir beſoin
» d'aucune autre ſorte de conſola-
» tion «.

Après la priſe de Ceſannes, le Duc

de Savoie, qui étoit en bataille derriere ces deux villes, ſe retira très-diligemment. Je le ſuivis de même, marchant par la crête des montagnes, route juſqu'alors inconnue, & je gagnai les hauteurs d'Exilles. Par ce moyen, je dominois tous les poſtes qu'occupoit l'armée ennemie. Je craignois ſeulement que le Duc de Savoie n'eût le temps de ſe retirer, & de ſauver ſon artillerie. Je me voyois au deſſus de tous ſes quartiers, & il n'avoit pour s'échapper que le paſſage d'Exilles, dont je me croyois ſûr. Pendant que j'étois dans cette confiance, j'appris que le Commandant de ce fort, ſitué ſur un roc très-eſcarpé, à qui j'avois commandé devant tous les Officiers Généraux de ſe laiſſer emporter d'aſſaut, plutôt que d'entendre à aucune capitulation, s'étoit rendu priſonnier de guerre, ſans avoir vu la moindre apparence de breche.

1708. *Les ennemis ſauvés par la lâcheté du Gouverneur d'Exilles.*

Ce miſérable, troublé d'une peur ſans fondement, réſolut de ſe rendre. On lui repréſenta que le bruit du canon, que l'on avoit entendu la veille vers le Mont-Geneve, étoit une action entre les deux armées; que, ſelon

les apparences, elle n'avoit pas été
1708. heureuſe pour les ennemis, puiſque leur armée ſe retiroit : il dit que c'étoit une réjouiſſance qu'ils faiſoient de la bataille d'Oudenarde, gagnée en Flandres, & que leur marche étoit pour le reſſerrer davantage. Mais, lui répliqua-t-on, ſi c'étoit pour vous reſſerrer, on ne verroit pas leurs troupes marcher vers Suze, & même en déſordre. Toutes ces raiſons ne purent le raſſurer; & enfin le traître ou le lâche ſe rendit la nuit.

Sa punition. On le crut gagné par de l'argent : car il eſt ſurprenant que la tête tourne à ce point-là; il eſt plus ſurprenant encore que dans une garniſon compoſée de troupes choiſies, & preſque tous Grenadiers, il ne ſe trouva pas un ſeul Officier qui eût le courage de s'oppoſer à une pareille infamie. Je le fis échanger, & mettre au conſeil de guerre. Il fut condamné à être dégradé des armes par le Bourreau, à une priſon perpétuelle, & à la confiſcation de tous ſes biens. Cette Sentence fut exécutée publiquement, pour l'exemple; il auroit même perdu la vie, ſi l'on avoit trouvé des loix qui

puniſſent de mort une lâcheté pareille à la ſienne. J'eus encore la bonté de me prêter à demander au Roi la confiſcation des biens de cet infame pour ſa malheureuſe famille, & je l'obtins. Sa reddition me priva d'un avantage certain ſur l'armée de M. le Duc de Savoie, ſur laquelle j'avois gagné les hauteurs, & dont toute l'artillerie, & l'arriere-garde au moins, étoit perdue. 1708.

Celle de la garniſon de Feneſtrelles.

Sorti ſi heureuſement de cette eſpece de défilé où je l'avois conduit, le Duc de Savoie attaqua le fort de la Pérouſe, qui ſe rendit le 16 Août. Ce n'étoit pas une excellente place; mais elle ne fut pas aſſez défendue, non plus qu'une redoute qui rendoit le ſecours de Feneſtrelles aſſez poſſible quand elle ſeroit aſſiégée, ce qui ne tarda pas. Si-tôt que je l'appris, je fis pluſieurs détachemens, pour gagner les hauteurs par leſquelles je pouvois eſpérer de la ſecourir; mais les ennemis les avoient toutes occupées, & étoient bien couverts. Ayant cependant avancé ſur quelques poſtes auxquels on pouvoit marcher, je les

fis attaquer ; & on leur tua ou prit
1708. autour de trois cents hommes.

Après ce petit succès, je voulus encore voir s'il y auroit moyen de gagner les hauteurs. J'y envoyai le 23 Août le Comte de *Muret* & le Chevalier de *Givry* avec des Grenadiers ; mais ils ne purent ni ouvrir le chemin à un puissant secours, ni même y faire glisser des renforts, pour faire durer le siége plus long-temps. Voyant donc l'inutilité de mes tentatives, j'écrivis au sieur de *Barriere* qui y commandoit : » Quand vous serez à » vingt-quatre heures près d'être em- » porté, ayant une quantité considé- » rable de poudre, faites tout ce qui » sera en votre pouvoir pour en rem- » plir les souterrains. Mettez toutes » les pieces de canon en état d'être » crevées, en les enterrant à demi ; » laissez les meches en état de durer » deux heures, & marchez ensuite » vers la redoute du Lot. De mon » côté, je marcherai avec un gros » corps d'infanterie pour vous rece- » voir, & pour attaquer les postes des » ennemis, pendant que vous atta- » querez de l'autre, pour favoriser

» votre retraite. Ce parti eſt le ſeul glo-
» rieux pour vous & votre garniſon, 1708.
» bien différent de la honte de vous
» rendre priſonnier de guerre. Sou-
» venez-vous de *Pery*, qui a ſauvé
» la garniſon d'Haguenaw «.

Mes exhortations, ſi elles parvinrent à la garniſon, furent perdues; j'appris le 2 Septembre, qu'après avoir été battue deux jours, elle s'étoit rendue priſonniere de guerre. Je ne ſus que quatre jours après, que cela s'étoit fait malgré le ſieur de *Barriere*, Gouverneur, qui m'informa de la violence employée contre lui. Je lui répondis (*a*) : » C'eſt une conſolation
» pour moi, Monſieur, par l'eſtime
» que j'ai pour vous, de trouver dans
» votre lettre que vous avez été forcé
» à rendre votre place, par l'indi-
» gnité de quelques Officiers, dont
» vous auriez pu juſtement punir l'in-
» ſolence en leur paſſant votre épée
» au travers du corps. La peur ſeule
» leur a donné le courage de vous

(*a*) Lettre à M. de Barriere, du 8 Septembre, tirée des Mémoires manuſcrits, quatre-vingtieme cahier.

1708. » parler avec hauteur, & ces miſéra-
» bles n'ont pas voulu ſe ſouvenir de
» ce que j'ai dit ſi ſouvent fort haut
» en viſitant votre place, C'eſt que
» la timidité fait rendre une garniſon
» priſonniere de guerre. Quand même
» la place ſeroit ouverte, quand les
» demi-lunes ſeroient priſes, la deſ-
» cente du foſſé faite; quand on n'au-
» roit enfin qu'une ſimple paliſſade
» devant ſoi, ſi on a la fermeté de
» dire qu'on ne veut pas être pri-
» ſonniers de guerre, & ſi l'ennemi
» eſt bien perſuadé qu'on veut at-
» tendre l'aſſaut; tout Général, quoi-
» que bien ſûr de vous emporter, ai-
» mera mieux laiſſer aller quatre ou
» cinq cents hommes, que de les for-
» cer en haſardant de perdre cent
» braves gens.

» Que peut-il, en effet, arriver de
» plus indigne, que d'être priſonniers
» de guerre? Et, quand votre garni-
» ſon auroit été forcée, un ennemi
» la fait-il maſſacrer pour avoir fait
» ſon devoir? On eſt, au contraire,
» toujours porté à bien traiter de bra-
» ves gens; & les vôtres déshonorent
» la Nation. Ils trouveront en moi

» un ennemi plus dur, plus ſévere
» que celui qu'ils avoient en tête; & 1708.
» pour commencer à leur faire ſentir
» l'indignité de leur conduite, j'ai
» défendu au Commiſſaire du Roi
» de donner aucune ſorte de ſubſiſ-
» tance aux Officiers priſonniers. J'en
» excepte ceux qui n'ont pas voulu
» ſigner de capitulation. Que les au-
» tres ſoient entiérement à la merci
» de l'ennemi; qu'ils ſubiſſent toute
» la honte & toute l'indignité qu'ils
» ont ſi juſtement méritées. Quicon-
» que peut devoir ſa gloire & ſon ſa-
» lut à ſa fermeté, ne mérite aucun
» égard, quand elle l'abandonne «.

Fin de la campagne.

Ces foibleſſes, pour ne pas dire lâchetés de nos défenſeurs de places, qui ſe multiplioient, me mettoient au déſeſpoir. J'employai le reſte de Septembre & le mois d'Octobre à viſiter tout ce que je pus de villes, châteaux, forts, & même ſimples redoutes, pour tâcher d'inſpirer de la confiance & de la fermeté aux Commandans & à leurs ſoldats. Je fis avancer huit pieces de vingt-quatre, & les munitions néceſſaires à Briançon, afin de pouvoir prendre Exilles

& Feneſtrelles, ſi les ennemis s'éloi-
1708. gnoient, avant que les neiges rendiſſent tous les mouvemens impoſſibles. Malheureuſement elles commencerent à tomber au commencement de Novembre en ſi grande quantité, qu'elles ne laiſſoient plus aucun moyen d'agir. Je ſéparai donc les troupes, & les renvoyai dans leurs quartiers d'hiver. J'attendis encore au pied des montagnes que la rigueur de la ſaiſon rendît les ſurpriſes impoſſibles, & je partis à la fin de Décembre par Lyon, où je reçus les ordres du Roi pour me rendre à la Cour.

Etat de la Flandre. J'y trouvai tout le monde occupé des malheurs de la campagne de Flandres. Je ne les ignorois pas. Outre ce que j'en ſavois par mes amis, & par les nouvelles que publioient les ennemis eux-mêmes, Madame de *Maintenon*, qui reſſentoit vivement le contre-coup de tout ce qui frappoit M. le Duc de Bourgogne, m'avoit écrit pour ſavoir mon ſentiment ſur la poſſibilité & les moyens de ſecourir Lille. Je lui répondis le 23 Août (*a*). » Depuis

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du

» que j'ai ſu Lille inveſti, je n'ai
» ceſſé de penſer à ce qu'on pouvoit 1708.
» attaquer, qui nous pût dédomma-
» ger de ſa perte, & même dans l'eſ-
» pérance que la défenſe de M. de
» *Bouflers* ſeroit aſſez longue pour
» revenir encore au ſecours de Lille,
» après avoir pris ce qu'on attaque-
» roit; & je ne trouve qu'Oudenarde.
» Conſultez la carte, Madame, vous
» verrez qu'Oudenarde une fois pris,
» l'ennemi n'a plus de retraite, &
» que, pour le ſoutenir, il viendroit
» ſans doute nous combattre avec le
» même déſavantage que nous trou-
» verions en l'allant chercher à Lille:
» car on le trouveroit plus foible,
» puiſque ſes forces ſeroient partagées
» par celles qu'il laiſſeroit dans la cir-
» convallation de Lille, au lieu que
» toutes celles du Roi ſeroient réu-
» nies. De plus, l'armée de Mon-
» ſeigneur le Duc de Bourgogne, fai-
» ſant la diligence poſſible, auroit au
» moins vingt-quatre heures d'avance
» ſur les ennemis, pour ſe placer ſous

---

23 Août, dans les Mémoires manuſcrits, ſoixante-dix-neuvieme cahier.

» Oudenarde ; avantage qu'ont déjà
1708. » les ennemis ſous Lille, & qu'il
» faut bien conſidérer à la guerre.

» Mais ſi ce projet rencontroit quel-
» ques difficultés que je ne prévois
» pas, je ne balancerai point à vous
» dire, Madame, qu'il faut donner
» une bataille pour ſauver Lille. C'eſt
» ici qu'a lieu la grande maxime de
» M. de Turenne, qu'*il faut combat-*
» *tre pour ſauver les places impor-*
» *tantes, parce que ſi vous ne com-*
» *battez pas pour les premieres, il*
» *faut, malgré que l'on en ait, com-*
» *battre pour les ſecondes.* Sur cela,
» Madame, j'aurai l'honneur de vous
» dire, que prenant congé de Sa Ma-
» jeſté, je pris la liberté de lui dire,
» lorſqu'elle ſe promenoit dans les
» jardins de Verſailles, que s'il y avoit
» une grande action en Flandres, j'o-
» ſois me flatter que ſes troupes m'y
» verroient avec joie arriver le ma-
» tin de la bataille. Le Roi eut l'extrê-
» me bonté de me répondre, que ce
» plaiſir ne ſeroit pas pour les trou-
» pes ſeulement, mais pour d'autres
» auſſi, & pour lui tout le premier.
» Enfin, Madame, je me flatte tou-
jours

» jours que lorſque le Roi verra la
» campagne finie en ce pays, je re- 1708.
» cevrai un courrier de Sa Majeſté,
» qui m'ordonnera de me rendre en
» Flandres. Qu'Elle ait la bonté de
» voir à quoi je puis lui être utile.
» J'ai, graces à Dieu, la meilleure
» ſanté du monde. Les ennemis du
» Roi ont quelque ſorte d'opinion de
» moi, & je puis dire avec vérité que,
» juſqu'à préſent, peut-être ſuis-je le
» ſeul Général de l'Europe, dont le
» bonheur à la guerre n'ait jamais été
» altéré. Peut-être aucun n'a vu tant
» de petites, ni tant de grandes ac-
» tions; & ſoit ſubalterne, ſoit Gé-
» néral, graces à la bonté de Dieu,
» j'ai toujours vu fuir les ennemis de-
» vant moi. J'ai toujours eu, depuis
» que je ſuis ici, M. le Duc de Sa-
» voie lui-même en préſence, & ja-
» mais il ne m'a pu entamer. On m'a
» rapporté que dans la derniere oc-
» caſion il avoit dit, qu'il ne ſavoit
» comment je faiſois pour deviner
» tout ce qu'il projetoit. S'il y a quel-
» que vanité, Madame, dans ce que
» j'ai l'honneur de vous dire, il y a

» du moins de la vérité, & je mets
1708. » la vérité avant tout.

» Enfin, je ſupplie Sa Majeſté de » compter ſur mon zele, & ſur une » application vive & entiere à tous » ſes intérêts. Si Elle pouvoit jeter les » yeux ſur les dépenſes de ſes armées, » Elle y verroit mon économie, & » mon attention continuelle à ména- » ger ſes finances «. Je finiſſois cette longue lettre par ces mots que j'écrivis de ma main: » Permettez-moi de » vous dire, Madame, que l'on croit » quelquefois bon de faire tenir les » cartes à celui qui joue heureuſement, » ſur-tout ſi on a remarqué que la » confiance que donne la fortune, » n'empêche pas une extrême précau- » tion «.

A juger par l'événement, j'aurois été bien embarraſſé ſi on m'eût accordé ma demande. Je me ſerois trouvé dans des circonſtances bien peu aſſorties à mon caractere. Le Miniſtre de la Guerre fut obligé d'aller deux fois en Flandres, pour tâcher de mettre d'accord les Généraux, oppoſés de ſentimens entre eux, & les perſonnes de la Cour du Duc de Bour-

gogne, également en méſintelligence. Chacun perſiſta dans ſon opinion, & rien ne ſe fit. Madame de Maintenon me le manda dans les termes ménagés qui lui étoient ordinaires. » J'ai » été, me diſoit-elle (*a*), dans un » ſi grand abattement depuis que notre » armée s'eſt miſe en marche pour le » ſecours de Lille, que je vous avoue » que je n'ai point eu le courage de » vous écrire, & que je remettois tou- » jours à me réjouir ou à m'affliger » avec vous, quand nous verrions » cette grande affaire terminée. Elle » tire ſi fort en longueur, que je ne » puis plus attendre, & je penſe trop » ſouvent à vous, pour ne vous le » pas dire. Ce n'eſt pas à moi à rai- » ſonner ſur ce qui ſe paſſe en Flan- » dres. Je vous en crois inſtruit, quoi- » que vous en ſoyez loin. Il paroît » que l'on a perdu un temps qui ne » peut ſe recouvrer. La diverſité des » ſentimens a tout gâté; & la plu- » ralité des Généraux n'eſt pas bonne. 1708.

(*a*) Lettre de Madame de Maintenon, du 13 Septembre, tirée des Mémoires manuſcrits, quatre-vingtième cahier.

» Il faudroit un miracle, pour que Lille
1708. » fût secourue «.

» Cette grande affaire, Monsieur, » qui fixe toute notre attention, ne » peut faire oublier au Roi, ni aux » honnêtes gens, que vous avez sau- » vé le Dauphiné. Sans vous, toutes » nos inquiétudes n'auroient pas été » pour la Flandre seulement ; vous » m'avez écrit il y a long-temps, que » le Roi en seroit quitte avec M. de » Savoie pour deux châteaux, & vous » auriez encore mieux fait que vous » ne promettiez, sans la trahison du » Commandant d'Exilles. Je suis bien » en peine de votre conscience par » rapport à cet homme-là, car je » doute que vous lui pardonniez ja- » mais. Vous m'avez attiré un remer- » cîment de M. d'*Artagnan*. Je vou- » drois que les Officiers qui servent » avec vous, fussent les témoignages » que vous leur rendez auprès du » Roi, pendant que les autres Géné- » raux se plaignent souvent de ceux » qui sont avec eux. Si on vous con- » noissoit autant que moi, on vous » aimeroit beaucoup «.

La ville de Lille, assiégée contre

toutes les regles de la guerre, fut prise; la citadelle ensuite. Les vivres & munitions qui arrivoient aux assiégeans par la mer, & qui pouvoient être interceptés, ne le furent pas, & leur armée se retira sans échec, quoiqu'on eût toutes les facilités possibles pour inquiéter le retour dans son pays. 1708.

L'année 1709, cette année dont l'époque rappelle encore des temps si fâcheux, commença par un revers bien honteux. Vingt-neuf bataillons & trente-trois escadrons rendirent la ville & le château de Gand, qu'ils ne défendirent que six jours. Ils en sortirent le jour des Rois, le même que commença cette horrible gelée, qui fut si fatale à tous les fruits de la terre. Elle n'auroit pas été moins funeste au Prince Eugene & au Duc de Malborough, si la garnison avoit voulu se défendre deux jours de plus. On publia qu'elle s'étoit rendue faute de plomb, & je soutenois, moi, qu'il y en avoit pour jusqu'à la fin du monde, puisque toutes les églises en étoient couvertes. 1709.

J'étois, sans le savoir, destiné à commander dans ce pays, où nos *Affreuse disette.*

armes avoient été si malheureuses depuis plusieurs années. Je ne pus former avant que de partir, un plan de campagne, parce que j'ignorois si j'y trouverois une armée. Les ennemis publioient & assuroient hardiment dans tous leurs papiers, qu'il seroit impossible d'en former une, ou du moins de l'entretenir. En effet, je trouvai les troupes dans un état déplorable, point d'habits, point d'armes, point de pain. On commençoit à être sûr du mal qu'avoit fait l'affreux hiver que nous venions d'essuyer. Chacun resserroit son blé, parce qu'il avoit été gelé en terre, & qu'on n'espéroit pas en récolter : l'orge & l'avoine qu'on semoit à la place des blés manqués, étoient d'une cherté excessive.

1709.

Cet état malheureux fut, dès le commencement, la matiere de mes lettres. » Aujourd'hui 15 Mars, écrivois-je à M. de Chamillard (*a*), » il » n'y a aucune mesure solide prise » pour les magasins. Il s'en faut plus » de vingt-cinq mille sacs de farine, » que la subsistance ne soit assurée jus-

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 15 Mars.

» qu'au premier Mai. Il faut un temps
» considérable pour moudre : il n'eſt 1709.
» donc guere vraiſemblable que nos
» vivres puiſſent être arrivés avant le
» 20 Avril dans les divers lieux où
» il faut les placer ; puiſque, ſi vous
» n'aviez pas des doubles magaſins,
» & s'il falloit faire tout tirer d'un
» même endroit, les ennemis pour-
» roient ſe placer entre deux, ſans
» compter que toutes celles de vos pla-
» ces qui pourroient être menacées, doi-
» vent être bien munies : or rien de tout
» cela n'eſt commencé. Je ne parle
» pas des avances néceſſaires d'argent,
» bien que, ſelon les apparences, il
» ſoit difficile de ſe promettre même
» le courant ; mais enfin, pour l'ar-
» gent, il peut ſe trouver d'un mo-
» ment à l'autre, & dès qu'il eſt trou-
» vé, il eſt bientôt voituré ; mais pour
» les farines, & pour moudre, il faut
» un temps convenable. Pour les four-
» rages ſecs, il faudroit que dès à
» préſent ils fuſſent dans les villes les
» plus voiſines, ſi nous ne voulons
» pas perdre toute notre cavalerie : or
» s'il y en a d'amaſſés, ils ſont encore
» bien éloignés «.

1709. Malgré mes soins, cet état de détresse dura toute la campagne; & ce ne fut pas une des moindres peines de la situation où je me trouvois, de voir ces maux sans pouvoir y remédier. » Je suis obligé de vous repré» senter, écrivois-je au Ministre (*a*), ce » que vous ne savez déjà que trop; » c'est l'extrême misere des Officiers » subalternes. Le prêt suffit à peine, » puisque ces pauvres malheureux » n'ont presque rien eu depuis long» temps. Ils ont vendu jusqu'à leur » derniere chemise, pour vivre. Enfin » le Chevalier de *Luxembourg* me » marque ce que je ne vois que trop » sous mes yeux; que plusieurs des sol» dats qu'il a rassemblés à Tournai, ont » vendu leurs armes & leur justau» corps, pour avoir du pain. Je parle » à ceux que je trouve dans les en» droits que je visite. J'écoute leurs » plaintes, j'y compatis; je les encou» rage, je tâche de les piquer d'hon» neur; je leur donne des espérances; » mais enfin il faut autre chose,

(*a*) Lettres à M. de Chamillard, des 30 Mars & 1 Mai.

» pour les mettre en état d'entrer en » campagne «.

1709.

Selon les listes les plus fideles (*a*), en comptant leurs nouvelles levées, les troupes achetées de Saxe & de Prusse, les régimens Impériaux que les ennemis faisoient venir d'augmentation, & qui étoient déjà en marche, ils comptoient mettre en campagne cent quatre-vingt-deux bataillons, & deux cent quatre-vingt-dix escadrons, ce qui faisoit au moins cent trente mille hommes, pendant que je ne me voyois pas le fonds de soixante. Les subsistances pour cette énorme multitude étoient bien assurées par les immenses magasins en tout genre qu'ils avoient formés de tous côtés; & quand ma petite armée fut rassemblée, un orage, une sécheresse me faisoient trembler (*b*), parce que j'étois obligé de faire moudre la nuit pour le lendemain matin, le matin pour l'après-midi, & cuire tout de

Forces des ennemis.

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 16 Avril.

(*b*) Lettre à MM. de Chamillard, de Voisin & Bouflers, en Mai, Juin & Juillet.

suite : or trop d'eau noyoit les mou-
1709. lins, trop peu les ralentissoit. » Ima-
» ginez-vous, écrivois-je au Minis-
tre (*a*), » l'horreur de voir une armée
» manquer de pain : il n'a été délivré
» aujourd'hui que le soir, & encore
» fort tard. Hier, pour donner du
» pain aux brigades que je faisois mar-
» cher, j'ai fait jeûner celles qui res-
» toient. Dans ces occasions je passe
» dans les rangs, je caresse le soldat,
» je lui parle de maniere à lui faire
» prendre patience, & j'ai eu la con-
» solation d'en entendre plusieurs dire :
» *M. le Maréchal a raison, il faut*
» *souffrir quelquefois* «.

Cette bonne disposition des soldats me donnoit du courage : je les trouvois maigres comme gens qui avoient souffert & qui souffroient encore, mais fermes & résolus. Les recrues qui nous venoient, étoient des hommes nerveux, accoutumés à la fatigue, que la misere des campagnes forçoit à s'enrôler : de sorte qu'on pouvoit dire que le malheur des peuples fut le salut

(*a*) Lettre à M. de Chamillard.

du Royaume. Il sembloit que l'on fût sur-tout inquiet à la Cour, de me voir en tête le Prince Eugene & Milord Malboroug. » J'estime fort ces » deux grands Généraux, écrivois-je » au Ministre (*a*); mais comme nos » François les élevent aux nues, peut-» être qu'il y a quelques Allemands » qui m'honorent aussi d'un peu d'at-» tention, & j'espere que le courage » de la nation se trouvera tel que nous » l'avons vu autrefois. Tous les Offi-» ciers de la garnison de Saint-Ve-» nant m'ont demandé en grace de » leur faire donner du pain, & cela » avec modestie, disant : Nous vous » demandons du pain, parce qu'il en » faut pour vivre : du reste nous nous » passerons d'habits & de chemises «. 1709.

Visite de l'Electeur de Baviere.

Voilà les objets qui s'offroient à mes yeux dans les villes que j'étois obligé de visiter pour m'assurer de leur état, & dans les postes de campagne que je m'imposai la loi de parcourir tous en Avril & en Mai, tant pour connoître leur force & foiblesse,

(*a*) Lettres à M. de Chamillard, des 15 Mars & 29 Avril.

1709. que pour me rappeler un pays que j'avois pratiqué autrefois, dont il m'étoit plus néceſſaire que jamais de me repréſenter les moindres détails. Entre les ſpectacles fâcheux que m'offrirent mes courſes, un des plus affligeans fut celui de l'Electeur de Baviere, réfugié à Mons avec une très-petite Cour (*a*) : » il avoit prié, avant mon arrivée ſur » la frontiere, M. l'Electeur de Colo- » gne, ſon frere, de me dire qu'il » avoit une extrême impatience de » me voir. Je le trouvai bien différent » de l'état brillant où je l'avois vu à » Munich. Il n'avoit perdu aucun de » ſes goûts, & il s'occupoit, comme » autrefois, de ſon tour, de ſes maî- » treſſes, de ſa muſique, de petits » bâtimens, au défaut de grands. Il » me parut cependant aſſez affecté de » ſon état, & il me dit des choſes » très-touchantes ſur le malheur ; il » ſe ſervit de ce terme-là, de l'éloi- » gnement que l'on lui avoit donné » pour moi «. Je l'écrivis au Roi, & j'eus la ſatisfaction d'en recevoir cette

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 24 Mars.

réponſe, témoignage précieux de ſon ſentiment ſur ma conduite (*a*) : » L'E- 1709.
» lecteur a bien raiſon de vous témoi-
» gner de grands regrets de ce qui
» s'eſt paſſé en Baviere depuis votre
» départ. Si vous y étiez reſté, j'ai lieu
» de croire que les affaires n'auroient
» pas tourné comme elles ont fait «.

Je reçus, preſque dans le même temps, une lettre auſſi ſatisfaiſante de Madame de Maintenon, que je pouvois regarder comme la fidelle interprete des penſées du Roi ; elle me diſoit (*b*) : » Voulez-vous m'écrire tou-
» jours en cérémonie ? Si vous con-
» tinuez, je ſaurai bien vous rendre
» le reſpect qui vous eſt dû. La com-
» munication que nous vous faiſons
» de nos peines, doit bannir toute gêne.
» Nous joignons au malheur de la
» guerre, la crainte de la famine, &
» d'un ſcorbut à l'Hôtel-Dieu & aux
» Invalides, qui nous annonce la peſte.
» Il faudroit votre courage, pour ſup-

L'armée ſe forme.

(*a*) Lettre du Roi, du 29 Mars.

(*b*) Lettre de Madame de Maintenon, du 8 Avril, dans les Mémoires manuſcrits, quatre-vingt-unieme cahier.

» porter de tels maux : il n'y a que de
1709. » vous, Monsieur, que l'on tire quel-
» que consolation. Vous nous faites
» envisager que nous aurons une ar-
» mée ; elle sera conduite par vous ;
» & peut-être est-ce le point où Dieu
» a voulu nous conduire, pour mon-
» trer les révolutions qu'il sait faire
» quand il lui plaît «.

C'est en effet le point où j'avois amené les choses, malgré les pronostics des ennemis, insérés dans leurs Feuilles hebdomadaires. Je leur rendois en propos ce qu'ils nous prêtoient en écrits. » J'ai fait grand bruit, disois-je au Ministre (*a*), » de nos trésors de la mer du Sud, arrivés au » Port-Louis, & je vous assure que » tout le monde regarde cela comme » un secours envoyé de Dieu. Cela est » passé en Hollande, aussi bien que ce » que j'ai publié de neuf millions, » que M. Desmarets m'a remis argent » comptant, avant mon départ, lui » ayant déclaré que je ne sortirois pas » de Paris sans cela. Cette nouvelle, que

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 15 Avril.

» j'ai publiée ſans fondement, comme
» vous le ſavez, a paſſé chez les en- 1709.
» nemis, & j'ai lu cet article dans
» toutes les Gazettes de Hollande «.
Ces nouvelles, répandues à propos, relevoient la confiance de nos troupes, & rabattoient un peu le ton avantageux des ennemis, qui commençoient à nous croire hors de la grande détreſſe, pendant que nous étions chaque jour à la veille de mourir de faim.

Démarches pour la paix.

Cette triſte perſpective, qui ſe repréſentoit preſque à chaque inſtant, me faiſoit déſirer bien ardemment que la négociation entamée en Hollande pût réuſſir; mais M. de Chamillard, qui étoit preſſé d'un déſir au moins auſſi vif que le mien, n'avoit pas grande eſpérance. » Le long temps, me diſoit-il (*a*), » qu'il y a que l'on ſoutient une guerre » qui n'a nulle proportion avec les » Finances du Roi, nous a mis dans » la dure néceſſité de recevoir la loi » de nos ennemis. J'appréhende bien » que l'approche de la campagne & » l'arrivée du Prince Eugene ne déter-

(*a*) Lettre de M. de Chamillard, du 29 Mars.

» minent les Hollandois à ſuſpendre
1709. » le déſir qu'ils ſembloient avoir de
» faire la paix. Cependant elle devient
» plus néceſſaire chaque jour, & les
» moyens de faire la paix plus rares.
» Je la crois de la plus grande néceſ-
» ſité, écrivois-je à M. de Torcy (*a*);
» qu'elle ne ſoit qu'un peu chere, elle
» ſera bonne. Ne me faites languir ſur
» les concluſions que le moins long-
» temps que vous pourrez : mais en
» attendant, preſſez pour les prépara-
» tifs de guerre. Sollicitez bien forte-
» ment M. Deſmarets de mettre la
» main ſur tant de millions arrivés de
» la mer du Sud, que Dieu nous en-
» voie dans nos plus preſſans beſoins.
» Recommandez que l'on n'ait pas
» le mauvais ſcrupule de ne pas s'em-
» parer des blés dont la Lorraine re-
» gorge, & que nos ennemis ſau-
» roient bien trouver. Sur-tout de
» l'argent, mais encore plutôt du
» pain. Ou vous aurez la paix aſſurée
» avant la fin de ce mois, ou vous ne
» l'aurez qu'après la campagne, &
» même très-incertainement «.

(*a*) Lettre à M. de Torcy, du 12 Avril.

» Il seroit bien étonnant (a) que les
» sacrifices que le Roi veut bien faire 1709.
» pour la paix, ne servissent qu'à faire
» connoître à nos ennemis l'envie &
» le besoin que nous en avons. La qua-
» lité de ces sacrifices, je ne la sais, ni
» ne veux la savoir. S'ils réussissent, il
» faudra les oublier le plus tôt qu'il
» sera possible : s'ils sont inutiles, ils
» ne doivent servir qu'à nous aigrir,
» & nous faire battre comme des en-
» ragés contre ces dogues-là. J'espere
» que Dieu nous fera la grace de les
» bien battre : tâchons cependant de
» ne leur pas opposer des forces trop
» inégales. Ils ne promettent pas moins
» de deux cent quatre-vingt-dix esca-
» drons, & cent quatre-vingt-deux ba-
» taillons ; c'est un peu trop pour ce
» que nous avons, quoique ce que
» nous avons soit encore trop pour
» nos subsistances. Je parle à un Mi-
» nistre ; car aux autres, je me fais
» tout blanc de mon épée & de mes
» farines. Je plaisante, Monsieur,
» mais sans en avoir grande envie ; car
» ceci devient bien sérieux de toute

(a) Lettre à M. de Torcy, du 21 Avril.

» maniere, & nous ſommes bien près
1709. » de nos pieces. Il n'y a certainement
» qu'une bonne & prompte bataille,
» dont l'heureux ſuccès puiſſe nous
» relever. Je la donnerai ma foi de
» bon cœur, d'autant plus que c'eſt
» notre unique reſſource, & j'eſpere
» que Dieu nous aidera «.

M. de Torcy alla lui-même à la Haye preſſer la paix : je la crus certaine, quand j'appris cette nouvelle, ne pouvant m'imaginer que le Miniſtre, ſi on n'étoit pas à peu près d'accord ſur les conditions, s'expoſât ainſi au riſque de recevoir un affront. Il partit ſur l'eſpérance que les Hollandois, fatigués de la guerre, accepteroient les propoſitions que faiſoit le Roi, d'abandonner aux Alliés Ypres & Tournai : mais le Prince Eugene & Malboroug leur donnerent des eſpérances beaucoup plus vaſtes. Ils firent entendre que leurs premiers ſoins alloient être de chercher une bataille à quelque prix que ce fût ; que le moins qu'ils pouvoient ſe promettre avec des forces ſi ſupérieures, étoit d'obliger l'armée du Roi à reculer, & qu'ils pénétreroient dans le Royaume ; qu'il

leur ſeroit aiſé d'obtenir alors ce que le Roi refuſoit maintenant, ſavoir, de ceſſer de ſoutenir ſon petit-fils le Roi d'Eſpagne. 1709.

Embarras ſur les grandes opérations.

Ce fut donc à moi à tâcher de faire échouer ces projets. Avec le peu de troupes que je pus mettre enſemble juſqu'au mois de Mai, je ne laiſſai pas d'inquiéter les ennemis. J'enlevai les travailleurs qu'ils employoient à réparer la chauſſée de Menin. Je mis des troupes dans la petite ville de Launoy; je fis occuper les châteaux de Templeuve & de Bouflers, & par ce moyen je coupai entiérement la communication entre les villes de Lille, Oudenarde & Menin. Je mis auſſi toute mon attention à reconnoître les poſtes que les ennemis pouvoient occuper, s'ils faiſoient le ſiége de Tournai ou de Douai. J'aurois aſſiégé Courtrai, s'il avoit été en mon pouvoir d'aſſembler des farines; mais je ne voyois pas de ſubſiſtances aſſurées pour deux jours. Je me réduiſis donc à faire attaquer, quand je pouvois, les convois de Gand à Menin, & de Menin à Lille: mais les ennemis, au lieu de grands convois, ne faiſoient

passer tous les jours que quelques ba-
1709. teaux ; en sorte qu'il étoit impossible de troubler ce commerce, comme j'aurois voulu, sans accabler les troupes de fatigue.

Mais cette petite guerre ne pouvoit avoir que son temps : il falloit songer aux grandes opérations, & à placer l'armée du Roi de maniere qu'elle pût soutenir le choc de l'armée énorme qui alloit tomber sur elle ; en même temps assurer les subsistances de façon qu'elles ne vinssent pas de jour en jour, mais qu'on eût des magasins formés, sur lesquels on pût compter. Ces deux points me parurent si importans, que je jugeai indispensablement nécessaire d'aller en conférer avec le Roi. J'en demandai & obtins la permission, & je pris mes mesures pour que les ennemis ignorassent mon voyage, où je ne voulois être & ne fus en effet que cinq jours.

Je partis le 9 Mai, & arrivai le même jour à Paris. J'allai le lendemain à Marli avec M. de *Chamillard*. J'y eus deux conférences avec le Roi, auxquelles furent appelés les Maréchaux de *Boufflers* & d'*Harcourt*,

MM. de *Chamillard* & *Desmarets*, gendre du premier, qui s'étoit déchargé sur lui des finances : tous deux étoient de fort honnêtes gens, puisqu'à leur retraite à peine se trouverent-ils avoir ce qu'ils possédoient en entrant en charge ; mais ce n'étoient point des gens de génie & d'expédiens, tels qu'il en auroit fallu dans les circonstances critiques où on se trouvoit. Ils montrerent de l'incertitude, de l'embarras, & s'excuserent très-mal de la faute horrible d'avoir exposé l'armée du Roi à périr de faim. Ainsi ce que je gagnai à mon voyage, fut de connoître que la Cour étoit sans ressource. Je n'obtins pas plus de soulagement d'esprit pour les opérations militaires ; on examina, on discuta, & on ne se fixa à rien ; ainsi le Roi me dit en m'embrassant (*a*) : » Je mets ma confiance en Dieu & en vous, & ne » puis rien vous ordonner, puisque je » ne puis vous donner aucun secours «. 1709.

Embarras de la subsistance.

Madame de Maintenon me tira à part, me pria de lui parler confidem-

(*a*) Tiré des Mémoires manuscrits, quatre-vingt-deuxieme cahier.

1709. ment ſur M. de Chamillard, & de lui dire s'il falloit conſerver ce Miniſtre, ou l'ôter de place. Je répondis que tout le mal étoit fait, qu'un nouveau Miniſtre ne pourroit guere y remédier ſur le champ, & que je ne croyois pas un changement bien convenable aux circonſtances. Au reſte, comme cela m'étoit aſſez indifférent, je n'inſiſtai ni pour ni contre, & je partis de Marli le 13, avec la foible eſpérance de pouvoir compter pour le moment ſur dix-huit mille ſacs de farine. J'avois ordonné à tous les Intendans des frontieres de ſe trouver ce même jour à Arras : en y arrivant, je reconnus que les dix-huit mille ſacs de farine qu'on m'avoit promis étoient imaginaires ; mais ce ſecours, quand même il auroit été aſſuré, quelle reſſource étoit-ce pour une armée qui conſommoit douze cents ſacs par jour!

Le courage renaît. Les ennemis connoiſſoient ſi parfaitement notre état, que leur orgueil en augmentoit. M. de *Torcy* étoit allé négocier lui-même avec eux en Hollande ; & dans la crainte que ce Miniſtre, trop perſuadé de notre triſte ſituation, ne ſe laiſſât aller à accorder

des conditions humiliantes, je jugeai à propos de lui relever le courage par une lettre un peu consolante. » J'ap- 17
» prends, lui disois-je (a), que les en-
» nemis sont bien fiers, sur la très-
» fausse opinion que les armées du
» Roi ne sont pas en état de se mettre
» en campagne. J'ai cru vous devoir
» mander la très-exacte vérité, & je
» ne m'en écarte pas du tout, en vous
» assurant que les troupes sont plus
» complettes qu'elles ne l'aient encore
» été. L'on vous dira peut-être que
» c'est un bon effet d'une mauvaise
» cause, & que les recrues ne sont si
» fortes, que par la misere des pro-
» vinces; je n'entrerai point dans ce
» détail; mais enfin, le fait est que
» nos troupes sont très-complettes, &
» ont une grande envie de faire voir
» aux ennemis qu'elles savent com-
» battre quand les dispositions sont
» bonnes. Si les succès n'ont pas ré-
» pondu à l'attente dans les dernieres
» campagnes, j'en attribue le malheur
» aux Aides de Camp, qui entendent
» ou portent mal les ordres des Géné-

(a) Lettre à M. de Torcy, du 15 Mai.

» raux ; & je ſuis perſuadé que les
1709. » nôtres en avoient donné de bons.
» Enfin, Monſieur, je vous aſſure que
» les Aides de Camp de Monſei-
» gneur, qui, je l'eſpere toujours,
» viendra commander l'armée, & les
» miens, ſeront bien choiſis.

» Quant aux grains, je ne ſuis pas
» ſurpris que nos ennemis croient que
» nous en manquons, puiſque cela eſt
» ſi bien établi à la Cour & à Paris,
» d'où ils ont des nouvelles très-régu-
» liérement. A peine ai-je pu remet-
» tre les eſprits ſur cela. Je vous aſſure
» que les mois de Juin & de Juillet,
» pour l'armée, ſont très-aſſurés ; que
» la premiere crainte de manquer
» étant un peu calmée, on a trouvé
» ſuffiſamment dans les provinces :
» ainſi ne croyez pas un ſi grand mal,
» ſi la paix ne ſe fait pas. Je vous
» dirai très-ſincérement que toutes
» les fois que je regarde nos troupes,
» je déſire ardemment qu'elles puiſ-
» ſent encore voir les ennemis. Quand
» je ſonge à nos peuples, je comprends
» qu'ils ſouhaitent la paix ; mais la
» gloire & les intérêts de la Nation ſe-

roient

» roient peut-être de l'avoir plus tard, » pourvu qu'elle fût meilleure ». 1709.

Bonnes dispositions des troupes.

Ce que je donnois au Miniſtre négociateur comme certain touchant la ſûreté des ſubſiſtances, n'étoit cependant qu'en eſpérances, à la vérité aſſez bien fondées, parce que tout le monde s'y employoit avec le plus grand zele. J'avois pour conſeil en cette partie *Fargès* & les *Paris*, hommes excellens, dont les talens me furent très-utiles. Les Intendans de Normandie, de Picardie, de Soiſſonnois, de Champagne, auxquels j'avois envoyé des courriers avec ordre de mettre tout en uſage pour nous faire voiturer des grains, ſe donnerent tant de mouvemens, qu'il nous en vint de pluſieurs côtés. La crainte des exécutions militaires, dont je menaçois nos villes les plus prochaines, les engagea à tirer de leurs réſerves. Il nous vint auſſi du tréſor royal quelque argent; *argent étoile de gaîté*, comme l'appeloit le pauvre feu la *Couture*. Enfin on forca tout : on fit moudre jour & nuit, & on eſpéra d'avoir pour la fin du mois ſept mille ſacs de farine, & aſſez de pain pour donner une bataille, ſi les

ennemis en avoient l'intention ; & de
1709. la donner, quand même ils ne voudroient pas, puiſqu'il n'y avoit pas de parti plus déplorable que de leur laiſſer la liberté d'entrer dans le Royaume.

Ils paroiſſoient s'y préparer, parce que toutes les troupes qu'ils avoient ſous Maſtricht & Liége, marchoient vers Bruxelles, d'où il étoit probable qu'elles ſe raſſembleroient à Lille, que je croyois être le rendez-vous général. Ces mouvemens me déterminerent à réunir toutes mes troupes, que j'avois laiſſées ſéparées, pour la facilité des ſubſiſtances. J'appelai donc celles d'Eſpagne, de Baviere & de Cologne. Je mandai au Roi de faire avancer ſa Maiſon, mais avec meſure, de peur qu'un trop grand nombre tout à la fois n'affamât notre cavalerie, qui étoit réduite à l'herbe naiſſante ; de ſorte qu'on la fit partir pour la Somme, à portée d'être mandée & d'arriver au moment précis. Pour moi, j'allai camper à Lens le 27 Mai, avec quarante bataillons, & je fis approcher le reſte des troupes à une journée de là, étant forcé de régler leurs mouvemens ſur le pain & le peu de fourrage qu'elles

pouvoient tirer de leurs derrieres. Ainſi il étoit également dangereux d'avancer les troupes trop tôt ou trop tard. On ne peut au reſte aſſez louer leur fermeté. Entrant en campagne ſans pain, preſque tous les Capitaines d'infanterie à pied, & ne comptant, auſſi bien que les ſubalternes & le ſoldat, que ſur le ſeul pain de munition, il ſembloit que l'extrémité où nous nous trouvions réduits enflammât le courage des troupes, & je ne les ai jamais trouvées ſi animées. 1709.

On me faiſoit à la Cour quelque honneur de cette diſpoſition; & Madame de Maintenon m'écrivoit (*a*), qu'en me voyant faire ces miracles, on me regardoit à Saint-Cyr comme un Saint. Je lui répondis (*b*): » Je ſuis » très-redevable aux Dames de Saint-» Cyr de l'opinion qu'elles veulent » bien avoir de ma ſainteté: je vou-» drois bien qu'elle fût fondée, parce » que j'aurois, pour mon ſalut & celui » de l'Etat, toutes les qualités néceſ-

(*a*) Lettre de Madame de Maintenon, du 26 Mai.

(*b*) Réponſe, du 29.

» faires. Permettez-moi de me comp-
1709. » ter avant l'Etat, quand je parle de
» mon salut. Quand il ne sera ques-
» tion que de ma vie, je la mettrai à
» sa place.

Propositions révoltantes des ennemis refusées.

J'étois toujours inquiet de ce que faisoit M. de Torcy à la Haye, & s'il nous donneroit enfin la paix ou la guerre, lorsqu'en passant à Douai, où je lui avois donné rendez-vous, il m'apprit les conditions que vouloient nous imposer les ennemis. Je ne pus les entendre sans indignation (*a*) : ils vouloient non seulement que le Roi promît de retirer ses troupes, & de ne plus soutenir le Roi d'Espagne son petit-fils; non seulement qu'il l'engageât à abdiquer sa couronne, mais encore qu'il donnât ses meilleures places en otage, pour sûreté de sa fidélité à remplir cette promesse; & si le Roi ne réussissoit pas à persuader son petit-fils, & ne vouloit pas se joindre à eux pour le détrôner, ils se réservoient le droit de retenir ses places, & de recommencer contre lui la guerre, qu'ils ne vouloient suspendre que deux mois.

(*a*) Lettre au Roi, du premier Juin.

» J'ai ſu, me manda le Roi (*a*), par
» le Marquis de *Torcy*, qu'il vous 1709.
» avoit informé, à ſon paſſage, de
» tout ce qui s'eſt paſſé à la Haye, dans
» les conférences qui ſe ſont tenues
» entre lui, le Prince Eugene, le Duc
» de Marlboroug & le Penſionnaire.
» Vous avez bien prévu qu'il me ſe-
» roit impoſſible d'accepter des condi-
» tions qui donneroient ſeulement
» lieu à une ſuſpenſion d'armes pour
» deux mois, & qui me mettroient
» dans la néceſſité de me joindre à
» mes ennemis pour détrôner le Roi
» d'Eſpagne, ou de recommencer la
» guerre contre eux, après les avoir
» mis en poſſeſſion des places les plus
» importantes de ma frontiere, & dont
» ils auroient bien de la peine à ſe
» rendre les maîtres, ſi je pouvois
» trouver les moyens de faire payer
» mes troupes & de les faire vivre.
» J'ai mandé au ſieur *Roullier* de dé-
» clarer que je ne pouvois accepter
» les propoſitions qui avoient été fai-
» tes, & que je révoquois toutes les
» offres que le Marquis de *Torcy*

(*a*) Lettre du Roi, du 3 Juin.

» avoit eu pouvoir de leur faire de ma
1709. » part «.

Joie des troupes.

Je lui répondis (*a*) : » J'apprends » avec la plus grande ſatisfaction, par » la dépêche de Votre Majeſté, qu'Elle » a pris la noble, ſage & juſte réſo- » lution, non ſeulement de refuſer » les conditions de paix propoſées par » les ennemis, mais même de révo- » quer toutes les offres que M. le » Marquis de *Torcy* avoit faites de ſa » part. J'ai l'honneur d'aſſurer Votre » Majeſté que tout ce que je vois ici » de François, ſont charmés de cette » réſolution, & indignés de l'orgueil » de nos ennemis. J'étois à la tête de » votre infanterie, lorſque le courrier » m'a rendu la dépêche de Votre » Majeſté. Sur les premieres lignes qui » marquoient votre réſolution, j'en » marquai la ſatisfaction à vos trou- » pes, qui toutes répondirent par un » cri de joie & d'ardeur d'en venir » aux mains avec les ennemis. J'oſe » eſpérer qu'elle ſera pareille à celle » que Dieu m'a fait la grace de leur

(*a*) Lettre au Roi, du 6 Juin.

» trouver dans toutes les occaſions «.

» (a) La nuit qui précéda le départ 1709.
» de mon courrier, je me réveillai
» de la peur de n'avoir pas écrit aſſez
» fortement au Roi ſur la néceſſité de
» la guerre. Le ſieur d'*Hauleval*, que
» j'envoyai réveiller à deux heures
» après minuit, pour m'apporter mes
» minutes, trouva mes inquiétudes
» mal placées. Je craignois d'avoir
» trop inſiſté ſur les périls que nous
» avions à craindre faute de pain, &
» de n'avoir pas aſſez porté à la guerre.
» Je communiquai le lendemain ma
» crainte à M. de *Bernieres*, qui
» trouva que ma lettre étoit ſage, &
» qu'il ne falloit pas promettre plus
» de beurre que de pain: c'eſt pour-
» tant bien, ma foi, ce qui auroit
» été très-facile dans le pays où nous
» étions «.

Moyens de les enhardir.

Ce n'étoit pas là ma ſeule inquiétude. A meſure que les ennemis approchoient, je ſouffrois des réflexions puſillanimes de pluſieurs Officiers, & de la liberté qu'ils prenoient de les

(a) Lettre à M. de Chamillard, du 6 Juin.

répandre ; ce qui pouvoit inſpirer de
1709. la méfiance au ſoldat, comme ſi j'euſſe voulu le ſacrifier. Ils me blâmoient de me porter en avant ſur un ennemi formidable avec des forces ſi inférieures. A leur avis, j'aurois dû me retrancher derriere la Scarpe. » Sur » cela, diſois-je au Miniſtre (*a*), je » demande ſi l'armée doit défendre le » Royaume, ou le Royaume couvrir » l'armée. D'ailleurs j'ai pour prin» cipe ce mot ſi répété de M. de » Turenne, & qui n'a peut-être ja» mais été ſi juſte qu'aujourd'hui : c'eſt » que *celui qui veut abſolument éviter* » *une bataille, donne ſon pays à celui* » *qui paroît la chercher.* Je vous aſ» ſure, Monſieur, que ces contra» dictions rendent le fardeau que j'ai » bien peſant. On ne vous mandera » pas que, par ma contenance, je » donne lieu de croire que je le trouve » tel ; mais on paſſe de mauvaiſes » nuits *a*.

Je ne cachai pas mes peines au Roi, & j'ajoutai à mon aveu un moyen que

(*a*) Lettre au Miniſtre, des 14 & 16 Juin.

je croyois propre à les faire ceſſer.
» Je ne puis m'empêcher, lui écri- 1709.
» vois-je (*a*), de dire une vérité à
» Votre Majeſté; & quel temps atten-
» drois-je pour la dire, qui ſoit plus
» important que celui où il s'agit du
» ſalut de l'Etat? Sire, les Officiers-
» Généraux les plus zélés m'ont averti
» que le plus grand nombre tenoit
» d'aſſez mauvais diſcours, & fort
» propres à détruire l'audace qui eſt
» dans le ſoldat, & que je fais tout
» mon poſſible pour réveiller dans l'eſ-
» prit de l'Officier.

» Ne ſeroit-il pas bien glorieux à
» M. le *Comte de Toulouſe*, dont la
» valeur eſt connue, de partir ſans
» qu'il parût que Votre Majeſté en
» ſût rien, pour venir ſervir de Vo-
» lontaire dans une occaſion qui doit
» décider du ſalut du Royaume? Il
» pourroit mener votre Maiſon à la
» charge, & par ſa préſence, ſa bonne
» mine, ſon courage, redonner une
» nouvelle audace à certaines gens
» qui en manquent. Monſieur le *Duc*,

(*a*) Lettres au Roi, du 16 Juin.

» dont l'intrépidité eſt connue, ſeroit
1709. » peut-être tenté de mener une de
» vos ailes. Je ſais, Sire, que je ſuis
» fait pour ſervir ſous ces Meſſieurs,
» mais une plus longue expérience fait
» qu'on ne ſera pas ſurpris que Votre
» Majeſté me faſſe l'honneur de me
» confier la conduite de la guerre : d'ail-
» leurs, quand je me crois heureux, il
» eſt bon que je tienne les cartes : mais
» quand on verra ces deux Princes,
» les mauvais diſcours qui me revien-
» nent ne ſe tiendront plus. Ces viſa-
» ges qui s'alongent, ſe raccourci-
» ront, & enfin je ſerai aidé dans cette
» occupation ſi néceſſaire de ranimer
» des gens qui ont beſoin de l'être.
J'ajoutois au Miniſtre (*a*) : Les ar-
» mées des ennemis ſont remplies de
» Princes qui ſe font tuer de tout leur
» cœur. On y voit pour Volontaires,
» deux Princes deſtinés à porter la cou-
» ronne, & trente Princes Officiers-
» Généraux ou ſubalternes, & tout cela
» ſous Milord Marlboroug. Croyez,
» Monſieur, que, quand un Général

(*a*) Lettres à M. Voiſin, des 10 & 19 Juin.

» voit l'ardeur diminuer dans plu-
» ſieurs, il ne regarde pas comme peu 1709.
» eſſentiel de voir arriver des gens
» d'une naiſſance diſtinguée, qui ne
» parlent que d'action, de gloire & de
» valeur, & dont la contenance fiere
» & décidée en impoſe à l'Officier
» craintif, & à l'ennemi «. Ce Miniſtre, à qui j'écrivois ainſi, étoit M. de *Voiſin*, qui venoit de ſuccéder à M. de *Chamillard*, & qui me fit, au moment de ſa nomination, des promeſſes & des offres de ſervices très-honnêtes (*a*). Je l'en remerciai, & j'écrivis à Madame de Maintenon, qui me recommandoit de bien vivre avec lui (*b*) : » J'ai pour principe, Ma-
» dame, de rechercher toujours l'ami-
» tié de ceux que le Roi honore de
» ſa confiance, & qui ſont placés pour
» faire connoître les ſervices que nous
» nous efforçons de rendre. J'étois
» déjà des amis de M. de *Voiſin*, &
» je ſuis perſuadé que c'eſt un bon
» choix : qu'il prenne ſeulement garde

(*a*) Mêmes lettres.

(*b*) Lettre à Madame de Maintenon, du 16 Juin.

» de ne pas se laisser subjuguer aux
1709. » Courtisans. M. de *Chamillard* écou-
» toit trop de monde ; cette complai-
» sance est un dangereux écueil pour
» quiconque veut bien servir son
» maître «.

J'eus beau remontrer, il ne me vint personne ; je ne vis pas non plus qu'on se disposât, malgré mes instances, à me faire passer des renforts de l'armée du Rhin, que je trouvois trop forte pour celle qu'elle avoit en tête. Je me vis donc réduit à payer de hardiesse, je dirois presque d'effronterie, avec cinquante mille hommes de moins que les ennemis, une petite artillerie de campagne mal traînée, mal approvisionnée, contre deux cents bouches à feu bien servies, & la frayeur perpétuelle de manquer de pain chaque jour. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè*, me disoient quelquefois les soldats, quand je parcourois les rangs, après qu'ils n'avoient eu que le quart, & que demi-ration : je les encourageois, je leur faisois des promesses. Ils se contentoient de plier les épaules, & me regardoient d'un air de résignation qui m'attendris-

ſoit, mais ſans plaintes ni murmures.

Sûr du courage de mes troupes, je me plaçai fiérement, le 14 Juin, dans la plaine qui eſt entre Lens & les marais d'Hulſt; point de fortifications, qu'un foſſé devant moi, tant pour enhardir le ſoldat, que pour déterminer les ennemis à m'attaquer de front. Ils étoient tous alors ramaſſés entre la Lys & l'Eſcaut, à la hauteur de Courtray. Le 23, ils marcherent avec toutes leurs forces à Lille; je les voyois à cinq lieues de moi, & trouvois dans la route qu'ils tenoient, une apparente réſolution de venir m'attaquer. Je fis alors couvrir la tête de mon camp, qui tenoit à peu près une lieue, d'un avant-foſſé, dont on jeta la terre au long à droite & à gauche, de maniere que le feu du retranchement fut raſant. Rien n'eſt ſi dangereux pour un ennemi qui vient avec ſes faſcines, que d'avoir à combler un avant-foſſé à trente pas du retranchement, d'où il part un feu redoublé, qui éclaircit bien les rangs avant que l'on ait paſſé ce premier foſſé.

1709. *Les ennemis approchent.*

Le 23, toutes les forces de l'ennemi s'approcherent, M. le Prince

1709. Eugene à la droite, & Milord Marlboroug à la gauche. Le 24, ils firent une revue générale de leur armée, & donnerent ordre de travailler aux chemins qui les menoient à la nôtre. Le même jour, le Général Tap, qui faiſoit la fonction de Maréchal des Logis Général, veut reconnoître toutes les marches, & s'approcha même aſſez du camp, pour en bien reconnoître la ſituation. Il fut encore mieux reconnu par le Général Cadogan, homme en qui ils avoient la plus grande confiance, & qui, déguiſé en payſan, riſqua d'entrer juſque dans le camp.

Apparemment que ſon rapport ne fut pas comme ils le déſiroient ; car cette armée immenſe, qui auroit dû m'écraſer, ſe ſépara. Le 27, toute l'artillerie de campagne marcha vers Aubenton : celle de ſiége reſta ſur la Lys. La nuit, un corps conſidérable d'infanterie s'approcha de la Baſſée, & un autre parut aller vers Tournai. Je jugeai que ces divers mouvemens étoient deſtinés à m'obliger d'en faire, & je reſtai ferme dans mon poſte.

Ils ſe rabattent ſur Tournai. Le Prince Eugene marcha avec un corps d'armée vers Eter. Je m'en ap-

prochai, & pouſſai devant moi cinq cents chevaux, qui eurent ordre d'allumer de grands feux, pour faire croire que l'armée entiere ſuivoit. Je n'oſe croire que ce fût cette ruſe, aſſez commune, qui obligea le Prince de s'arrêter & de rétrograder (*a*) : mais enfin, j'appris, le 29, que toutes leurs forces ſe réuniſſoient de nouveau, & marchoient vers Tournai. Alors leur artillerie, qui remontoit la Lys, la deſcendit pour être plus à portée de Tournai, & on vit clairement que leur deſſein avoit été, après m'avoir battu, de foudroyer Aire & Saint-Venant avec leur groſſe artillerie, de pénétrer par là juſqu'à Boulogne, d'où il leur auroit été aiſé de mettre toute la Picardie à contribution, & d'envoyer des partis juſqu'à Paris : en quoi ils auroient certainement réuſſi, ſi écoutant les timides conſeils de pluſieurs Officiers-Généraux, je m'étois blotti derriere la Scarpe. 1709.

Ce fut un grand ſoulagement de ſavoir que les ennemis ſe fixoient au ſiége de Tournai, qui naturellement

(*a*) Lettre au Roi, du 29 Juin.

devoit les occuper toute la campa-
1709. gne. Madame de Maintenon me fit part des inquiétudes qui agitoient la Cour, en des termes bien propres à me faire oublier mes peines. Elle s'exprima ainſi (*a*) : » C'eſt par » diſcrétion, Monſieur, que je n'ai » pas l'honneur de vous écrire plus » ſouvent. Vous ne croiriez pas aiſé- » ment que ce fût par oubli. Si l'Eu- » rope entiere a les yeux ouverts ſur » vous, jugez ce que ſont les nôtres. » Je ſerois remplie de confiance, ſi » vous n'aviez qu'une armée oppoſée : » quand on dit que vous en avez deux, » & que l'une entrera en France pen- » dant que l'autre, vous occupera, je » vous aſſure que je ſuis dans des » tranſes continuelles. On commence » à dire que vous ne ſerez pas atta- » qué. Ce ſera donc pour la ſeconde » fois que vous aurez arrêté les projets » de M. de Marlboroug.

» Il me paroît, ajoutoit-elle, que » notre nouveau Miniſtre de la Guerre » eſt très-occupé de votre ſubſiſtance :

(*a*) Lettre de Madame de Maintenon, du 30 Juin.

» je lui dirai de votre part, de ne ſe
» pas laiſſer ſubjuguer par les Courti- 1709.
» ſans : c'eſt encore pis par les Dames,
» qui ſe mêlent à préſent de toutes
» ſortes d'affaires «. Elle finiſſoit par me recommander le Roi d'Angleterre, le ſeul Prince qui fût venu encourager mon armée. Il logeoit chez moi, & étoit témoin de toutes mes actions. » Il eſt étonné, me diſoit-
» elle, de ce qu'il voit, & des mou-
» vemens que vous vous donnez. Il
» nous revient bien des louanges ſur
» tout ce que vous faites & ce que
» vous dites, & cela d'une maniere
» très-naturelle & par des voies ſou-
» terraines. Je voudrois que vous con-
» tinuaſſiez votre prodigieux travail,
» & que votre ſanté n'en ſouffrît pas ;
» ce qui n'eſt pas aiſé. Je vais deman-
» der à Dieu avec les Dames de
» Saint-Cyr, de vous protéger, & de
» vous rendre tel qu'elles croient que
» vous êtes «.

J'appris, le 2 Juillet, que les ennemis commençoient à travailler à leurs lignes de circonvallation autour de Tournai, s'étant tenus juſque-là enſemble, pour marcher à notre armée,

si j'avois songé à m'approcher. J'allai
1709. visiter tous les postes qu'on pouvoit prendre, pour les resserrer pendant le siége ; mais je n'en trouvai aucun assez avantageux pour y réussir : d'ailleurs il n'y avoit point de fourrage. Je tentai aussi inutilement d'y jeter quelques secours : cependant j'étois tranquille sur le sort de cette place. Il y avoit onze cent milliers de poudre, toutes les munitions de guerre imaginables, le pied de neuf mille hommes de garnison, & au moins sept ; plus de vivres qu'il n'en falloit pour six mois, s'ils étoient bien ménagés ; des fortifications en bon état, & une citadelle estimée par le feu Prince de Condé la meilleure de l'Europe. J'espérois donc qu'elle tiendroit au moins quatre à cinq mois, ce qui nous meneroit à la fin de l'automne ; qu'alors les ennemis ayant perdu beaucoup d'hommes, & usé leurs provisions, se trouveroient hors d'état de rien entreprendre, & que toute leur campagne se passeroit à prendre une ville, qu'ils pouvoient avoir sans coup férir, par une paix avantageuse.

Prise de Varneton. Ne trouvant rien à faire du côté de

Tournai, j'eſſayai d'un autre. Je ſus que les ennemis avoient mis un corps de troupes aſſez conſidérable dans Varneton, & qu'ils travailloient à s'y fortifier. C'étoit un poſte d'où ils auroient pu inquiéter Ypres, Aire, Saint-Venant ou Béthune à volonté. (a) » Je » détachai le Comte d'*Artagnan* avec » quinze bataillons, ayant pour Maréchaux de Camp MM. de *Conflans* » & de *Vieux-Pont*; un détachement » de la garniſon d'Ypres, commandé » par le Chevalier de *Pizieux*, avoit » ordre de ſe trouver à Menin avec » ſix pieces de canon. Tout cela ſe » joignit le 4 Juillet au matin, marcha à Varneton, & l'a emporté en » arrivant. Tout a été tué, écrivois-je » au Roi, ou pris à diſcrétion. M. de » *Rian*, Lieutenant-Colonel Irlandois, » qui commande à Marville, & qui » commandoit l'année derniere à Varneton, a utilement ſervi. M. d'*Artagnan*, qui s'eſt conduit dans » cette occaſion avec toute l'activité & » tout l'ordre d'un bon Officier-Général, s'en loue fort. Il y a ſept 1709.

(a) Lettre au Roi, du 5 Juillet.

» cents prisonniers, tous très-beaux
1709. » hommes, un Colonel que l'on dit
» Brigadier, un Lieutenant-Colonel,
» six Capitaines, huit Lieutenans,
» beaucoup de Bas-Officiers. M. d'*Ar-*
» *tagnan* se loue fort de l'ardeur des
» troupes. Nous n'y avons perdu que
» deux soldats «. M. le Prince Eugene marcha avec trente mille hommes pour conserver cette place, & la tête de ses troupes commençoit à paroître, quand elle fut emportée. » L'affaire n'est pas
» bien importante, ajoutois-je; je
» crois cependant qu'elle ne sera pas
» fort agréable aux deux grands Géné-
» raux qui sont devant nous, & qu'elle
» leur fera voir du moins que, s'ils se
» négligent, nous ne nous endormons
» pas «.

Disette & famine. Je fis encore plusieurs autres petites entreprises, au défaut des grandes, & toutes heureuses, & j'en aurois fait davantage, si nous avions pu compter sur le pain. » Mais le sieur de *Paris*
» vous dira, écrivois-je à M. de
Voisin (*a*), » que plusieurs fois nous

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 9 Juillet.

» avons cru que le pain manqueroit
» abſolument, & puis par des efforts, 1709.
» on en fait arriver pour un demi-jour.
» On gagne le lendemain en jeûnant.
» Quand M. d'*Artagnan* a marché,
» il a fallu que des brigades qui ne
» marchoient pas, jeûnaſſent. Je fais
» ici la plus ſurprenante campagne qui
» ait jamais été (*a*); c'eſt un miracle
» que nos ſubſiſtances, & une mer-
» veille que la vertu & la fermeté du
» ſoldat à ſouffrir la faim. On s'ac-
» coutume à tout: je crois cependant
» que l'habitude de ne pas manger
» n'eſt pas bien facile à prendre «.

» En arrivant ici, mandois-je à M. de Voiſin (*b*), des environs de Béthune, » je trouve le péril de manquer de » pain plus urgent qu'il n'a été encore. » Il en eſt dû aujourd'hui quatre jours » à ce détachement: le prêt eſt dû » de même. Le ſoldat eſt abattu, » mais il ne déſerte pas. L'Officier ne » trouve point à acheter dans les vil- » les, dont les Boulangers ont ordre

(*a*) Au même, du 27 Juillet.
(*b*) Au même, du 30 Juillet.

» des Magiſtrats de n'en pas vendre,
1709. » par la crainte qu'ont les Bourgeois
» d'en manquer. Vous croyez bien,
» Monſieur, que dans une pareille
» ſituation je voudrois fort que l'en-
» nemi vînt nous attaquer. Il ne me
» ſeroit pas poſſible de l'aller chercher
» à trois lieues de nos places, d'où
» je ne puis tirer le pain que pour un
» jour; & par conſéquent nul éloi-
» gnement n'eſt praticable «. J'avois cependant ſur toute ma frontiere des Intendans très-capables, très-intelligens, dont je fis au Roi un éloge bien mérité (a) : » MM. de la *Houſſaye*,
» *Bernieres*, *Saint-Conteſt*, d'*Anger-*
» *villiers*, *Bernard* & *Doujat*, tous
» gens actifs, vigilans, ſenſés, & aſſu-
» rément, à peu de différence près
» entre eux, on ne pourroit guere voir
» de meilleurs ſujets «. Mais que peuvent les plus habiles ouvriers ſans matiere ? Or le grain manquoit par toute la France, & il y avoit des cantons réduits à une famine encore plus affreuſe que la nôtre.

(a) Lettre au Roi, du 29 Juillet.

Les ennemis s'en ſauvoient, graces à l'argent des Hollandois que le Grand Penſionnaire Heinſſius faiſoit prodiguer à l'ambition des Alliés, & à leur étrange animoſité contre la France. Un Officier de leurs troupes me propoſa de l'enlever à la Haye. Je rejetai cette offre, & j'ai toujours refuſé de me prêter à de pareilles entrepriſes, qui vont ordinairement à tuer ceux que l'on ne peut prendre. On me fit une autre propoſition plus acceptable; c'étoit de ſurprendre Oſtende; mais je ne jugeai pas les moyens qu'on me préſenta ſuffiſans. Las de reſter oiſif à conſidérer l'armée qui aſſiégeoit Tournai, je fis attaquer l'Abbaye d'Hanon, où les ennemis avoient trois cents hommes. Le Marquis de *Nangis* ſe mit à la tête des premiers détachemens de Grenadiers, & ayant trouvé une breche, elle fut forcée, & tout fut pris ou tué. Le Chevalier d'*Albergoti*, Brigadier d'infanterie, reçut une bleſſure dont il mourut. Le Marquis de *Nangis* fut toujours à la tête, avec *Montaran*, Capitaine aux Gardes, & l'ardeur des troupes ſe montra au plus haut point.

1709. *Délicateſſe du Maréchal. Petites expéditions.*

1709. *Prise de la ville de Tournai.*

Le 28 Juillet nous eûmes un violent orage, qui me fit espérer que la pluie excessive auroit séparé quelques quartiers des ennemis, & que je pourrois jeter quelques secours dans Tournai. Je marchai donc, le 29, avec un corps de Grenadiers & quatre mille chevaux ; mais j'appris à deux lieues du camp, que la ville avoit capitulé la veille. Je reçus mal le Chevalier de *Rais*, chargé de m'apporter cette nouvelle, & de la porter ensuite au Roi. Je n'étois pas content de la défense, moins encore des discours qui lui échappèrent, que la citadelle étoit une mauvaise place, que les troupes étoient bien fatiguées, qu'elles manquoient de plusieurs choses, & d'autres propos qui me firent craindre qu'elle ne tînt pas long-temps ; c'est pourquoi j'écrivois à M. de *Voisin* (*a*) : » Si le Roi, ou vous, Monsieur, ne » parlez ferme sur la défense de la » citadelle, elle ira fort mal. Pour » moi, Monsieur, je veux que l'on » loue & blâme vivement, & point

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 31 Juillet.

par

» par rapport aux recommandations de
» Cour, leſquelles ont tout perdu dans 1709.
» la guerre «. Outre ce que le Miniſtre dit au Chevalier de *Rais*, il écrivit de la part du Roi au Gouverneur une lettre, dans laquelle, après lui avoir mis ſous les yeux les moyens qu'on lui connoiſſoit de prolonger la défenſe, entre autres les mines & contremines, il lui diſoit (*a*) : » La durée
» du ſiége eſt très-importante pour le
» ſervice du Roi. Vous en connoiſ-
» ſez aſſez les raiſons, & Sa Majeſté
» compte que vous la porterez auſſi
» loin qu'elle peut aller, ſoutenant
» pied à pied tous les ouvrages, juſ-
» qu'à ce que les ennemis vous aient
» réduit à votre dernier retranche-
» ment «. Je ne manquai pas d'écrire de mon côté, par toutes les voies poſſibles, tout ce qui pouvoit encourager la garniſon & ſon Chef.

Siége de la citadelle.

Il paroît que les ennemis eux-mêmes n'étoient pas aſſurés d'un prompt ſuccès, puiſqu'ils propoſoient de ceſſer toute attaque, à condition qu'on leur

(*a*) Lettre de M. de Voiſin à M. de Surville, du premier Août.

rendroit la citadelle le premier Sep-
1709. tembre, si elle n'étoit pas secourue : mais ils vouloient qu'il leur fût libre, pendant cet intervalle, de tenter d'autres entreprises. J'étois assez d'avis qu'on la leur promît pour la fin d'Octobre, à condition d'une treve qui suspendroit toute tentative. A la même condition, le Roi vouloit bien s'engager pour le 10 Septembre, parce qu'il espéroit que, pendant ce temps, on pourroit entamer quelque négociation qui se continueroit ensuite, & que la campagne finiroit ainsi. Mais ils s'en tinrent toujours à rejeter la treve, & moi je conseillai de laisser battre la citadelle, persuadé qu'elle soutiendroit jusqu'en Octobre, qu'elle useroit les munitions des ennemis, & les mettroit hors d'état de rien entreprendre avant l'hiver.

Disposition des armées. Ces propositions, qui n'étoient peut-être faites que pour nous amuser, n'eurent aucune suite. En attendant la fin du siége, quelle qu'en pût être l'issue, je m'appliquai, comme j'avois fait au commencement de la campagne à couvrir le pays par lequel on pouvoit le plus aisément pénétrer en

France. Je m'étendis depuis Lens juſqu'à la Baſſée, eſpace immenſe pour une armée comme la mienne, en comparaiſon de celle qui m'étoit oppoſée. 1709.
Elle marcha le 6 Août, & campa la gauche à l'Abbaye de Marchiennes, & la droite à Pont-à-Marck. Sur ce mouvement, je fortifiai de quelques bataillons ma gauche, commandée vers Lens par le Comte d'*Artagnan*. Les ennemis paroiſſoient vouloir attaquer Marchiennes, & en firent tous les préparatifs. J'y fis entrer la brigade de *Bretagne*, & ils ſe retirerent après y avoir perdu quelques gens. Ils firent auſſi mine de m'attaquer par Denin; mais mes diſpoſitions pour défendre un poſte ſi important, leur en firent perdre l'idée. Mon but principal étoit de me ſoutenir ſur l'Eſcaut, tant pour ne me pas éloigner de mes ſubſiſtances, qu'afin d'être toujours en état d'arriver dans les plaines de Lens, ou de me porter avec rapidité ſur la Trouille, ſelon le beſoin.

Rien ne fut épargné pour oppoſer des obſtacles aux ennemis; inondations, lignes avec des avant-foſſés, abattis, j'employai enfin tout ce que

1709. l'art de la guerre peut fournir de moyens d'embarraſſer des marches, de les retarder, d'obliger un ennemi à faire un tour aſſez grand pour ne pas nous inquiéter par de fauſſes attaques. J'eus de plus ſoin de donner des ordres poſitifs à MM. d'*Artagnan* & le Comte d'*Albergoti*, qui commandoient les extrémités de la droite & de la gauche, de défendre leurs poſtes avec la plus grande vigueur, & de s'y faire emporter, plutôt que de s'en retirer.

La citadelle de Tournai ſe rend.

C'étoient auſſi les ordres que je n'avois ceſſé de donner au Gouverneur de Tournai, & que je lui réitérai par ma derniere lettre, qui montre ce qu'il auroit dû faire (*a*) : » Je vois, » Monſieur, lui diſois-je, dans la let» tre que vous me faites l'honneur de » m'écrire, du 27, que vous donnez » encore deux livres de pain à votre » garniſon. La fin de cette lettre eſt » ſurprenante : vous y dites que par » les retranchemens que vous avez » faits, vous avez trouvé moyen de

(*a*) Lettres à M. de Surville, des 23 & 30 Août.

» gagner un jour, que vos mesures
» étoient prises pour faire battre la 1709.
» chamade le 30, & que ce ne sera que
» le 31. C'est la plus honteuse chose
» du monde. Si cette lettre arrive à
» temps, je vous ordonne de la part du
» Roi, de vous défendre jusqu'au der-
» nier morceau de pain. Quand il ne
» vous en restera que pour vingt-qua-
» tre heures, demandez à capituler;
» & faites sauter vos bastions l'un
» après l'autre, si on ne veut pas vous
» donner capitulation. Puisque votre
» garnison vouloit se révolter, pour
» n'avoir pas trois livres de pain par
» jour, il falloit en laisser déserter tout
» ce qui eût voulu sortir. Je ne con-
» nois rien de si honteux, que de n'a-
» voir pas su mettre pour deux mois
» de vivres dans votre citadelle, d'a-
» voir attendu pour cela les derniers
» momens du siége de la ville. Avez-
» vous oublié l'ordre que je vous avois
» donné de faire sortir le peuple, si
» cela vous étoit nécessaire pour assu-
» rer du pain? Que n'avez-vous trans-
» porté dans la citadelle tous les four-
» rages qui vous restoient, & gardé
» les chevaux, qui vous auroient servi

» à vivre, au lieu de les renvoyer
1709. » en rendant la ville? Enfin, quelle
» néceſſité de donner deux livres de
» pain, pendant que la ration ordi-
» naire n'eſt que d'une livre & demie,
» ſur-tout quand vous vous êtes ap-
» perçu que l'ennemi ne vous preſ-
» ſoit pas, & qu'il ſembloit vouloir
» tirer en longueur, pour vous avoir
» ſans coup de main? Je concluois
» par lui dire, qu'il n'avoit d'autre
» moyen de réparer tous ces torts, que
» de ſe défendre juſqu'à l'extrémité «.

Mes exhortations & mes remontrances ne ſervirent à rien. Ce Gouverneur capitula le 2 Septembre, ſi c'eſt capituler que de ſe rendre priſonnier de guerre. J'en fus indigné; j'en écrivis au Roi, j'en écrivis au Miniſtre. J'en parlai à tout le monde, en public, en particulier, tant & ſi fort, que Madame de Maintenon m'écrivit (*a*) : » Souffrez, Monſieur, que
» par l'intérêt que je prends à ce qui
» vous regarde, je vous prie de ne
» vous point déchaîner ſur M. de

(*a*) Lettre de Madame de Maintenon, du 7 Septembre.

» Surville ; vous vous faites des enne-
» mis de tous ſes amis & de tous ſes 1709.
» proches. Si par-là vous aviez pu
» ſauver Tournai le reſte de la cam-
» pagne, il ſeroit beau de ſacrifier
» votre intérêt particulier à celui du
» Roi & de l'Etat : mais ce qui eſt
» fait eſt fait. Comptez, Monſieur,
» que je vous parle uniquement pour
» vous «. M. de Voiſin me répon-
dit (*a*) : » J'ai lu au Roi toutes les
» lettres que vous m'avez fait l'hon-
» neur de m'écrire. Elles marquent
» à quel point vous êtes fâché & piqué,
» principalement par le péril auquel
» la reddition trop prompte de cette
» place expoſe toute la France pour
» le reſte de cette campagne. Sa Ma-
» jeſté en reſſent bien la conſéquence,
» mais vous connoiſſez ſa bonté & ſa
» modération. Elle m'a toujours fait
» l'honneur de me dire, qu'il falloit
» voir ce que diroit M. de Surville.
» Il nous eſt revenu que, pendant le

(*a*) Lettre de M. de Voiſin, du 5 Septembre. Cette juſtification de M. de Surville paroît répondre aſſez bien aux inculpations du Maréchal.

» ſiégé de la ville, il y avoit eu une
1709. » émotion du peuple, lorſqu'on lui
» avoit voulu prendre des grains pour
» la ſubſiſtance des troupes, & c'eſt
» apparemment une des raiſons qui a
» empêché qu'on ne remît dans la ci-
» tadelle la quantité de grains & de
» farines ſuffiſans. Il eſt encore vrai
» que n'y ayant point de magaſins de
» farines, les moulins, pendant le
» ſiége de la ville, étoient occupés
» à moudre pour la conſommation
» journaliere ; & on ne pouvoit re-
» mettre dans la citadelle que de la
» farine, n'y ayant point de moulins
» pour moudre le blé, ſi on y en
» avoit mis «. M. de Surville m'écri-
voit, en m'annonçant ſa capitula-
tion (a), que, quand il avoit battu la
chamade, il n'y avoit plus de médi-
camens pour les bleſſés, & ſeulement
trois chevaux pour faire du bouillon
aux malades. Mais pourquoi n'y en
avoit-il pas davantage ? Pourquoi ne
s'étoit-on pas pourvu de moulins à
bras ? Au reſte, M. de *Surville* fit

(a) Lettre de M. de Surville, du 3 Septembre.

trouver ſes raiſons bonnes, & il fit bien.

1709.

Arrivée du Maréchal de Boufflers.

Si-tôt que les ennemis furent débarraſſés de Tournai, ils s'approcherent de mes lignes, & tout parut tendre à une bataille. Il venoit de m'arriver un ſecours, qui fut bien utile dans la circonſtance : c'étoit le Maréchal de *Boufflers*, mon ancien ami ; homme brave, d'excellent conſeil, très-attaché au Roi, bon patriote, & qui m'avoit toujours défendu contre les cenſures des Courtiſans. Voici comme M. de *Voiſin* me l'annonça (*a*) : » Nous croyons vraiſemblable ici, » Monſieur, que le Prince Eugene & » Milord Marlboroug ſe détermineront » à vous attaquer, dans la penſée de » pouvoir percer par quelque endroit » une ligne auſſi étendue que celle » que vous gardez. Nous penſons donc » qu'ils haſarderont une affaire géné- » rale, à laquelle, s'ils ne réuſſiſſent » pas, ils croiront qu'il ne leur en » peut arriver rien de bien déſavanta- » geux ; & ſi au contraire ils y pou-

(*a*) Lettre de M. de Voiſin, du premier Septembre.

1709. » voient réuſſir, & que l'armée du » Roi fût battue, ils porteroient leurs » idées beaucoup plus loin. En ſup- » poſant qu'ils prennent ce dernier » parti, de chercher à vous combat- » tre, Sa Majeſté a fait réflexion que » le ſort du Royaume eſt preſque en- » riérement ſur votre tête, & que, » s'il arrivoit un malheur, en ſorte » que dans l'action vous fuſſiez bleſſé » & mis hors d'état d'agir, l'armée, » quoique remplie de bons Lieute- » nans-Généraux, ne laiſſeroit pas de » ſe trouver dans un fort grand dé- » ſordre; & c'eſt le moment où on a » le plus beſoin d'un Chef, qui ſoit » capable de prendre un parti, & » d'arrêter les progrès des ennemis. » Pourvu que Sa Majeſté fût bien aſſu- » rée qu'il ne vous arrivât pas d'ac- » cident, Elle ſeroit hors de cette in- » quiétude dans tous les événemens; » mais elle a cru devoir porter ſa pré- » voyance à un cas qui n'eſt que trop » poſſible; & dans cette vûe Elle » ſouhaite que M. le Maréchal de » *Bouflers* aille ſur la frontiere pour » ſe tenir à portée de l'armée, & il » doit ſe rendre inceſſamment à Arras.

» S'il s'agiſſoit d'aller à l'armée, il a
» été le premier à dire au Roi, qu'il y 1709.
» ſerviroit ſous vos ordres comme Vo-
» lontaire, & ſans caractere «. M. de Boufflers me confirma cette réſolution, en m'apprenant ſon arrivée à Arras. Il m'envoya un Gentilhomme, & me manda (*a*) : » Je vous ſup-
» plie de me faire ſavoir par ſon re-
» tour, ſi vous approuvez : que j'aye
» l'honneur de me rendre demain près
» de vous. Vous ſatisferez mon im-
» patience d'avoir l'honneur de vous
» embraſſer, & de recevoir moi-même
» vos ordres : je puis vous aſſurer qu'au-
» cun de vos Aides de Camp ne les
» exécutera avec plus d'empreſſement
» ni de plaiſir que moi. Ne regardez
» pas cela, je vous prie, comme un
» compliment, ni une maniere de par-
» ler, mais comme une vérité très-
» conſtante «.

Après de pareilles prévenances, je ne crus pas qu'il convînt de laiſſer M. de Boufflers à Arras. Je l'engageai à venir au camp. Je lui offris le com-

(*a*) Lettre de M. de Boufflers, du 3 Septembre.

mandement comme à mon ancien ; ce
1709. qu'il rejeta avec une espece d'indignation. Je le pressai du moins de le partager, & il ne l'accepta pas encore ; mais tout, depuis ce moment, se passa entre nous avec le plus grand concert. J'en écrivis ainsi au Roi (*a*) : » M. le » Maréchal de *Boufflers* est arrivé ce » matin. J'avoue, Sire, que j'ai été » ravi de voir un homme de son âge » avec toutes les dignités & les bontés » de Votre Majesté, qui honorent » bien plus que les dignités, venir » Volontaire. La marque qu'il donne » de son zele, dans une occasion aussi » importante, est la chose du monde » la plus capable de réveiller l'ardeur » dans tous ceux qui paroissent en » manquer. Je suis pénétré de joie » de l'entendre tenir les discours les » plus propres pour cela. Je suis com- » blé de ses honnêtetés, & je suis » persuadé que rien ne pouvoit faire » un meilleur effet. C'est montrer aux » François ce qu'ils doivent à Votre » Majesté, à l'Etat, & à eux-mêmes.

(*a*) Lettre au Roi, du 4 Septembre.

Le Roi me répondit (*a*) : » J'ai vu » avec plaiſir ce que vous marquez ſur » l'arrivée du Maréchal de *Bouflers*. » Il m'a mandé lui-même les ma- » nieres gracieuſes & pleines d'amitié » avec leſquelles vous l'avez prévenu. » Je vous en ſais bon gré «. Et Madame de Maintenon, en me répondant à l'éloge que je faiſois de la généroſité de M. de Bouflers, me répondit (*b*) : » Rien n'eſt ſi beau que » ce que fait M. le Maréchal de » *Bouflers* ; mais on ne peut en être » touché au point que vous l'êtes, que » par être capable d'une pareille con- » duite, ſi vous vous trouviez en cas » pareil «. 1709.

Bataille de Malplaquet.

De la bonne intelligence des Chefs naiſſoit la confiance du ſoldat, qui ne demandoit qu'à combattre ; mais nous n'étions pas ſûrs que le déſir des ennemis fût le même, ni de quel côté ils vouloient nous attaquer. » Ils ont, écrivois-je au Roi le 6 Septembre (*c*),

(*a*) Lettre du Roi, du 6 Septembre.

(*b*) Lettre de Madame de Maintenon, du 7 Septembre.

(*c*) Lettre au Roi, du 6 Septembre.

» fait plusieurs marches & contre-mar-
1709. » ches, pour nous cacher leur véritable
» dessein : enfin, à l'entrée de la
» nuit derniere, ils ont passé l'Es-
» caut. Dès qu'on a pu être averti,
» M. d'*Albergoti* a fait avancer le Che-
» valier de *Luxembourg*, avec trente
» escadrons & la brigade de *Picardie*,
» pour suivre l'Escaut. M. d'*Arta-*
» *gnan* en même temps a eu avis
» qu'ils faisoient marcher un gros corps
» vers la Deule, ce qui l'a retenu sur
» le champ de Hulst assez long-temps.
» Pour moi, voyant qu'ils passoient
» l'Escaut, je suis venu toute la nuit
» au camp de M. d'*Albergoti* : nous
» avons été assez long-temps incer-
» tains de leurs marches ; cependant,
» la voyant déterminée sur Mons, je
» ne doutai pas qu'ils n'en vouluſſent
» faire le siége, ou celui de Char-
» leroi.

» M. le Chevalier de *Luxembourg*
» est arrivé à l'entrée de la nuit sur
» les lignes de la Trouille. Je l'ai fait
» soutenir par M. de *Legal*, & je me
» suis rendu à Kurin avec la Maison
» de Votre Majesté, la Gendarmerie &
» les Carabiniers. La tête des ennemis

» & celle de M. de *Luxembourg* ſont
» arrivées en même temps ſur la 1709.
» Trouille. Je lui ai mandé de démê-
» ler autant qu'il lui ſeroit poſſible, ſi
» cette tête étoit ſoutenue par le gros
» de l'armée. Tous les avis ont été
» que l'armée entiere arrivoit. Il m'au-
» roit été bien aiſé de ſoutenir M. de
» *Luxembourg* avec ce que j'avois de
» troupes & quarante bataillons de
» M. d'*Albergoti*, & de défendre ce
» poſte tout aujourd'hui : mais comme
» l'infanterie de M. d'*Artagnan*, qui
» eſt au moins les deux tiers de celle
» de Votre Majeſté, ne pourroit me
» rejoindre que demain, même dans
» la nuit, j'ai cru, Sire, que la jour-
» née de demain auroit pu être dan-
» gereuſe à tenir toutes les lignes de
» la Trouille avec des forces ſi diſ-
» proportionnées : ainſi j'ai approuvé
» le parti que M. le Chevalier de
» *Luxembourg* a pris de ſe retirer.
» L'on aſſemblera aujourd'hui, cette
» nuit, & demain, toute l'armée de
» Votre Majeſté derriere l'Oneau.
» Demain nous paſſerons cette riviere,
» pour approcher l'ennemi & tâcher
» de l'engager à une action, ſe con-

» duisant avec la fermeté, l'ordre &
1709. » en même temps la sageſſe qu'exige le
» bien du ſervice de Votre Majeſté «.

Le motif que j'avois de chercher à combattre, étoit d'empêcher d'aſſiéger Mons, où je n'avois pu jeter qu'une garniſon aſſez délabrée, pour ainſi dire, l'hôpital de mon armée, & fort peu de vivres. Le motif des ennemis étoit de n'être pas troublés dans leur ſiége : & peut-être ne ſeroient-ils pas venus me chercher, s'ils ne m'avoient pas vu m'avancer ſur eux, en me couvrant cependant toujours de retranchemens (*a*). La nuit du 8 au 9, nous marchâmes pour gagner la chauſſée de Bavay, & occuper la trouée d'Annois & de Malplaquet; endroit aſſez ouvert pour donner envie à l'ennemi de s'y enfoncer, mais aſſez bien garni de bois par les côtés, pour n'être pas accablés par le nombre.

Le 10 Septembre, à onze heures du matin, j'écrivis au Roi (*b*) : » Sire, » l'armée de Votre Majeſté ſe mit » en bataille hier à dix heures du ma-

(*a*) Lettre au Roi, du 8 Septembre.
(*b*) Lettre au Roi, du 10 Septembre.

» tin, & nos Grenadiers commence- 1709.
» rent à occuper les têtes des bois,
» qui ſont entre la chauſſée de Bavay
» & le village d'Annois. Les enne-
» mis, qui en étoient fort près, y mar-
» cherent avec toutes leurs forces, &
» l'on s'approcha à la portée du fuſil.
» Les uns & les autres ſe ſaiſiſſoient
» des poſtes qui paroiſſoient les plus
» convenables. La canonnade a duré
» depuis onze heures du matin juſ-
» qu'à l'entrée de la nuit, que nous
» ſommes reſtés à la portée du fuſil
» les uns des autres : ce qui doit faire
» un très-grand plaiſir à Votre Ma-
» jeſté (& j'oſe la ſupplier d'être per-
» ſuadée que, pour avoir l'honneur
» de lui dire des choſes agréables, je
» n'ajoute pas à la vérité), c'eſt que
» jamais armée entiere n'a marqué tant
» de valeur, jamais les troupes n'ont
» marché ſi fort, ni avec tant d'or-
» dre. Je dois me louer de tous ;
» MM. d'*Albergoti*, d'*Artagnan*,
» *Chemerault*, la *Frezeliere*, & *Pui-*
» *ſégur*, enfin tout le monde a mar-
» qué une vivacité & une ardeur qui
» redoublent mon envie de pouvoir
» joindre les ennemis en terrein égal,

» & me donne une entiere confiance
1709. » avec l'aide de Dieu, de les bie
» battre. Dans le moment que part
» courrier, vos drapeaux & ceux
» l'ennemi ſont à la demi-portée
» piſtolet. (a) Je ne paſſe pas deva
» les ſoldats, qu'ils ne me parlent av
» une fierté bien agréable pour cel
» qui a l'honneur de les commander

La nuit du 10 au 11, toutes les trou
pes coucherent en bataille, le Mar
chal de *Bouflers* & moi à la tête d
la ligne. Le matin du 11, il s'éleva u
grand brouillard, qui empêchoit d
découvrir les mouvemens des enne
mis. Il tomba ſur les ſept heures, &
l'on vit des diſpoſitions d'une attaqu
générale. Voyant leurs principales for
ces marcher à la gauche de l'armée du
Roi, j'y allai, & priai le Maréchal de
Bouflers de donner ſes ordres à la
droite, où étoit la Maiſon du Roi,
& j'étois bien aiſe qu'il la menât lui-
même.

Les ennemis tomberent avec cinq
lignes d'infanterie ſur cette gauche,

(a) Billet à M. de Voiſin, du 10 Septembre.

A. [illegible] à la poursuite.
[illegible] ite du même.
B. [illegible] de l'aile gauche
C. [illegible] et du Cte de Lottum
[illegible] ie.
D. [illegible] he.
E. [illegible] ans les Bois, Hayes
F. [illegible] erriere les
[illegible] is rangée en batt.
G. [illegible] infanterie.
H. [illegible] Françoise par
I. [illegible] Quesnoy.
K.

qui soutint long-temps le feu des ennemis, sans en être ébranlée, commandée sous moi par le Marquis de *Guébriant*. J'étois à la tête du bois que les ennemis attaquoient, & je voyois devant moi de fort près leurs principaux Généraux à la tête de leur cavalerie. Le Marquis de *Chemerault*, très-brave Lieutenant-Général, faisoit avancer douze bataillons dans une plaine, pour soutenir le bois : encore quelques pas, il tomboit dans ce gros corps de cavalerie, qui lui étoit caché par quelques bouquets, & qui l'auroit écrasé. Je courus à lui, & l'arrêtai : notre infanterie, privée de ce secours, perdit du terrein dans le bois. Je plaçai ces douze bataillons pour la recevoir, & l'infanterie du bois s'y retira en bon ordre, tous les bataillons sous les drapeaux. 1709.

Je formai une ligne de ces douze bataillons à cinquante pas du bois, y joignant dix-huit que le Marquis d'*Albergoti* m'amena, dont je formai un corps de bataille. Les ennemis sortirent du bois avec beaucoup de fierté. J'ébranlai toute ma ligne, & les renversai par la charge la plus rude &

la plus ſanglante qu'on ait jamais faite.
1709. Comme je pouſſois les ennemis, revenu déjà à la tête du bois, & diſpoſé à courir enſuite au centre, un premier coup de fuſil fit tomber mon cheval; je me relevai: un ſecond me caſſa le genou; je me fis panſer ſur le champ, & mettre ſur une chaiſe, pour continuer à donner mes ordres; mais la douleur me cauſa une défaillance, ce qui dura aſſez long-temps pour qu'on m'emportât ſans connoiſſance au Queſnoi. Voilà tout ce que je ſais par moi-même de la bataille.

La droite ſoutint avec la plus grande fermeté trois ou quatre attaques. L'infanterie des ennemis, non ſeulement rebutée, mais défaite dans ſon propre terrein, étant prête à tourner le dos, on vit le jeune Prince d'Orange porter lui-même les drapeaux ſur nos retranchemens, pour y ramener ſon infanterie; mais ce fut en vain. Cinq de leurs Lieutenans-Généraux furent tués à leur tête, & après un maſſacre qu'ils nommerent eux-mêmes une *boucherie*, ils furent obligés de ſe retirer. Ils y laiſſerent environ vingt mille hommes. Les brigades de *Picardie*,

de *Navarre* & *Piémont* s'y diſtinguerent, menées par le Comte d'*Artagnan* & le Marquis d'*Hautefort*. Ainſi, ſur le midi, la droite & la gauche étoient dans la plus heureuſe poſition. 1703.

Il n'en alla pas de même du centre. J'avois mis à la tête d'un petit bois quatre bataillons d'*Alſace* & deux de *Laonois*, commandés par *Sterkemberg*, vaillant Brigadier. Il fut tué, & ces bataillons plierent. Ils tomberent ſur les Gardes Françoiſes & Suiſſes, qui plierent à leur tour, & le centre fut enfoncé. Le Maréchal de *Bouflers* y accourut; &, à la tête de la Gendarmerie & de la Maiſon du Roi, il renverſa la cavalerie ennemie. Si dans ce moment l'Officier-Général qui commandoit à la droite, eût oſé prendre ſur lui, comme le lui conſeilloient ſes collegues, de ſortir de ſes retranchemens, & de prendre en flanc le corps de bataille des ennemis qui ouvroit notre centre, la bataille étoit gagnée. » Ç'a » été un grand malheur, comme je le mandois au Roi (*a*), » que MM. de » *Chemerault* & de *Palavicini* aient

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Septembre.

» été tués dans le temps que M. d'*Al-*
1709. » *bergoti* & moi avons été mis hors
» de combat, car nous aurions exé-
» cuté sur le centre des ennemis, ce
» que notre droite n'osa tenter.

» Les ennemis ayant percé le centre
» de l'armée, m'écrivit le lendemain
» M. de *Legal* qui commandoit no-
» tre gauche après ma blessure (*a*), &
» ayant obligé par-là notre droite à
» se retirer, j'ai été obligé de le faire
» de mon côté avec la gauche, ne
» pouvant plus communiquer avec la
» droite. Les ennemis nous ont sui-
» vis assez vivement pendant deux
» lieues, sans pouvoir jamais nous
» entamer. Enfin nous avons passé
» l'Oneau, & fait une halte en deçà
» de trois heures, tant pour assembler
» les troupes qui avoient passé à dif-
» férens ponts, que pour les rompre,
» & nous sommes arrivés à Valen-
» ciennes avec toute la cavalerie de la
» gauche, & environ cinquante ba-
» taillons «.

Voici l'idée que je donnai au Roi

(*a*) Lettre de M. de *Legal*, du 12 Septembre.

de cette bataille (a) : » Il eſt certain, » Sire, que la perte des ennemis eſt 1709.
» quatre fois plus grande que la nôtre ;
» qu'ils ne nous ont fait aucun pri-
» ſonnier, ou très-peu ; qu'ils ont été
» repouſſés juſqu'à cinq & ſix fois. Il
» n'y a perſonne qui ne convienne que,
» s'ils ont gagné le terrein que nous
» occupions, nous n'ayons remporté
» la victoire, par le très-grand nom-
» bre d'hommes tués & bleſſés de leur
» part. Juſqu'à préſent, je ne ſache pas
» qu'ils nous aient pris plus de trois
» ou quatre drapeaux, & j'en vois
» déjà dans ma chambre plus de trente
» des leurs, & on m'en apporte en-
» core à tout moment. Ce ſeroit mal
» juger de leur perte, que de l'eſtimer
» par ce nombre de drapeaux : elle eſt
» beaucoup plus grande qu'ils ne l'in-
» diquent ; parce que le nombre infini
» de gens qu'on leur a tués en atta-
» quant inutilement nos retranche-
» mens pendant plus de deux heures,
» ne nous a donné aucun drapeau, &
» ceux qu'on a pris ſont des gens qui

(a) Lettre au Roi, du 12 Septembre.

» avoient pénétré, & qu'on a chaſſés.
1709. » Enfin, Sire, tout s'eſt retiré en très-
» bon ordre, & les ennemis, qui ont
» été toujours repouſſés, bien battus,
» n'ont pénétré, après plus de cinq
» heures d'un feu continuel, que par
» leur grande ſupériorité en infan-
» terie «.

Le Maréchal de *Bouflers* entra dans ma chambre ſur les huit heures du ſoir, & me demanda mon ſentiment ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Comme nous vîmes que la gauche, qui étoit à Valenciennes, pouvoit être à l'inſtant rappelée, & qu'ainſi, dès cette nuit, toute l'armée pourroit être enſemble, mon avis fut de remarcher aux ennemis à la pointe du jour. M. de *Bouflers* me répondit que c'étoit auſſi le ſien, & ſe retira dans le deſſein de l'exécuter. Je le mandai au Roi (*a*); mais les conſeils timides de la nuit firent changer de ſentiment. On prit le mauvais parti de faire un retranchement depuis Valenciennes juſqu'au Queſnoi. Ce fut à quoi on employa les troupes, pendant qu'on

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Septembre.

laiſſa

laiſſa aux ennemis la liberté entiere de faire le ſiége de Mons à leur aiſe. 1709.
Cependant on a ſu depuis (*a*) » que » ſe trouvant trente-cinq mille hommes hors de combat, les Généraux » n'avoient entrepris ce ſiége que pour » en impoſer aux peuples d'Angleterre & de Hollande, & les animer » à contribuer à la continuation de la » guerre; que la tête de leur infanterie étant détruite, & la terreur étant » dans le reſte de leurs troupes, ils » n'auroient pas tenu contre une attaque un peu vive «. Leur état ſe trouvoit bien différent de celui où ils étoient, lorſqu'ils venoient à nous avec cent quatre-vingts bataillons, contre ſix vingts; auſſi dis-je au Roi, en lui envoyant les drapeaux par le Marquis de *Nangis* (*b*) : » Si Dieu nous fait » la grace de perdre encore une pareille bataille, Votre Majeſté peut » compter que ſes ennemis ſont détruits : enfin, comme me le manda

(*a*) Lettre écrite de Bruxelles, du 24 Septembre, & envoyée au Roi.

(*b*) Lettre au Roi, du 14 Septembre.

M. de *Voiſin* (*a*), » ce qui avoit paru
1702. » une bataille perdue, devint une vic-
» toire glorieuſe, après qu'on en eut
» connu les circonſtances, puiſque
» nous ne perdîmes pas ſix mille
» hommes «.

Le Maréchal ayant été bleſſé, quitte l'armée.

Les premiers jours de ma bleſſure furent marqués par des accidens aſſez fâcheux. La fievre vint avec des redoublemens & l'inſomnie : on parla de me couper la cuiſſe. Je ne m'aveuglai pas ſur ma ſituation, & quoiqu'on voulût me raſſurer, je me préparai à la mort. Les Chirurgiens n'étoient pas d'accord ſur l'état de ma bleſſure, ſi l'os étoit percé d'outre en outre, s'il étoit fêlé dans ſa longueur, ou ſimplement éclaté. Pour éclaircir ces circonſtances, qui devoient varier le traitement, on me découvrit tout l'os de la jambe, que l'on racla; opération fort douloureuſe, qui fut faite très-habilement ſous les yeux des Chirurgiens du Roi, que Sa Majeſté m'avoit envoyés.

Leurs bons ſoins joints à la ſatis-

(*a*) Lettre de M. de Voiſin, du 12 Septembre,

faction que je reſſentois des lettres conſolantes & affectueuſes que je reçus du Roi, des Princes, de preſque toute la France, mirent ma guériſon en bon train. Sa Majeſté m'éleva à la dignité de Pair de France (*a*), y joignit le gouvernement de Gravelines, que j'avois demandé pour mon frere, & m'annonça en même temps qu'il créoit Maréchal de France M. d'*Artagnan*, qui prit le nom de Maréchal de *Monteſquiou*. » Vous m'avez rendu de ſi » bons témoignages de ſa perſonne, ajoutoit-il obligeamment, » que je » ſuis ſûr de ne me pas tromper dans » mon choix «. 1709.

Au bout de quarante jours, on me jugea en état d'être tranſporté à Paris. Mon paſſage par les villes que je traverſai couché ſur un brancard, fut une eſpece de triomphe. Arrivé à Paris, le Roi m'envoya viſiter, & me preſſa de me rendre à Verſailles : il me fit dire qu'il me deſtinoit l'appartement du feu Prince de Conti ; qu'il déſiroit que je fuſſe près de lui, parce qu'il déſiroit me voir, tant pour me mar-

(*a*) Lettre du Roi, du 20 Septembre.

quer la satisfaction qu'il avoit de mes
1709. services, que pour me consulter sur quelques affaires.

Le Roi le visite. En effet, quelques jours après que je fus établi à Versailles, le Roi me manda par *Plouyn* son premier Valet de chambre, qu'il me feroit visite : il vint l'après-midi avec un grand cortége, & entra seul dans ma chambre. Ce Prince, qui dans ses graces savoit mettre toute la bonté & la dignité qui pouvoient les rendre plus précieuses, n'oublia rien de ce qui étoit propre à augmenter le prix de celle-ci : il m'aborda avec une affabilité qui m'attendrit ; il m'exprima en termes touchans, le chagrin qu'il avoit ressenti de ma blessure, me fit compliment sur ma campagne, dont il rappela avec un air de complaisance les circonstances les plus honorables, me parla de l'état du Royaume, de ses Généraux, de ses Ministres, & me demanda sur tous ces objets, mon avis en homme qui les estimoit & vouloit les suivre ; il finit cette conversation de plus de deux heures, en me priant de songer à ce qu'on pourroit faire la campagne prochaine, & en m'exhor-

tant à avoir ſoin de ma ſanté, autant pour lui que pour moi. Il ne faut pas demander ſi, après cette démarche du Maître, les Courtiſans furent empreſſés à l'imiter. Les Princes, les Miniſtres, les plus grands Seigneurs, les envieux comme mes partiſans vinrent auſſi me viſiter : Madame de Maintenon n'y manqua preſque aucun jour; & comme on me croyoit l'objet privilégié de la faveur, je fus pendant tout mon ſéjour l'idole de la Cour. 1709.

Selon le déſir du Roi, je m'occupai d'un ſyſtême d'opération pour l'année 1710, & je m'en formai une idée générale, que j'expoſai au Miniſtre de la Guerre en ces termes (*a*). » Vous ſavez, Monſieur, la grande » ſupériorité des ennemis, ſur-tout en » infanterie : je n'ai jamais pu mettre » en campagne que cent vingt-cinq » bataillons, quoique l'état de cam- » pagne fût de cent cinquante, parce » que les garniſons des places mena- » cées étoient trop foibles, & qu'il » falloit les renforcer aux dépens de

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 10 Décembre.

» l'armée. Les ennemis avoient donc
1709. » soixante bataillons plus que moi.
» Vous aurez la bonté d'observer d'ail-
» leurs, que quelques-uns de leurs ba-
» taillons sont à huit cents hommes,
» plusieurs à sept cents, & aucun au
» dessous de six cents «.

» Le sort du Royaume se décide
» en Flandres. Les deux Généraux
» ennemis sont maîtres des allées &
» des dispositions de guerre. Ils ne
» s'embarrasseront jamais de nous voir
» supérieurs en Dauphiné & en Alle-
» magne. Notre infanterie en Flan-
» dres doit donc être augmentée de
» presque toute l'infanterie que nous
» tirons d'Espagne, si nous voulons
» éviter une infériorité dangereuse.
» Pour lors l'offensive sera plus aisée,
» & n'exigera pas plus de troupes;
» au lieu que la défensive l'est devenue
» beaucoup, par la perte de Lille, de
» Tournai & Mons, qui ne laissent
» plus à l'ennemi que de très-médio-
» cres places à prendre pour pénétrer
» dans le Royaume.

» Enfin, Monsieur, je ne trouve de
» bon parti que celui de se mettre en
» état de marcher sur eux, dès le pre-

» mier pas qu'ils feront en avant ; car
» des camps retranchés ſous les places, 1709.
» qui amolliſſent tellement les armées,
» qu'on n'oſe plus ſe montrer, je ne
» les approuve point. Nous avons un
» grand intérêt à être tout au moins
» auſſi près d'entrer en campagne, que
» les ennemis, & les engager à une
» action générale, & dans les pays les
» plus ouverts qu'il ſe pourra, pour
» pluſieurs raiſons. Il faut leur comp-
» ter deux Généraux très eſtimables.
» Ces gens-là peuvent prendre des
» avantages dans une guerre de chi-
» cane, qu'ils ne trouveront pas quand
» il ne ſera queſtion que d'appuyer
» bien la droite & la gauche, & mar-
» cher enſuite à eux de front dans un
» pays ouvert. Je ne ſerai pas embar-
» raſſé de choiſir mon terrein auſſi
» bien que ces Meſſieurs. L'avantage
» d'attaquer & de marcher en avant
» eſt ſi conſidérable, que bien que
» l'on haſarde une déciſion plus en-
» tiere par de tels mouvemens, ma
» penſée eſt de les ſuivre, plutôt que
» d'attendre dans les meilleurs poſtes.
» Je ſais que l'on joue gros jeu ; mais
» nous pourrions riſquer davantage

» par la défensive. Si on avoit l'espé-
1709. » rance de la paix, on pourroit évi-
» ter les premieres occasions d'une
» bataille, en perdant quelques places;
» mais à la fin il faudroit en venir à
» une action qui seroit plus dange-
» reuse, à proportion de ce qu'elle
» auroit été différée, parce que nous
» la livrerions plus dans l'intérieur de
» nos frontieres «.

1710. *Etat du Royaume.*

Mon plan fut loué, mais je me doutois bien qu'on ne l'exécuteroit pas. Le Roi, accablé par le poids des années & de ses malheurs, ne soupiroit qu'après la paix; & comme si on eût pu mieux l'obtenir en inspirant de la pitié, le Conseil se soumit aux démarches les plus humiliantes, & il n'en sortoit que des résolutions timides. Cette paix en effet étoit très-nécessaire, dans les circonstances où se trouvoit le Royaume, assailli sur toutes ses frontieres, sans autre Allié que l'Espagne, plus à charge qu'utile; point de marine, un commerce anéanti, des finances épuisées, des troupes découragées, nues, mal payées, mourant de faim, des arsenaux vides, enfin une disette générale, causée par le rigoureux hiver de

1709, dont les affreux ravages ne pouvoient être compensés par les ressources encore éloignées que faisoit espérer l'année 1710. 1710.

J'en allai passer les premiers mois tant à Paris qu'à Villars, où je m'exerçois à monter à cheval, usant pour cela d'une machine de fer artistement faite, qui m'emboitoit & assujettissoit le genou, dans lequel le moindre mouvement un peu forcé me causoit des douleurs à me faire tomber en foiblesse. Pendant ce temps, les Généraux de Catalogne, du Dauphiné, de l'Allemagne, faisoient leurs armées, qu'ils fortifioient tant qu'ils pouvoient; & celle de Flandres qui m'étoit destinée, si je me trouvois en état de commander, resta, comme à l'ordinaire, bien inférieure à celle des ennemis. M. le Maréchal de *Montesquiou*, qui y étoit resté, me manda (*a*) que nos bataillons étoient réduits à deux cent cinquante hommes, foibles & mal nourris. » Toutes les lettres que je » reçois, écrivois-je au Ministre (*b*), *Et des trou-pes.*

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 29 Janvier.
(*b*) Même lettre.

1710. » ne parlent que d'un abattement & » d'une consternation générale. Cela » ne m'embarrasse pas, & j'espere » qu'ils reprendront courage; mais j'au- » rois moi-même peu d'espérance de » gagner une bataille dans les plaines » d'Arras, avec une armée de moitié » inférieure. Or, cette bataille, Mon- » sieur, est indispensablement néces- » saire; elle décidera du Royaume; » & ne comptons pas, si nous avons » un mauvais succès, sur la modéra- » tion, sagesse ou compassion des » Hollandois. Peut-être en manque- » ront-ils absolument; mais quand ils » en auroient, ils ne seroient pas les » maîtres d'arrêter deux Généraux qui » trouveroient dans la victoire de » quoi pousser la guerre sans le se- » cours & malgré les Hollandois «.

Je demandois donc qu'on renforçât l'armée, & qu'on joignît à M. de *Montesquiou* & à moi M. de *Berwick*. » Il ne faut plus, disois-je (*a*), de » ménagement pour le préparer à pren- » dre le poste que le Roi ne peut » s'empêcher de lui donner. Il n'y a

(*a*) Même lettre.

» qu'à lui dire très-naturellement, plu-
» tôt aujourd'hui que demain, que 1710.
» M. le Maréchal de Villars marche,
» parce que son devoir & son honneur
» ne lui permettent pas d'examiner s'il
» peut soutenir le galop du cheval, &
» si la premiere fois qu'il y sera forcé,
» il ne sera pas obligé de demeurer un
» mois dans le lit : mais sans s'arrêter
» à cette raison, la suivante est plus
» forte ; c'est que le Roi ne peut sau-
» ver le Royaume que par une bataille :
» elle est résolue cette bataille. Le
» Roi a fait réflexion que les ailes
» des ennemis sont menées par Milord
» Marlboroug & le Prince Eugene.
» Il veut donc opposer à ces deux Gé-
» néraux ce qu'il y a de meilleur ; &
» convient-il à M. le Maréchal de
» *Bervick* de refuser » ?

Comme je l'avois bien prévu, il se rendit à la volonté du Roi & à mon désir ; nous vécûmes très-bien ensemble, comme je l'avois promis à Sa Majesté (*a*), quoique nous fussions quelquefois d'avis différens. Je me doutois qu'il étoit chargé de tempérer ce

(*a*) Au Roi, le 22 Mai.

qu'on appeloit ma trop grande ardeur ;
1710. c'eſt pourquoi je n'héſitois pas à propoſer les projets les plus hardis, perſuadé qu'on en rabattroit toujours aſſez. Dailleurs je n'avois pas trouvé, en arrivant à l'armée, les choſes ſi déſeſpérées qu'on les avoit faites de loin. » Je » me trouve, écrivis-je au Miniſtre (*a*), » plus brave que je ne l'étois il y a » trois jours. Tout le monde mande » des frontieres que tout étoit en dé» ſordre; qu'il n'y avoit pas un ſubal» terne dans l'Infanterie ; que le peu » qui y reſtoit mouroit de faim. Les » bataillons m'ont paru forts en Offi» ciers, véritablement foibles en ſol» dats ; car nous ne pouvons les comp» ter à plus de trois cent cinquante » hommes l'un portant l'autre. J'au» rois pourtant bien envie d'y en trou» ver davantage «.

Audace néceſſaire. Je crus qu'il falloit ſuppléer au nombre par l'audace, & ſur-tout rappeler dans l'armée la gaieté qui eſt l'ame de la Nation. J'agis donc, & je parlai en homme qui ne craint rien. La veille du jour que je me mis en

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 24 Mai.

marche, comme pour aller secourir Douai, dont je croyois pourtant bien ne pas pouvoir faire lever le siége, je donnai un bal. J'eus attention, dans mes campemens, de ne pas trop me couvrir de fortifications, pour qu'il parût aux soldats que je n'appréhendois pas l'ennemi. J'écrivis à M. de Voisin une lettre qui développoit mes idées à ce sujet, en ces termes (a) : » Je dois » écrire aux Généraux ennemis ; Sa » Majesté trouveroit-elle à propos que » ne disant rien qui sente la fanfaronnade, & choisissant des termes polis, » je leur fisse savoir que l'armée du » Roi marchant à eux, je ne doute pas » qu'ils ne profitent de l'occasion de » décider cette longue & ennuyeuse » guerre par une bonne bataille, & » que, vu la supériorité des troupes » que l'on leur donne, je suis persuadé » qu'ils voudront bien faire la moitié » du chemin? Je ne me flatte pas que, » piqués de ma lettre, ils prennent le » parti de venir au devant de moi dans » les plaines, ce que je voudrois pour- 1710.

(a) Lettre à M. de Voisin, du 25 Mai.

» tant bien. Enfin, je ne crois pas
1710. » que cette propoſition les dérange ;
» mais un défi donne toujours de l'au-
» dace au parti qui le fait «.

Nous avions deux Plénipotentiaires à Gertruidenberg, le Maréchal d'*Huxelles* & l'Abbé de *Polignac* ; il ſembloit que le Conſeil les eût envoyés pour ſouffrir toutes les hauteurs & les caprices des Alliés. Ceux-ci ne vouloient pas les recevoir à la Haye. S'ils daignoient leur faire quelques réponſes dans le château où ils les avoient confinés, c'étoit de loin en loin, par des lettres ſeches, ou par des envoyés bien inférieurs à eux. Les nôtres avoient ordre de tout ſupporter, pour amener la paix. Dans une ſituation ſi contrainte, il ne ſe pourroit que leur courage ne s'abattît. Je crus devoir relever leur confiance par la mienne. » L'armée du
» Roi, leur mandois-je (*a*), a mar-
» ché trois ou quatre jours plus tard
» que je ne l'avois compté, premiére-
» ment parce que M. *d'Albergoti* m'a

(*a*) Lettre à M. l'Abbé de Polignac, du 25 Mai.

» mandé que ſa place n'eſt pas encore
» bien preſſée, & d'ailleurs on eſt 1710.
» bien aiſe, pour la fête qui ſe pré-
» pare, d'avoir tous ſes ajuſtemens.
» Je commencerai par vous parler de
» ce qui regarde le ſiége de Douai.
» Je ſuis bien perſuadé que MM. les
» Généraux ennemis ne mandent que
» la vérité à la Haye ; mais ſi leurs
» Secrétaires ou d'autres gens, pour
» flatter leurs amis, écrivoient que
» leur ſiége va bien, vous pourrez ré-
» pondre, & très-conformément à la
» vérité, que juſqu'à préſent ils ne
» ſont pas maîtres d'un ſeul pouce de
» terrein. Quant à l'armée du Roi,
» elle marcha hier de ſon camp près
» Cambrai, & pouſſa ſa gauche à
» Vis en Artois, & ſa droite eſt de-
» meurée à Marquiſe : la journée
» fut aſſez grande. Aujourd'hui nous
» avons pouſſé notre gauche ſur la
» Scarpe. Je fais travailler à nos ponts,
» & j'eſpère qu'après demain il n'y
» aura entre les ennemis & moi que
» les belles plaines qui ſont entre
» Douai & Arras. Comme toutes
» leurs Gazettes leur donnent qua-
» rante mille hommes plus que nous,

1710. » je m'attends qu'ils feront la moitié » du chemin. S'ils ne me font pas cet » honneur, j'irai les chercher, & les » attaquerai, je vous assure, à moins » qu'ils ne soient bien retranchés. En- » fin, je ne tenterai rien contre les » regles du bon sens; mais où je trou- » verai à *mettre la grippe* sur eux, » c'est le terme du soldat, je ne les » manquerai pas «.

On présente la bataille aux ennemis. Je sentois bien la conséquence de cette démarche, & je ne m'en cachai pas les risques; car j'écrivis à M. le Duc du Maine (*a*): *Je vais jouer gros jeu; j'espere le trouver beau dans le talon; je ne l'ai pas dans la main.* Réellement il s'en falloit bien que j'eusse tout ce qui m'étoit nécessaire. Outre cette grande infériorité de près de quarante mille hommes, je n'avois pas de chevaux pour traîner l'artillerie. Je donnai ceux de mes équipages; MM. les Maréchaux & les autres Officiers en firent autant. Les vivres ne suivoient qu'avec peine; n'im-

(*a*) Lettre à M. le Duc du Maine, du 21 Mai.

porte, je marchai. Mais quand il fut question de passer la Scarpe, MM. les Maréchaux de *Berwick* & de *Montesquiou*, qui jusqu'alors s'étoient laissé entraîner à mon avis, me dirent qu'ils croyoient convenable de ne me point commettre dans les plaines au delà de la riviere, sans avoir auparavant reconnu l'armée des ennemis. 1710.

» On ne reconnoît pas, Monsieur, » leur disois-je (*a*), une armée avec » trois ou quatre mille chevaux d'escorte, & on ne peut juger si elle est » attaquable dans ses retranchemens, » qu'en l'approchant à la portée du » fusil. Dailleurs, celle du Roi cherchant une bataille, on ne hasarde » rien de marcher à la portée du canon des ennemis. Ils prendront la » résolution de venir à nous, ce que » nous désirons; ou ils resteront dans » leur camp, ce qui fera voir qu'un » ennemi, supérieur de cinquante » mille hommes, qui veut obstiné » ment la guerre, n'ose pas se mettre » en plaine en présence de l'armée du

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 28 Mai.

» Roi. En un mot, ſi on n'attaque
1710. » pas les ennemis à cauſe de la bonté
» de leur poſte, c'eſt toujours un air
» d'audace de leur préſenter la ba-
» taille en pays ouverts «. Nous paſſâ-
mes donc les ponts le 30 Mai, & nous examinâmes les retranchemens ennemis, dont j'envoyai au Roi la deſcription en ces termes (*a*) :

Qui ſe tiennent dans leurs retranchemens.

» Sire, nous avons parfaitement re-
» connu la ſituation des ennemis hier
» & ce matin. Tout le front de leur
» camp eſt couvert de redans dont
» pluſieurs ſont liés par des courtines,
» & les autres ſéparés; leur cavalerie
» eſt à cheval entre les redans, & les
» bataillons avec leurs drapeaux dans
» les redans. Toute l'armée s'y eſt
» placée dès hier au matin, & cette
» nuit ils ont fait venir toutes les
» troupes qui étoient entre la Baſſée,
» la Scarpe & le ruiſſeau de Sanzaye.
» Enfin, Sire, après avoir examiné
» tout ce qui pouvoit être entrepris,
» M. le Maréchal de *Bervick*, M. le
» Maréchal de Monteſquiou, & tout

(*a*) Lettre au Roi, du 31 Mai.

» ce qu'il y a d'Officiers Généraux, 1710.
» auxquels on peut croire plus de fer-
» meté & d'ardeur pour le ſervice de
» Votre Majeſté, ſont perſuadés que
» l'on ne peut attaquer l'armée en-
» nemie, ſans mettre celle de Votre
» Majeſté dans un péril très-apparent
» de recevoir un grand échec. Pour
» moi, je ne déſavouerai point que je
» ne craigne quelque péril; vos trou-
» pes ſont dans une bonne diſpoſition;
» mais de marcher à une ligne où le
» canon eſt placé, & dont il faut eſ-
» ſuyer quinze coups de chaque piece
» avant que d'entrer, trouver enſuite
» de l'infanterie qui vous reçoit avec
» un gros feu, & une cavalerie qui
» vient vous chercher entre les re-
» dans, ce n'eſt point-là du tout
» combattre à avantage à peu près
» égal. Cependant, ſi je trouvois bien
» des gens qui vouluſſent attaquer
» malgré le péril que j'y vois, je le
» ferois peut-être, parce qu'on ne ſe
» retire de certains états violens,
» que par ſe livrer à de grands périls:
» mais en vérité, Sire, les ſuites éton-
» nent un bon François, & bien fidé-
» lement dévoué à la perſonne de

» Votre Majesté ; si Elle me veut plus
1710. » de courage, qu'Elle ait la bonté de
» me le donner «.

» Quoique nous souffrions un peu
» ici pour l'eau, je crois cependant
» qu'il convient que nous y tenions
» le plus qu'il se pourra, par plusieurs
» raisons. D'abord nous consommons
» les fourrages qui seroient très-utiles
» aux ennemis, ensuite nous épar-
» gnons les nôtres ; enfin, nous som-
» mes dans une situation plus décente
» pour l'armée de Votre Majesté, que
» si nous étions plus éloignés des en-
» nemis. Il est certain qu'ils voient
» une armée bien disposée à les com-
» battre, & qui ne differe à les atta-
» quer, que parce que la raison ne
» veut pas que l'on entreprenne des ac-
» tions trop périlleuses. C'est beaucoup
» que d'être où nous sommes. Le Prince
» Eugene a dit & soutenu que l'armée
» de Votre Majesté ne se mettroit
» point à portée d'avoir une action,
» & nous savons par un de leurs Offi-
» ciers prisonniers, qu'il a parié mille
» guinées contre Milord Marlboroug,
» que nous ne passerions pas la Scarpe «.

C'est apparemment dans cette per-

suasion que les Alliés faisoient à nos Plénipotentiaires de Gertruidenberg des propositions si absurdes & si révoltantes. L'Abbé de Polignac m'en fit part en ces termes : » (a) Ils veulent » que le Roi s'unisse à eux, pour faire » la guerre au Roi d'Espagne, & le » chasser de toute la Monarchie, si » ce Prince n'accepte pas dans un » terme fort court un très-petit par- » tage qui pourra lui être offert, for- » mé des Royaumes de Sicile & de » Sardaigne, en excluant les places » de Toscane ; bien entendu qu'après » cela fait & parfait, & tous les autres » préliminaires, savoir la reddition » des places de Flandres, exécutés, la » France n'aura pas la paix, mais seu- » lement la permission de la traiter, » & cependant une treve sans garantie, » c'est à-dire, qui pourra être rompue, » si Sa Majesté n'accorde pas les de- » mandes ultérieures qu'on lui voudra » faire, & dont ils ne veulent pas » donner l'explication. Quelque chose » qu'on puisse leur dire contre l'injus-

1710. *Demandes hautaines des Alliés.*

(a) Lettre de M. l'Abbé de Polignac, du premier Juin.

» tice criante de cette prétention ;
1710. » ils répondent froidement que la
» supériorité de leurs forces, & la mi-
» sere où nous sommes réduits, ne
» nous permettent pas de disputer ;
» qu'il leur faut les sûretés qu'ils de-
» mandent, pour ne pas douter que la
» Couronne d'Espagne sortira des
» mains de Philippe V, & que notre
» sûreté à nous n'est que dans leur
» bonne volonté «.

» Quand on leur a demandé, m'é-
» crivit M. de Torcy (*a*), quelles
» voies ils entendoient que Sa Majesté
» dût prendre pour faire abdiquer son
» petit-fils, ils ont répondu qu'il n'y
» en avoit que deux pour faire agir
» les hommes, celle de la persuasion,
» & celle de la contrainte ; que les
» Alliés seroient bien aises que le Roi
» pût se servir utilement de la pre-
» miere ; mais que cette voie ne réus-
» sissant pas, il falloit nécessairement
» user de la seconde, unir les forces
» de la France à celles de ses enne-
» mis, pour forcer le Roi Catholique

(*a*) Lettre de M. de Torcy, du premier Juin.

» à renoncer à la Couronne d'Eſpa-
» gne, & même au partage qui lui 1710.
» auroit été offert, s'il ne l'avoit pas
» accepté dans l'eſpace de deux mois «.

L'Abbé de *Polignac* m'ajoutoit :
» Nous ne ſouſcrirons jamais à ces
» conditions, puiſque, lorſqu'ils nous
» découvriroient, après l'exécution des
» préliminaires, les prétentions qu'ils
» nous cachent, au lieu de paix, nous
» n'aurions peut-être qu'une nouvelle
» guerre encore plus malheureuſe que
» la premiere. L'armée que vous com-
» mandez, & votre réſolution, ne laiſ-
» ſent pas de leur donner beaucoup à
» penſer. Ils ne s'attendoient point du
» tout à une ſi longue réſiſtance que
» celle qu'ils trouvent à Douai ; ils
» comptoient d'avoir cette place &
» Arras même, avant que vous euſſiez
» pu aſſembler les forces du Roi ſur la
» Somme. Ils ont été trois jours dans
» une inquiétude continuelle, dès que
» vous vous êtes mis en mouvemens ;
» mais juſqu'à préſent ils n'ont pas
» changé pour cela de ton. Il faut eſ-
» pérer que la ſuite leur impoſera plus
» encore que les commencemens. Je
» me repoſe bien ſur vous de toute la

» conduite de l'affaire ; & quand vous
1710. » ne les battrez pas, je ſerai bien per-
» ſuadé que la choſe n'aura pas été
» poſſible «.

Tentatives pour attirer les ennemis à une action.

J'y fis en effet tout ce qui étoit en mon pouvoir. Les ennemis avoient deux redoutes à Biache ſur la Scarpe ; je les fis attaquer par le Comte de *Broglio* & le Marquis de *Nangis*, qui s'y porterent avec leur ardeur ordinaire & les prirent. Quelques bataillons s'avancerent au ſecours, mais éviterent prudemment d'engager une action. J'avois d'excellens Officiers pour ces ſortes d'opérations, & je demandois pour eux à la Cour des récompenſes que j'obtins, des commiſſions de Colonels pour les ſieurs de *Coucy*, de *Bongard*, de *Saint-Laurent*, & de *Fontenay*, & une Lieutenance Colonelle pour le ſieur *Marquis* dans les Suiſſes ; c'étoient tous gens d'une bravoure éprouvée. » C'eſt la premiere » qualité que je demande à la guerre, » écrivois-je à M. de Voiſin (*a*) : on dit » toujours que tout le monde eſt brave ;

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 7 Juin.

&

» & vous ne ſauriez imaginer, quand
» ce vient au fait & au prendre, le 1710.
» peu que l'on trouve de certains cou-
» rages, qui veulent bien marcher à
» la tête de tout. Autre choſe eſt d'en-
» voyer les troupes à l'ennemi, ou de
» les mener ſoi-même bien fiérement
» & le premier «.

Entrevûe d'Officiers.

Le voiſinage des deux armées occaſionna une converſation entre pluſieurs Généraux & les nôtres ſur le bord de la Scarpe : j'y étois à regarder des travaux que j'avois ordonnés pour détourner cette riviere. Le Prince de Heſſe, qui a été depuis Roi de Suede, y vint, & commença par un compliment très-honnête ſur le petit ſuccès de ces deux redoutes emportées. Je ne puis, me dit-il, regarder comme un malheur la perte que nous venons de faire, puiſqu'elle me procure l'avantage de voir un Général dont j'eſtime ſi fort le mérite. Il me parla de l'inquiétude que lui & les plus honnêtes gens de leur armée avoient eue de ma bleſſure. Cet accident, ajouta-t-il, eſt arrivé dans un moment bien heureux pour nous, & où le ſort de la bataille paroiſſoit dangereux. Mes

réponſes furent telles qu'elles devoient
1710. être. J'y allai encore quelques autres fois, parce que j'eſpérois y voir le Prince Eugene qui y venoit auſſi; mais nous ne nous rencontrâmes pas.

On renonce à attaquer les ennemis.

Ce travail, que je dirigeois moi-même ſur la Scarpe, étoit une ſaignée, par laquelle je voulois faire ſortir cette riviere, dans l'eſpérance que la force de l'eau romproit un pont de communication qui réuniſſoit au gros de l'armée un quartier que les ennemis avoient entre la Scarpe & la Sanzaye. Je ſavois la poſition de ce quartier par le Comte de *Broglio*, que j'avois envoyé pour l'examiner, & ſes rapports étoient toujours tels qu'on pouvoit s'y fier. Quand l'eau eut un peu coulé, nous allâmes, le Maréchal de *Berwick*, le Maréchal de *Monteſquiou* & moi, ſeuls, pour ne point faire voir aux ennemis une apparence de généralité, reconnoître les poſtes derriere Vitry, & ſi les eaux avoient produit l'effet que nous déſirions; mais nous trouvâmes que les ennemis avoient fait des coupures de leur côté, & que les eaux que nous leur avions envoyées, ils les avoient jetées dans les marais;

de sorte que ce quartier étoit plus fort qu'auparavant, étant couvert par une inondation, outre ses retranchemens; aussi toute attaque fut estimée impossible, & le Maréchal de *Berwick*, qui n'étoit venu que pour une bataille, alla joindre l'armée de Dauphiné, qui lui avoit toujours été destinée. 1710.

Il ne fut plus question que de choisir un poste, d'où on pouvoit, après la reddition de Douai, qui ne devoit pas tarder, agir selon les circonstances. Je plaçai dans cette intention, le 17 Juin, l'armée du Roi, la droite à Oisy, & la gauche à Mauchy-le-Preux. Dans cette position, j'étois en état d'empêcher le siége de Valenciennes, de Condé & de Bouchain. Pour celui de Béthune, je ne le pouvois que par une bataille, & je mandai au Roi, que mon sentiment étoit de la donner : » Pour cela, disois-» je (*a*), il faut marcher aux ennemis » dans le temps qu'ils marcheront pour » s'approcher de Béthune, parce que » si on leur laisse seulement deux *Camp d'Oisy.*

(*a*) Lettre au Roi, du 18 Juin.

1710. » jours, on trouvera leur armée d'ob-
» ſervation placée & retranchée de
» maniere qu'il y auroit grand péril à
» l'attaquer «.

En établiſſant mon camp, j'envoyai le Comte de *Coigny* avec un corps de Dragons entre Valenciennes & Bouchain, pour diſputer aux ennemis le paſſage de l'Eſcaut, & je fis préparer des ponts pour le ſoutenir. Ils voulurent s'approcher de ſes dernieres troupes, qui étoient des Huſſards. Le Colonel *Ratky*, qui les commandoit, plia, & parut ſe retirer en déſordre pour les attirer. Ils le ſuivirent en effet, en s'éloignant de leurs gros : *Ratky* retourna ſur eux, les battit, & ramena un aſſez grand nombre de priſonniers.

Etat du Maréchal & celui de ſon armée. Ce camp ne fut pas pour moi un camp de repos, quelque beſoin que j'en euſſe. Voici ce que je mandai au Maréchal d'*Harcourt* (*a*). » Vous
» croyez bien qu'avec les fatigues que
» j'eſſuie tous les jours, mon état n'a
» pas amendé. Je ſuis plus incom-

(*a*) Lettre au Maréchal d'Harcourt, du 11 Juin.

» modé que je ne l'étois en partant
» de Paris. Une assez grosse esquille 1710.
» commence à percer ; cependant vous
» pensez bien que je ne puis demeu-
» rer dans ma chambre. Je fis avant-
» hier treize ou quatorze lieues, tant
» à cheval qu'en chaise : j'en ferai de-
» main autant. Vous savez que l'on
» ne peut trop connoître le pays par
» où on peut aller à un ennemi, &
» par où il peut venir nous chercher,
» sur-tout quand l'affaire approche, &
» que, de la maniere dont elle se
» tourne, dépend le sort du Royaume.
» Je n'aime pas à jouer si gros jeu ;
» mais je me dois au Roi & à ma
» Patrie, & me compte, je vous assure,
» pour rien.

» La défense de Douai va par mer-
» veille, & cela ira peut-être encore
» plus loin qu'on ne pense ; mais il
» arrive perpétuellement de nouvelles
» troupes aux ennemis. Pour moi, il
» m'en part tous les jours une quantité
» assez raisonnable par la désertion,
» sur-tout de Cavalerie, Dragons, &
» même de Gendarmerie. Tout ce
» qui a passé l'hiver sur cette fron-
» tiere, n'a pas été payé. L'écu de

1710. » campagne eſt encore dû. Les Uſu-
» riers prennent quatre-vingt pour
» cent (*a*). C'eſt ce qui fait déſerter;
» parce que les Cavaliers ou Gendar-
» mes, voyant que de cinq écus il ne
» leur en revient qu'un, s'imaginent
» que ce ſont leurs Officiers qui les
» volent. J'ai fait arrêter un nommé
» *Beaupomier*, chef de ces Uſuriers
» établis à Arras, & je verrai ce que
» M. Deſmarets en fera.

» Voilà, mon cher Maréchal, notre
» état; & pour celui de ma ſanté, il
» eſt comme je vous l'ai dit. Mes bé-
» quilles ne me mènent que dans ma
» chambre : pour monter ou deſcen-
» dre, il faut me porter. Quand on
» m'a grimpé ſur mon cheval, je m'y
» tiens, & je menerois bien mon aile
» à la charge; mais ſi elle m'obligeoit
» à une retraite au trot, alors je me
» rendrois de bonne grace; mais j'eſ-
» pere que nous n'aurons qu'à pouſſer.
» C'eſt ce que j'eſtime qu'il faut faire
» très-doucement, & je dirai bien à
» nos gens : Ne nous emportons pas.

(*a*) Lettre à M. Deſmarets, du 25 Juillet.

» Pour moi, ſi je m'emporte, je ſerai » bien trompé «.

1712.

Reddition de Douai, & récompenſes.

La ville de Douai ſe rendit le 25 Juin, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. » De telles défenſes, écrivois-je au Miniſtre (*a*), à peu » près à la moitié du ſiége, ne permettent pas de craindre que la garniſon puiſſe être priſonniere de » guerre; & certainement les ennemis » verront bien qu'il leur en couteroit » bien du temps & bien des hommes, » s'ils vouloient la réduire à cette extrémité «. Ma prophétie fut accomplie : on lui accorda liberté & les honneurs de la guerre, ainſi qu'à la garniſon du fort de Scarpe, qui fut compris dans la capitulation. Je louai fort cette belle défenſe dans ma lettre au Roi, & le ſuppliai de vouloir bien honorer du collier de l'Ordre du Saint-Eſprit, M. d'*Albergoti*, qui commandoit dans cette place, & de lui donner le gouvernement de Sar-Louis, qui étoit vacant; que M. le Marquis de *Dreux* fût fait Lieutenant-Géné-

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du premier Juin.

ral, M. le Duc de *Mortemar* Maré-
1710. chal de Camp, & M. de *Brendelay*, Suiſſe, Lieutenant-Général ; des penſions & des grades à Mrs. de *Fervaques*, de *Villenouet*, de *Liſle*, de *Chaſtenay* ; que d'ailleurs Sa Majeſté daignât avancer les Officiers que M. d'*Albergoti* lui nommeroit. Tout cela fut accordé, & au delà même de ce que je demandois, puiſque le Roi me donna le gouvernement des trois Evêchés, ſans retirer celui que je poſſédois auparavant (*a*).

Articles débattus à Gertruidenberg.

Pendant le ſiége de Douai, & après, la morgue des Alliés ſe ſoutint plus à la Haye que dans leurs armées. Ici ils ſe retranchoient devant moi, comme s'ils avoient été les plus foibles, & là ils parloient en deſpotes qui ne connoiſſoient de droit que la force. J'étois inſtruit journellement par les Plénipotentiaires & le Miniſtre, de ce qui ſe traitoit, afin de pouvoir régler mes mouvemens ſur les progrès de la négociation : mais ces progrès, quand les Alliés en laiſſoient faire, n'étoient

(*a*) Lettre de remercîment au Roi, du 2 Juillet.

qu'un leurre qu'ils retiroient enſuite.
» Nous avons mis les Alliés au pied 1710.
» du mur, m'écrivoit l'Abbé de Po-
» lignac (a), & bien prouvé la ſincé-
» rité du Roi dans la promeſſe qu'il
» fait d'abandonner le Roi d'Eſpagne
» à ſes propres forces; mais de leur
» part ils ne prétendent pas du tout
» nous tenir quittes des demandes ul-
» térieures. Toute la grace qu'ils vou-
» dront peut-être bien nous faire, ſera
» de les diſcuter avant la ſignature
» des préliminaires; ce que juſqu'à
» préſent ils avoient toujours refuſé.
» Nous ſavons que leurs prétentions
» là-deſſus ſont hautes, quoiqu'ils
» n'aient jamais voulu les expliquer
» nettement. Les Hollandois veulent
» que le Roi les dédommage de la
» derniere campagne & de celle-ci,
» & qu'il leur rende autant de places
» qu'ils ont eu la peine d'en prendre
» depuis que leurs préliminaires ont
» été dreſſés, ſans compter ce qu'il en
» coutera pour le rétabliſſement des

(a) Lettre de l'Abbé de Polignac, du 23 Juin.

» Electeurs de Baviere & de Cologne.
1710. » Il y a auſſi bien de l'apparence que
» leur deſſein eſt d'arracher encore,
» s'ils peuvent, le reſte de l'Alſace,
» pour la donner au Duc de Lor-
» raine en échange du Montferrat «:
& voilà comme tous les Princes de
l'Europe cherchoient à s'accommoder
entre eux aux dépens de la France.

Au moment que ces articles alloient être accordés en grande partie, l'Abbé de Polignac m'écrivit (a): » Si la paix
» n'eſt pas ſignée, après tout ce que
» nous avons offert ſur l'abandon de
» l'Eſpagne & des Indes, c'eſt que
» ceux qui gouvernent la Hollande,
» & qui s'entendent avec les Géné-
» raux ennemis pour tromper les peu-
» ples, trouvent leur intérêt particulier
» dans la continuation de la guerre.
» Savez-vous ce qu'ils demandent
» à préſent? c'eſt qu'en cas que le Roi
» d'Eſpagne refuſe le petit partage
» qu'on lui fait, Sa Majeſté leur con-
» ſigne elle-même toute la Monarchie

(a) Lettre de l'Abbé de Polignac, du 28 Juin.

» en Europe & aux Indes, à la ré-
» ſerve de Sicile & de Sardaigne, ſans 1710.
» qu'ils ſoient obligés de leur part à
» tirer un coup de mouſquet, ni à
» dépenſer un écu pour détrôner Phi-
» lippe V «.

Sur ces articles, qu'il falloit rejeter hautement, on eut la patience de négocier encore, & même de faire des offres. M. de *Torcy* m'en inſtruiſit en ces termes (*a*) : » J'eſpérois, il y a
» quelques jours, vous mander des nou-
» velles un peu plus favorables de la
» négociation de la paix. MM. les
» Plénipotentiaires avoient propoſé,
» comme d'eux-mêmes, que le Roi
» pourroit s'engager à donner de l'ar-
» gent aux Alliés, ſuppoſé qu'ils fuſ-
» ſent obligés de faire la guerre au
» Roi d'Eſpagne, ſi ce Prince refuſoit
» le partage qu'on lui deſtinoit ; que
» moyennant les ſommes que Sa Ma-
» jeſté conviendroit de payer par mois
» pendant que la guerre d'Eſpagne du-
» reroit, Elle ne feroit point obligée
» de faire agir ſes troupes contre le
» Roi ſon petit-fils «.

(*a*) Lettre de M. de Torcy, du 30 Juin.

1710. Les Députés de Hollande ont paru » goûter cette propoſition, qui leur » étoit nouvelle, & ont fait ſeulement » quelques objections ſur la ſûreté des » payemens. Ils demandoient pour » otages les places que Sa Majeſté a » déjà bien voulu leur promettre pour » ſûreté de ſon inaction pendant la » guerre d'Eſpagne. Ils ont emporté » ces propoſitions à la Haye, & ont » promis réponſe. Elle eſt venue, non » par eux, mais par un Secrétaire que » le Penſionnaire leur a dépêché avec » un papier de l'écriture de ce même » Secrétaire, & non ſigné : il portoit, » que leur derniere propoſition n'eſt » pas acceptable ; qu'il faut que le Roi » ſe charge ſeul de faire la guerre au » Roi d'Eſpagne, & de remettre aux » Alliés l'Eſpagne & les Indes, ainſi » qu'il eſt porté par les préliminaires : » c'eſt-à-dire, Monſieur, que les » Alliés veulent demeurer en repos, » pendant que la France feroit la » guerre au Roi d'Eſpagne pour le » chaſſer de ſon Royaume, & que, » ſuivant les préliminaires, le Roi » n'auroit qu'un terme de deux mois » pour achever ce grand ouvrage ; que

» Sa Majeſté ſera cependant obligée
» de céder aux Alliés, & de raſer les 1710.
» places exprimées par les mêmes pré-
» liminaires ; & que le terme de deux
» mois étant fini, ils recommence-
» ront la guerre avec tous les avan-
» tages qu'on leur aura cédés : ainſi la
» France ſe trouveroit engagée à ſou-
» tenir deux guerres différentes, ſans
» retirer d'autre fruit que celui d'une
» treve de deux mois, pour laquelle
» le Roi céderoit ou raſeroit toutes
» les places qu'on lui demande. Nous
» conſeilleriez-vous, me demandoient
» les Plénipotentiaires & le Miniſtre,
» nous conſeilleriez-vous de ſigner de
» pareils préliminaires «?

» Non, leur répondis-je (*a*), & il
» n'y a pas un homme dans cette ar-
» mée, & peut-être dans tout le
» Royaume, qui ne ſoit réſolu à ver-
» ſer juſqu'à la derniere goutte de ſon
» ſang, pour n'être jamais à la merci
» de ſes ennemis. Ils ont déjà vu dans
» la derniere bataille ce qui leur a
» couté pour une demi-lieue de ter-

(*a*) Lettre à M. de Polignac, du 28 Juin.

» rein, que j'aurois regagné ſans ma
1710. » bleſſure ; & peut-être dans peu de
» jours Dieu nous fera la grace de
» confondre l'orgueil de ceux qui ne
» veulent pas une paix que le Roi veut
» acheter ſi cher. Nous avons cent
» quatre-vingt bataillons, & deux cent
» ſoixante eſcadrons en préſence des
» ennemis. A la vérité, ils en ont da-
» vantage, & avec un plus grand
» nombre de bataillons & d'eſcadrons
» que l'année derniere ; nous avons
» moins d'hommes, puiſque nous don-
» nons huit mille rations de moins,
» ſans que perſonne ſe plaigne ; mais
» tous nos Officiers y ſont, principaux
» & ſubalternes, & tous nos ſoldats
» brûlent du déſir de combattre. Il
» ne faut qu'un moment pour changer
» la face des affaires, peut-être du
» noir au blanc «.

» Apparemment après la priſe de
» Douai, ces Meſſieurs vont chercher
» une bataille ; je vous aſſure que je
» marcherai au devant d'eux. On m'a
» fait ſi mal en France de ma bleſſure,
» que je crois devoir vous en dire des
» nouvelles. Il eſt vrai qu'il faut me
» guinder ſur mon cheval, & que je

» n'ai aucune sorte de mouvement
» dans la cuisse ni au genou ; mais 1710.
» quand je suis à cheval, je m'y tiens
» fort bien cinq à six heures : il n'en
» faut pas tant pour voir plaider un
» grand procès & aider aux Avocats «.

C'est ce qu'on craignoit à la Cour, & le Roi, sans me le défendre absolument, m'insinuoit qu'il aimeroit mieux des retranchemens qu'une bataille, paroissant content si je lui sauvois Arras & Cambrai. On ne faisoit pas attention (a) » qu'une bataille convenoit mieux, pour le génie de la » Nation, qui porte à chercher l'ennemi à l'arme blanche, plutôt que » de se retrancher & réduire l'affaire à » une attaque de poste, où la force » des ennemis & le feu de leurs bataillons avoit plus d'avantage contre » les nôtres, sans comparaison plus » foibles en soldats, mais plus forts en » Officiers qui ne tirent point «.

Les ennemis menacent d'une bataille.

C'est pourquoi, après la prise de Douai, je ne jugeai pas à propos de m'enfoncer de fortifications, tant pour

(a) Lettre à M. l'Abbé de Polignac, du 28 Juin.

ne pas ôter à l'ennemi l'envie de me
1710. joindre, qu'il affectoit & que je lui désirois, quoiqu'il fût plus fort que nous de trente-cinq à quarante mille hommes, que pour entretenir l'audace dans nos troupes, lorsqu'elles voyoient que je ne me cachois pas. Je ne cherchois qu'à me placer de maniere à avoir toujours le temps d'élever un peu de terre devant moi, & je n'oubliois rien pour prendre les meilleurs postes. » Ils » ne sont pas faciles à trouver dans les » plaines d'Arras (*a*), écrivois-je » au Ministre; avec mon détestable » genou, je fais mes quatorze ou » quinze lieues par jour, hier seize, » pour qu'il n'y ait pas, s'il est possible, un buisson, à six lieues à la » ronde, que je ne connoisse. Quand » on doit jouer une furieuse partie de » paume, il faut au moins connoître le » tripot «.

Pendant que je me donnois ces peines, j'aurois voulu que chacun, dans sa partie, eût contribué à entretenir dans notre armée l'ardeur que j'y mets

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 2 Juillet.

tois. » Mais le prêt eſt dû depuis plu-
» ſieurs jours, diſois-je à M. de Voi- 1710.
» ſin (a); je voudrois bien qu'on pût le
» payer avant l'action; car la Couture
» appeloit l'argent qu'on lui donnoit,
» *Étoile de gaieté*, & ces étoiles ne
» brillent pas autrement dans notre
» armée. Le pain d'ailleurs eſt exceſſi-
» vement mauvais. Enfin, Monſieur,
» l'armée de Flandres n'eſt pas déſirée
» par le ſoldat, & l'on en peut juger
» par la grande déſertion des troupes
» qui ont eu ordre de s'y rendre. Une
» cauſe pour cela, c'eſt qu'on y meurt
» de faim l'hiver, & qu'on y eſt tué
» l'été. L'on peut n'être pas de ce
» goût-là, ſans paſſer pour extraordi-
» naire «.

Mouvemens des deux armées.

Les ennemis me tinrent une vingtaine de jours alerte, me menaçant toujours d'une bataille, tantôt s'éloignant, tantôt refluant précipitamment ſur moi. Ils camperent le 9 Juillet, la droite au Sanzaye, & la gauche à la Scarpe. Je fis avancer la mienne, pour être à peu près à la hauteur de leur droite. Le 12,

(a) Lettre à M. de Voiſin, du 2 Juillet.

1710. ils marcherent dans la plaine d'Aubigny, & pouſſerent leur droite juſqu'à Gouy, laiſſant toujours la Scarpe devant eux. Je les côtoyai en réglant ſur eux mes mouvemens. Le 14, ils mirent leur gauche à l'Abbaye St. Eloy, & leur droite s'étendoit au delà de Cheler, aſſez près de Saint-Paul. Je m'étendis de même, & fis attaquer un convoi qui leur venoit de Douai. L'eſcorte fut battue & le convoi pillé. Le Colonel *d'Aremberg*, commandant le Royal Allemand, & d'autres Partiſans firent, pendant ces marches, un grand nombre de priſonniers, & un ſeul en emmena plus de deux cents.

Siége de Béthune. Enfin j'appris le 16 Juillet, qu'ils avoient inveſti Béthune, où ils m'avoient laiſſé le temps de mettre les munitions néceſſaires, & une bonne garniſon ſous les ordres du ſieur *Dupuis Vauban*, bon Officier. Quoiqu'ils fuſſent très-bien poſtés, je ne pouvois renoncer au déſir d'une bataille. J'écrivis au Roi (*a*) : » Je ſupplie Votre » Majeſté de bien examiner ce qui eſt

(*a*) Lettre au Roi, du 20 Juillet.

» de ſes intérêts à cet égard ; pour
» moi je ſuis ſi outré de l'inſolence 1710.
» des ennemis & de leurs conquêtes,
» que j'avoue que je la déſire ; mais il
» y a une infinité de gens qui ne ſont
» pas ſi en colere que moi «.

Rupture des conférences de Gertruydenberg.

Cette inſolence des ennemis dont je me plaignois, n'étoit pas à mon égard, puiſqu'au contraire ils étoient ſi circonſpects devant moi ; c'étoit à l'égard de nos Plénipotentiaires qui demeuroient toujours à Gertruydenberg. Si on avoit voulu m'en croire, ils n'y ſeroient pas reſtés ſi long-temps. Je leur avois mandé (*a*) : » J'eſtime votre
» ſéjour en Hollande déſormais beau-
» coup plus nuiſible qu'utile au ſervice
» du Roi. Comment ne veut-on pas être
» convaincu de ce qu'on voit ſi parfai-
» tement, que Henſius eſt livré aux
» Généraux ennemis, qu'ils ne veu-
» lent pas de paix, & que s'ils ne
» vous renvoient pas, c'eſt pour ne pas
» avoir l'odieux de la rupture ? Ainſi,
» Monſieur, il n'y a plus à différer,
» votre retraite eſt un bon manifeſte «.

(*a*) Lettre à l'Abbé de Polignac, du 2 Juillet.

1710. Malgré mes remontrances, on avoit tenu bon, parce qu'on espéroit toujours, à force de condescendance, les amener à quelque conciliation. Mais enfin ils se démasquerent absolument le 12 Juillet (a). » La résolution des Alliés, » dirent nettement les Députés qui » vinrent de la Haye à Gertruydenberg, est de rejeter la proposition » que vous leur avez faite de les aider à soutenir la guerre d'Espagne » par une somme d'argent quelle » qu'elle puisse être, & quelque sûreté que l'on donne pour le payement «.

» Nous ne voulons pas de l'union » de vos forces avec les nôtres, pour » obliger le Roi d'Espagne à céder sa » couronne, mais que vous vous » chargiez seul d'y faire consentir ce » Prince, ou de le déposséder dans » le terme de deux mois, au bout desquels, si cela n'est pas fait, la guerre » recommencera, quoique votre Roi » ait exécuté tous les autres préliminaires. Toute la grace que nous pouvons

(a) Lettre de M. de Torcy, du 15 Juillet, contenant celles des Plénipotentiaires, du 13

» faire, c'eſt de permettre aux troupes
» que nous avons en Portugal & en 1710.
» Catalogne, d'aider pendant ces deux
» mois à conquérir l'Eſpagne, pour la
» remettre avec les Indes à l'Archiduc.
» Mais ces deux mois expirés, nos
» troupes n'agiront plus, & vous ſerez
» obligés de finir ſeuls l'entrepriſe ;
» bien entendu qu'alors la treve n'aura
» plus lieu «.

» Nos Plénipotentiaires ont attaqué
» ces propoſitions par des raiſons qui
» ſont demeurées ſans réplique. Ils ont
» rappelé tout ce qui s'eſt paſſé dans
» les conférences précédentes, & l'eſ-
» prit même des articles préliminaires,
» dans leſquels il n'avoit jamais été
» queſtion que le Roi dût faire ſeul la
» guerre à ſon petit-fils. Les Députés
» ont répondu, que ſi les Alliés & eux
» avoient traité juſqu'à préſent ſur le
» pied de prendre de concert des me-
» ſures, & d'unir leurs forces avec
» celles du Roi, pour mettre l'Archi-
» duc en poſſeſſion de l'Eſpagne & des
» Indes, ils n'avoient pas dû le faire,
» & qu'ils ne le feroient plus ; que
» toute la modération qu'ils pourroient
» apporter préſentement, étoit de don-

» ner un partage à Philippe V ; mais
1710. » que, pour l'obligation d'opérer dans
» l'espace de deux mois la restitution
» totale de la Monarchie, à nos ris-
» ques, périls & fortunes, sans qu'ils
» doivent se mêler d'autre chose que
» de la recevoir de nos mains, ils ne
» s'en relâcheroient jamais, persuadés
» que rien n'étoit plus juste ni plus
» facile «.

» Facile, ont repris nos Plénipo-
» tentiaires ; mais observez donc que
» la conquête d'un grand Royaume,
» comme l'Espagne, n'est pas une en-
» treprise de deux mois ; & si le Roi,
» réduit à l'extrémité, alloit se retirer
» aux Indes, cela rendroit l'exécution
» encore plus impossible. Si elle est
» impossible, ont-ils répondu d'un ton
» moqueur, la continuation de la
» guerre contre la France ne l'est pas «.
Voilà tout ce qu'on en put tirer ; & nos Plénipotentiaires ne pouvant plus douter qu'ils étoient joués, partirent enfin, à mon grand contentement (*a*).

Le Maréchal demande un successeur.

Les mouvemens que j'étois obligé

(*a*) Lettre à M. l'Abbé de Polignac, du 25 Juillet.

de me donner continuellement, étant si près des ennemis, m'avoient tellement fatigué, que mon genou étoit beaucoup plus mal au milieu de la campagne qu'au commencement. Après m'être bien examiné, je crus devoir exposer ma situation au Ministre. Je lui rappelai (*a*) que c'étoit par ordre exprès du Roi que je m'étois exposé à servir cette année, & même sans grande espérance de pouvoir aller jusqu'au bout. Je lui exposai l'état de mon genou; qu'il en sortoit encore quelquefois des esquilles; que j'étois menacé d'un abcès; que le moindre mouvement extraordinaire, comme de monter une butte d'un pied, me causoit des douleurs insupportables; que cela alloit quelquefois jusqu'à m'évanouir. » » Dans cet état, ajoutois-je, ne dois-je » pas, comme je l'ai déjà fait, vous » montrer la nécessité d'avoir un homme » qui puisse prendre ma place? Je n'ai » rien à me reprocher, après la let- » tre que j'ai pris la liberté d'écrire » à Sa Majesté lors du départ de M. » le Maréchal de *Berwick*. J'offris de 1710.

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 17 Juillet.

» ſervir ſous lui, je l'offre encore.
1710. » Quand nous ſerions trois ici de la
» meilleure ſanté du monde, nous ne
» ſerions pas encore trop; donc la
» mienne, dans l'état que je vous la re-
» préſente, ne peut que ſouffrir. Ayez
» donc la bonté de mander au Maré-
» chal de *Bervick*, qu'étant forcé d'al-
» ler aux eaux dans la fin du mois
» d'Août, le Roi ne peut confier ſa
» principale armée qu'à lui, & véritа-
» blement je le penſe ainſi ".

Différens campemens. Les Généraux firent le ſiége de Béthune, comme ils avoient fait celui de Douai, fort à leur aiſe. J'avois les bras liés. Je leur préſentai cependant belle, en me plaçant, le 30 Juillet, ma droite à Montenancourt, & ma gauche à Bretancourt; de ſorte qu'il n'y avoit rien qui me ſéparât d'eux. Je pouvois provoquer; mais il ne m'étoit pas permis d'attaquer, pour peu que leur poſte fût tenable. J'allai les reconnoître avec trois mille Grenadiers & ſoixante eſcadrons, & je fis pouſſer leur garde juſqu'à la portée du fuſil. Leur centre étoit à Berle, défendu par des ravines difficiles à paſſer, juſqu'à une partie de leur droite, ſituée ſur une hauteur dominante,

minante, & opposée à une ravine très-profonde, qui aboutissoit à la petite riviere de Lane, & leur gauche bien défendue par la Scarpe. Une armée foible n'auroit pas été mieux retranchée. Je me réduisis à couvrir, selon mes ordres, les places importantes de Hesdin & d'Arras. Le Roi trouva très-bon que j'eusse placé son armée entre la source de la Scarpe & la riviere de Cauche (a). Quelques-uns de nos Officiers n'en furent pas si contens; ils écrivirent à la Cour, me firent passer des lettres anonymes, & me parlerent assez fortement, protestant du péril où je mettois le Royaume, en m'exposant à une bataille. Cependant, si je n'avois point pris ce poste précisément lorsque je l'occupai, j'ai su depuis que l'ennemi s'y plaçoit, & par-là pouvoit faire le siége de Hesdin. Son armée navale avec les troupes de débarquement qu'elle portoit, prenoit Montreuil, & se trouvoit dans le Royaume. Ce poste étoit si important, que réellement le Prince Eugene résolut de 1710.

(a) Lettre au Roi, du 8 Août.

donner une bataille pour me débuſquer. La poudre & les balles auroient été diſtribuées aux ſoldats, ſi le ſieur Singlen, Député des Etats, & le Comte de Tolli, Général des Hollandois, qui avoient défenſe de rien riſquer, ne s'y étoient oppoſés; & ils empêcherent d'autorité même la jonction de vingt mille hommes qui étoient vers Lens, & que le Prince Eugene vouloit appeler pour ſe renforcer. 1710.

Il réitere ſes inſtances pour avoir M. de Berwick.

La proximité des armées donna lieu à pluſieurs eſcarmouches, dans leſquelles nous fûmes preſque toujours heureux. Peu s'en fallut cependant, un jour, que le Comte d'Arco, Felt-Maréchal de Baviere, qui de droit commandoit une aile, & étoit tombé avec un gros détachement ſur les fourrageurs, ne fût enveloppé par toute la cavalerie de la droite des ennemis. J'y étois, & je me donnai beaucoup de peine pour retirer ce détachement, qui eſſuya quelque perte. Je remarquai que c'étoit la faute du Général, qui s'étoit laiſſé emporter par trop d'ardeur, & je tremblai en ſongeant que de pareilles occaſions pouvoient

renaître, que je ne pouvois me flatter que le hasard m'y ameneroit toujours, & que je serois en état d'y courir. Ces réflexions, & le besoin que j'avois de ne point laisser passer la saison des eaux, me firent réitérer mes instances pour avoir un successeur du moins par *interim*; car j'offrois de revenir à la fin d'Octobre pour un coup de main, s'il étoit nécessaire. J'inclinois toujours pour le Maréchal de Berwick, & je m'en expliquai au Ministre en ces termes (*a*) : » Si Sa Majesté veut » être tranquille pour son armée pen- » dant que je serai aux eaux, c'est » d'y envoyer M. le Maréchal de » Berwick; & permettez-moi de vous » dire que le moyen de le faire venir » sans aucune répugnance de sa part, » c'est de lui en mander la situation; » que le Roi ne veut point que l'on » cherche une action, & que, comme » parmi ses autres talens pour la guerre » Sa Majesté a remarqué qu'il entend » doit parfaitement la science de bien » fermer un pays, Elle sera bien aise » qu'il donne le reste de la campagne 1710.

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 13 Avril.

» à mettre en bon état la nouvelle
1719. » frontiere qu'il s'eſt faite, qui tient
» de la mer à Valenciennes. M. le
» Maréchal de Berwick eſt aſſurément
» très-brave homme ; & une marque
» que je le penſe ainſi, c'eſt l'envie
» que j'ai de le voir à une aile, pendant
» que je commanderai l'autre. Mais
» je ſuis perſuadé qu'il eſt encore plus
» propre à une défenſive qu'à une of-
» fenſive ; car pour marcher en avant
» & prendre ſes poſtes ſur un enne-
» mi, j'ai reconnu cette campagne par
» ſes ſentimens, fortement ſoutenus
» par lui, qu'il ne ſe commettra pas
» volontiers à une action ; mais il la
» ſoutiendra à merveille ; c'eſt tout ce
» que le Roi demande dans le mo-
» ment actuel «.

Récompenſe de la garniſon de Béthune.

Béthune ſe rendit le 29 Août, après trente-ſept jours de tranchée ouverte. Je fis pour ſa garniſon ce que j'avois fait pour celle de Douai ; c'eſt-à-dire, que j'engageai le Miniſtre à avoir égard à ce que lui diroit le Gouverneur pour les récompenſes des Officiers à ſes ordres. » Je crois, ajoutois-je (a), que ſi

(a) Lettre à M. de Voiſin, du 31 Août.

» Sa Majeſté honoroit M. de *Vauban*
» de la grande croix de l'Ordre de 1712.
» Saint-Louis, & que ſon cordon rouge
» fût donné à M. de *Roth*, & M. de
» *Miromenil*, Brigadier, qui a bien
» voulu ſervir ſous ſon cadet, fait
» Maréchal de Camp, ces graces-là
» ſont bien méritées. » Je m'étendis
» un peu plus ſur M. de *S. Sernin*, dont
» tout le monde n'étoit pas content.
» Je connois, dis-je (*a*), ſes bonnes
» qualités & ſes défauts. Il a eu un
» démêlé aſſez fort avec les Ingé-
» nieurs; il n'a pas voulu ſigner la ca-
» pitulation. Tous ces ſentimens-là ne
» ſont pas blâmables. Je n'ai pas voulu
» le louer de n'avoir pas ſigné; mais
» dans le fond, quoique la défenſe
» ſoit belle, je ne l'ai pas blâmé auſſi;
» car enfin il y avoit encore le foſſé
» des demi-lunes à paſſer; & dans le
» temps où il étoit à la mode de ſou-
» tenir les aſſauts au corps de la place,
» ainſi que les Patentes des Gouver-
» neurs en portent l'obligation, M. de
» *S. Sernin* auroit été loué publique-
» ment, & auroit mérité récompenſe

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 7 Septembre.

» de n'avoir pas voulu ſigner la capi-
1710. » tulation. M. de *S. Sernin* eſt un bon
» ſujet aſſurément, d'un grandiſſime
» courage, penſant hautement. J'aime
» ſa réponſe en dernier lieu aux Dé-
» putés des Etats, qui lui diſoient que
» les troupes du Roi n'étoient point
» payées & manquoient de pain ; il
» leur répondit : *Si ce que vous dites*
» *étoit vrai, vous devriez trembler de*
» *faire la guerre contre des armées*
» *qui ne s'embarraſſent pas de man-*
» *quer de pain ni de ſolde.* Je ne de-
» mande pas de grace pour lui, mais
» gens de ce caractere-là ne laiſſent
» pas d'en mériter «. On l'avança quel-
que temps après.

Selon leur coutume, les ennemis, ſi-tôt qu'ils eurent pris Béthune, publierent qu'ils alloient m'attaquer. Ils s'ébranlerent le 2 Septembre, & vinrent camper vers Lille. Je ſortis de mon camp avec cinquante eſcadrons, pour voir s'il ſeroit poſſible d'entamer l'arriere-garde ; mais leur marche étoit tellement ſerrée & ſuivie, qu'on ne pouvoit les attaquer ſans engager une affaire générale, ce qui étoit trop contraire aux ordres que j'avois.

Selon ma coutume auſſi, je tentai de petites actions au défaut des grandes qui m'étoient interdites. Je fis attaquer leur fourrage le 5 Septembre, par le ſieur de *Mortagny*, qui ramena plus de ſept cents chevaux. J'appris, le 14, qu'ils avoient ouvert la tranchée devant Aire qui étoit muni, & où j'avois mis le Comte de *Goësbriant* pour commander ſur le Gouverneur. Le 20, j'envoyai le Marquis de *Ravignan*, Maréchal de Camp, attaquer ſur la Lis un convoi des ennemis, compoſé de près de cinquante gros bateaux chargés de munitions de guerre, de bouche, canons, bombes, grenades, plus de deux cents milliers de poudre, eſcortés par deux mille hommes qui furent entiérement défaits, le Comte d'Athlone, Maréchal de Camp Anglois, fait priſonnier : on prit, brûla ou ſubmergea tout ce qu'on ne put pas emporter, & le Marquis de *Ravignan* ſe retira habilement à travers les gros détachemens que les ennemis avoient faits pour l'intercepter.

1710. *Convoi des ennemis pris.*

Ce fut la derniere action de la campagne ſous mes ordres. J'attendois de jour à autre le Maréchal d'*Harcourt*,

Le Maréchal quitte l'armée.

qui vint me remplacer, & à qui je
1710. remis le commandement le 25, en partant pour les eaux de Bourbonne. Je ne voulus pas quitter l'armée ſans faire connoître au Miniſtre mon Etat-Major, dont j'avois beaucoup à me louer (*a*): » Le ſieur de *Bongard*, & » le Baron d'*Hinges*, de *Contade*, de » *Beaujeu*, & *Deſlouches*, gens de » grande peine, & qui ont fait avec » applaudiſſement le détail de l'armée. » Si à des emplois auſſi pénibles l'eſ- » pérance d'aller plus vîte n'eſt pas » attachée, je ne crois pas que l'on » puiſſe trouver gens qui vouluſſent » les exercer. Il y a auſſi des ſujets » excellens dans tous les états: Colo- » nels, Brigadiers, Maréchaux de » Camp & Lieutenans-Généraux, » MM. de *Geofreville*, d'*Eſtain*, » *Puiſégur*, *Broglio*, d'*Avaray*, & » d'autres. M. d'*Harcourt* les connoî- » tra aiſément: il a auſſi bon eſprit » qu'homme de France, & je remar- » que que tous les gens d'un eſprit » net jugent à peu près de même ſur

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 23 Septembre.

» les hommes. Cependant, de connoî-
» tre les hommes, j'avoue que ce n'eſt 1710.
» pas l'affaire d'un jour. Moi qui vous
» parle, quoique je les étudie aſſez,
» il y en a que je n'ai pas connus dans
» les premiers commerces que j'ai eus
» avec eux ; d'ailleurs les hommes
» changent, & tel qui a été fort bon,
» devient médiocre, & quelquefois
» miſérable «.

Projets pour la campagne future.

M. de Voiſin me pria, en partant pour les eaux, de m'occuper de ce qu'on pourroit faire la campagne prochaine. Je n'avois pas attendu cette invitation pour y réfléchir, & même pour lui faire part de mes idées. Je fis remarquer d'abord, que la guerre d'Eſpagne étoit extrêmement à charge aux ennemis. » C'eſt, diſois-je (*a*), la plus
» favorable diverſion que nous puiſ-
» ſions avoir, & à tel point, que je
» regarderois comme un très-grand
» malheur pour la France, que les en-
» nemis fuſſent chaſſés de la Catalogne
» & des frontieres de Portugal, puiſ-
» que toutes les forces ſeroient tour-

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 18 Août.

» nées contre nous, & que cinquante
1710. » mille hommes de plus en Artois
» couteroient moins à la Ligue, que
» vingt-cinq dans les lieux que je
» viens de nommer. Il ne faut pas
» s'imaginer que ſi l'Eſpagne n'étoit
» plus chargée de ces guerres, elle
» nous enverroit de puiſſans ſecours;
» vous n'en auriez pas une piſtole ni
» un homme de plus, & les Eſpagnols
» verroient ſans inquiétude les enne-
» mis aux portes de Paris.

» Puiſque la guerre eſt réſolue,
» ajoutois-je, tâchons de la faire ſur
» de meilleurs principes qu'elle n'a
» été faite depuis long-temps. Faiſons
» quelques projets d'offenſive; car de
» parer toujours à la muraille, c'eſt le
» moyen de ne jamais rien gagner, &
» de perdre tous les jours peu ou beau-
» coup. Je vous avoue que, s'il faut
» que je diſpoſe mes projets avec
» MM. les Généraux de Dauphiné,
» d'Allemagne & de Catalogne, j'aime
» tout autant me tenir dans le ſilence:
» il faut qu'un ſeul & même eſprit
» gouverne toute la guerre, & que le
» Roi & vous s'en rapportiez à un ſeul
» Général, comme font les Alliés à

» l'égard de leurs deux Généraux, » qui ne ſont cenſés qu'un par leur » liaiſon intime. Eux ſeuls ont le ſe- » cret de leurs réſolutions : ils diſper- » ſent les troupes, les raſſemblent, » les éloignent, les rappellent, les pla- » cent ſur un point, les en retirent, » ſans que les autres Généraux s'y op- » poſent : auſſi voyez leurs ſuccès. 1710.

» Si l'on croit que l'ambition & un dé- » ſir de conſidération & de crédit me » faſſent parler ainſi, on me fait grand » tort. Je vous aſſure que mon premier » déſir ſeroit de commencer à vivre » pour moi, & demeurer en repos à la » campagne, ou à Paris, allant à la » Cour pour montrer au Roi ma très- » ſincere & très-reſpectueuſe recon- » noiſſance, laquelle eſt certainement » gravée dans mon cœur. Je ne cher- » che pas à être Miniſtre, & ſi je pro- » poſe une eſpece de ſurintendance » dans la guerre, c'eſt que je vois » qu'elle réuſſit aux Généraux enne- » mis, & que je crois que c'eſt le ſeul » moyen de les déconcerter.

» Il faut donc ſonger, ſi la guerre » dure, à agir dès le mois de Mars;

» mais pour cela il faut faire ſes projets
1710. » dès le mois d'Octobre, & qu'ils
» ſoient déterminés ſous le bon plaiſir
» du Roi, de vous à moi, ſans que
» perſonne au monde puiſſe en avoir
» connoiſſance; c'eſt-à-dire, n'en com-
» muniquer aux ſubalternes, Inten-
» dans & Munitionnaires, que ce que
» l'on eſt forcé de déclarer; & trom-
» per tout le reſte du monde, pour
» pouvoir tromper les ennemis. Il faut
» étudier où il conviendra de ſe met-
» tre en front, où les ennemis ſeront le
» moins en état de parer. Leurs trou-
» pes de Flandres ſont en campagne
» depuis le 18 Avril, elles auront
» perdu beaucoup, & par les déſer-
» tions, & par les ſiéges. Celles d'Al-
» lemagne & de Savoie ne s'attendent
» pas à un grand effort, parce qu'il ſem-
» ble que nous portons tout en Flandres.
» Mettons-nous en état de tomber ſur
» eux, n'importe où, dès le premier
» Mars, ou plus tard. Je vous ſup-
» plie que je concerte cela avec vous,
» ſans qu'il y ait que le Roi, vous &
» moi qui le ſachions; & qûe j'eſ-
» pere que nous trouverons le moyen
» de frapper un bon coup. Enfin,

» ajoutois-je au Miniſtre (*a*), s'il faut
» déſeſpérer de la paix, eſpérons tout 1710.
» d'une guerre hardie : auſſi bien on
» périt à la fin par la défenſive «.

J'avois d'autant plus de raiſon de faire cette obſervation, qu'en effet nous nous ruinions en détail. Saint-Venant, que les ennemis avoient attaqué en même temps qu'Aire, fut pris le 29 Septembre, & Aire ſe rendit le 9 Novembre, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte : belle défenſe qui mérita le cordon bleu à M. de *Goësbriant*, & des récompenſes aux Officiers qui avoient ſi bien ſervi ſous ſes ordres. Ces pertes m'étoient d'autant plus ſenſibles, que j'écrivis qu'on auroit pu les prévenir par une bonne bataille.

Miſere du Royaume & des troupes.

Outre le chagrin que me cauſoit l'état du Royaume, celui de l'armée ne m'affligeoit pas moins. Je ſavois que, depuis mon départ, l'argent y venoit moins que jamais, que le pauvre ſoldat étoit à peine nourri, qu'il étoit preſque nu, qu'ils déſertoient en foule,

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 2 Octobre.

& que les Officiers ſe retiroient par
1710. bandes. Un déſordre autoriſé par le beſoin eſt bien terrible. J'écrivis au Miniſtre ce qu'on me mandoit de l'armée (*a*) : » Que des Officiers du régi» ment de *Cambreſis*, gens de mé» rite, ſe trouvant abſolument ſans » reſſource, & n'en pouvant trouver » dans la bourſe de leurs camarades, » ont été obligés de mettre leurs » habits en gage chez des Uſuriers, » pour faire vingt écus, & tâcher de » gagner leur chaumiere ſans deman» der l'aumône en chemin «: & moi-même, cette campagne m'avoit fort altéré, obligé de tenir une table non pas ſomptueuſe, mais du moins ſuffiſante, & d'y admettre beaucoup plus d'Officiers qu'à l'ordinaire, ſans compter l'argent prêté & donné. » Je ris, » écrivois-je à un de mes amis (*b*), » quand je ſonge au contraſte de ce » qui ſe paſſe, avec l'opinion que l'on » a de ma richeſſe; c'eſt qu'actuelle» ment on me ſaiſit à Paris, que j'y

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 12 octobre.
(*b*) Lettre à M. Maréchal, du 25 Octobre.

» dois plus de quarante mille francs » de dettes criardes, & que je ne ſuis » pas autrement aſſuré de mes vivres » pour cet hiver. Cela eſt fort plaiſant, très-difficile à croire, mais » vrai pourtant «. 1710.

Les bains & les douches me firent grand bien, & j'eſpérai, ſinon d'être guéri, du moins de reſter eſtropié ſans douleurs. Je me rendis à Villars le 20 Novembre, & au commencement de Décembre auprès du Roi, qui me reçut avec une bonté, une affabilité capable de me faire oublier toutes mes peines (*a*).

1711. *Le Maréchal va viſiter la frontiere.*

Quand il fut queſtion de travailler pour les arrangemens de la campagne, chaque Général tira à ſoi, & tâcha de ſe faire l'armée la plus nombreuſe & la mieux fournie qu'il lui fût poſſible. Pour moi, à quelques remontrances près, je me repoſai ſur l'importance de la frontiere que j'allois défendre, & qui devoit attirer toute l'attention du Miniſtre; mais, ſoit qu'il me fît

(*a*) Ici finit le recueil des lettres du Maréchal de Villars, & tout ce qui ſuit eſt tiré des Mémoires manuſcrits.

l'honneur de trop compter sur moi ;
1711. soit que les autres sollicitations l'emportassent, je ne fus pas mieux traité que les années précédentes.

Dès les premiers jours de celle-ci, le Comte de *Villars* mon frere, & le Comte de *Broglio*, qui y commandoient, me presserent d'y faire un tour, pour hâter les préparatifs, & n'être pas prévenu par une entreprise sur Arras. Je ne pus partir qu'au commencement de Février. Je pris mon chemin d'Amiens par Montreuil & Calais, afin de reconnoître les postes que les ennemis, depuis la prise d'Aire, pouvoient prendre vers Saint-Omer, & en même temps ceux que l'armée du Roi pouvoit occuper, pour troubler leurs desseins, s'ils en avoient de ce côté-là. Je me rendis ensuite à Arras ; j'y établis les magasins de farine, d'avoine, de fourrages, de poudre, & autres munitions nécessaires en cas de siége, & je revins à la Cour dans les premiers jours de Mars.

Préparatifs de la campagne de part & d'autre.

Le 25 de ce mois, le Général Cadogan vint s'établir à Benchen, avec un corps de vingt mille hommes, la plupart détachemens, & peu de

bataillons ſous des drapeaux. L'objet de ſa marche étoit d'aſſurer les approviſionnemens dans les places les plus avancées, afin que les Alliés puſſent entrer en campagne le 20 Avril avec toutes leurs forces. Ils tiroient leurs convois de Lille à Douai, par la riviere de Deule. Comme nous tenions les bords de cette riviere de notre côté, je crus que l'on pourroit faire courir quelques riſques à leurs bateaux; j'en écrivis au Maréchal de *Monteſquiou*, qui dérangea un peu leur navigation; il étoit reſté ſur la frontiere, tant pour maintenir les troupes, que pour préparer l'exécution d'un grand deſſein, que nous avions concerté dans le plus grand ſecret: on ne l'avoit confié qu'au Comte de *Broglio*, aux Marquis d'*Albergoti* & de *Puiſégur*, qui ſe rendirent au devant de moi avec le Maréchal, le 23 Avril, à Péronne, où je leur avois donné rendez-vous. Ils m'y apprirent, à ma grande ſatisfaction, que tout étoit diſpoſé pour inveſtir Douai ſur le champ. 1711.

Cette diligence à exécuter un pareil deſſein, fut d'une grande utilité pour en traverſer un non moins

1711. important, que les ennemis avoient contre nous. Preſque dans le même temps que tous les ordres étoient donnés pour arriver ſur Douai, les ennemis, avec le même ſecret & la même promptitude, ſongeoient à inveſtir Arras; & leur projet auroit infailliblement réuſſi, ſi nous n'avions formé celui d'attaquer Douai. Ce fut le 25 que j'appris que toutes leurs forces marchoient ſur Douai, derriere la Deule; le 26, je marchai ſur la Sauſée, & par une diligence aſſez rare, dont l'envie de ſe procurer réciproquement l'avantage dans l'attaque chacun d'une ville étoit le motif, les deux armées ſe trouverent totalement raſſemblées avant la fin d'Avril, & ſéparées ſeulement par la Scarpe & la Sauſée, deux rivieres peu conſidérables dans cet endroit.

Mort de l'Empereur Joſeph. Un événement imprévu exerça pour lors les Politiques. L'Empereur Joſeph mourut le 17; Monſeigneur le Dauphin étoit mort le 14: ainſi ces deux Princes, dont les eſpérances & les intérêts armoient l'Europe entiere, faiſoient répandre tant de ſang & conſommoient tant de tréſors, virent

leurs deſtinées & leurs vies terminées preſque dans le même jour. Je crus devoir, dans cette circonſtance, rappeler au Roi les propoſitions qui m'avoient été faites pendant mon ambaſſade à Vienne, par les Comtes d'Harrach & Kaunits, inſinuées par les Comtes de Kimki & de Stratman, principaux Miniſtres. L'Empereur conſentoit alors, pour éviter le traité de partage, qui lui faiſoit une eſpece d'horreur, que le Roi perſonnellement eût l'Eſpagne & les Indes, & lui perſonnellement auſſi la Flandre & les Etats d'Italie, ſans parler de leurs enfans. Ces conditions n'étoient plus propoſables, puiſque Philippe V étoit à Madrid, & reconnu aux Indes; mais on pouvoit établir la paix ſur l'état actuel des choſes, procurer la couronne Impériale à l'Archiduc, qui ſe démettroit de ſes prétentions ſur l'Eſpagne, qui reſteroit avec les Indes à Philippe V, & tirer des Etats d'Italie & de la Flandre de quoi dédommager ou arranger les Anglois, les Hollandois, & les petits Princes qui avoient pris part à la grande querelle, tels que l'Electeur de Baviere, & autres. Cette mort, & quelques 1711.

1711. nuages qui s'élevoient en Angleterre sur la faveur de Milord Marlboroug, commencerent à faire espérer une paix moins désavantageuse.

Les deux armées en présence. Le premier Mai, l'armée des ennemis passa la Scarpe, & ne se trouva plus séparée de celle du Roi que par la Sausée. Comme leurs postes & les nôtres bordoient la riviere, après les premieres escarmouches, les deux partis préférerent de ne pas tirer, & l'on se promenoit librement sur les deux rives. Un jour le Roi d'Angleterre étant avec moi, les Anglois vinrent de divers postes, & regardoient ce Prince avec une attention marquée. Il étoit grand, bien fait, avoit très-bon air à cheval, & je ne fus pas fâché de le faire voir à ses sujets. Le Comte d'Athlone & plusieurs Milords s'approcherent pour le regarder. Le jour suivant, Milord Marlboroug me fit prier de ne plus hasarder de ces promenades : mon intention n'étoit pas non plus de les rendre fréquentes, mais je croyois avantageux au jeune Prince de le faire connoître à ses principaux sujets. Il recevoit quelquefois des lettres de Marlboroug, qui l'assuroient

de ſon attachement. Peut-être le but de ce commerce ſecret, de la part du Milord, étoit de faire ſa cour à la Reine Anne, qu'on ſavoit conſerver toujours dans le cœur pour ſon neveu des diſpoſitions favorables, qu'elle n'avoit pas la force de laiſſer paroître. 1711.

On détruit un convoi.

Les armées s'obſervoient ſans s'ébranler ; mais leur inaction n'empêchoit pas les entrepriſes particulieres. Jeſus par mes eſpions, que les ennemis devoient faire paſſer de Tournai à Saint-Amand un convoi de cinquante bateaux ; je le fis obſerver par le ſieur de *Permangle*, qui commandoit à Condé. Il marcha avec huit cents hommes de pied, & attaqua ce convoi entre Mortagne & Saint-Amand. Un Brigadier d'Infanterie l'eſcortoit avec deux bataillons : il fut bleſſé & pris, toute la partie de l'eſcotte qui étoit en deçà de la Scarpe fut défaite, le reſte ſe retira ſous le poſte que les ennemis avoient à Mortagne, & on brûla tous leurs bateaux. Nous n'eûmes que le ſieur de *la Tour*, Colonel d'Infanterie, dangereuſement bleſſé. Je tenois les ennemis alertes le plus qu'il m'étoit poſſible. Les Huſſards

m'étoient d'une grande utilité pour ce
1711. ſervice. Le Colonel *Ratsky* oſa attaquer les grandes gardes des ennemis, & il en enleva une de quatre-vingt maîtres & une de trente; mais une action plus importante fut celle du Comte de *Villars*, mon frere, qui, le 30 Mai, attaqua & emporta d'aſſaut le fort qui couvroit les écluſes de Harlebec.

Bonne diſcipline. Par les bons poſtes que j'avois choiſis, je tenois ſeize lieues de pays en préſence d'une armée plus nombreuſe que la mienne, & ſans la craindre, & j'étois aſſuré d'une grande ſubſiſtance pour ma cavalerie. L'armée entiere obſervoit la plus exacte diſcipline. Aucun ſoldat ne s'écartoit, & en trois mois de temps je ne fus pas obligé à faire un ſeul exemple. C'eſt un bonheur que j'ai preſque toujours eu, & je me le procurois en ſuivant la même méthode de parler moi-même aux troupes, de n'oublier rien pour leur faire entendre ce qui étoit de l'intérêt général & particulier. S'ils s'oublioient après cela, j'étois d'une ſévérité inflexible, ſur-tout au commencement de la campagne.

Les lettres de la Cour, du 2 Juin, m'apprirent qu'on avoit deſſein d'envoyer un grand détachement de mon armée en Allemagne, pour traverſer l'élection de l'Archiduc à l'Empire. » Si on étoit aſſuré, écrivois-je au » Roi (*a*), de quelques Electeurs ou » Princes qui ne demandaſſent qu'une » armée nombreuſe pour ſe déclarer » contre l'Archiduc, ce ſeroit bien » fait de fortifier celle du Maréchal » d'*Harcourt*; ſi on ne pouvoit comp- » ter ſur aucun Prince, il ne faudroit » pas pour cela renoncer au projet d'en- » tamer l'Empire; il ne s'agiroit que » de tirer de cette armée un fort dé- » tachement, comme de vingt à trente » bataillons, trente ou quarante eſca- » drons: pendant qu'il s'achemine- » roit, j'accommoderois en Flandres » les poſtes de la défenſive; je pren- » drois mes meſures, afin que ces » troupes étant arrivées à la hauteur

1711. *Diverſion d'Allemagne.*

(*a*) Il y a dans les Mémoires manuſcrits, des endroits qui paroiſſent tirés littéralement des dépêches originales que le Rédacteur avoit ſous les yeux; quand il s'en rencontrera de cette eſpece, je les guillemetrai.

» de Strasbourg, je fusse en état de m'y
1711. » rendre seul avec deux ou trois Offi-
» ciers-Généraux, dont le départ & le
» voyage seroient tenus secrets aussi
» long-temps qu'il seroit possible. Je me
» flatterois de prendre Fridlingue avant
» que les ennemis s'en doutassent seu-
» lement, & d'établir aussi une tête
» d'armée dans l'Empire, dont on
» pourroit profiter : mais d'affoiblir en
» Flandres, sans aucun projet vers
» l'Allemagne, cela ne me paroît pas
» sage «. Mes raisons ne firent point changer les résolutions de la Cour, & l'armée de Flandres fut affoiblie seulement par le plaisir de répandre le bruit que l'on fortifioit celle d'Allemagne.

Apparences d'une bataille.

Le 12 Juin, j'eus divers avis que les ennemis devoient se mettre en marche la nuit; mais il n'y eut que leurs bagages qui s'ébranlerent, & l'armée, le 14, se campa, la droite à Lens, la gauche à Douai. Je plaçai l'armée du Roi, la droite à Etrun, & la gauche derriere Arras; & voyant les ennemis me présenter la bataille, j'écrivis au Roi que mon sentiment étoit de la donner, que le terrein y étoit convenable,

nable, qu'on pouvoit, quoiqu'en plaine, appuyer la droite & la gauche de maniere à n'être pas tournées, & que je préférois une bataille dans de belles plaines fort ouvertes, & l'arme blanche, aux combats de postes auxquels on sembloit vouloir me réduire. J'avois encore une autre raison, c'est que je savois que les ennemis venoient de faire un gros détachement pour l'Allemagne, & je voulois combattre avant qu'on me demandât le mien. 1711.

J'écrivis donc le 14, j'écrivis le 15, j'écrivis le 16, & je fis jeter douze ponts sur la Scarpe, pour attaquer aussitôt que mes courriers seroient revenus; mais le Roi m'écrivit le 17, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on hasardât une bataille, parce qu'il voyoit jour à espérer parmi les Puissances ennemies, des divisions qui diminueroient leurs forces, & qu'il falloit, en attendant, se borner à soutenir les lignes qu'on occupoit. Madame de Maintenon m'écrivit la même chose, en des termes propres à adoucir l'amertume du refus. *Le Roi n'y consent pas.*

C'étoit ma confidente, avec laquelle je m'épanchois librement sur *Exposition que le Maréchal fait de sa conduite.*

les désagrémens que je pouvois avoir.

1711. » Vous me faites l'honneur de me » dire, lui écrivois-je un jour (*a*), que » vous voudriez bien ne me plus voir » gronder ; mais permettez-moi la » liberté de vous dire que les bons & » fideles serviteurs grondent souvent, » que les mauvais & ceux qui ne son- » gent qu'à plaire pour leurs propres » intérêts, approuvent toujours. Je de- » vois, Madame, être, ce me sem- » ble, un peu mieux connu du Roi » & de vous. Quelle intrigue me » voyez-vous à la Cour ? je n'écris au » monde qu'au Roi, à vous, Mada- » me, très-rarement, & au Ministre, » par lequel le Roi veut être informé » des affaires dont il me fait l'honneur » de me charger. Je suis comblé des » bontés de Sa Majesté, & je n'ai » d'autre souci au monde, que de » l'avoir aussi bien servie qu'Elle mé- » rite de l'être.

» On passe tout l'hiver à vous dire » que je suis haï. Les Courtisans ré-

(*a*) Il se trouve dans les Mémoires manuscrits quelques lettres que je recueillerai ; celle-ci est du 29 Juillet.

» pandent qu'il regne une diſcorde af-
» freuſe dans cette armée, & que tous 1711.
» les Officiers-Généraux ſont brouil-
» lés avec moi : rien n'eſt plus faux ;
» mais ils le diſent, & de ces diſ-
» cours répandus ſans fondement, il
» en reſte une impreſſion, & même
» dans votre eſprit, malgré la juſteſſe
» de votre pénétration. J'aurai l'hon-
» neur de vous dire que je ne ſuis
» brouillé avec perſonne dans l'armée :
» je pourrois apporter en preuve la
» bonne diſcipline qui y regne. On
» ſait qu'elle ne ſe ſoutient que par
» le concours des Officiers, & que ce
» concours eſt bien difficile à obtenir,
» quand ils n'aiment point leur Géné-
» ral. Si vous étiez ici, vous verriez
» avec édification les ſoldats & les
» cavaliers éviter avec le plus grand
» ſoin, de marcher dans un beau
» champ de blé qui eſt à la tête de
» notre camp, ſans qu'il ſoit beſoin,
» pour les retenir, d'autre choſe que
» de l'ordre & de l'exemple des Of-
» ficiers.

» Je puis vous aſſurer, Madame,
» que les gens de bien & de courage,
» ceux qui comptent plus ſur leurs

1711. » actions que sur la cabale, me regardent comme leur unique ressource : » mais ce nombre diminue tous les » jours. Nous voyons depuis plusieurs » années l'esprit de la Cour régner » dans les armées : & comment cela » ne seroit-il pas, si les protections de » Cour l'emportent sur les bonnes actions ? Si je parois quelquefois désirer plus de crédit, n'imaginez pas, » Madame, que c'est par ambition, » & pour m'attirer plus de considération. Dans qui, j'ose le dire, le Roi » a-t-il trouvé plus de vérité, lorsque » j'ai pris la liberté de lui parler des » hommes ? & en qui Sa Majesté peut-» Elle trouver une connoissance plus » fidelle & plus sûre des gens de » guerre, que dans celui qui depuis » dix ans les a toujours eus sous son » commandement, & qui les voit agir » tous les jours ?

» Vous aurez bientôt la paix, j'ose » l'espérer, Madame, & vous verrez » pour lors si je suis un homme de » Cour & d'intrigue. Je ne désirerai » de crédit, que pour n'être pas inutile au Roi ; & si la guerre dure, » je ne veux être cru que pour son.

» ſervice ; & plût à Dieu que je l'euſſe
» été depuis dix ans ! il y a long-temps 1711.
» que le Roi auroit donné la paix à
» ſes ennemis ; & ſi j'avois été honoré
» de la confiance de Sa Majeſté (j'oſe
» dire que je l'avois méritée) , les
» trois fois que je ſuis entré dans l'Em-
» pire ; la premiere , lorſque j'entrai
» en Baviere ; la ſeconde , lorſque l'on
» prit en dix jours Haguenaw , Dru-
» ſenheim , Lauterbourg , & tous les
» poſtes des ennemis , avec près de
» cinq mille priſonniers de guerre , &
» que j'envoyai courriers ſur courriers ,
» pour demander qu'on ne fît rien en
» Flandres , & qu'on me laiſſât agir
» dans l'Empire ; on préféra à mes
» conſeils la malheureuſe bataille de
» Ramillies : la troiſieme , quand ,
» avec quarante bataillons , on força les
» lignes de Stolhoffen. Quelques trou-
» pes d'augmentation , au lieu de celles
» qu'on m'ordonna de détacher , nous
» ſoutenoient au milieu de l'Empire.
» Je déſire , Madame , que ces ſouve-
» nirs me juſtifient auprès de vous ſur
» mes gronderies , & que vous ne
» trouviez pas mauvais qu'ils me

» Bac-à-Benchen, & assurer une re-
1711. » traite plus courte à M. de *Gassion*.
» Le plus important étoit de sur-
» prendre les ennemis, puisque leur
» armée avertie n'avoit qu'une lieue
» à faire de sa gauche pour les soute-
» nir, & que les troupes de ce camp
» elles-mêmes n'avoient que cinq cents
» pas à faire pour se retirer dans les
» glacis de Douay. Il étoit aussi très-
» difficile de tirer des troupes de l'ar-
» mée, sans que l'ennemi, qui dé-
» couvre tout le front de notre camp,
» s'en apperçût. Pour dérober ce mou-
» vement, on a fait sortir la cavale-
» rie, comme si elle alloit en pâture.
» Les Cavaliers alloient les uns à che-
» val, les autres suivoient à pied
» ceux qui menoient leurs chevaux en
» main. Les pontons marcherent la
» nuit, & demeurerent cachés le jour
» dans les arbres. Nos Grenadiers ont
» marché pareillement par troupes de
» cinquante, sous prétexte de faire
» des patrouilles pour arrêter des es-
» pions. On avoit aussi donné des
» ordres à tous les postes de la Scarpe
» & de l'Escaut, de ne laisser passer
» personne. On a fait l'exercice de la

» Cavalerie à l'ordinaire ; & une revue
» générale de l'armée aux yeux des 1711.
» ennemis, a peut-être contribué à
» leur ôter toute défiance.

» Enfin, Sire, toutes ces petites
» ruſes ont réuſſi de maniere que
» M. le Comte de *Gaſſion* eſt tombé
» avant la pointe du jour ſur le camp
» des ennemis : ils n'ont pas eu ſeu-
» lement le temps de prendre les ar-
» mes, & tout a été tué ou pris. On
» a fait peu de quartier. Nos Huſſards
» diſent avoir bien tué chacun cinq
» ou ſix hommes ; & à voir l'agilité
» avec laquelle ces Meſſieurs manient
» le ſabre, je n'aurois pas de peine à
» les croire. On compte que l'on a
» pris plus de douze cents chevaux.
» Il y a pluſieurs étendards, dont je
» ne ſais pas encore le nombre, & que
» j'aurai l'honneur d'envoyer à Votre
» Majeſté.

» MM. de *Gaſſion* & de *Coigny*
» ſe ſont conduits avec beaucoup d'or-
» dre & de bravoure ; M. le Prince
» *Charles* avec la valeur qui lui eſt na-
» turelle, & M. le Marquis d'*Hau-*
» *tefort* pareillement. Il y avoit pour
» Brigadiers MM. le Duc *de la Tri-*

» *mouille*, de *Goyon*, le Comte de *Sa-*
1711. » *mery*, le Marquis de *Choiſeuil*, MM.
» *de Saint-Sernin* & de *Belſont*; MM.
» *de Cheyladet* & *des Fourneaux*,
» de la Maiſon de Votre Majeſté. M.
» *de Villemur* étoit à la tête des Gre-
» nadiers à cheval. Les Colonels étoient
» MM. les Princes de *Marcillac*, le
» Duc de *Saint-Aignan*, M. le Prince
» de *Lambesk*, MM. de *Manicamp*,
» de *Chalons*, *d'Aremberg*, *de Ro-*
» *tembourg* & *d'Evelmont*. Comme
» ces ſortes d'événemens n'arrivent pas
» ſans quelque perte, je regrette infi-
» niment M. de *Coëtmene*, Colonel
» de Dragons, tué, & je crains beau-
» coup pour M. de *Ratsky*, qui a reçu
» une balle à travers le corps. Je viens
» de le voir panſer : on me flatte que
» ſa bleſſure, quoique très-conſidéra-
» ble, n'eſt pas mortelle.

» M. de *Broglio* avoit ordre, pour
» attirer l'attention des ennemis ſur la
» droite de leur armée, pendant que
» nous étions ſur leur gauche, de faire
» attaquer & pouſſer leurs gardes vers
» Lievins, ce qu'il a exécuté avec
» beaucoup d'activité, & ſes Huſſards
» ont ramené plus de quatre-vingts

» chevaux ; le ſuccès a été entiérement
» complet. 1711.

» Je ſais, Sire, que c'eſt avec peine
» que Votre Majeſté a refuſé la per-
» miſſion que ſon armée entiere lui
» demandoit d'attaquer celle de l'en-
» nemi. La bonne volonté de vos trou-
» pes, dans cette occaſion, fera peut-
» être regretter à Votre Majeſté de ne
» les avoir pas employées plus tôt. Ce
» petit ſuccès les conſole un peu ; mais
» nous aurions fort déſiré tous de pou-
» voir rendre au plus grand & au meil-
» leur des Rois un ſervice digne de ſes
» bontés «.

Je ſuppliai le Roi d'honorer le Comte de *Gaſſion* de l'Ordre du Saint-Eſprit, & demandai pluſieurs graces pour les ſieurs de *Fontenay*, Colonel de Dragons, *Ratsky*, Colonel de Huſſards, *Lesbalot*, ancien Capitaine de Dragons, le Chevalier du *Thil*, très-brave Colonel d'Infanterie, & quelques autres, & tout me fut accordé.

Repriſe du château d'Arleux.

Malgré ces ſuccès, je n'étois pas entiérement maître de mes mouvemens. Il y avoit dans l'armée des Officiers qui s'occupoient à faire des projets, pour l'ordinaire petits moyens que je

n'approuvois pas ; ils les envoyoient à
1711. la Cour, où on les goûtoit. De cette eſpece étoit une feinte ſur Namur, feinte qu'on prétendoit devoir y attirer les ennemis, & partager leurs forces. Je n'en croyois rien. Néanmoins, après me l'être fait ordonner par le Miniſtre, je me déterminai à envoyer ſeize bataillons & ſeize eſcadrons au Comte *d'Eſtaing* qui commandoit de ce côté-là; mais je ſongeai en même temps à profiter de la marche de ces troupes par Bouchain, pour faire attaquer le poſte d'Arleux.

Je fus favoriſé dans cette entrepriſe, par une marche rétrogade des ennemis. Le 20 Juillet, ils ſe porterent au delà du ruiſſeau de Lens, & camperent la droite à Brouay, & la gauche à Mazengarte. Le 21, ils s'approcherent de la ſource de la Lis, ayant le village d'Anchin dans le centre, la droite à Eſtreblanche ſur la Guelle, & la gauche à Bouvriere ſur la Clarence. Le 23, je fis attaquer le château d'Arleux, qui fut emporté avec la plus grande valeur. Il étoit gardé par ſix cents hommes, qui furent tous pris ou tués. Nous y perdîmes le pauvre du *Thil*, qui mou-

rut avant que d'avoir reçu les récompenſes que la Cour lui deſtinoit pour ſa bravoure à l'attaque du camp de Douay. *Cadogan* marcha avec quarante eſcadrons & un corps d'infanterie au ſecours du château d'Arleux ; mais à ſon tour il arriva trop tard. Après avoir bien examiné ce qui convenoit le mieux de garder ou de ruiner ce fort, je pris le parti de le détruire, & j'envoyai à Cambrai l'artillerie & les munitions de guerre qu'on y avoit trouvées. 1711.

Réſolution de Louis XIV.

Ce dernier avantage fut le quatrieme de la campagne. En l'annonçant à Madame de Maintenon, je lui mis ſous les yeux un contraſte qui dut lui faire plaiſir. » Permettez-moi, lui dis-je, (*a*) Madame, de vous parler des » frayeurs que l'on vous donne depuis » quatre ans ; & je puis en prendre la » liberté, puiſque, graces à Dieu, vous » devez en être délivrée préſentement. » Quel eſt le Général, hors moi, qui » ne vous ait pas fait enviſager une » ſubverſion de l'Etat, une ſuite preſ- » que infaillible de Verſailles ? & vous

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 30 Juillet, dans les Mémoires.

1711. » ſavez, Madame, avec quelle fer-
» meté le Roi me fit l'honneur de me
» parler ſur des dangers évidens, &
» ſur les partis auxquels Sa Majeſté ſe
» préparoit. Je ne pus retenir mes lar-
» mes, quand ce grand Roi me fit
» entrevoir à quels périls il pouvoit
» être expoſé, & les réſolutions auſſi
» fortes que ſages, qu'il vouloit pren-
» dre dans ce cas-là. De cet état af-
» freux, nous en ſommes à voir nos
» armées impoſer aux ennemis, les
» leurs dans l'inaction, nos ſoldats
» demander une bataille avec ardeur;
» enfin, nous ne voyons plus d'obſta-
» cles à une bonne paix, que de l'a-
» voir peut-être trop déſirée «.

Marches & contre-marches. Le 1 Août, toute l'armée des ennemis marcha, comme ſi elle avoit eu deſſein d'attaquer celle du Roi. Ils retirerent toutes les garniſons de Tournay, Douay & Lille, pour les joindre à eux. Moi je tirai d'Arras quelque artillerie légere, propre à la campagne. Ils marcherent encore en avant le 3, & occuperent un plus grand terrein. Je propoſai au Miniſtre de faire rapprocher le corps du Comte *d'Eſtaing*, avec d'autant plus de raiſon, qu'il n'a-

voit porté aux ennemis aucun ombrage qui les eût obligés à faire un détachement ; je ne voulus pas le rappeler de moi-même, de peur qu'on ne crût qu'il y avoit de la pique de ma part. Le 4, ils s'approcherent de notre droite avec quarante eſcadrons ; j'y courus, & ils ſe retirerent ſi-tôt qu'ils apperçurent le renfort que je menois. 1711.

Le Maréchal de *Monteſquiou* me manda la nuit, qu'ils marchoient à la gauche qu'il commandoit, & qu'il comptoit être attaqué à la pointe du jour. Mais ce mouvement n'étoit fait que pour cacher celui de douze à quinze mille hommes, qui, marchant par-derriere Douay, paſſerent la Sauſée & ſe placerent derriere les marais de Marquion. Ce paſſage ne leur auroit pas été ſi facile, ſi j'avois eu les troupes que le Comte *d'Eſtaing* me retenoit. Je lui envoyai ordre de ſe rapprocher de l'Eſcaut.

Il n'y a perſonne qui n'eût cru que nous allions avoir une bataille, & je m'y diſpoſai. Un Lieutenant-Général de grande réputation, & qui la méritoit, le Marquis de *Geoffreville*, me conſeilla de me retirer vers Arras,

parce qu'il y avoit à craindre que les
1711. ennemis ne vinſſent m'attaquer en tournant le petit ruiſſeau de Marquion. *Je leur épargnerai cette marche*, lui répondis-je, *puiſque, dès demain, j'irai les chercher dans la plaine de Cambrai. D'ailleurs, ſi je faiſois un pas en arriere, au lieu de l'ardeur que je connois dans l'armée, j'y jetterois de la terreur, & c'eſt un mauvais parti.*

En effet, le 6, je fis marcher l'armée ſur cinq colonnes, & lui mis la droite à l'Eſcaut, la gauche au village de Sains, ſur le ruiſſeau de Marquion. L'ennemi avoit ſa droite à Oiſy, & ſa gauche à l'Eſcaut. Il ne ſe trouvoit entre nous qu'une plaine de deux lieues, ſans qu'aucun ruiſſeau ni riviere pût empêcher une action générale ; & l'ennemi avoit d'autant plus de raiſon de la déſirer, que j'étois affoibli par pluſieurs détachemens, & notamment par celui du Comte d'*Eſtaing*, qui ne pouvoit me rejoindre de deux jours. Je me plaçai de maniere que je pouvois marcher mille pas en avant, ſans perdre l'avantage de mon poſte, qui étoit uniquement d'avoir

mes flancs appuyés. L'ennemi étant plus fort, n'avoit pas besoin de ces précautions, & on ne doutoit, ni dans leur armée, ni dans la nôtre, qu'il n'y eût une bataille : aussi a-t-on su depuis, que Cadogan & Quesboga, celui des Députés des Etats qui les représentoit à l'armée, avoient fort pressé Marlboroug de la donner, & qu'ils furent très-étonnés de lui trouver une sagesse qu'ils désapprouvoient ; ils avoient même marqué un camp près de Cambrai. 1711.

Bouchain investi par les ennemis.

Il y eut, le 7, une pluie très-forte, & l'on attribua leur inaction à cette pluie, aussi bien qu'au dessein de se faire joindre par des corps de troupes qui étoient restés vers Douay ; mais la nuit, leur armée passa l'Escaut, sans qu'on en eût le moindre avis. Dans le moment je fis travailler à des ponts sur la Sausée, qui ne purent être achevés que le 8 au soir. Je fis passer une tête, & occuper une hauteur, puis travailler à établir une communication avec Bouchain, au travers des marais ; on en pratiqua même deux, & je fis entrer en cette place huit cents Grenadiers, deux régimens de Dragons,

dont on ôta les chevaux, commandés
1711. par d'excellens Officiers : j'y mis auſſi de l'argent, des munitions, & tout ce qui étoit néceſſaire pour une longue réſiſtance.

Le premier ſoin des ennemis fut d'établir des ponts ſur l'Eſcaut, & le mien, de m'oppoſer à leur paſſage. Je fis marcher pour cela, ſur Denain, le Comte de *Broglio* avec un corps conſidérable ; mais les ponts qu'il avoit fallu faire ſur la Sauſée pour paſſer ce corps, nous avoient pris trop de temps, & le Comte trouva une partie de leur armée en deçà de l'Eſcaut, & déjà couverte ; de ſorte que je n'eus d'autre parti à prendre que de retrancher diligemment la hauteur qui eſt ſur le village de Marquette, & dont le canon pouvoit croiſer celui de Bouchain.

Pluſieurs actions autour de cette ville. A la pointe du jour du 10, le Comte d'*Albergoti*, qui commandoit ſur cette hauteur, me manda que les ennemis marchoient à ſes retranchemens. Je priai le Maréchal de *Monteſquiou* de courir à ſon ſecours avec ſoixante bataillons ; & moi avec le reſte de l'armée, je paſſai l'Eſcaut ſur quatre

ponts déjà faits; je marchai à l'armée ennemie, qui étoit entre Bouchain & moi, avec une si prodigieuse diligence, que j'arrivai sur la ravine de Nou, & commençai à m'étendre sur celle de Huy, au moment que les troupes ennemies ayant fait la priere, se disposoient à l'assaut, & que les Grenadiers marchoient déjà aux retranchemens. A cet instant, le Général qui commandoit la circonvallation de Bouchain, fit tirer trois coups de canon, & aussi-tôt Marlborough retira ses troupes, & reprit à toutes jambes le chemin de sa circonvallation. Comme les ravines que j'avois à passer étoient très-difficiles, je vis bien qu'il se mettroit en sûreté plus de deux heures avant que je pusse l'attaquer; c'est pourquoi je me retirai, assez content d'avoir rompu le dessein qu'il avoit contre la hauteur retranchée, & je repris avec vivacité le travail pour la communication par les marais. 1711.

Elles étoient longues à faire, & difficiles. Les ennemis les troubloient le plus qu'il leur étoit possible, par un très-grand feu de canon, qui nous emporta plusieurs Officiers. Je courus aussi quel-

ques risques en allant reconnoître les tra-
1711. vaux que les ennemis faisoient en deçà de l'Escaut. Les Carabiniers qui m'escortoient, furent poussés par un corps de Cavalerie : ils retournerent, & battirent les premieres troupes ; mais les ayant poursuivis trop loin, ils furent ramenés, & firent une assez grosse perte.

Ce ne fut pas là mon seul malheur. J'allai, le 18, visiter la communication ; je la trouvai bien établie à travers les marais couverts d'eau, défendue, dans toute sa longueur, par un large fossé aussi plein d'eau, surmontée d'un parapet de fascines, derriere lequel on pouvoit mettre trois rangs de fusiliers. Bien content de cette disposition, j'y fis entrer des détachemens, & plaçai sur le bord du marais un gros corps pour le soutenir, & deux Officiers-Généraux pour y veiller.

A peine les avois-je quittés, qu'on vint me dire que la chaussée étoit perdue : cinquante hommes envoyés pour reconnoître, s'approcherent, partie en marchant, partie en nageant. Ils tirerent quelques coups de fusil. Les Officiers-Généraux crurent qu'ils étoient

en bien plus grand nombre. Ils rappelerent nos troupes ſans m'avertir, & les autres s'y établirent ſur le champ, ſous la protection de leur feu, de maniere à n'en pouvoir être chaſſés. J'en fus outré de douleur. Cette communication m'auroit donné moyen de ſoutenir Bouchain par des ſecours continuels, & en auroit empêché la priſe. On vit depuis, dans les Gazettes de Hollande, qu'ils étoient perſuadés que cinquante hommes pouvoient ſoutenir cette chauſſée contre quatre mille, & quatre mille la céderont à cinquante. 1711.

Je tâchai de remédier à ce malheur, en faiſant travailler à cinq ou ſix redans qui, protégés par le feu de la hauteur retranchée, & par celui de Bouchain, auroient pu ſe ſoutenir, ſi on avoit eu le temps de les achever; mais ſi-tôt que l'ennemi s'en apperçut, il fit avancer une partie de ſon armée, qui détruiſit ce qui étoit commencé, & je ne pus l'empêcher, parce qu'elle étoit couverte par le marais de Marquette. Cette poſition me mettoit auſſi dans l'impoſſibilité de chercher une bataille ſans de trop gros riſques, parce qu'il auroit fallu, pour les attaquer, paſſer

1711. sous le feu de leur canon, qui étoit au delà des marais. C'eſt ce que j'envoyai expliquer au Roi par *Contade*, Major-Général de l'armée, eſprit net, qui s'expliquoit très-clairement & très-facilement.

Je n'avois donc plus d'eſpérance que dans la défenſe de la garniſon de Bouchain, qui étoit bien compoſée, mais auſſi qui fut attaquée vigoureuſement, le 30 Août, avec cinquante pieces de canon & trente mortiers. Le 31, je fis les diſpoſitions néceſſaires pour attaquer un camp que l'ennemi avoit à Hourdain, ſur le bord du marais, fort près de Bouchain. Il falloit paſſer l'Eſcaut ſur des ponts, qu'on ne put jeter qu'au deſſus d'Etrun, & encore pendant la nuit, afin de cacher ce deſſein aux ennemis avec une extrême précaution, parce que la moindre démonſtration le rendoit impoſſible. Je menai de jour les Officiers-Généraux & les Brigadiers d'Infanterie qui devoient commander les quatre détachemens, pour leur marquer ſur place ce qu'ils devoient faire la nuit. Les Commandans étoient le Comte de *Chateau-Morand*, les Marquis de

Montgon, de *Soyecourt* & de *Fénelon*, qui avoient chacun cinq cents hommes sous leurs ordres. Le silence fut si bien gardé pendant la marche, qu'ils arriverent sur les faisceaux des ennemis, dans le moment que les sentinelles crioient : *Qui vive*. Quatre bataillons qui étoient dans ce camp, furent entiérement défaits. Entre les prisonniers se trouva celui qui les commandoit, nommé Boorch, qu'on a vu depuis l'un des principaux Ministres du Roi de Prusse; d'*Aubigny* & *Livry*, Brigadiers d'Infanterie, destinés à l'attaque des ponts d'Etrun, réussirent de même, & l'affaire finit à la pointe du jour, qui fit voir l'armée entiere des ennemis marchant sur Hourdain : mais nos troupes repasserent l'Escaut avant qu'on pût les atteindre. J'avois ordonné que les premiers détachemens qui perceroient, se rabattissent sur la communication dont j'ai parlé, qui aboutissoit à Hourdain, & tâchassent de la prendre à revers ; mais je l'avois ordonné plutôt pour ne rien négliger, que dans l'espérance de réussir : les troupes étoient trop fatiguées, trop harassées, pour tenter encore cette 1711.

1711. expédition, & je trouvai que c'étoit avoir assez fait, que d'enlever un camp sous le mousquet des retranchemens des ennemis, ayant à passer l'Escaut sous le feu de leur camp. Le même jour, je fis attaquer un fourrage par M. de *Coigny*, qui prit un grand nombre de Cavaliers, de chevaux, &, outre plusieurs Officiers, deux Généraux qui commandoient. Dans ces deux actions, on prit douze drapeaux & étendards : mais je ne voulus point envoyer d'Officiers porter ces nouvelles, ne trouvant pas qu'il convînt de faire parade de quelque avantage, lorsqu'on alloit prendre Bouchain sous mes yeux.

Eloignement du Maréchal pour les places de Cour.

Je perdis, dans ce temps, le Maréchal de *Boufflers*, mon ami, celui qui me défendoit à la Cour contre les critiques & la jalousie. Il laissoit vacante une charge de Capitaine des Gardes du Corps. Le Roi destinoit ordinairement ces sortes de places aux Maréchaux de France qui étoient à la tête de ses armées. A ce titre, j'y avois autant de droit qu'un autre. Madame la Maréchale me pressa de la demander, & Madame de Maintenon me fit entendre

entendre que je l'obtiendrois : mais l'assiduité qu'exige cette charge m'effrayoit. 1711.
Je savois bien que le privilége qu'elle donne, de suivre le Roi par-tout, même quand on n'est pas de quartier, donne de grands avantages ; que ne pas rechercher cet honneur, c'étoit peut-être s'exposer à ne lui être pas agréable : mais aussi, en profiter, c'est n'être plus à soi-même, état fâcheux pour un homme ennemi de toute contrainte. Ainsi, après y avoir sérieusement réfléchi, je me donnai l'exclusion, sous prétexte que l'incommodité de ma blessure m'empêcheroit de suivre le Roi, & Sa Majesté ne m'en sut pas mauvais gré.

Les François tentent de surprendre Douay.

Pendant que toute l'attention des ennemis se tournoit sur Bouchain, divers Ingénieurs & Officiers, qui connoissoient parfaitement la ville de Douay, me présenterent un moyen de la surprendre, & le Marquis d'*Albergoti* lui-même, qui l'avoit défendue, y trouva de la possibilité. Le nommé *Dulimon*, bon partisan, devoit, avec plusieurs petits bateaux, s'approcher d'une muraille assez basse ; mon frere le soutenoit avec des détachemens de

Grenadiers, & je m'étois avancé avec
1711. un corps de cavalerie, pour fondre dans la place ſi-tôt que *Dulimon* m'en auroit ouvert une porte : mais ſes barreaux furent découverts, & l'entrepriſe manqua.

Les ennemis prennent Bouchain, & manquent à leur parole.

Elle m'auroit dédommagé de la perte de Bouchain, qui arriva le 12 Septembre, & non ſeulement nous perdîmes la ville, mais la garniſon fut faite priſonniere de guerre par un mal-entendu qui ne fait pas honneur à la bonne foi des ennemis, & qui, à la vérité, étoit une faute du Commandant de la place. Il livra une porte ſur la ſimple parole de l'Officier ennemi qui commandoit à la tranchée, & ſans avoir de capitulation ſignée. On prétendit que la garniſon étoit priſonniere de guerre. Le Gouverneur en appela au témoignage de l'Officier, qui avoit promis capitulation : celui-ci en convint, & le déclara publiquement, en préſence de ſes propres troupes & de la garniſon, lorſqu'elle ſortit, & qu'il l'avoit fait par ordre du Général Fagel, qui commandoit le ſiége. J'en écrivis vertement à Milord Marlborough, qui me renvoya au Gé-

néral Fagel, & le Général désavoua l'Officier. Il n'en fut que cela, & nos troupes resterent prisonnieres. 1711.

Fin de la campagne.

Il faut avouer que la fin de cette campagne fut misérable. L'indolence, la lassitude, le dégoût avoient pris la place de la fermeté & du courage. Je ne trouvois plus le caractere national. Il n'y eut que le Comte de *Saillant*, qui me proposa de faire par-derriere les ennemis, avec le Colonel *Dumoulin*, une course dans des pays qui n'avoient pas encore été soumis à contribution. Ils les y établirent heureusement, & leur firent connoître que les François existoient encore. L'activité n'étoit guere plus grande chez les Alliés. La prise de Bouchain fut le terme de leurs exploits ; ils finirent la campagne au commencement d'Octobre, lorsque le beau temps permettoit encore quelques expéditions à une armée si nombreuse. Peut-être cet engourdissement presque général venoit-il des bruits de paix qui se répandoient, & que les Anglois & les Hollandois, fatigués d'une guerre ruineuse, qui ne leur produisoit rien, désiroient autant que nous. Elle se traitoit secrettement à

1711. Londres, où les préliminaires furent signés dans la fin de ce même mois d'Octobre. Les armées étoient déjà séparées. Quand j'arrivai à Versailles, le Roi me dit : » *Vous nous avez* » *bien pressés pour avoir la liberté de* » *combattre, au commencement de la* » *campagne. Les négociations nous* » *faisoient espérer la paix ; mais si on* » *vous avoit cru, nous ne nous se-* » *rions pas exposés à perdre Bou-* » *chain* «. Ce mot me consola un peu (*a*).

1712. *Fermeté & confiance du Roi.* L'année 1712 commença sous les auspices les plus fâcheux. Le pere, la mere, un enfant enlevés en huit jours

(*a*) On lit dans le Journal de Verdun, au mois de Décembre 1711, page 418, ces paroles : » Le Roi a parfaitement bien reçu » le Maréchal de Villars. » On écrit de Paris, » que ce Monarque lui dit, en présence de » tous les Courtisans qui étoient dans la » chambre : *Je suis très-content de vous,* » *puisque pendant tout le cours de la campa-* » *gne, vous n'avez fait qu'exécuter mes or-* » *dres. Il y a ici bien des Clabaudeurs, dont* » *je ne fais nul cas. Méprisez tout ce qu'ils* » *disent, & jouissez d'une tranquillité par-* » *faite. Vous n'êtes comptable qu'à moi de* » *vos actions* «.

par une rougeole très-maligne, & enfermés dans le même cercueil. Le Duc d'Anjou, qui eſt actuellement notre Roi, ne fut ſauvé que parce qu'on lui fit moins de remede qu'aux autres. Le Roi ſupporta ces malheurs avec un courage héroïque, donnant lui-même les ordres, & réglant le cérémonial, qui dans les Cours, & ſurtout en France, eſt une affaire d'Etat : mais la premiere fois que j'eus l'honneur de le voir à Marly, après ces fâcheux événemens, la fermeté du Monarque fit place à la ſenſibilité de l'homme ; il laiſſa échapper des larmes, & me dit, d'un ton pénétré qui m'attendrit : » *Vous voyez mon état,* » *M. le Maréchal ; il y a peu d'exem-* » *ples de ce qui m'arrive, & que l'on* » *perde dans la même ſemaine ſon petit-* » *fils, ſa petite belle-fille & leur fils,* » *tous de très-grande eſpérance, &* » *très-tendrement aimés. Dieu me* » *punit : je l'ai bien mérité. J'en ſouf-* » *frirai moins dans l'autre monde :* » *mais ſuſpendons mes douleurs ſur* » *les malheurs domeſtiques, & voyons* » *ce qui peut ſe faire pour prévenir* » *ceux du Royaume.* 1712.

1712. » *La confiance que j'ai en vous* » *eſt bien marquée, puiſque je vous* » *remets les forces & le ſalut de l'Etat.* » *Je connois votre zele, & la valeur* » *de mes troupes : mais enfin la for-* » *tune peut vous être contraire ; s'il* » *arrivoit ce malheur à l'armée que* » *vous commandez, quel ſeroit votre* » *ſentiment ſur le parti que j'aurois* » *à prendre pour ma perſonne?* A une queſtion auſſi grave & auſſi importante, je demeurai quelques momens dans le ſilence ; ſur quoi le Roi reprit la parole, & dit : » *Je ne ſuis pas* » *étonné que vous ne répondiez pas* » *bien promptement ; mais en atten-* » *dant que vous me diſiez votre pen-* » *ſée, je vous apprendrai la mienne.* » *Votre Majeſté*, répondis je, *me* » *ſoulagera beaucoup. La matiere mé-* » *rite de la délibération, & il n'eſt* » *pas étonnant que l'on demande per-* » *miſſion d'y rêver. Hé bien*, reprit le » Roi, *voici ce que je penſe ; vous me* » *direz après cela votre ſentiment.*

» *Je ſais les raiſonnemens des Cour-* » *tiſans : preſque tous veulent que je* » *me retire à Blois, & que je n'at-* » *tende pas que l'armée ennemie s'ap-*

» *proche de Paris, ce qui lui ſeroit* » *poſſible, ſi la mienne étoit battue.* 1712.
» *Pour moi, je ſais que des armées* » *auſſi conſidérables ne ſont jamais* » *aſſez défaites, pour que la plus* » *grande partie de la mienne ne pût* » *ſe retirer ſur la Somme. Je connois* » *cette riviere; elle eſt très-difficile à* » *paſſer, il y a des places qu'on peut* » *rendre bonnes. Je comptarois aller* » *à Péronne ou à Saint-Quentin, y* » *ramaſſer tout ce que j'aurois de trou-* » *pes, faire un dernier effort avec* » *vous, & périr enſemble, ou ſauver* » *l'Etat: car je ne conſentirai jamais* » *à laiſſer approcher l'ennemi de ma* » *capitale. Voilà comme je raiſonne;* » *dites-moi préſentement votre avis.*

» *Certainement*, répondis-je, *Votre* » *Majeſté m'a bien ſoulagé; car un* » *bon Serviteur a quelque peine à* » *conſeiller au plus grand Roi du* » *monde de venir expoſer ſa perſonne.* » *Cependant j'avoue, Sire, que con-* » *noiſſant l'ardeur de Votre Majeſté* » *pour la gloire, & ayant déjà été* » *dépoſitaire de ſes réſolutions héroï-* » *ques, dans des momens moins cri-* » *tiques, j'aurois pris le parti de lui*

1712. » *dire, que les partis les plus glo-*
» *rieux ſont auſſi ſouvent les plus*
» *ſages, & que je n'en vois pas de plus*
» *nobles pour un Roi, auſſi grand*
» *homme que grand Roi, que celui*
» *auquel Votre Majeſté eſt diſpoſée:*
» *mais j'eſpere que Dieu nous fera*
» *la grace de n'avoir pas à craindre*
» *de telles extrémités, & qu'il bé-*
» *nira enfin la juſtice, la piété & les*
» *autres vertus qui regnent dans vos*
» *actions «.* Sans doute ce qui faiſoit prendre d'avance au Roi cette réſolution, pour ainſi dire, déſeſpérée, c'étoit l'incertitude du ſuccès des négociations entamées au Congrès d'Utrecht.

Congrès d'Utrecht. On avoit tout lieu d'appréhender qu'elles ne réuſſiſſent pas, parce que des Puiſſances liguées, il n'y avoit guere que l'Angleterre qui ſe portât de bonne foi à la paix. On attribua le changement, dans le ſyſtême politique de ce Royaume, à la diſgrace de Milord Marlboroug, qui, par intrigue de Cour, fut privé du commandement des armées, & de tous ſes emplois. Cette diſgrace peut avoir contribué à avancer la paix; mais je crois que ce

qui en inſpira le déſir aux Anglois, c'eſt qu'ils avoient tiré de la guerre de la ſucceſſion tous les avantages qu'ils pouvoient déſirer : ils ſe trouvoient, par la priſe de Minorque & de Gibraltar, maîtres du commerce du Levant, de beaux établiſſemens dans les Antilles, des fortereſſes & des comptoirs en grand nombre dans l'Inde. Ils ſongerent ſans doute qu'il étoit temps de s'aſſurer, par un bon traité, les dépouilles qu'ils avoient arrachées à la ſucceſſion, dont rien ne leur appartenoit, & de laquelle ils n'auroient rien ſéparé, s'ils n'avoient trouvé moyen de brouiller les héritiers, & de leur enlever, ſous prétexte de ſecours, des établiſſemens utiles, qu'ils garderent ; & quand ils eurent ce qu'ils prétendoient, ils abandonnerent les autres. 1712.

Ouverture de la campagne.

Mais pendant qu'on diſcutoit ces intérêts à Utrecht, les armées de Flandres s'ébranlerent. Sur un mouvement que les ennemis firent en avant, le Maréchal de *Monteſquiou* plaça, le 10 Avril, l'armée du Roi derriere la Scarpe & la Sauſée. Le 19, la Maiſon du Roi partit pour ſe rendre ſur la

Somme ; & le 20, j'arrivai à Péronne.
1712. J'y appris que les Alliés mettoient cent quatre-vingt bataillons en campagne, pendant que j'en avois tout au plus cent quarante. Ils faiſoient marcher avec eux cent trente pieces de canons, & je ne m'en trouvois que trente, que j'aurois même été obligé de laiſſer en arriere, ſi je ne m'étois ſervi des chevaux des vivres : d'ailleurs mes ſubſiſtances n'étoient rien moins qu'aſſurées ; elles ne me venoient que journellement, & petit à petit. J'étois obligé de tenir la cavalerie ſéparée & éloignée, de peur qu'elle ne s'affamât. Au contraire, les ennemis avoient tout ſous la main & autour d'eux. Leurs proviſions étoient immenſes, & ils ſe faiſoient ſuivre par tous les chariots du pays, outre leurs caiſſons. Il eſt clair qu'avec ces précautions ils pouvoient tout entreprendre, & que j'étois réduit à une défenſive très-inégale.

C'eſt apparemment cette poſition critique qui faiſoit enfanter tant de projets qu'on envoyoit à la Cour, ſouvent à mon inſçu. M. le Maréchal de *Monteſquiou* m'en communiqua un,

qui n'entroit guere dans mes vûes, mais que je fis paſſer au Roi, par déférence pour l'avis d'un confrere (*a*). C'étoit de faire une ligne depuis la tête de l'Eſcaut juſqu'à la Somme, vers Saint-Quentin. Je n'avois garde d'adopter un projet qui alloit à marquer aux ennemis que, content de ſauver la Picardie, on leur abandonnoit la Champagne : d'ailleurs, outre que ce parti étoit dangereux pour l'Etat, il me paroiſſoit honteux pour la gloire de nos armes, dans un temps ſur-tout où la négociation avec l'Angleterre avançoit, & donnoit des eſpérances : auſſi, par le même courrier qui portoit le projet au Roi, je lui écrivois, qu'après avoir étudié avec une grande application les différens partis, je n'en trouvois pas de meilleur que de défendre l'Eſcaut juſqu'à 1711.

(*a*) Il eſt ſingulier que le Maréchal de Villars, qui faiſoit ſi volontiers l'éloge du Comte d'*Artagnan* avant qu'il fût Maréchal de France ſous le nom de *Monteſquiou*, n'en parle plus depuis ce temps, que rarement & froidement, tant dans ſes lettres que dans ſes Mémoires, quoiqu'ils aient preſque toujours commandé enſemble.

sa source, & de donner bataille ; si
1712. l'ennemi, tournant la tête de cette riviere, marchoit dans les plaines qui sont entre le Catelet & Saint-Quentin.

Suspension d'armes avec les Anglois. Le Prince Eugene paroissoit chercher une action, & il devoit la désirer, parce qu'il ne pouvoit ignorer les termes dans lesquels nous en étions avec les Anglois, & que peut-être bientôt leurs troupes lui manqueroient : elles étoient commandées, depuis la disgrace de Marlboroug, par le Duc d'Ormond, Général vif & avide de gloire, dont le Prince tâchoit encore d'enflammer l'ardeur ; mais il étoit retenu par les ordres de sa Cour, qui ne vouloit pas qu'on hasardât rien, à la veille d'un traité prêt à conclure.

En effet, le 25 Mai, je reçus un Courrier du Roi, qui me mandoit, en m'ordonnant le plus grand secret, que la Reine d'Angleterre défendoit au Duc d'Ormond d'agir contre nous. Sous prétexte d'échanger le Marquis d'*Alegre*, prisonnier en Angleterre, j'écrivis sur le champ au Duc, pour savoir si les seuls Anglois nationaux resteroient dans l'inaction, ou bien toutes les troupes étrangeres à la solde

d'Angleterre : ce qui faiſoit une grande différence, puiſqu'il n'y avoit que dix-huit bataillons & ſeize eſcadrons Anglois, & que les troupes que l'Angleterre ſoudoyoit, faiſoient plus de cinquante mille hommes. Le Duc d'Ormond ne me répondit pas clairement, parce qu'apparemment il n'étoit pas encore ſûr de l'état des choſes. 1712.

Approche des armées.

Toute l'armée ennemie étoit alors en deçà de l'Eſcaut, ſa droite à Bouchain, & ſa gauche vers le Cateau-Cambreſis, occupant cinq lieues d'étendue en front de bandiere, les Anglois avec eux, ſans qu'ils montraſſent encore deſſein de s'en ſéparer. Je portai mon centre à Cambrai, & j'avançai le Comte de *Coigny* avec un corps de Dragons à Honnecourt. J'eus, le 28, des avis des mouvemens des ennemis, bien différens entre eux. Les uns portoient qu'un corps conſidérable étoit déjà campé dans la trouée des bois de Bohain ; les autres, qu'ils avoient fait marcher des troupes pour inveſtir le Queſnoi. Je mandai au Roi, ſans héſiter, que, s'ils marchoient vers les plaines de Saint-Quentin, je ſuivrois ma premiere réſolution de les

combattre ; que, s'ils faiſoient le ſiége
1712. du Queſnoi en gardant la poſition où ils étoient, je les combattrois encore ; mais qu'il y avoit apparence qu'ils ſe placeroient derriere l'Eſcaillon, poſte très-aſſuré, pour faire le ſiége du Queſnoi ſans être inquiétés.

Je fus informé, le 29, que les Généraux Cadogan & Top avoient été la veille au delà des bois de Bohain, viſiter les lieux où on pouvoit combattre, comme j'y avois été moi-même quelques jours auparavant. Tous les ordres furent donnés à leur armée, & elle demeura ſous les armes, & prête à marcher juſqu'à quatre heures après midi. Huit mille Grenadiers avoient déjà occupé la tête des bois. Le Prince Eugene, comme on l'apprit depuis, étoit perſuadé qu'en faiſant ſes diſpoſitions, comme pour un parti pris, il entraîneroit le Duc d'Ormond : mais celui-ci avoit reçu la veille, de ſa Cour, défenſe expreſſe de combattre : il fut obligé de montrer ſes ordres au Prince ; & afin que celui-ci ne fût pas tenté de les contredire, le Général Anglois fit deſſeller la cavalerie de la gauche qu'il commandoit, & l'envoya au four-

rage. Ce deſſein rompu, les ennemis ſe déterminerent au ſiége du Queſnoi, paſſerent la Seille, & mirent l'Eſcaillon devant eux, pour aſſurer leur ſiége. 1712.

Siége du Queſnoi.

Je ne ſavois ſi les troupes d'Angleterre y étoient employées : je le demandai au Duc d'Ormond, qui me répondit qu'il n'en avoit fourni aucune. » Mais, lui répliquai-je (*a*), je » dois vous demander encore un éclairciſſement, qui eſt de ſavoir ſi toutes » les troupes qui ſont à vos ordres ne » s'oppoſeroient pas aux entrepriſes que » l'armée du Roi tentera certainement » ſur celle du Prince Eugene, s'il » veut continuer le ſiége du Queſnoi. » Je n'attends que la réponſe, que je » vous ſupplie, Monſieur, de vouloir » bien me donner poſitivement ſur » cela, pour me mettre en mouvement. Vous comprendrez aiſement, » Monſieur, que le Roi voyant l'armée du Prince Eugene entreprendre un ſiége, & ſachant que celle » qui eſt à vos ordres ne doit agir

(*a*) Lettre au Duc d'Ormond, du 11 Juin.

» directement ni indirectement con-
1712. » tre celle que j'ai l'honneur de com-
» mander, il me ſauroit très-mauvais
» gré de me tenir dans l'inaction. Je
» vous ſupplie, Monſieur, que la ré-
» ponſe que vous me ferez ſur cela ne
» me laiſſe aucun doute «.

En conſéquence de ma demande, le Duc d'Ormond parla aux Officiers-Généraux qui commandoient les troupes à la ſolde de l'Angleterre, pour les engager à la ſuſpenſion d'armes, que la Reine ſa Maîtreſſe avoit réſolue : mais ils répondirent tous qu'ils étoient aux ordres de M. le Prince Eugene, juſqu'à ce qu'ils en reçuſſent de contraires de leurs Maîtres. C'étoit moins l'obéiſſance qui les retenoit, que l'intérêt ; & par ce principe, il étoit naturel que, voyant la fin de leurs ſubſiſtances dans la fin de la guerre, elles fuſſent plus diſpoſées à ſuivre les ordres de ceux qui leur faiſoient eſpérer une continuation de ſolde. Or c'eſt ce que leur aſſuroient les Députés de Hollande, qui promettoient que, malgré ce qu'ils appeloient la défection des Anglois, ils ne laiſſeroient pas de ſoutenir la guerre. Le

Duc d'Ormond envoya un Courrier à la Reine-d'Angleterre, pour lui faire part de la réſolution de ſes troupes, & en même temps de l'embarras où elles le mettoient, pour la conduite qu'il devoit tenir avec moi ; parce que, s'il ne devoit pas ſouffrir que j'attaquaſſe les Alliés, tant qu'il reſteroit avec eux, c'étoit leur aſſurer le Queſnoi, ſans que je puſſe y mettre obſtacle. 1712.

Mais cet inconvénient ne l'embarraſſa pas long-temps ; la place ſe rendit honteuſement, le 3 Juillet, la garniſon priſonniere de guerre, quoiqu'elle eût encore deux foſſés & une demi-lune très-entiers. J'y avois pourtant mis douze bataillons, deux régimens de Dragons, des proviſions pour long-temps de toute eſpece, & un Maréchal de Camp, auquel j'avois cru devoir prendre confiance, par une grande réputation de valeur. Je lui dis même que la conduite du Gouverneur, dans la défenſe d'une autre place, m'en faiſant craindre une très-foible, je le priois de prendre l'autorité, & de s'oppoſer à une reddition trop prompte, s'il en croyoit le Gouverneur *Priſe du Queſnoi.*

capable. Je recommandai la même
1712. chose à un Brigadier d'Infanterie, connu jusqu'alors pour un homme très-ferme, que j'y mis exprès ; & ces deux Officiers-Généraux ne firent pas plus de difficulté que les autres de signer une capitulation si honteuse.

Course de Groverteris. Dunkerque livrée aux Anglois.

J'eus encore un autre chagrin ; c'est que, malgré les mesures que j'avois prises pour couvrir la frontiere avec des corps de troupes considérables, commandés par deux Lieutenans-Généraux, un corps ennemi de douze cents chevaux perça leurs lignes, traversa la Champagne & les Evêchés, & se retira en passant la Moselle & la Sare sans nul obstacle. Tout le monde courut après, & ne put le couper ni le joindre : rien n'étoit cependant plus facile ; mais il ne fut pas jugé tel par ceux qui commandoient, & ils laisserent mal-adroitement porter l'alarme jusqu'à Paris. Alors aussi commencerent nos sacrifices pour la paix. Je reçus ordre, le 5 Juillet, de faire remettre la ville & citadelle de Dunkerque aux Anglois, qui, le 17, se mirent en marche pour s'éloigner de l'armée de la Ligue ; mais le Duc

d'Ormond ne put emmener avec lui d'étrangers que le régiment Liégeois de Valef Dragons ; ainſi les Confédérés ne ſe trouverent affoiblis que de dix-huit bataillons, & de deux mille chevaux Anglois nationaux. 1712.

Le même jour, l'armée ennemie paſſa l'Eſcaillon, & ſe plaça le long de la riviere de Seille. Le Prince Eugene avoit promis aux Etats-Généraux de combattre. Il ſembloit, par cette marche, qu'il en cherchoit l'occaſion ; je la déſirois peut-être plus que lui. Le 18, à la pointe du jour, je fis battre la générale, & mis l'armée au delà de l'Eſcaut, laiſſant la plaine libre entre lui & moi ; mais au lieu de profiter tant de cette liberté, que de la ſupériorité de ſes forces, pour m'attaquer, le Prince s'étendit dans ſon terrein, & ſa gauche inveſtit Landrecy. *Affaire de Denain.*

Il y avoit trois partis à prendre pour ſecourir cette ville ; d'empêcher la circonvallation, ou de la détruire ſi elle étoit faite ; de battre l'armée d'obſervation ; ou enfin, de forcer le camp retranché de Denain ſur l'Eſcaut, qui ſervoit aux ennemis de communication avec Marchiennes, d'où

ils tiroient les provisions de guerre & de bouche nécessaires à la continuation du siége. Le 20, j'allai reconnoître l'armée, & trouvai qu'étant placée entre la Sambre & l'Escaut, couverte en front par la Seille, on ne pouvoit l'attaquer qu'avec un très-grand désavantage : j'allai, le 21, examiner les lignes de circonvallation ; je vis que l'on y travailloit avec la plus grande vivacité, & qu'elles étoient déjà trop avancées, pour qu'on pût les troubler avec succès. Je me déterminai donc à l'attaque de Denain, que le Maréchal de *Montesquiou* m'avoit proposée, & dont nous concertâmes ensemble les opérations. Nous n'appelâmes à notre conseil que les Officiers de détail, qui nous étoient absolument nécessaires ; *Contade*, *Puisegur*, *Beaujeu*, *Monteviel* & *Bongard*. Le succès dépendoit de tromper si bien le Prince Eugene, qu'il crût que nous en voulions à la circonvallation, & qu'il rapprochât ses principales forces de Landrecy, pendant que nous porterions toutes les nôtres sur Denain ; & non seulement de tromper le Prince Eugene & son ar-

1712.

née, mais encore la nôtre, & même les Officiers-Généraux, qui ne seroient désabusés qu'au moment de l'exécution. 1712.

Tout se fit comme nous l'avions réglé. Je me contentai d'étendre nos Hussards sur les avenues de Bouchain & sur les bords de la Seille, afin qu'aucun déserteur ne pût passer du côté des ennemis, & nul d'entre eux du nôtre; & je fis en sorte qu'il parût que toute mon attention se portoit sur Landrecy. J'envoyai le Comte de *Coigny* préparer les ponts sur la Sambre; je lui dis de se pourvoir d'un grand nombre de fascines, & de les faire porter le plus près de la circonvallation qu'il seroit possible, afin qu'on les trouvât sous sa main, quand on voudroit attaquer. *Partez*, lui dis-je, *allez à toutes jambes, afin que ces préparatifs ne souffrent aucun retard.* Moyennant ces soins, & d'autres rendus très-publics, l'opinion s'établit dans l'armée, que nous devions certainement attaquer le siége, ou l'armée d'observation, & j'eus le plaisir de voir que le Prince Eugene rapprochoit la plus grande partie de son

infanterie sur ces points, & affoiblissoit d'autant sa communication avec
1712. Marchiennes.

Le 23, sur les cinq heures du soir, les Marquis d'*Albergoti* & de *Boufflers*, Lieutenans-Généraux, se rendirent chez moi; & le premier me dit que l'honneur qu'il avoit de commander l'infanterie, l'obligeoit de me représenter que j'allois tenter une entreprise trop dangereuse; que, s'il en croyoit le succès possible, le bonheur qu'il auroit d'avoir une grande part à cette action, le porteroit à la désirer ardemment; mais qu'il ne pouvoit croire qu'elle pût réussir. Je lui répondis seulement: » *Allez vous reposer quelques heures, M. d'Albergoti, demain à trois heures du matin, vous saurez si les retranchemens des ennemis sont aussi bons que vous les croyez*«. Je lui donnai, ainsi qu'à tous les autres Officiers, ordre de se trouver avant la fin de la nuit à la tête de leurs lignes, & pour unique commandement, de faire ce qui leur seroit dit par les Officiers de détail, que je leur enverrois.

Au jour convenu, le Marquis de

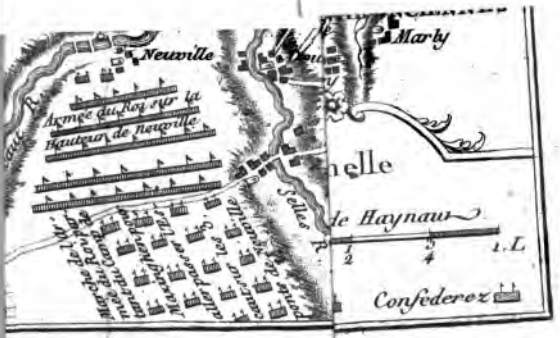
Neuville
Marly
Armée du Roi sur la
Hauteur de Neuville
Selles R.
de Haynau
1 2 3 4 1.L
Confederez

Vieux-Pont marcha sur l'Escaut avec trente bataillons & les pontons qu'il devoit jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût. Le Comte de *Broglio*, avec trente escadrons, marcha le long de la Seille, en s'approchant de l'Escaut : en même temps je sortis de mon quartier, & les Officiers de détail allerent porter les ordres aux premiere & seconde lignes de cavalerie de la droite & de la gauche, & de l'infanterie. La persuasion de la marche sur Landrecy étoit si forte par toute l'armée, que, lorsqu'ils dirent aux Lieutenans-Généraux qui commandoient les ailes, de faire marcher la droite pour retourner en arriere, plusieurs hésiterent quelques momens ; à la fin tout s'ébranla. A la pointe du jour, comme j'étois à deux lieues de l'Escaut, le Marquis de *Vieux-Pont* me manda qu'il étoit découvert, & me pria de lui faire savoir ce qu'il falloit faire. *Puiségur* proposa de marquer le camp dans l'endroit où l'on étoit. *A quoi D. . . . songez-vous?* lui répondis-je ; *avançons* ; & en même temps j'envoyai des Officiers au grand galop, dire à *Vieux-Pont* de 1712.

jeter ſes ponts, & moi-même je me
1712. mis dans ma chaiſe de poſte, pour aller plus vîte.

Quand j'arrivai à l'Eſcaut, je trouvai pluſieurs bateaux déjà poſés, & nulle oppoſition de la part de l'ennemi. *Puiſque j'en ai le temps*, dis-je, *buvons deux coups.* Je me fis attacher un buſle, la ſeule arme défenſive dont je me ſervois quelquefois, & je paſſai l'Eſcaut, faiſant avancer un Maréchal des Logis & dix Cavaliers devant moi. Je trouvai au delà un marais fâcheux; ce qui me fit craindre que le peu d'obſtacles que j'avois trouvés de la part des ennemis à mes ponts, ne vînt de la confiance qu'ils avoient à ce marais. J'ordonnai à la colonne qui paſſoit ſur les ponts de la droite, de ſuivre une chauſſée qui menoit à une cenſe à deux cents pas de là, & qui, ſelon les apparences, tenoit à la terre ferme. Je me mis en même temps à la tête de la brigade de Navarre, &, quoique bien monté ſur un très-grand cheval, j'eus de la peine à paſſer. Les ſoldats de Navarre, dans l'eau & la boue juſqu'à la ceinture, me ſuivirent avec leur ardeur ordinaire.

La colonne de la droite ſuivant la chauſſée, ne trouva aucune difficulté, & l'on arriva enſemble à ces lignes, que les ennemis appeloient le *Chemin de Paris*. C'étoit une double ligne, au milieu de laquelle paſſoient les convois qui venoient de M[illegible]chiennes, & elles aboutiſſoient au camp retranché de Denain. Cette double ligne étoit défendue par pluſieurs redoutes, qui furent emportées ſans peine; & je fis mettre mon infanterie en bataille dans le terrein qui étoit entre ces deux lignes. 1712.

Mais ne voyant pas arriver l'armée ennemie, que nos mouvemens auroient dû attirer ſur l'Eſcaut, je craignis que le Prince Eugene ne prît le parti de tomber ſur mon arriere-garde. Je retournai donc à toutes jambes à mes ponts, & j'envoyai ordre à tous les Officiers-Généraux qui commandoient les troupes, qui n'avoient pas encore paſſé l'Eſcaut, au lieu de ſuivre en colonnes, de marcher en bataille; & d'entrer dans les anciennes lignes que les ennemis avoient faites autour de Bouchain, afin que, ſi le Prince Eugene vouloit marcher à cette

partie de l'armée, il la trouvât placée
1712. & retranchée.

Je retournai auſſi-tôt à mon infanterie, qui s'étoit miſe en bataille : mais, au moment que je la joignois, je vis l'armée ennemie qui couroit ſur l'Eſcaut en pluſieurs colonnes. Le Marquis d'*Albergoti* vint me propoſer de faire des faſcines pour combler les retranchemens de Denain : » *Croyez-vous*, répondis-je en lui montrant » l'armée ennemie, *que ces Meſſieurs* » *nous en donnent le temps ? nos faſ-* » *cines ſeront les corps des premiers* » *de nos gens qui tomberont dans le* » *foſſé* «.

Il n'y avoit pas un inſtant, pas une minute à perdre. Je fis marcher mon infanterie ſur quatre lignes, dans le plus bel ordre. Mon canon tiroit de temps en temps, mais avec le peu d'effet d'une artillerie qui tire en marchant : celle des ennemis faiſoit de fréquentes ſalves. Quand notre premiere ligne fut à cinquante pas des retranchemens, il en partit un très-grand feu, qui ne cauſa pas le moindre déſordre dans nos troupes. Lorſqu'elles furent à vingt pas, le feu redoubla

Deux ſeuls bataillons firent un coude ; le reſte marcha avec le même ordre, deſcendit dans le foſſé, & emporta le retranchement avec une grande valeur. Il n'y eut de Colonel tué, que le Marquis de *Tourville*, jeune homme d'une très-grande eſpérance. 1712.

J'entrai dans le retranchement à la tête des troupes, & je n'avois pas fait vingt pas, que le Duc d'Albermale & ſix ou ſept Lieutenans-Généraux de l'Empereur ſe trouverent aux pieds de mon cheval. Je les priai d'excuſer ſi les affaires préſentes ne me permettoient pas toute la politeſſe que je leur devois ; mais que la premiere étoit de pourvoir à la ſûreté de leurs perſonnes. J'en chargeai des Officiers de conſidération ; & appelant le Comte de Broglio : *Comte*, lui dis-je, *marchez à Marchiennes* : je pourſuivis enſuite les ennemis, qui ne ſongeoient qu'à fuire. Malheureuſement pour eux, leurs ponts ſur l'Eſcaut ſe rompirent par la multitude des chariots & la précipitation des fuyards, & les vingt-quatre bataillons qui défendoient les retranchemens furent entiérement pris ou tués.

1712. La tête de l'armée du Prince de Savoie arrivoit déjà sur l'Escaut, près d'un pont qui n'étoit pas rompu. Il fit quelques tentatives pour passer, & fit tuer sept à huit cents hommes assez inutilement; car les troupes du Roi bordant cette riviere, il n'étoit pas possible aux ennemis de la repasser devant elles. Le Comte de Dhoua & plusieurs Officiers principaux s'y noyerent, & trois Lieutenans-Généraux furent tués. Cette action si avantageuse ne nous couta aucun Officier de marque, & seulement à peu près cinq cents hommes, tant tués que blessés. La Scarpe étoit couverte d'un nombre infini de tartanes, balandres & autres bâtimens chargés de provisions de toute espece, entre autres, de beaucoup de poudre. Les ennemis la firent jeter dans la riviere, qui en devint noire, & tous les poissons périrent; on les voyoit emporter morts par le courant.

J'envoyai, le jour même, le Marquis de *Nangis* porter cette agréable nouvelle au Roi, dont l'inquiétude n'étoit pas médiocre, sur-tout augmentée par la terreur des Courtisans,

Le jour d'après, je lui envoyai plus de soixante drapeaux, & ce fut *Villars* mon parent, Aide-Major du régiment des Gardes, qui les porta (*a*). 1712.

Je m'emparai, le 26, de Saint-Amand, Mortagne, Hannon, & de tous les autres postes que les ennemis avoient sur la Scarpe jusqu'à Douay. On y fit autour de quinze cents prisonniers de guerre. Je réunis à mon armée la forte garnison que j'avois mise dans Valenciennes, & j'y appelai *Siége & prise de Marchiennes.*

(*a*) Sur le chemin de Paris à Valenciennes, à l'endroit où aboutit le chemin de Denain, est élevée une pyramide de trente pieds. Sur sa base on lit : *Denain, 24 Juillet 1712 ;* & ces deux vers de Voltaire :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'Aigle des Césars.

Ce monument a été placé, en 1781, par les soins de M. Senac de Meilhan, Intendant de la Province de Haynaut.

Voyez Journ. de Paris, Mercredi 26 Décembre 1781. Il seroit à souhaiter que MM. les Intendans eussent l'attention de perpétuer ainsi, chacun dans leurs départemens, par quelque monument public, la mémoire des événemens fameux.

toutes celles qui étoient derriere moi,
1712. à Ypres & dans les villes maritimes qui n'avoient plus rien à craindre des Anglois nationaux, & très-peu des mercenaires Hollandois. Moyennant ces jonctions, je me trouvai, pour la premiere fois, une armée plus forte que celle des Alliés.

Il me restoit Marchiennes à prendre, que j'avois envoyé, pendant l'action de Denain, masquer par le Comte de *Broglio*. Les ennemis l'avoient fortifiée avec d'autant plus de soin, que c'étoit le dépôt de toutes les munitions de guerre & de bouche, le magasin de réserve d'où l'on tiroit les subsistances nécessaires pour les villes voisines, & une espece de place d'armes où abordoient tous les grands bateaux par l'Escaut, & entroient par la Scarpe. Je priai le Maréchal de *Montesquiou* de se charger du siége, & j'y allois deux fois par jour : il n'en dura que quatre. Cette ville se rendit le 20 : il s'y trouva quatre mille hommes d'infanterie & trois escadrons, qui furent faits prisonniers; un nombre prodigieux de Matelots Anglois & Hollandois, deux cents pieces de ca-

non dans les bateaux, dont trente de 24, avec leurs affûts, tout neufs. 1712.
J'envoyai le neveu du Maréchal de *Monteſquiou* en porter la nouvelle au Roi, & le ſieur de *Squiddy*, mon Capitaine des Gardes, porter les drapeaux.

Siége & priſe de Douay.

La rapidité & l'importance de ces conquêtes fit un grand effet à Utrecht. La morgue des ennemis baiſſa, & nos Plénipotentiaires reprirent courage. J'allai, le premier Août, reconnoître l'armée des ennemis, réſolu de l'attaquer, ſi elle vouloit continuer le ſiége de Landrecy. Je trouvai qu'elle commençoit à s'ébranler pour ſe rapprocher du Queſnoi, & que ſes bagages tiroient vers Bavay, qui étoit le chemin de Mons. Je jugeai qu'elle pourroit me laiſſer faire tranquillement le ſiége de Douay, ſi je le jugeois à propos, & je pris toujours, à tout événement, la précaution d'envoyer d'avance le Comte de *Broglio*, avec un gros corps de cavalerie, devant cette place, pour empêcher le Prince Eugene d'y jeter des troupes en ſe retirant.

Mais ſon deſſein n'étoit pas de m'en tenir quitte à ſi bon marché. En abandonnant Landrecy, il approcha de

Douay, que j'inveſtiſſois. Comme il
1712. mettoit beaucoup de diligence dans ſa marche, je n'en mis pas moins pour mettre en bon état les poſtes qui pouvoient aſſurer ma conquête. Le plus dangereux étoit celui de Belle-Fouriere, que le Comte de *Broglio*, Officier très-intelligent, avoit déjà reconnu, & ſur lequel il m'avoit donné ſes idées. C'étoit un terrein de près d'une demi-lieue, qui étoit au delà de la riviere de Scarpe, & que l'armée ennemie pouvoit attaquer. J'y fis faire une bonne ligne, avec un avant-foſſé perdu. Je coupai la riviere à Pont-à-Vache, & faiſant regonfler les eaux devant cette ligne, dès le premier jour elles remplirent l'avant-foſſé. L'endroit le plus embarraſſant, après celui-là, étoit le terrein entre Pont-à-Vache & le château de Lalain, parce qu'il y avoit ſi peu de terre entre la riviere & les marais, que les troupes pouvoient à peine y tenir : mais en y élevant un bon retranchement le long de la Scarpe, ce quartier pouvoit être mis en ſûreté.

Je donnai ordre au Marquis d'*Albergoti*, qui y commandoit, d'y faire

travailler jour & nuit : j'allai moi-même visiter les bords de la Deule, & ensuite le ruisseau de Lens jusqu'au Mont-Saint-Eloi : car l'ennemi n'attaquant pas les postes de Belle-Fouriere ou de Pont-à-Vache, n'avoit d'autre parti à prendre que d'aller passer la Deule au Pont-à-Vendin, & ensuite, de revenir attaquer entre le Mont-Saint-Eloi & Lens ; mais pour cela, il falloit qu'il fît un grand tour, & j'aurois eu pour lors le temps de porter mon armée de ce côté-là, sans être inquiet pour mes autres quartiers. Pour assurer l'investiture, nous occupions près de vingt lieues d'étendue, c'est-à-dire, depuis Marchiennes jusqu'à Saint-Eloi : mais la nature des lieux étoit très-favorable : il n'y avoit réellement de dangereux que les deux quartiers dont j'ai parlé, & en les accommodant, on pouvoit être tranquille. 1712.

Revenu de Saint-Eloi, & visitant les ouvrages que j'avois ordonnés la veille, je fus très-surpris que M. d'*Albergoti* eût employé les travailleurs dans les endroits peu importans, & qu'il eût négligé ceux qui lui avoient été le plus recommandés. Je le trouvai

près du château de Lalain, avec le
1712. Maréchal de *Monteſquiou* & quelques autres Officiers-Généraux, qui ſoutenoient que l'entrepriſe de Douay ne pouvoit réuſſir. Cette affectation de contrecarrer mes deſſeins, & ſur-tout de ne pas faire ce que j'avois commandé, m'irrita : » *Je n'y ſerai plus* » *trompé*, leur dis-je vivement, *car* » *mon frere, Nangis & Contade ſe* » *releveront, & ne quitteront pas l'ou-* » *vrage qu'il ne ſoit parfait, &* » *quand je donne des ordres, je veux* » *qu'on les ſuive* «.

Je marchois ſeul, & voyant derriere moi le Prince de Rohan qui venoit de quitter ces Meſſieurs, je lui parlai de ma juſte peine ſur la négligence de ces Officiers-Généraux. Il avoit été quelque temps en converſation avec eux, & imbu de leurs mauvais diſcours, il me répondit : » *La* » *peine la plus grande eſt l'inutilité* » *de toutes celles que nous nous don-* » *nons, car on ne ſauroit prendre* » *Douay. Eſt-ce-là*, Monſieur, lui » répondis-je en colere, *ce que vous* » *venez d'apprendre de ces Docteurs?* » *Ils vous ont inſpiré une très-fauſſe*

» *doctrine* «. En même temps je retournai ſur mes pas, & pouſſai mon cheval vers eux. Me voyant revenir avec un geſte animé, ils s'écarterent, & rentrerent dans les rues du camp. Je n'en fus pas fâché, & que leur retraite m'épargnât ce que j'aurois pu mettre de trop vif dans cette rencontre. Il paroît que le Roi fut auſſi fatigué que moi des mauvais raiſonnemens qu'on faiſoit ſur la poſſibilité de la priſe de Douay, car il dit publiquement à ſon lever. » *J'ai reçu une* » *lettre du Maréchal de Villars*; » *j'approuve fort les meſures qu'il a* » *priſes pour aſſurer le ſiége de Douay*, » *& je lui mande de mépriſer les diſ-* » *cours que l'on tient à l'armée*, » *comme je mépriſe ceux que l'on* » *tient ici* «. 1712.

L'armée ennemie s'approcha de celle du Roi, le 12 Août; elle mit ſa droite à Carvin-Epinoy, & ſa gauche vis-à-vis l'Abbaye de Flines. Le quartier du Prince de Savoie étoit au château de Lieſſe. Il fit venir de Tournay une grande quantité de canons, & tout ce qui pouvoit lui être néceſſaire pour forcer un quartier. On ouvrit la

tranchée le 14, & on réſolut deux
1712. attaques ; la premiere par le régiment des Gardes, la ſeconde par le régiment de Picardie ; mais celle-ci ne fut pas formée en même temps que l'autre.

Le Prince de Savoie eſpéroit que, par un gros feu de canon, il pourroit forcer le quartier de Belle-Fouriere, qui étoit même ſous le canon du fort de Scarpe. Il fit faire une quantité prodigieuſe de faſcines, où on voyoit élever des montagnes à la tête du camp, & *Albergoti* eut encore l'imprudence de me dire que ſon quartier ſeroit forcé, & que Douay ſeroit ſûrement ſecouru. Ma repartie fut vive, & telle qu'elle devoit être : je fus même tenté de lui ôter le commandement de ce quartier. Mais pour éviter un déshonneur auſſi marqué à un ancien Lieutenant-Général qui prenoit un travers, mais qui étoit très-brave d'ailleurs, & que j'eſtimois, je me contentai d'y ajouter des Officiers-Généraux de confiance, & je priai le Comte de *Broglio*, dont le quartier joignoit celui-là, d'y donner une principale attention.

A ces petites peines, qu'on peut

nommer tracaſſeries, s'en joignit une véritable; ce fut la mort du Comte de *Villars* mon frere, Lieutenant-Général dans mon armée, homme d'une très-grande valeur & d'un rare mérite, qui me manquoit au moment où j'avois le plus beſoin des reſſources de la confiance. Si quelque choſe pouvoit apporter de l'adouciſſement à mon chagrin, c'étoit la tournure avantageuſe que prenoient les travaux du ſiége. J'eus auſſi la ſatisfaction de voir que, l'ennemi trouvant des difficultés trop grandes à attaquer notre armée, ſe retira, le 27, après avoir mis le feu à ſes faſcines, & alla camper à Seclin. Le même jour, la garniſon du fort de la Scarpe battit la chamade. 1712.

J'étois à la tranchée. Les Officiers qui ſortirent, demanderent quatre jours pour avoir le temps de recevoir les ordres du Prince de Savoie. » *Vous* » *voudrez bien*, leur répondis-je, *que* » *ſur votre propoſition j'aſſemble mon* » *conſeil. Cela eſt trop juſte*, répon- » dirent-ils. *J'appelai les Grenadiers:* » *Approchez, Meſſieurs, c'eſt votre* » *conſeil que je veux prendre. Com-* » *ment*, répliquerent les Officiers, *un*

1712. » *conſeil de Grenadiers? Sans doute,* » *en pareilles occaſions je n'en prends* » *pas d'autre.* Je dis donc aux Gre- » nadiers : *Mes amis, ces Capitaines* » *demandent quatre jours pour avoir* » *le temps de recevoir les ordres de* » *leur Général ; qu'en penſez-vous?* » Leur réponſe fut : *Laiſſez-nous fai-* » *re, dans un quart-d'heure nous leur* » *couperons.... Meſſieurs*, leur dis- » je, *ils le feront comme ils le diſent:* » *ainſi prenez votre parti* «. La déli- bération ne fut pas longue : ils ſe ren- dirent à diſcrétion, & il ſortit du fort treize cent cinquante hommes, quatre Capitaines & un Colonel, qu'on envoya à Amiens.

J'allai loger près de la queue de la tranchée, parce que l'éloignement de l'armée ennemie ne me donnoit plus d'autres ſoins que celui de preſſer le ſiége. *Valory*, Lieutenant-Général & Chef des Ingénieurs, avoit écrit à M. *Pelletier*, qui avoit le départe- ment des fortifications, que Douay tiendroit cinquante jours de tranchée ouverte. Ce n'étoit pas mon compte ; & j'étois accoutumé à mener les Ingé- nieurs un peu plus vîte que leur regle.

Je passai, le 30, la nuit entiere à la tranchée, pour faire attaquer le chemin couvert, & en assurer le logement. L'action fut très-vive : elle commença un quart-d'heure avant la nuit, étant nécessaire que les troupes fortifient de la tranchée, & arrivassent de jour sur l'endroit attaqué. Les troupes y marcherent avec leur ardeur ordinaire. Les Grenadiers disoient gaîment devant moi : *Nous allons relever les Hollandois.* Le logement fut établi avant minuit. Les ennemis voulurent le troubler par une sortie, qui fut repoussée sur le champ. On n'y perdit que vingt-cinq à trente hommes, & il y en eut près de cinquante blessés, entre lesquels étoient deux Capitaines de Grenadiers. Je leur avois fait prendre des cuirasses ; & cette précaution en sauva plusieurs. J'ai toujours eu pour principe de conserver les troupes, & sur-tout les Officiers, parce qu'il ne faut souvent que la perte d'un bon Officier pour faire manquer une action. A celles-ci, *Clisson*, Capitaine aux Gardes, reçut une très-grande blessure : c'étoit un très-bon Officier, & qui cherchoit avec ardeur toutes les 1712.

occaſions. La priſe du chemin couvert entraîna, la même nuit, celle d'un ouvrage qu'on appeloit la Redoute de Piémont. Le Marquis de *S. Sernin*, quoique Brigadier de Dragons, s'y trouva Volontaire.

1712.

L'armée ennemie marcha, le 2 Septembre, pour s'approcher de Tournay. Sur ce mouvement, je fortifiai le corps du Comte de *Coigny*, qui étoit entre Saint-Amand & Valenciennes : j'ordonnai auſſi au Comte de *Saillant* d'envoyer *Paſteur*, Brigadier des troupes d'Eſpagne, & très-bon partiſan, pour pénétrer dans la Hollande, où il n'y avoit point de troupes. Il s'acquitta fort bien de ſa commiſſion : il alla tout près de Roterdam, & brûla les petites villes de Tortolles & de Sleimbourg. Cette expédition étonna les Hollandois, qui étoient déshabitués de nous voir ſi près d'eux.

Je paſſai la nuit du 5 au 6 à la tranchée, pour faire préparer les ponts qu'on devoit jeter ſur l'avant-foſſé, pour attaquer le dernier chemin couvert, & accélérer tous les travaux. Mais malgré ma vivacité, on ne put être prêt, & on ne le fut que le lende-

main 7 Septembre. Je fis marcher en plein jour, à trois heures après midi, trente compagnies de Grenadiers, qui passerent l'avant-fossé sur six ponts de fascines. Comme ils avoient été brûlés deux fois par les feux d'artifice des ennemis, & qu'on n'avoit pu les raccommoder bien solidement, ils plierent sous les premiers qui passerent. Si cela étoit arrivé de nuit, le désordre se seroit mis dans les troupes, & l'entrepriſe auroit manqué : mais les Grenadiers sentant que ces fascines ne s'enfonçoient pas assez pour leur faire perdre pied, traverserent hardiment, quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'aux épaules. 1712.

J'étois au centre de l'attaque, avec le Marquis de *Vieux-Pont*, le Prince d'*Isenghien* à la gauche, le Marquis d'*Albergoti* avec le Comte de *Lespar* à la droite; tout fut emporté avec la plus grande valeur, & perte d'environ 500 hommes, tant tués que blessés. La plupart des Officiers & soldats qui défendoient ces postes, furent tués ou pris. Le lendemain, Douay rentra sous l'obéissance du Roi. Le Comte de Hompech, un des principaux Géné-

raux Hollandois, Gouverneur de la
1712. place, se rendit prisonnier de guerre, & toute sa garnison. J'envoyai le Marquis d'*Aubigné* en porter la nouvelle au Roi, & le Marquis de *Soyecourt* fut chargé le lendemain de lui porter cinquante-deux drapeaux : on y trouva plus de deux cents milliers de poudre, & une très-grosse artillerie; elle fut mise avec celle qui avoit été trouvée à Marchiennes.

Siége & prise du Quesnoi. Sans attendre la reddition de Douay, voyant, dès les premiers jours de Septembre, qu'elle ne pouvoit pas tarder, je fis marcher à Valenciennes soixante bataillons, & autant d'escadrons, pour occuper les postes que j'avois déjà reconnus, dans le dessein d'entreprendre le siége du Quesnoi. Les ennemis menacerent encore de ne me le pas laisser faire tranquillement. Le 9, ils passerent la riviere d'Aine, & camperent leur droite vers Mons, & leur gauche vers Brugny. Le 10, ils marcherent vers Ferieres, & je me plaçai derriere l'Hosneau, la gauche à Keuvrain, la droite à l'Abbaye de Mortral.

Ils publierent qu'ils venoient don-

ner une bataille ; & en effet, il étoit vraiſemblable que le Prince de Savoie s'ébranlant avant que l'inveſtiture du Queſnoi fût formée, chercheroit à combattre au plus tôt ; mais outre que notre ſituation étoit bonne, j'y fis promptement des retranchemens, qui la rendirent encore meilleure. Cependant ils marcherent diligemment juſqu'à deux lieues de nos poſtes ; mais ils s'arrêterent deux jours. J'en profitai pour rendre mes diſpoſitions plus parfaites, de ſorte que, ces momens précieux perdus pour eux, j'eus lieu de croire qu'ils ne haſarderoient pas une action. 1711.

Quoiqu'ils euſſent perdu à Marchiennes une grande partie de leurs canons, & qu'ils n'euſſent pas eu le temps de retirer celui qu'ils avoient été obligés de laiſſer dans le Queſnoi, lorſqu'en levant le ſiége de Landrecy, ils marcherent pour me faire lever celui de Douay, il leur en reſtoit encore aſſez pour faire des entrepriſes ſur des places dont la garniſon étoit foible. Je ne voulus pas leur en laiſſer la tentation, & j'envoyai cinq bataillons & deux régi-

mens de Dragons à Maubeuge, trois
1712. bataillons avec un régiment de Dragons à Charleroi; je ſongeai enſuite à mon ſiége. Après avoir examiné quelle étoit l'attaque la plus facile, on ſe détermina à celle de la porte de Valenciennes, que l'on crut plus aiſée que le côté par lequel nos gens s'étoient, trois mois auparavant, rendus en douze jours priſonniers de guerre.

Cependant les ſubſiſtances pour la cavalerie devenoient difficiles; je n'oubliai rien pour la ſoulager, & je fis une découverte qui m'aida, au défaut de l'argent de la Cour, qu'on ne tiroit pas aiſément. J'appris que les ennemis avoient dans Douay, lors de la priſe, un gros magaſin d'avoine. Quelques particuliers de la ville, qui étoient protégés, voulurent en profiter, & dirent que cette avoine leur appartenoit. Je crus l'affaire aſſez importante, pour l'éclaircir par moi-même. Il n'étoit queſtion que d'un voyage de quelques heures. J'allai à Douay, & fis venir devant moi ces prétendus propriétaires: » *Le Roi*, leur dis-je, *ne prend le*

» *bien de perſonne. Il eſt juſte que* » *l'avoine vous ſoit payée, ſi elle* » *vous appartient réellement ; mais* » *auſſi, ſi vous avancez ſur cela* » *quelque choſe contre la vérité, je* » *vous ferai pendre au moment que* » *la fauſſeté ſera reconnue* «. Ils ſe troublerent à ce diſcours, & le Roi profita de ce magaſin, qui ſe trouva appartenir aux ennemis. 1712.

La tranchée fut ouverte au Queſnoi, la nuit du 17 au 18 Septembre, entre les portes de Saint-Martin & de Valenciennes, & l'on fit une fauſſe attaque à la porte de Foreſt ; il faiſoit un temps horrible, qui contribuoit, à la vérité, à rendre le feu des ennemis très-médiocre, mais qui rendoit auſſi les travaux fort difficiles. On en fit cependant d'immenſes, & ſans grande perte d'abord. Les ennemis, qui avoient une artillerie très-nombreuſe, & toute la poudre qu'ils avoient deſtinée au ſiége de Landrecy, firent un feu prodigieux & continuel, dès qu'ils nous virent à portée. La nuit du 20 au 21, ils firent une ſortie. Le bataillon des *Gardes Françoiſes*, qui étoit de tran-

chée, marcha à eux, les chaſſa dans
1712. le chemin couvert, & revint dans ſes poſtes, ſans être troublé par leur feu, qui fut terrible la journée du 21. Ils nous tuerent plus de cent cinquante hommes dans le boyau, plus par les bombes que par le canon, qui raſoit les tranchées & les parapets de nos batteries. J'aurois pu ripoſter de quelques-unes des nôtres, & ralentir leur feu; mais j'aimai mieux qu'elles tiraſſent deux jours plus tard, & qu'elles fuſſent ſervies en même temps.

Elles commencerent le 25, à la pointe du jour; il y avoit ſoixante pieces de 24, trente mortiers, & pluſieurs pieces de moindre calibre, qui tiroient à ricochet. Les ennemis avoient plus de cent pieces de 24 & de 36 ſur les remparts; mais comme les aſſiégeans ont tout le terrein qu'ils déſirent pour placer leur canon, & qu'au contraire les aſſiégés ſont obligés de reſſerrer le leur dans un petit eſpace, dès la premiere journée, nous en impoſâmes à celui des ennemis, & le 26, à midi, les deux tiers des batteries de la place étoient démolies. J'en avois entre autres une

de 24 pieces, ſervie par les Canonniers de la Marine, & commandée par le Chevalier *Ricouart*, qui ſe diſtingua fort. 1712.

Tout étant prêt le 29 pour l'attaque des deux chemins couverts, on la fit une demi-heure avant la nuit, avec les troupes de la tranchée montante, commandées par M. de *Coigny*, qui mena la droite, M. de *Maillebois* la gauche, & Milord *Galloway* le centre : huit compagnies de Grenadiers à la tête de chaque attaque. Le ſignal étoit quatre bombes & deux fourneaux, qui devoient ſauter à la droite & à la gauche. Je me mis entre la gauche & le centre, ayant près de moi *Valory*, Chef des Ingénieurs, *Valiere* qui commandoit l'artillerie, MM. d'*Aligre*, d'*Albergoti*, le Comte de *Broglio*, & pluſieurs Officiers-Généraux volontaires, avec une foule de Brigadiers & Colonels, qui tous s'empreſſoient de porter les ordres ; auſſi tout fut emporté avec une extrême rapidité, & la perte ſeule de deux Capitaines de Grenadiers, douze ou quinze ſubalternes, & environ cent cinquante ſoldats.

1712. Ce ſuccès nous mit en état de travailler, le 30 Septembre, à placer deux batteries, que l'on compta faire tirer au corps de la place le 2 Octobre. Comme on avoit perdu depuis long-temps l'habitude des ſiéges, mon activité étoit néceſſaire pour les mener vivement; auſſi ne ſortois-je guere de la tranchée. Je fis ſonder, le 3, le foſſé de la place, & on n'y trouva que trois pieds d'eau. Nous avions une bonne breche, & je me déterminai à donner l'aſſaut : pendant qu'on s'y préparoit, le 4, les ennemis battirent la chamade; je ne voulus rien entendre de leur part, que les bataillons des Gardes ne fuſſent maîtres des portes. Ainſi le ſieur d'*Ivoy*, Maréchal de Camp, Gouverneur de la place, ſe rendit à diſcrétion avec ſa garniſon. J'envoyai le Marquis de *Châtillon* en porter la nouvelle au Roi, & le ſieur de la *Fond*, Colonel d'Infanterie, les drapeaux. Je me louai beaucoup en général de l'ardeur que nos ſuccès ranimoient dans tous les cœurs; & je demandois des graces & des récompenſes pour pluſieurs, entre autres pour les ſieurs d'*Herbain*,

de

de *Valcroiſſant* & *Cadrolles*, Capitaines de Grenadiers, qui s'étoient fort diſtingués; le Gouvernement du Queſnoi, pour M. de *Valory*; celui de Charlemont, pour M. de *Vieux-Pont*; le grade de Brigadier pour M. de *Châtillon*, & tout fut accordé. Le Roi me fit en outre préſent de ſix pieces de gros canon, pour mettre dans mon château de Villars. 1712.

Siége & priſe de Bouchain.

Nous n'étions pas à la moitié du ſiége du Queſnoi, que je voulus entreprendre & mener en même temps celui de Bouchain. Il y eut une réclamation générale contre mon ſentiment. Les Ingénieurs & Artilleurs diſoient qu'il leur ſeroit impoſſible de placer leurs batteries dans un terrein que l'abondance des eaux de l'arriere-ſaiſon rendoit mou & impraticable. On avoit des avis certains, repréſentoient quelques Officiers-Généraux, que le pain manquoit dans la place, qu'il n'y avoit qu'à en faire le blocus, & que ce ne ſeroit qu'un mois de plus à attendre. Tout ce que ces remontrances gagnerent ſur moi, ce fut de ne pas faire les deux ſiéges enſemble; mais je diſpoſai tout pour

commencer si tôt que celui du Quesnoi seroit achevé. Je fis partir le plus
1712. de fascines qu'on pût, travailler aux dépôts d'artillerie; & enfin l'investissement & l'établissement complet des troupes se fit le jour même que le Quesnoi se rendit, & on ouvrit la tranchée devant Bouchain la nuit du 9 au 10 Octobre. Comme on étoit obligé d'aller chercher très-loin les fascines qu'il falloit encore, j'y employai tous les chevaux d'équipages des Officiers-Généraux, en commençant par les miens.

Le Maréchal de *Montesquiou* commandoit l'armée d'observation. On lui persuada qu'elle n'étoit pas en sûreté derriere l'Osneau, & il fit même rétrograder quelques troupes; parti foible, comme il en convint lui-même; & après que nous en eûmes conféré, on renvoya les troupes, avec ordre de rester où elles étoient, c'est-à-dire, bien baraquées, & ayant du fourrage pour quinze jours. Ce n'est pas la seule résolution timide que m'auroient fait prendre les donneurs d'avis, si j'avois voulu les en croire.

Ces quinze jours étoient à peu près

le terme que je fixois à la défenſe de Bouchain, & elle n'en dura que neuf. Le 12, on ſe logea ſur le foſſé des deux lunettes, & les ennemis firent une ſortie, qui fut repouſſée. Le 14, commencerent à tirer quarante pieces de canon très-bien ſervies; le 15, celui des ennemis ne tiroit plus : j'étois à la tranchée, & pendant trois heures je ne vis point partir une volée de canon. Les coups de fuſils même étoient peu fréquens. Je fis travailler à découvert à une batterie qui voyoit le pied d'un baſtion. Tous les ſoldats ſe tenoient hors de la tranchée, & cela étoit d'autant plus heureux, qu'elle étoit pleine d'eau. Le 17, ſur les ſept heures du ſoir, le chemin couvert fut emporté : nous n'y perdîmes pas cent ſoldats. Enfin, le 18, le Général Grovertain, Gouverneur de la place, celui même qui avoit fait une courſe en France, ſe rendit à diſcrétion avec toute ſa garniſon, ayant déclaré aux Officiers qui vinrent pour capituler, que je ne les écouterois pas, que les troupes du Roi ne fuſſent maîtreſſes des poſtes. J'envoyai 1712.

porter la nouvelle au Roi par le
1712. Comte de *Choiſeul*, & les drapeaux par le Chevalier de *Caſan*, Colonel d'Infanterie. Je fis l'éloge de mon Etat-Major, à la tête duquel étoient *Contades* & *Beaujeu*; & je nommai, en attendant l'agrément du Roi, au commandement de Bouchain, le ſieur de *Mouy*, Brigadier d'Infanterie.

Suite de ces conquêtes. Ce fut la cinquieme place emportée ſur les ennemis en deux mois & cinq jours, avec cinquante-trois bataillons priſonniers de guerre, ou rendus à diſcrétion, & quinze Lieutenans-Généraux ou Maréchaux de Camp, tant à l'affaire de Denain, que dans ces cinq places; ſans compter plus de cent pieces de gros canons, cinquante mortiers, tant en proviſions de toute eſpece, & ſur-tout de poudre, qu'après ces cinq ſiéges, où on ne l'avoit pas épargnée, j'en envoyai encore quatre cents milliers dans nos arſenaux.

Le Maréchal eſt fait Gouverneur de Provence. J'eus la ſatisfaction de recevoir une lettre de l'Abbé de Polignac, un de nos Plénipotentiaires à Utrecht, qui me mandoit que les conquêtes de l'armée du Roi portoient des coups

mortels aux Hollandois, que les intrigues du Comte de Sinzendorff, Ambaſſadeur de l'Empereur, pour la continuation de la guerre, faiſoient moins de progrès; qu'enfin les meilleures têtes de la République commençoient à prévaloir ſur l'opiniâtreté du Penſionnaire Heinſius, par les pertes immenſes de troupes, d'artillerie & de munitions, que faiſoient les Confédérés depuis l'affaire de Denain. Le Roi daigna me récompenſer de ces ſuccès par le Gouvernement de Provence, que la mort du Duc de *Vendôme* laiſſoit vacant; & Sa Majeſté joignit à ce préſent une lettre, qui lui donnoit un nouveau prix. 1712.

Sa réception à la Cour.

Les armées ſe ſéparerent avant la fin d'Octobre. Les ennemis tirerent les premiers ſur Bruxelles; & moi, après avoir pourvu à la ſûreté des villes priſes, par les réparations des breches & de fortes garniſons, j'étendis les troupes le long de la frontiere, dans de bons cantonnemens, & je partis pour la Cour. Le jour que je m'y préſentai, le Roi s'étoit trouvé mal le matin, & il avoit encore de

grandes vapeurs, qui ne lui permettoient guere de paroître ; mais la force de son courage, & la nécessité où il croyoit être de se montrer, le firent souper en public. Il faisoit des efforts pour m'entretenir, & tâchoit de surmonter son mal ; mais inutilement. J'aurois voulu ne m'être pas présenté dans ce moment, touché que j'étois, tant de la peine que je voyois dans le Roi, de ne pouvoir me parler, que du malin plaisir que je remarquois dans les Courtisans, des distractions du Roi, comme si ma présence lui eût été à charge. Mais je fus bien dédommagé le lendemain ; le Roi me fit un accueil libre & ouvert, qui sembloit vouloir excuser l'air embarrassé de la veille, & il me parla tout haut de mes services, avec un ton affectueux dont je fus pénétré. Je partageai l'hiver entre Paris, Villars & la Cour. Je ne restois pas long-temps à Versailles, parce que le métier de Courtisan n'étoit pas de mon goût ; mais le Roi avoit la bonté de me distinguer toujours.

1712.

1713. *Paix d'Utrecht.*

La paix se conclut avec la Hollande, qui y apporta tous les obstacles possi-

bles ; mais enfin les bonnes têtes l'emporterent ſur les plus paſſionnés. L'obligation, s'ils vouloient ſoutenir la guerre en Flandres, de payer ſeuls déſormais toutes les troupes qui étoient auparavant à la ſolde d'Angleterre, fut ce qui détermina les Hollandois. Au reſte, on leur fit une aſſez bonne part, puiſqu'en gardant la Flandre Eſpagnole pour la Maiſon d'Autriche, ils en devinrent comme les maîtres. Les Anglois ſe traiterent auſſi aſſez bien, en nous obligeant de raſer les fortifications & de combler le port de Dunkerque, de leur céder à perpétuité l'iſle de Terre-Neuve, & les autres adjacentes, avec quelques reſtrictions ſeulement pour la pêche. Nous nous engageâmes en outre à reconnoître la ſucceſſion à la couronne de la Grande-Bretagne, dans la ligne Proteſtante. On laiſſa le Duc de Baviere en poſſeſſion du Duché de Luxembourg & du Comté de Namur, juſqu'à ce qu'il eût été rétabli dans ſes Etats d'Allemagne & dans ſon rang d'Electeur, & qu'il eût été mis en poſſeſſion du Royaume de Sardaigne, qu'on lui cédoit en dé- 1713.

dommagement des pertes qu'il avoit
1713. eſſuyées. Le Roi de Pruſſe gagna la Haute-Gueldres, & le Duc de Savoie le Royaume de Sicile, avec des échanges qui lui convenoient ſur les frontieres de Savoie. Toutes ces Puiſſances reconnurent Philippe V pour Roi d'Eſpagne; & on rendit à la France Lille, Aire, le fort Saint-François & Saint-Venant. Ces traités, & d'autres moins importans, ne furent clos & ſignés que le 11 Avril.

Le commandement d'Allemagne promis, ôté, rendu au Maréchal.

L'Empereur n'en fut pas content, & ſe diſpoſa à continuer la guerre. Le Roi me deſtina le commandement d'Allemagne, & me fit dire d'y envoyer de Flandres mes équipages. Comme ils étoient déjà à Verdun, M. de *Voiſin* vint me trouver, & me dit : *Le Roi compte la paix faite avec l'Empire; & il a quelque peine à ôter au Maréchal d'Harcourt le commandement de l'armée d'Allemagne, qui lui avoit été promis. Ainſi Sa Majeſté croit que vous ſerez content d'avoir forcé ſes ennemis à la paix, & que vous ne vous ſouciez pas beaucoup de faire un voyage en Alſace. Puiſque la paix eſt faite,*

répondis-je, *il n'y a qu'à louer Dieu. Je vais donc me défaire de mon équipage.* Et en même temps, j'envoyai ordre de vendre près de cent cinquante chevaux de charrettes, chevaux de valets, mulets, fourgons, & même de mes chevaux de main. 1713.

Quelques jours après, le Roi apprit que l'Empereur & l'Empire étoient, plus que jamais, réſolus à la guerre; & que le Prince Eugene raſſembloit une armée, qui, ſelon tous les avis, devoit être de cent dix mille hommes. Apparemment ces nouvelles firent penſer, que mal à propos on avoit changé le deſſein de mettre les armées ſous mes ordres. M. de *Voiſin* parut déſirer de rentrer en converſation avec moi. Comme je venois peu à la Cour, il prit un prétexte, & m'écrivit pluſieurs fois que je négligeois trop mon appartement de Marly; je lui répondis autant de fois, que ma ſanté n'étant pas bonne, je me tenois à Paris, où je me trouvois plus à mon aiſe.

Enfin il m'envoya un Courrier du Cabinet, qui me trouva jouant chez Madame de *Bouillon*. Il avoit pour-

teur d'une lettre que je ne me preſ-
1731. ſois pas d'ouvrir, parce que je me doutois du contenu, & que je ne voulois pas montrer trop de déſir. Elle renfermoit un ordre de me rendre le lendemain à Marly. M. de *Voiſin*, à qui je parlai d'abord, auroit bien voulu que je lui fiſſe des queſtions qui le miſſent à l'aiſe, & lui donnaſſent lieu de me faire valoir le changement réſolu en ma faveur; mais je ne me laiſſai point prendre à ſes cajoleries. Je ne montrai pas de curioſité; j'affectai au contraire beaucoup d'indifférence. De ſorte qu'il fut obligé de me dire nettement : » *Nous refuſerez-vous d'aller repren-* » *dre le commandement de l'armée* » *en Allemagne? Je n'ai pas refuſé*, » lui répondis-je, *des emplois très-* » *difficiles & très-dangereux, que* » *perſonne ne vouloit; ainſi je ne re-* » *fuſerai pas ceux que la derniere* » *campagne rend moins embarraſ-* » *ſans* «. Sa Majeſté, ce même jour, me parla, avec une eſpece de honte, des variations auxquelles on l'avoit engagée, & me témoigna ſa ſatisfaction de ce que j'acceptois.

Le lendemain, Elle entra en matiere avec moi sur les projets de la campagne, & me montra l'état des forces qu'Elle me destinoit. *Sire*, lui dis-je, *Votre Majesté n'a donc plus d'ennemis en Flandres? Eh bien! il faut en transporter toute la cavalerie en Allemagne. Vous avez des marchés faits à vingt-cinq sous la ration; je les nourrirai à bien meilleur compte. Mais*, dit le Roi, *les Maréchaux d'Harcourt & de Besons m'ont dit, que s'ils avoient plus de deux cents escadrons, ils ne pourroient les faire subsister. Je dois connoître*, répondis-je, *ces frontieres, & tous les pays où l'on peut porter la guerre; & j'ai l'honneur d'assurer Votre Majesté, que plus j'aurai de troupes, & plus je trouverai de pays à les nourrir. Il n'est question que de cacher nos desseins, & de faire en sorte que nos premiers mouvemens persuadent que nous ne songeons qu'à une guerre défensive, comme vous l'aviez résolu. Faites comme vous l'entendrez*, me dit le Roi. *La plus importante attention*, répliquai-je, *est le secret; ainsi Votre Majesté*

1713. *Projet de campagne.*

seule & le Miniſtre de la Guerre ſeront informés de mes projets.

1713. *Les armées s'aſſemblent.*

Le Maréchal d'*Harcourt* avoit compté de laiſſer les lignes de la Lutter bien gardées, & d'aller camper à Raſtat avec l'armée la plus conſidérable, tandis que le Maréchal de *Beſons*, avec quarante bataillons & cinquante eſcadrons, s'avanceroit au delà de la Sare. Le Marquis d'*Alegre* étoit déjà à Treves avec la tête de cette armée. Je me rendis le 24 Mai à Metz, où j'avois donné rendez-vous au Maréchal de *Beſons*. Il me marqua un vif déſir d'avoir toujours une armée ſéparée. Je l'aſſurai d'une grande attention à tout ce qui pourroit lui être agréable. J'ajoutai que juſqu'à ce que les premiers mouvemens puſſent faire voir clair ſur le ſuccès des entrepriſes, je ne pouvois moi-même juger ſi la campagne s'ouvriroit par une action générale, ou s'il ſeroit poſſible de faire un ſiége. Que dans le premier cas, il choiſiroit lui-même l'aile qu'il voudroit commander; que dans le ſecond, il ſeroit chargé du ſiége, ou de l'armée d'obſervation. Je lui dis qu'il pouvoit toujours s'avancer

vers la Sare. Moi j'arrivai le 26 à Strasbourg, après avoir publié que je n'y ferois que dans les premiers jours de Juin. Le Comte du *Bourg* avoit déjà mis plusieurs corps au delà du Rhin; & je mandai le 29 au Maréchal du *Bourg*, qui avoit rejoint le Marquis d'*Alegre* à Treves, avec toute son armée, de marcher vers Hombourg, & de s'approcher des montagnes, du côté de la petite ville de Verff; mais les inondations l'empêcherent de passer la Sare. 1713.

Je reçus le même jour, par le Marquis de *Torcy*, un état des troupes qui s'assembloient sous les ordres du Prince Eugene; elles devoient monter à cent dix mille hommes. Il en avoit déjà soixante, & il envoyoit courriers sur courriers, pour hâter la marche de ceux qui ne l'avoient pas encore joint. Je n'en avois avec moi que quarante-cinq mille : mais pour l'exécution que je méditois, je comptois plus sur la diligence que sur l'avantage de marcher avec des troupes considérables.

Investissement de Landau.

Le Prince Eugene voyant une bonne partie de mon armée au delà du Rhin,

m'attendoit aux lignes d'Etlingen ;
1713 pour le confirmer encore davantage dans cette opinion, le 4 Juin, à la pointe du jour, je fis avancer le Marquis d'*Asfeld* avec un corps de cavalerie considérable vers Rastat ; & afin qu'il ne pût être informé que je me renforçois en deçà, depuis plusieurs jours, il y avoit ordre sur nos lignes de Lauterbourg, que les barrieres fussent ouvertes à ceux qui viendroient de notre côté, & fermées à tous ceux qui voudroient aller vers l'ennemi.

Ce même jour, 4 Juin, je partis de Strasbourg, à l'entrée de la nuit, pour le Fort-Louis. J'y passai le Rhin, & m'avançai une lieue sur le chemin de Rastat, publiant que le lendemain toute l'armée me suivroit. Je repassai le soir même, & me rendis à Lauterbourg, où je trouvai toutes les troupes, qui s'y étoient réunies des différens quartiers qu'elles occupoient, tant sur la ligne de la Lutter, que dans les petites villes & villages entre Saverne, Strasbourg & Haguenaw.

Alors je commençai ma véritable marche. Je fis prendre la tête au Comte de *Broglio*, avec quinze bataillons,

mille Grenadiers, commandés par *Chatenay*, bon Brigadier d'Infanterie, & dix-huit eſcadrons, ayant *Maupou* pour Maréchal de Camp. Je ſuivis avec quarante bataillons. Le Comte de *Broglio* occupa à dix heures du ſoir la petite Hollande, & fut en état d'empêcher les ennemis de nous nuire, s'ils vouloient paſſer le Rhin à Philisbourg. Pour marcher plus facilement, je mis notre infanterie en brigade. Elle fit ſeize lieues en vingt heures, la plus grande partie la nuit. Je fus preſque toujours à pied à leur tête. Quelques-uns ſuccomboient à la fatigue. » *Mes amis*, leur dis-je, *ce* » *n'eſt que par la diligence & de telles* » *peines, que l'on attrape les enne-* » *mis. Pourvu*, me répondirent-ils, *que* » *vous ſoyez content, & que nous les* » *attrapions, ne vous embarraſſez pas* » *de notre peine, nous avons bon* » *pied & bon courage* «. 1713.

Tout le pays fut également trompé; en ſorte que l'avant-garde trouva l'Evêque de Spire dans ſa ville, & que les Magiſtrats demanderent aux premiers de nos gens, ſi le Prince de Savoie vouloit loger à l'Evêché, comp-

1713. tant que c'étoit l'armée de l'Empereur, qui avoit passé le Rhin à Philisbourg. Etant sûr alors que toute communication de Landau avec le Rhin étoit coupée, pour consoler l'infanterie de sa peine, je lui abandonnai pendant deux jours les caves du pays remplies de vin, & je fis donner des vaches: mais ces deux jours passés, je rétablis la plus sévere discipline, & elle fut exactement observée. Comme j'avois coutume de parler moi-même aux bataillons, je leur fis voir la nécessité, dans l'occasion présente, de conserver le pays ennemi, pour nous y assurer des subsistances. Après ces sortes d'avertissemens, les exemples, comme je l'ai déjà dit, étoient séveres; & dans toutes les guerres que j'ai faites, quelquefois à la tête de cent mille hommes, j'ai toujours été assez heureux pour les contenir, avec très-peu de punition. J'appris, le 6 Juin, que la marche que j'avois faite vers Rastat, pour persuader aux ennemis que je voulois attaquer Etlingen, avoit produit tout l'effet que je désirois, & que la même nuit que j'étois arrivé près de Philisbourg, le Prince Eugene en

avoit retiré la plus grande partie de ſes troupes, & les avoit fait marcher pour ſoutenir les lignes qu'il croyoit menacées. 1713.

Après avoir ſurpris les ennemis, je n'oubliai rien pour ne l'être pas à mon tour. Ce qu'ils pouvoient imaginer de plus dangereux pour moi, étoit, voyant les forces du Roi répanduës dans le Palatinat le long du Rhin, & ayant eux-mêmes un pont de bateaux ſur des haquets, de me dérober un paſſage ſur ce fleuve. Pour n'avoir point un pareil inconvénient à craindre, je plaçai des Officiers-Généraux très-capables, depuis Lauterbourg juſqu'au Fort-Louis. Je chargeai des patrouilles le ſieur de *Guerchois*, très-bon Maréchal de Camp, & *Perrin*, bon Brigadier d'Infanterie, ſous les ordres du Comte du *Bourg*, qui connoiſſoit mieux que perſonne tout ce pays-là, & dont les talens pour la défenſive étoient au deſſus de tout autre. » Ma grande atten-» tion étoit de bien connoître mes » Officiers-Généraux ſubalternes. Tel » par un eſprit audacieux eſt propre à » mener une tête, qui doit attaquer : » tel autre, par un génie porté natu-

» rellement aux précautions, ſans d'ail-
1713. » leurs manquer de courage, répondra
» plus exactement de la défenſe d'un
» pays; & ce n'eſt qu'en appliquant à
» propos ces différentes qualités per-
» ſonnelles, que l'on peut ſe prépa-
» rer, & preſque s'aſſurer de grands
« ſuccès «.

J'étois aſſez tranquille au ſujet de la grande armée des ennemis, parce qu'elle ne pouvoit paſſer le Rhin qu'à Maïence, & que je l'aurois vu venir d'aſſez loin pour prendre mes meſures; mais il me reſtoit encore quelques poſtes à occuper, pour avoir, tant mes ſûretés que mes ſubſiſtances. Je fis marcher, ſous les ordres du Comte de *Broglio* & du Marquis d'*Alegre*, quatre-vingts eſcadrons à la hauteur de Wormes. Leur deſtination étoit de conſerver, autant qu'il ſeroit poſſible, le pays qui eſt aux environs de Landau, & qui devoit fournir la ſubſiſtance à l'armée qui en feroit le ſiége. C'étoit auſſi afin d'avoir toujours des partis ſur Maïence, & d'obliger les Bailliages du Palatinat, d'Altzey, de Creutzmach & d'Oppenheim, juſqu'à Coblentz, pays très-

riche, fort abondant en grains, de nous fournir notre subsistance. 1713.

Le 9 Juin, j'envoyai des ordres au Comte de *Dillon*, Lieutenant-Général, qui partoit des environs de Metz avec un corps de troupes, d'attaquer Keyserslauter, où il y avoit deux bataillons Impériaux, & de n'accorder d'autre capitulation à la garnison, que de se rendre à discrétion. Je mandai au sieur de *Saint-Contest*, Intendant des Evêchés, de se tenir à Sar-Louis, pour faciliter au Comte de *Dillon* son entreprise. Il trouva sur place le canon, les provisions & les Ingénieurs; & au bout de treize jours, la garnison, composée de huit cents hommes commandés par un Colonel, se rendit prisonniere de guerre. Je l'envoyai à Châlons en Champagne. *Saint-Pierre*, Brigadier d'Infanterie, fut blessé dangereusement. J'en donnai le commandement au sieur de *Vassy*, Lieutenant-Colonel, très-entendu, bon partisan, & plus propre qu'aucun autre à écarter les partis ennemis qui voudroient pénétrer par les montagnes. M. de *Dillon* prit aussi le château de Verastein,

qui achevoit d'ôter aux ennemis tout
1713. poſte entre Coblentz & Maïence : il s'y trouva quatre-vingts hommes.

Par abondance de précautions, je fis retrancher un camp devant l'ouvrage que les ennemis avoient à la tête de leur pont à Philisbourg. J'ordonnai aux troupes qui venoient de la Franche-Comté, de former un camp ſous Briſſak, & je leur faiſois fournir des fourrages du pays ennemi, de l'autre côté du Rhin; & étant bien aiſe, à tout événement, d'être le maître de tenter quelques entrepriſes au delà du fleuve, je fis venir un pont de bateaux portatifs à Seltz.

Il ne me reſtoit d'inquiétude que de la part d'un fort qui étoit vis à-vis de Manheim, dont les ennemis pouvoient à toute heure fortifier la garniſon par le ſecours des bateaux, & enſuite établir un pont en une nuit, d'autant plus facilement, que le Rhin en cet endroit n'avoit qu'un ſeul canal. Le ſieur d'*Albergoti*, que j'avois chargé de cette attaque, s'étoit mis dans la tête qu'il ſuffiroit de maſquer & de bloquer ce fort, dont il vouloit croire les ouvrages beau-

coup meilleurs qu'ils n'étoient. » *Dès* » *que vous en ſerez maître*, lui écri- 1713.
» vois-je, *vous ſerez étonné & peut-* » *être honteux de l'avoir cru ſi bon* «.
J'y allai moi-même, & j'ordonnai que l'on diſposât tout pour l'emporter, dès que le canon auroit raſé quelques fraiſes & paliſſades; mais nous n'en eûmes point la peine. Un nommé *Villiers*, très-bon Ingénieur, piqué de ce que M. d'*Albergoti* en avoit demandé un autre pour conduire l'attaque, entra dans le chemin couvert, que l'on trouva abandonné, & une demi-heure après dans la ville, que l'on trouva abandonnée de même. J'y entrai auſſi avec M. d'*Albergoti* & ſes Officiers, qui avoient été comme lui de l'avis du blocus; & en leur montrant les vices de la place, je leur dis aſſez ſéchement : » *Je vous prie, Meſſieurs,* » *de régler une autre fois vos idées,* » *avec plus de ſoumiſſion, ſur celles* » *de votre Général.*

Quand nous fûmes bien établis de- *Siége.*
vant Landau, j'examinai avec le ſieur de *Valory* & les Ingénieurs qu'il avoit amenés, les attaques les plus fa-

1713. vorables. Après les avoir étudiées avec soin, nous nous déterminâmes au côté par lequel la place avoit toujours été attaquée, quoique les ennemis l'eussent fortifié de nouveaux ouvrages. Les Ingénieurs demanderent quatre jours pour les préparatifs nécessaires à l'ouverture de la tranchée. Je les employai à aller visiter tout le pays en deçà du Rhin, jusqu'au delà de Maïence. Je le trouvai rempli d'une si prodigieuse quantité de grains, que j'ordonnai aux Baillis & aux Magistrats de toutes les petites villes, d'en préparer cinquante mille sacs pour les armées du Roi; j'ordonnai aussi aux Bailliages de Lorraine, de fournir tous les chevaux & les grains qui leur seroient demandés. Le Roi m'avoit prescrit d'y envoyer des troupes, si M. de Lorraine faisoit quelques difficultés. Je chargeai, en conséquence, le sieur de *Saillant*, Lieutenant-Général, commandant dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, de faire exécuter les ordres de Sa Majesté. Notre poste pour les lettres passant par la Lorraine, étoit souvent arrêtée par des voleurs, qui

ne pouvoient être protégés que par les Lorrains ; j'ordonnai que les villages voisins de la route répondroient des courriers, & payeroient chérement le mal qui leur seroit fait. Ainsi j'établis encore la sûreté de ce côté. 1713.

L'Electeur Palatin voyant ses Etats exposés à de fortes contributions, m'envoya un de ses Ministres, chargé de demander quelques ménagemens. Il s'expliquoit en même temps du désir qu'avoit son Maître de pouvoir contribuer à la paix. Le Prince de Dourlach fit plus ; il quitta le service de l'Empereur, pour garantir ses propres Etats, autant qu'il seroit possible, des malheurs de la guerre. Il me manda qu'il n'oublieroit rien pour porter ses voisins à prendre la même résolution. Je lui répondis : » *Je ne négligerai* » *rien pour procurer des amis au Roi,* » *& pour faire aux Princes qui re-* » *chercheront sa royale protection,* » *tous les plaisirs qui dépendront de* » *moi ; mais comme vos Etats four-* » *nissent des troupes à l'Empereur,* » *comme contingent, vous ne devez* » *pas vous étonner s'ils demeurent* » *toujours soumis aux contributions* «.

1713. J'entrai en arrangemens avec les Députés de Dourlach & de Bade. Ils s'engagerent à fournir cinquante mille ſacs, moitié froment, moitié ſeigle. Pour faciliter les livraiſons aux munitionnaires, & pour donner en même temps de l'inquiétude aux ennemis, depuis Huningue juſqu'à Maïence, je plaçai un corps très-conſidérable au delà du Fort-Louis, dans l'iſle du Marquiſat. Ce corps menaçoit les lignes d'Etlingen, & le grain nous deſcendoit librement par Strasbourg, où je mis trente eſcadrons qui fourrageoient au delà.

L'armée du ſiége fut compoſée de ſoixante bataillons & cinquante eſcadrons, ſous les ordres du Maréchal de *Beſons*. Il y avoit dans la place environ douze mille hommes commandés par le Prince Alexandre de Virtemberg, Lieutenant-Général de l'Empereur, très-eſtimé. La tranchée fut ouverte la nuit du 24 au 25 Juin, & avancée juſqu'à demi-portée de fuſil des premiers ouvrages des ennemis, avec tant de précautions & ſi peu de bruit, qu'ils ne s'en apperçurent pas. Ils voulurent pouſſer une garde

de

de Dragons que l'on avoit fait avancer, afin de les empêcher de découvrir les travaux ; mais les Marquis de *Livri* & de *Belle-Isle* prirent les piquets de la cavalerie la plus voisine, & rechasserent les ennemis jusque dans la contrescarpe. Les deux premieres nuits coûterent peu d'hommes, & on passa assez facilement un ruisseau qui étoit devant la lunette la plus éloignée de la place. La nuit du 27 au 28, on acheva une batterie de six pieces de 24, pour battre le petit fort détaché, qui étoit dans les dehors. 1713.

Les ennemis firent, le 2 Juillet, une sortie assez considérable. Le Marquis de *Biron*, Lieutenant-Général de tranchée, sortit du boyau à la tête de trois bataillons de *Navarre*, & eut le bras emporté d'un coup de canon. *Bressac*, Capitaine de ce régiment, fut tué, & *Barberay*, Lieutenant-Colonel, blessé. Les ennemis furent chassés dans leur contrescarpe, & je fis poster le Marquis de *Biron* à la tête de la tranchée, où on lui coupa ce qui lui restoit du bras, quatre doigts au dessus du coude.

J'écrivis au Maréchal de *Besons* sur

dis au Maréchal de *Besons* & à *Valory*, qu'il ne falloit ni trop mépriſer l'ennemi, ni le trop reſpecter, & qu'à en juger par ſa défenſe, on ne lui voyoit ni aſſez de fermeté, ni aſſez d'habileté, pour ne pas croire qu'on pouvoit aller plus vîte. J'avois, dès les premiers jours, conſeillé d'attaquer le chemin couvert d'un peu plus près qu'on ne le fit : ma raiſon étoit que ce chemin étant tout entier miné, & le terrein fort humide, les ennemis ne chargeroient leurs mines au plus tôt que trois jours avant qu'ils s'attendroient d'être attaqués, & que, les ſurprenant par une attaque plus prompte, ils n'auroient pas le temps de les charger. Les Ingénieurs ne goûterent point mon avis, qu'ils trouverent téméraire & trop périlleux : cependant l'expérience fit voir qu'outre la perte du temps, qui eſt très-précieux à la guerre, la perte des hommes fut plus conſidérable, puiſque nous eſſuyâmes le feu de ſeize mines, toutes en terrein mou, qu'ils n'auroient pas eu le temps de charger, comme ils en convinrent.

1713.

Du 12 Juillet au 4 Août, on prit en détail pluſieurs ouvrages qui cou-

vroient le corps de la place. Après s'être emparés, la nuit du 15 au 16, d'un pâté défendu par la riviere de Queiche, qu'il fallut passer sur des ponts à chevalets, on emporta, le 18, les contre-gardes. J'étois à l'attaque commandée par le Comte de *Cezanne*, Lieutenant-Général, & le Marquis de *Gonsague*, Maréchal de Camp. 1713.

Le jour d'après, les ennemis mirent le drapeau blanc, & demanderent à capituler. Il y eut suspension d'armes d'une heure. Je dis aux Officiers qui vinrent : » *Vous serez prisonniers de* » *guerre : n'espérez pas d'autre trai-* » *tement* «. Ils ne voulurent point y consentir, & on recommença à tirer. Une demi-heure après, un Colonel des ennemis vint apporter la capitulation. » *Avant que de lire les articles*, » lui dis-je, *celui des prisonniers de* » *guerre y est-il ?* Il me répondit que » le Prince de Virtemberg n'y con- » sentiroit jamais. *Reportez votre ca-* » *pitulation*, répliquai-je : *bien des* » *complimens à M. le Prince de* » *Virtemberg : vous lui direz que je* » *considere trop son mérite, pour ne* » *pas priver quelque temps l'Empereur* *Prise de Landau.*

» *de ſes ſervices & de ceux des braves*
1713. » *gens qui défendent Landau* «: & on recommença, pour la troiſieme fois, à tirer.

Les Officiers principaux de l'armée me preſſerent de conſentir que la garniſon ſe retirât. Ils alléguoient pour raiſon, que la ſaiſon avançoit, qu'on ne pourroit former d'autre entrepriſe, & qu'enfin il falloit conſerver les troupes. Je reſtai ferme dans ma réſolution, & le lendemain 20 Août, le Prince de Virtemberg ſe rendit priſonnier de guerre avec ſa garniſon, ſans reſtriction. Il en ſortit plus de huit mille hommes. Le Roi n'en perdit que mille, & deux mille bleſſés dans les hôpitaux. J'envoyai le ſieur des *Luteaux*, Colonel d'Infanterie, neveu du Maréchal du *Bourg*, porter cette bonne nouvelle au Roi; & le Chevalier de *Valory*, fils du Lieutenant-Général, porter quarante-deux drapeaux & deux étendards de la garniſon: je la répartis à Saverne & à Haguenaw, en attendant les ordres du Roi. Je me louai beaucoup de toutes les troupes, ſur-tout des Ingénieurs & des Grenadiers, Officiers & ſoldats.

Ce corps servoit avec une intrépidité qui méritoit des louanges infinies. Je donnai aussi de grands éloges à *Valliere*, Chef des Mineurs : il avoit commandé l'Artillerie dans tous les siéges de la campagne précédente, & il ne fit pas difficulté à celui-ci de servir sous le sieur *Duperier*, moins ancien, qu'il trouva en fonction. Je fis distribuer, pendant ce siége, plus de dix mille francs de ma bourse aux Officiers blessés, leur faisant dire, pour ménager leur délicatesse, que je reprendrois cet argent sur le prêt, bien éloigné cependant de cette volonté : ils reçurent, & presque tous voulurent rendre. 1713.

Il est à observer qu'avant l'ouverture de la campagne, on avoit soutenu, pour faire plaisir au Maréchal de *Besons*, qu'il falloit deux armées; que la sienne marcheroit sur la riviere de Glane, pendant que celle du Maréchal d'*Harcourt* passeroit le Rhin au Fort-Louis. Le Prince Eugene placé derriere les lignes d'Etlingen, pouvoit les couper & les battre l'une après l'autre; mais le moins qui pût arriver, c'est que deux belles armées très-contenues, auroient tenu

la campagne ſans but & ſans ſuccès.
1715. Et voilà ce que produiſent les cabales de Cour, uniquement occupées des intérêts des particuliers, & jamais de ceux du Roi.

J'eus la ſatisfaction de faire ſubſiſter pendant trois mois deux cents bataillons, & plus de trois cents eſcadrons, dans la longueur de vingt lieues de pays ſur cinq de large, entre les montagnes & le Rhin, ſans qu'aucun payſan quittât ſon habitation. Cela n'avoit ſans doute été poſſible que par la plus ſévere diſcipline & la plus exacte économie; parties de la guerre auxquelles je m'étois ſinguliérement appliqué. Dans une lettre au Roi, je pris la liberté de lui faire cette remarque: » *Votre Majeſté n'auroit pas été ſervie ſi heureuſement par ceux qui ſoutenoient qu'une armée compoſée de plus de cent bataillons & deux cents eſcadrons ne pouvoit ſubſiſter ſur le Rhin, & qui, ſur ce fondement, ſe préparoient à la ſeule défenſive en Allemagne*«. Il eſt certain que les peuples de ce pays, qui juſque-là n'avoient vu nos ſoldats que le flam-

beau à la main, ſurpris qu'on ne fît aucun dégât chez eux, venoient d'eux-mêmes nous apporter nos beſoins. Je reçus un témoignage non ſuſpect de cette bonne conduite, par un Corps reſpectable, le Chapitre de Spire, qui, au haſard de déplaire à l'Empereur, chanta le *Te Deum* pour la priſe de Landau. Je ne l'y forçai point; mais le Doyen s'y offrit de lui-même, diſant que la bonté que le Roi avoit eue de faire rebâtir leur égliſe, les obligeoit à ce reſpect; qu'ils y étoient portés de plus par le bonheur actuel de leur ville, qui s'enrichiſſoit au milieu de la guerre, par la liberté de vendre auſſi cher ſes marchandiſes, & par l'exacte diſcipline des troupes Françoiſes. 1713.

Avant que Landau fût rendu, je m'étois occupé de ce qu'il y auroit à faire après. Mes vûes tournerent ſur Fribourg. Il ſemble que le Prince Eugene me devina; car il s'appliqua à fortifier puiſſamment les gorges & les montagnes que je devois occuper par-derriere la ville, pour empêcher de la ſecourir, & les poſtes en avant, qu'il me falloit emporter avant que *Marche ſur Fribourg.*

d'y arriver. De mon côté, je mis
1713. tout en œuvre, afin de donner le change à l'ennemi, & d'écarter toute idée que je duſſe attaquer Fribourg. Je fis des mouvemens de troupes depuis Huningue juſqu'à Maïence. Je couvris le Rhin de bateaux; je plaçai en différens endroits des ponts portatifs, qui pouvoient perſuader que j'avois deſſein d'inſulter les lignes d'Etlingen par Raſtat. J'eus grand ſoin ſur-tout de faire réparer les fortifications de Landau, afin que ſi le Prince Eugene s'y portoit, pendant que je ſerois occupé à Fribourg, je puſſe le laiſſer morfondre devant cette place, & pénétrer moi-même dans le cœur de l'Empire, par Phillingen, mauvaiſe place qu'il me ſeroit facile d'emporter. J'envoyai au Roi un Mémoire, que j'avois fait moi-même étant ſous Landau, où étoient expliqués les divers mouvemens des troupes, auſſi bien que les diſpoſitions pour les vivres, l'artillerie, le partage des Généraux, & les moyens de cacher les véritables deſſeins juſqu'au dernier moment (*a*).

(*a*) Ce Mémoire eſt une piece très-impor-

Le Roi, qui voyoit d'assez grandes difficultés dans l'entreprise de Fribourg, me dépêcha un courrier, pour m'engager à faire de nouvelles réflexions, & prendre garde de trop hasarder; mais je ne fus pas ébranlé par ses observations. J'aurois seulement voulu commencer le 5 Septembre, persuadé qu'il est plus avantageux d'attaquer avec moins de préparatifs, que de laisser à l'ennemi le temps & le moyen de prévenir les coups qu'on peut lui porter; mais on me demanda jusqu'au dix. Il survint encore des difficultés qui occasionnerent du retardement, sur-tout au sujet des vivres, que nous devions tirer presque tous des contributions prises sur l'ennemi, & qu'il falloit assurer. M. de Lorraine refusa le plus long-temps qu'il put, les chariots qu'on vouloit avoir de chez lui, 1713.

tante, plus capable qu'aucune autre de faire connoître le génie actif du Maréchal & son esprit de détail. Comme il peut être fort utile aux Militaires, on le mettra tout entier à la fin du volume. Il est du 2 Septembre; tiré des Mémoires, cent quatrieme cahier.

& on fut obligé de forcer ſes ſujets.

1711. Il ſurvint auſſi une difficulté à l'égard des Suiſſes, qui, fondés ſur des conventions qu'ils citoient, prétendoient ne devoir jamais être employés au delà du Rhin. Le Roi avoit ordonné qu'on les y forçât, même le régiment des Gardes. On ſe ſouvenoit d'un diſcours que M. de Turenne avoit tenu, en circonſtances ſemblables, aux Commandans de ce Corps. » *Meſſieurs*, leur dit-il, *na-* » *turellement je ne parle durement à* » *perſonne; mais je vous ferai cou-* » *per la tête dans le moment, ſi* » *vous refuſez d'obéir* «. Cette douceur *naturelle* que ſe donnoit M. de Turenne, eſt aſſez plaiſante. Touché de la douleur mortelle des Officiers Suiſſes, qui ſe trouvoient dans la cruelle alternative de manquer à leurs Supérieurs ou au Roi, je les laiſſai en deçà du Rhin, avec d'autant plus de raiſon, qu'ayant à former un ſiége ſur les frontieres de cette Nation, je crus convenable au ſervice du Roi de la ménager.

Attaque de Rhinfeld. Enfin, tout fut prêt le ſeize. Le Comte du *Bourg* marcha avec qua-

rante bataillons droit ſur Fribourg. Un gros corps, auquel on donna le plus d'étendue poſſible, parada & manœuvra en deçà du Rhin, vis-à-vis les ennemis qui étoient dans leurs lignes d'Etlingen, comme s'il voulût les attaquer; un autre maſqua ces mêmes lignes du côté de Raſtat, avec la même démonſtration de vouloir les inſulter; & j'envoyai un fort détachement de Dragons, qui s'avancerent dans la vallée d'Hornberg, comme ſi l'armée qui ſuivoit le Comte du *Bourg* eût dû attaquer non Fribourg, mais Phillingen. La nuit de ce même jour, je donnai un grand bal à Strasbourg, ainſi que j'avois fait deux ans auparavant, lorſque j'entrai dans l'Empire. Le bal me ſervit encore cette fois à cacher quelques ordres de détail. J'en ſortis à la pointe du jour, montai dans ma chaiſe de poſte, & paſſai le Rhin. A meſure que je trouvois les troupes en marche, je les exhortois d'avancer, &. je joignis le Comte du *Bourg* le 20, à trois heures après midi, au moment qu'il arrivoit au pied du Roſcoph. 1713.

C'eſt une montagne qui couvroit

1713. Fribourg, par rapport à moi, célebre par ſon eſcarpement. Le Général Vaubonne avoit employé le temps du ſiége de Landau à perfectionner les retranchemens qui étoient ſur la hauteur. Il occupoit la crête avec dix-huit bataillons impériaux. Les redoutes étoient fraiſées & paliſſadées, & la gauche de ce retranchement tenoit au fort Saint-Pierre, qu'on peut dire imprenable par ſa ſituation. Il étoit très-facile aux ennemis d'y envoyer beaucoup plus de troupes, quand ils reconnoîtroient qu'on en vouloit à ce poſte : c'eſt pourquoi j'avois recommandé au Comte du *Bourg* d'attaquer, à quelque moment qu'il arrivât.

Il vouloit des pioches, des outils, des faſcines, & pluſieurs autres préparatifs. » *Rien de tout cela*, lui ré» pondis-je ; *des hommes* «. Et en même temps je fis marcher toutes les troupes. J'envoyai le Chevalier d'*Aſfeldt*, Lieutenant-Général, attaquer une demi-lune ſur la droite, le Comte d'*Eſtrades* faire une diverſion ſur la gauche de l'attaque du Chevalier d'*Aſfeldt*, & marchai moi-même à la tête de tout, mettant ſeulement cinq cents

Grenadiers devant moi. La montagne étoit si escarpée, & le rocher si roide, que je sentis mon cheval, quoique très-fort, plier ses quatre jambes, & prêt à me faire rouler dans le précipice : je me jetai brusquement à bas avec grand risque, puisque, depuis ma blessure, il me falloit toujours deux hommes pour me mettre à cheval. Ma chute fut heureuse : je grimpai des pieds & des mains, aidé par des Grenadiers, accompagné de M. le *Duc*, du Prince de *Conty*, de M. de *Richelieu*, du Prince d'*Epinoy*, & de beaucoup d'autres jeunes gens de qualité vifs & ardens. Nous fîmes tous ensemble un si violent effort, que les ennemis ne purent tenir : on en tua beaucoup ; on prit deux Colonels avec plusieurs drapeaux : je les envoyai porter au Roi par le Comte de *Boissieux*, mon neveu. Le reste de l'infanterie se jeta dans Fribourg, & leur cavalerie s'enfonça dans les gorges. 1713.

Je la suivis avec l'intention d'avancer dans le pays autant qu'il seroit possible. On trouva le fort d'Halgrabe abandonné. J'aurois voulu pénétrer plus avant ; mais comme les vivres

n'avoient pu marcher auſſi vîte que
1713. l'armée, je me trouvai ſans pain, parce qu'on n'avoit pas oſé en faire avancer, de peur de découvrir notre deſſein. J'en fis ramaſſer tout ce que je pus dans l'armée, & le donnai à un détachement de mille chevaux, la plupart Dragons & Huſſards, auxquels j'ordonnai de pénétrer auſſi loin qu'ils pourroient. Moi-même j'allai quatre lieues au delà de l'Abbaye de Saint-Pierre, voulant qu'il ſe répandît chez les ennemis que l'armée du Roi rentroit dans l'Empire. Il étoit en effet important que ces peuples, las de la guerre, fuſſent confirmés dans leur mécontentement par notre retour dans un pays ſi couvert de lignes & de retranchemens, qu'ils le croyoient inacceſſible. C'eſt pourquoi je ne m'embarraſſai pas de faire un peu jeûner la compagnie pendant deux jours : j'allai toujours en avant, quoique nous n'euſſions d'eſpérance que ſur le pain que nous pourrions trouver dans les villages & les chaumieres épars. On dînoit comme on pouvoit. M. le *Duc* me donna deux ſoupers, qui furent gaillards & ſans crainte d'indigeſ-

tion. Nos troupes, à leur retour dans le camp, trouverent du pain ſec, pas trop abondamment : mais quand le ſoldat eſt victorieux, on le contente de peu. Les mille chevaux dont j'ai parlé, allerent au delà de Rotweil, & pouſſerent des partis fort loin au delà du Danube. 1713.

Siége de Fribourg.

Revenu devant Fribourg, je réglai les quartiers & pris les poſtes qui pouvoient rendre le ſecours difficile, & même faire perdre l'envie de le tenter. Ce ſiége étoit une entrepriſe très-hardie, ſur-tout commencé dans la fin de Septembre. Trois forts qui occupoient les montagnes, rendoient la ville comme inattaquable, & entre les trois, celui de Saint-Pierre paſſoit pour imprenable. Mais mon eſpérance étoit fondée ſur ce qui l'auroit peut-être fait perdre à d'autres ; ſavoir, ſur ce que la ville renfermoit une garniſon de dix-neuf bataillons, ſans compter les détachemens & toute la Nobleſſe du pays, qui s'y étoit réfugiée. Les Officiers du corps de *Vaubonne* y avoient auſſi leurs femmes & la meilleure partie de leurs équipages, qu'ils n'avoient pas eu le temps de mettre

ailleurs. D'après ces connoiſſances ;
1713. voici comme je raiſonnai : Le ſiége de la ville peut être long ; mais n'étant pas ſecourue, on la prendra quinze jours plus tôt ou plus tard. Je ne donnerai aucune capitulation à la garniſon, & ſa détreſſe me ſervira à prendre les forts de Saint-Pierre & de l'Etoile, ſans les attaquer. Je m'embarquai ſur cette eſpérance.

Le 27, je réglai les attaques avec le ſieur de *Valory* & les deux principaux Ingénieurs, celle de la ville, près de la porte Saint-Martin, & celle qui pouvoit mener au fort de Saint-Pierre, par la vallée de Saint-Pierre. Le ſieur de la *Batue*, qui avoit commandé dans le château de Fribourg, voulut que l'on attaquât par la porte de la ville, qui étoit au pied de ce château, & ſa raiſon étoit qu'on pouvoit, par cette attaque, ſaigner la riviere qui paſſe dans les foſſés ; & la *Batue* avoit raiſon : mais je me laiſſai aller au déſir de *Valory* & des Ingénieurs, parce que quand on fait faire aux gens ce qui n'eſt pas de leur goût, ſouvent les choſes n'en vont pas mieux. La tranchée fut ouverte

la nuit du dernier Septembre au premier Octobre. On ſe ſervit d'un redan le long de la riviere, qui mene preſque au pied du glacis de la porte Saint-Martin. Le travail fut pouſſé à deux cents toiſes de la paliſſade. On n'y fit pas grande perte ; il y eut ſeulement entre les travailleurs une petite alarme, que je diſſipai par ma préſence. 1713.

Le ſoir du premier Octobre, les ennemis firent une groſſe ſortie ; mais les bataillons de la *Reine*, qui étoient à la tête de la tranchée, les repouſſerent. Le ſieur de *Beaujeu* eut la jambe emportée d'un boulet de canon à côté de moi. Il étoit Brigadier, & faiſoit la charge de Maréchal des Logis Général de la Cavalerie. Ce ſuccès nous donna la facilité d'arranger notre terrein ; de ſorte que la nuit du 4 au 5, nous plaçâmes vingt-quatre pieces en batterie contre la ville & le château. Notre canon commença à en impoſer à celui des ennemis : cela ne les empêcha pas de faire deux grandes ſorties, l'une le 7, qui fut ſoutenue par le Marquis de *Nangis*, qui les reconduiſit juſqu'au chemin couvert, avec

assez de perte de leur côté. Le sieur
1713. de *Squiddi*, Capitaine de mes Gardes, fut blessé près de moi. L'autre sortie, du 9, se fit sur l'attaque du château, où le terrein étoit très-avantageux aux assiégés, parce qu'ils descendoient sur nos gens : cependant nous n'eûmes que trois Capitaines de Grenadiers tués, l'un desquels étoit le fils de Milord *Melford*, & environ quatre-vingts soldats tués ou blessés. Les ennemis laisserent dans nos tranchées beaucoup plus des leurs, & ne firent pas grand dommage à nos logemens, qui furent bientôt rétablis.

J'appris alors que le Prince Eugene étoit parti de son camp près d'Etlingen, pour s'approcher de nous. Comme il pouvoit marcher par-derriere les montagnes, ou par la plaine, je n'oubliai rien pour empêcher qu'il ne m'obligeât de partager mes forces, en me menaçant de deux côtés : je travaillai à le contraindre de se déterminer, de sorte que j'eus toujours le temps de lui opposer mon armée entiere. Pour cela, je fortifiai si bien les montagnes, qu'il ne lui restoit de pays accessible que par la plaine : j'allai moi-même

visiter les vallées de Stausſen, Totnan & d'Obrelet, parce qu'on m'avoit dit que les ennemis, après s'être présentés à la vallée de Saint-Pierre, pouvoient très-aisément retourner par ces vallées, & m'attaquer. Je profitai de l'avis, & mis sur la crête de ces montagnes un gros corps, commandé par le sieur *Dillon*, Lieutenant-Général, ce qui m'assura absolument de ce côté : il pouvoit, à la vérité, m'approcher par la plaine ; mais, par cette marche, il pressoit le flanc aux troupes que j'avois mises dans Strasbourg & le fort de Kell : je les avois chargées de le harceler, & j'étois sûr que cela me donneroit le temps de rappeler le gros de mes forces, & de les placer dans des retranchemens que j'avois préparés : ainsi, après cette visite des lieux, je continuai mon siége assez tranquillement. 1713.

L'attaque du chemin couvert, & d'une lunette qui le défendoit, ayant été résolue pour la nuit du 13 au 14, je commandai quarante compagnies de Grenadiers, soutenues de plusieurs bataillons. Le hasard fit que les assiégés avoient résolu de leur côté une sortie

de douze cents hommes, commandés
1713. par le Général Vetveſeim. Ils ſe mettoient en bataille ſur le glacis, lorſque nos Grenadiers ſortirent de la tranchée. C'étoient tous gens choiſis : l'action fut chaude, & la mêlée meurtriere. Peu de ces douze cents hommes rentrerent dans la place. Le Général ennemi me fut amené à la tête de l'attaque.

La lunette étoit gardée par deux cents hommes, qui ſe défendirent avec la plus grande fermeté. Les Marquis de *Vivans* & de *Pezeux* marcherent avec quatre bataillons ; pour ſoutenir les Grenadiers. La réſiſtance des ennemis ne ſe ralentit pas. Je ne voulois pas manquer le logement, parce que la ſaiſon s'avançant plus que de coutume, & la neige couvrant déjà la terre, la priſe de cette lunette étoit une circonſtance déciſive pour le ſuccès du ſiége. Je fis ſoutenir mes deux mille Grenadiers par trente bataillons. Le combat dura deux heures avec un acharnement égal. Les Comtes de *Broglio*, de *Nangis*, de *Silly*, le ſieur de *Contade*, le Duc de *Richelieu*, le Duc de *Guiche*, & pluſieurs autres Offi-

ciers Généraux ne quitterent pas l'attaque, non plus que moi. Nos Grenadiers, qui d'abord étoient entrés dans la lunette, en furent chaſſés; mais les Officiers Généraux que je viens de nommer, ſecondant M. de *Vivans*, y rentrerent à la tête des régimens de *Poitou* & de *Royal-Rouſſillon*. Les deux cents hommes qui la défendoient, ne voulurent point de quartier, & furent tués juſqu'au dernier. Preſque tous nos Capitaines de Grenadiers reſterent morts, tant dans la lunette que dans le chemin couvert. Le Duc de *Richelieu*, qui faiſoit auprès de moi les fonctions d'Aide-de-Camp, fut bleſſé à la tête, & je reçus à la hanche un coup de pierre ſi violent, que mes habits en furent percés. Les ennemis perdirent beaucoup à cette action; mais elle nous couta deux mille hommes. La valeur du ſoldat y fut portée au plus haut point. Tous ceux qui retiroient leurs Officiers bleſſés, retournoient avec empreſſement au combat, ſi-tôt qu'ils les avoient mis hors de la portée des coups. Le Gouverneur demanda le lendemain une ſuſpenſion d'armes, pour enterrer

1713.

les morts. Je l'accordai, & j'en pro-
1713. fitai, pour ſouſtraire aux yeux des ſoldats des objets qu'il eſt quelquefois bon d'éloigner de leur vue.

Cependant l'attaque du château n'avançoit pas. Je n'en avois jamais eſpéré un grand ſuccès, & n'avois compté ſur la priſe du château, que par celle de la ville. Les ennemis firent, le 16, un ſignal du fort de Saint-Pierre, & on eut lieu de croire que c'étoit pour avertir le Prince Eugene qu'ils étoient preſſés. Il étoit alors ſur les hauteurs de Holgraphe. Il y demeura un jour, & ſe retira. J'établis, le 18, ſix batteries ſur le chemin couvert. Les Princes du Sang même me prierent alors de laiſſer ſortir des Dames de Fribourg: » *Permettez*, leur répondis-je, *que je* » *ne diminue en rien l'inquiétude des* » *ennemis, ſur-tout des plus galans* » *de leurs Généraux* «; & je perſiſtai, malgré eux, dans une dureté qui nous fut très-utile.

Priſe de la ville. Je comptois que les nouvelles batteries commenceroient à tirer du 19 au 20, & je ne fus pas trompé: elles furent ſervies à ſouhait. On renverſa la contreſcarpe dans le foſſé, on commença

mença à le saigner & à y jeter des fascines & des sacs à terre ; mais il restoit aux ennemis deux batteries dans les flancs bas, couvertes par les oreillons des bastions. Elles rasoient le fossé, & étoient trop basses pour que notre canon pût bien les voir. Malgré cela, les ponts furent achevés le 27, ou plutôt les fossés furent comblés, & on se trouva en état de monter à l'assaut le 30. Mais à huit heures du matin il parut un drapeau blanc sur la breche, & le Marquis de *Villeroi* m'amena deux Magistrats, qui m'apprirent que le Gouverneur les avoit abandonnés, & s'étoit retiré dans les châteaux. Mon premier soin fut de courir à la breche, pour garantir la ville du pillage. Il étoit temps. Je trouvai le Duc de *Tallard*, Colonel de tranchée, qui avoit beaucoup de peine à empêcher les soldats : cependant j'en vins à bout avec quelque peine aussi, & je garnis du régiment des Gardes tous les endroits par où on pouvoit entrer. Je fis enfermer dans le couvent & le le jardin des Capucins plus de cinq mille prisonniers, que le Gouverneur avoit abandonnés à ma discrétion, aussi 1713.

bien que toutes les femmes des Gé-
1713. néraux & Officiers, qu'ils avoient laiſſées dans la ville avec leurs équipages, & j'envoyai *Contades*, Major-Général, porter à la Cour cette heureuſe nouvelle.

Moyennant un million que la ville donna, elle ſe racheta du pillage & de l'incendie, à condition cependant qu'on ne tireroit pas des forts & du château où la garniſon s'étoit retirée, & je fis dire au Gouverneur, que, s'il en partoit un ſeul coup, je ferois tout paſſer au fil de l'épée. Une autre choſe à laquelle il ne s'attendoit pas, c'eſt que j'ajoutai, que, comme il avoit jugé à propos d'abandonner à ma diſcrétion plus de cinq mille hommes de ſa garniſon, bleſſés & autres, je ne tromperois pas ſa confiance, & qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal; mais qu'ils n'auroient d'autre ſubſiſtance que celle qui leur ſeroit envoyée du château. Sur cette déclaration, le Gouverneur demanda permiſſion d'envoyer des Officiers au Prince de Savoie, pour lui apprendre ſa ſituation, & voir s'il voudroit changer quelque choſe à l'ordre précis qu'il lui avoit donné de ſe

défendre jusqu'à la derniere extrémité, avec promesse de le secourir. 1713.

Pendant cette espece d'armistice, je remis quelque ordre dans la ville, où régnoit une horrible confusion. On trouva vingt-quatre pieces de canon en état de servir, qui, jointes à celles que j'avois déjà, me firent soixante pieces de 24 & quarante mortiers prêts à foudroyer le château, si la réponse qu'on attendoit du Prince Eugene n'étoit pas conforme à ma demande. Je les mis en batterie, sans essuyer un seul coup de fusil. Pour les vivres à fournir aux prisonniers, le Gouverneur m'écrivit une lettre très-pathétique, dans laquelle il me mandoit que son honneur, ni celui de la garnison ne lui permettoient pas de se défaire des vivres, qui lui étoient nécessaires, pour suivre les ordres de son Maître & de son Général, & qu'il ne croyoit pas que ma religion me permît de faire mourir de faim des Chrétiens dont j'étois le maître.

Je lui répondis : » *Mon honneur,* » *ma religion, & ce que je dois à mon* » *Maître & aux François, ne me per-* » *mettent pas de laisser du pain à un*

» *ennemi qui n'en veut que pour tuer*
1713. » *les François : ainſi vous enverrez*
» *du pain aux ſoldats que vous avez*
» *abandonnés, ou vous répondrez à*
» *Dieu de ceux qui périront à vos*
» *yeux* « : &, pour rendre ma réponſe plus efficace, deux jours après je fis porter aux barrieres du château une vingtaine de ſoldats épuiſés de faim. La garniſon voyant ſes camarades prêts à périr, obligea le Gouverneur de donner du pain & de la viande aux priſonniers, & retira dans le château ces vingt malheureux. Comme je ſavois que les troupes des forts n'avoient pas des vivres pour deux mois, & qu'elles étoient forcées de les partager avec plus de cinq mille hommes abandonnés dans la ville, je comptois dès-lors bien ſûrement qu'elles ne ſoutiendroient pas trois ſemaines, & que je les aurois peut-être plus tôt.

Ma fermeté fut blâmée par les Dames de la Cour de France, & même par quelques Officiers-Généraux de mon armée. Le ſieur de *Guerchois*, qui en fut informé, m'envoya pluſieurs exemples tirés de l'Hiſtoire, qui juſtifioient ma conduite ; & il m'ex-

horta à tenir bon : mais je n'avois pas besoin d'encouragemens, & je n'avois garde de négliger le seul moyen qui me restoit pour me rendre maître de cette importante & forte place, dont il y avoit des parties imprenables. 1713.

J'allai loger dans la ville même, pour être derriere les batteries que je destinois à foudroyer le château. Le Gouverneur, impatient de voir tout préparer sous ses yeux pour sa ruine, fit quelques difficultés de laisser faire nos travailleurs sans obstacles de sa part. Je lui réitérai mes premieres menaces, & il nous laissa mettre tout en état de tirer le 12 Novembre. *Prise des forts.*

Le 10, le Général Vactendonne vint me dire de la part du Gouverneur, que la réponse du Prince Eugène ne lui donnoit pas une liberté entiere, & il demandoit la permission de retourner. » *Je ne puis le* » *faire*, répondis-je, *qu'à condition* » *que le fort de Saint-Pierre me sera* » *remis sur le champ* «. La proposition fut refusée. Comme j'avois besoin de cinq ou six jours encore pour recevoir l'augmentation d'artillerie que j'attendois, je permis au

1743. Général Vactendonne d'aller trouver le Prince Eugene, à condition qu'il ſeroit de retour le cinquieme jour. Cependant je fis les diſpoſitions néceſſaires pour attaquer Kirn & Trarbach, immédiatement après la priſe de Fribourg. Je ne m'en ſerois pas tenu à cela, ſi j'avois pu m'aſſurer des vivres; j'aurois voulu marcher avec une partie de l'armée à la tête du Danube, & pouſſer des partis conſidérables dans l'Empire. Mais quelque diligence que fît le ſieur *Paris*, Munitionnaire général, il lui fut impoſſible de donner du pain d'avance aux troupes pour huit jours.

Enfin, le 13 au ſoir, le Gouverneur reçut du Prince Eugene la permiſſion de rendre les forts. J'envoyai le Duc de *Richelieu* porter au Roi cette grande & importante nouvelle. La garniſon ſortit le 20, au nombre de ſix mille hommes. Elle en avoit perdu plus de quarre, ſans compter ce qui avoit été laiſſé dans la ville à ma diſcrétion. On trouva dans les forts & châteaux une quantité prodigieuſe de munitions de guerre & d'artillerie. Ce même jour, je ſéparai

l'armée. Comme elle étoit composée de deux cents bataillons & de trois cent soixante escadrons, il n'auroit pas été possible que les routes & les étapes ordinaires fussent suffisantes. Je fis prendre du pain pour cinq jours, & fis suivre les divers corps par toutes les charrettes que j'avois de l'Alsace & de la Lorraine, jointes à celles des vivres, qui servirent aussi à transporter les soldats malades & fatigués. Il fallut par-tout ouvrir les chemins à force de bras, parce qu'il y avoit deux pieds de neige sur la terre; faire partir les divisions les unes après les autres, à mesure que les fourrages se consommoient & avec le plus grand ordre, pour prévenir la confusion, si facile à mettre entre tant de gens. 1713.

Démarches pour la paix.

Pendant que les Subalternes s'occupoient de ces détails, une affaire pour le moins aussi importante fixoit mon attention : c'étoit la paix. On m'en avoit fait quelques ouvertures, dès le temps que les Princes Palatin & de Dourlac avoient entretenu auprès de moi des Envoyés, sous prétexte de leurs intérêts, pendant le siége de Landau. J'en avertis le Roi, qui

daigna me charger de cette grande
1713. affaire, & m'envoya, le premier Septembre, les pouvoirs pour la traiter. La négociation s'échauffa à mesure que nos armes devenoient plus heureuses. Lorsque nos troupes entrerent dans l'Empire, au commencement du siége de Fribourg, je sus que les Etats de Suabe avoient demandé l'assemblée des Cercles voisins, afin de pourvoir à leur commune sûreté, & que, malgré la Cour de Vienne, l'assemblée avoit eu lieu. Les sieurs Baron de Honteim & Becker, Ministres de l'Electeur Palatin, & qui parloient aussi pour l'Empereur, me dirent que le Prince Eugene étoit, comme moi, chargé de traiter la paix; & en effet, si-tôt que Fribourg fut rendu, ce Prince m'écrivit qu'il avoit reçu les pleins pouvoirs de l'Empereur, & me proposoit le château de Rastat pour nos conférences. Je l'acceptai, & nous fîmes aussi par lettres plusieurs arrangemens concernant notre séjour. Nous réglâmes que nous aurions chacun pour notre garde seulement cent Maîtres & cent hommes de pied. Il ne fut pas question du cérémonial; il étoit inu-

tile entre nous. Comme ce qu'il y avoit de plus grand dans les deux armées désiroit se trouver à l'ouverture des conférences, le Prince Eugene me manda que, crainte de confusion & d'accident, il ne le permettroit qu'à cinq ou six ; savoir, le Prince de Dourlac, le Duc d'Aremberg, les Généraux Falgueſtein & Konigſec. Je ne donnai de mon côté la permiſſion qu'au Duc de *Rohan*, au Comte du *Bourg*, MM. de *Chatillon*, *Contades*, *Belle-Iſle* & *S. Fremont*. 1713.

J'arrivai à Raſtat le 26 Novembre à quatre heures après midi, & le Prince de Savoie une demi-heure après moi. Si-tôt que je le ſus dans la cour, j'allai au devant de lui au haut du degré, lui faiſant des excuſes de ce qu'un eſtropié ne pouvoit deſcendre. Nous nous embraſſâmes avec les ſentimens d'une ancienne & véritable amitié, que les longues guerres & les différentes actions n'avoient pas altérée. Je le menai dans ſon appartement, qu'il avoit choiſi du côté droit, parce que tout ce qui venoit de l'Empire, pouvoit lui arriver ſans paſſer ſous nos yeux ; & le côté gauche avoit la même commodité *Conférences de Raſtat.*

pour moi. Un quart-d'heure après, le
1713. Prince vint me rendre visite : il demeura une demi-heure, retourna chez lui, où il ne resta que peu de temps, & revint. » *Les visites de cérémonie* » *rendues*, me dit-il, *j'avois impa-* » *tience de rendre celles d'amitié, &* » *j'aurois été bien fâché que vous eus-* » *siez pu me prévenir dans celles-là.* » *Nous sommes trop voisins, pour que je* » *ne cherche pas souvent à en profiter*«. Je répondis comme je devois à des avances si flatteuses. Nous réglâmes notre journée. Il fut convenu que nous dînerions alternativement l'un chez l'autre avec les principaux chacun de notre parti, & qu'il y auroit le soir un jeu dans mon appartement, qui étoit le plus commode. Ce fut d'abord au piquet, auquel nous substituâmes ensuite un brelan très-médiocre, qui se faisoit sur les six heures du soir ; & quelquefois on soupoit ensemble.

Qui a demandé la paix le premier.

Dans la premiere conférence, le Prince Eugene me dit que l'Empereur vouloit sincérement la paix, mais qu'il étoit obligé aux égards convenables avec les Princes de l'Empire ; qu'il étoit persuadé que, si on n'avoit eu

d'autre objet que d'amuſer, on ne l'auroit pas chargé de la commiſſion. 1713.
Je lui en dis autant, & ſur cela nous étions d'accord; mais nous ne le fûmes pas ſur ce qu'il me ſoutint que nous avions les premiers demandé la paix. Il en vouloit inférer que c'étoit à nous à recevoir les conditions, & non à les faire, & que nous ne devions pas nous flatter de les obtenir bien avantageuſes pour nos Alliés de l'Empire. Les converſations à ce ſujet furent très-vives & très-ſérieuſes, toujours cependant de part & d'autre avec la politeſſe, les termes de reſpect & de vénération dus aux deux Souverains : mais qui nous auroit entendus, auroit cru que nous n'avions pas deux jours à reſter enſemble.

» *Les Miniſtres de l'Electeur Pala-*
» *tin*, me dit le Prince Eugene, *ont tou-*
» *jours fait entendre que les premieres*
» *avances pour la paix venoient du*
» *côté de la France. Ils ont appa-*
» *remment*, lui répondis-je, *joué le*
» *rôle ordinaire des Médiateurs, qui,*
» *pour rapprocher les deux parties,*
» *ne ſe font pas ſcrupule de prêter*
» *à l'une vis-à-vis de l'autre, l'em-*

» *preſſement qu'elle n'a ſouvent pas;*
1713. » *mais je m'en rapporte à la probité*
» *du Baron de Honteim & du ſieur*
» *de Becker : qu'ils diſent ſi ce ne*
» *ſont pas eux qui ont déſiré de venir*
» *près de moi, & ſi, dès la premiere*
» *entrevue, je ne leur ai pas déclaré*
» *hautement que jamais le Roi n'a-*
» *bandonneroit les intérêts des Elec-*
» *teurs de Baviere ni de Cologne, &*
» *qu'il ne feroit point de paix, que*
» *les dernieres conquêtes ne lui de-*
» *meuraſſent. Sans doute mes diſ-*
» *cours ont paſſé à la Cour de Vien-*
» *ne, & ſi elle avoit trouvé mes*
» *propoſitions inadmiſſibles, nous ne*
» *ſerions pas ici «.*

Vivacités. On paſſa d'abord en revue tous les objets, grands & petits, avec aſſez de chaleur. Je remarquai que c'étoient les médiocres qui donnoient le plus d'humeur. Le Prince Eugene ne pouvoit digérer que ſur la preſſante recommandation du Roi d'Eſpagne, le nôtre demandât une principauté en Flandres pour la Princeſſe des Urſins. » *Encore*, diſoit-il, *ſi c'étoit pour un*
» *Général auquel il eût d'auſſi gran-*
» *des obligations qu'à vous, je n'en*

» *ſerois pas ſurpris : mais pour*
» *cette Dame, vous me permettrez* 1713.
» *de vous en marquer mon étonne-*
» *ment* «. Comme j'inſiſtois, il arriva deux ou trois fois qu'il me dit : » *Nous*
» *n'avons qu'à nous ſéparer. C'eſt*
» *au moins*, lui répondis-je, *une*
» *grande ſatisfaction pour moi, d'a-*
» *voir paſſé deux jours avec l'homme*
» *du monde pour lequel j'ai l'atta-*
» *chement le plus vif. Mais ſi nous*
» *recommençons la guerre*, lui dis-je,
» *où prendrez-vous de l'argent ? Il*
» *eſt vrai que nous n'en avons pas*,
» me répondit-il ; *mais il y en a en-*
» *core dans l'Empire. Pauvres Etats*
» *de l'Empire*, m'écriai-je, *on ne*
» *vous demande pas votre avis, pour*
» *entrer en danſe ; il faut bien que*
» *vous ſuiviez enſuite* « ! Mon exclamation le fit ſourire.

Enfin on commença à s'entendre, & je pus, le 5 Décembre, préſenter au Roi le plan d'une négociation qui prenoit de la conſiſtance : je lui mandai que, depuis dix jours, je bataillois avec le Prince Eugene ſur Landau. Je voulois qu'il fût laiſſé fortifié à la France ; & le Prince déclara que ſes

Baſe de la paix.

instructions portoient une exclusion entiere de cet article. » *Cependant*, ajou-
1713. » tois-je, *dans la journée d'hier, le* » *Baron de Honteim ayant souvent* » *parlé à l'un & à l'autre, il fut* » *dit que, sans Landau, il n'y avoit* » *de ma part aucun consentement à* » *la paix; mais qu'en attendant les* » *résolutions de la Cour de Vienne* » *sur cet article, on pouvoit traiter* » *les autres, pour ne pas perdre un* » *temps précieux & nécessaire à l'en-* » *tiere consommation de l'ouvrage.* » *Ainsi donc nous avons traité sur la* » *base de la paix, & la Cour de* » *Vienne consent que cette base soit* » *le traité de Ryswick, comme j'en ai* » *l'ordre de Votre Majesté* «.

Ainsi, après une guerre de quatorze ans, pendant laquelle l'Empereur & le Roi de France avoient été près de quitter leurs capitales, l'Espagne avoit vu deux Rois rivaux dans Madrid; presque tous les petits Etats d'Italie avoient changé de Souverains; une guerre, dont toute l'Europe, excepté la Suisse & quelques lieux dans les autres parties du Monde, avoit ressenti les horreurs: nous nous remettions

précisément au point d'où on étoit parti en commençant. 1713.

J'écrivis en même temps au Roi ce que je croyois qui pouvoit s'obtenir sur les autres articles, & je lui demandai ses dernieres résolutions. » *M. le Prince Eugene, lui disois-je, passe la restitution totale de l'Electeur de Cologne; je la demande pareille pour l'Electeur de Baviere, & cet article passera sans difficulté: il n'est cependant pas entiérement accordé, parce que je demande un dédommagement. Le Prince Eugene soutient qu'il prouvera que les hostilités ont commencé par les Bavarrois, & qu'au pis aller, on ne devroit qu'une année, puisque l'Electeur a été mis au ban de l'Empire, & que ce ban confisque tous ses biens. Il m'a ajouté que ses meubles sont encore dans ses châteaux, qu'on n'en a rien enlevé, comme il a fait à Inspruck, qu'on les lui donnera; mais qu'on ne consentira à aucune espece de dédommagement.*

» *Il paroît que le Prince de Savoie demandera que les affaires de*

1713. » *l'Italie en général, sur-tout celle*
» *de Mantoue & celle du Marquisat*
» *de Burgaw, soient renvoyées à la*
» *Chambre de Weslar & au Conseil*
» *Aulique, ces Tribunaux étant les*
» *Juges naturels & les seuls compé-*
» *tens des Fiefs de l'Empire. Il m'a*
» *aussi parlé des fortifications d'Or-*
» *bitelle & de Porto-Longone, de la*
» *possession de Sabionette. Je lui ai*
» *répondu que ce seroient des objets à*
» *discuter, quand je serois mieux*
» *instruit; mais que ces articles n'em-*
» *pêcheroient point la paix, quand*
» *on seroit d'accord sur les autres.*
» *Je n'obtiendrai rien pour Madame*
» *des Ursins & le Prince Ragotzki. La*
» *Maison d'Autriche compte donner*
» *des dédommagemens à l'Electeur*
» *Palatin. Comme elle les prendra sur*
» *elle, ce n'est point à moi à les*
» *restreindre : il faut seulement que*
» *je sache si je dois m'opposer jus-*
» *qu'à rompre, en cas que ce Prince*
» *prétende la dignité Royale avec*
» *l'Isle de Sardaigne. Il est certain*
» *que la justice veut absolument qu'il*
» *ne soit pas dégradé pour avoir été*
» *fidele à l'Empereur, & en général,*

» *je ſupplie de nouveau Votre Ma-*
» *jeſté de me donner ſes ordres précis* 1713.
» *ſur les articles qui doivent me faire*
» *rompre, ſuppoſé qu'on ne les paſſe*
» *point.*

» *Le Prince de Savoie déclare po-*
» *ſitivement que l'Empereur demande*
» *la confirmation des priviléges des*
» *Barcelonois, qui lui ont montré*
» *tant d'attachement pendant qu'il*
» *étoit en Eſpagne, & qu'il a ordre*
» *de ne rien conclure ſans cela. J'ai*
» *répondu, que j'ignorois ſi Votre Ma-*
» *jeſté voudroit faire des offres ſur*
» *ce ſujet auprès du Roi ſon petit-*
» *fils; mais que, ſelon moi, on ne*
» *pouvoit lui demander rien de plus.*
» *Quant à la paix d'Eſpagne, lorſ-*
» *que j'en parle, le Prince de Savoie*
» *me répond que Votre Majeſté en*
» *ſera l'arbitre. Je voudrois, en at-*
» *tendant, qu'il ſoit renoncé de part*
» *& d'autre, par le Roi d'Eſpagne*
» *& par l'Empereur, aux titres des*
» *Etats qu'on ne poſſede pas. Le*
» *Prince de Savoie paroît tenir à ces*
» *titres, & j'y ai conſenti, à condi-*
» *tion que cela ne pourra cauſer au-*
» *cun ſujet ni prétexte de nouvelle*

1713. » *guerre. J'ai déclaré auſſi que M. le Duc de Hannover ſera reconnu en qualité d'Electeur ; mais que pour la Flandre, je ne crois pas que Votre Majeſté veuille rien changer à ce qui a été réglé à Utrecht. Enfin, j'ai l'honneur d'aſſurer Votre Majeſté, que je crois la paix faite, moyennant la paix de Ryſwick en entier, la reſtitution des Electorats, mais ſans dédommagement, & Landau fortifié, avec le Fort-Louis ; pour Fribourg, qui ſera rendu* «.

Regardant la paix comme à peu près faite, je jugeai à propos de rappeler à Me. de Maintenon les eſpérances brillantes que m'avoit données M. de Chamillard, quand je fus envoyé en Flandres, en 1709. » *Jamais*, » lui diſois-je (*a*), *il n'y a eu de Connétable, ni peut-être de Général, à remonter dans les ſiecles les plus reculés, qui ait été honoré de commandemens d'armées ſi conſidéra-*

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 22 Décembre.

» *bles, pendant tant d'années, dans* 1713.
» *des circonſtances plus dangereuſes,*
» *& qui s'en ſoit tiré plus heureuſe-*
» *ſement* «. J'en concluois, que ce ne ſeroit pas préſomption à moi de demander l'épée de Connétable, que le Miniſtre lui-même m'avoit exhorté de regarder comme le prix légitime de mes ſervices, ſur-tout ſi j'y ajoutois la paix.

Mais nous en étions encore éloignés. *Difficultés qui ſurviennent.* On s'en tenoit à la Cour à des bagatelles qui faiſoient craindre au Prince Eugene qu'on ne procédât pas franchement, & que, par des démonſtrations de déſir de paix, auxquelles on ne donneroit aucun effet, on ne cherchât à brouiller l'Empereur avec l'Empire. Il menaça de ſe retirer. J'en écrivis aſſez vivement à M. de Voiſin: » *Vous ne voulez donc pas la paix!* » lui dis-je (*a*). *A la bonne heure. Je* » *ne puis rien ajouter aux conditions* » *que j'ai envoyées. Le Prince Eu-* » *gene eſt perſuadé qu'il y a une ca-*

(*a*) Lettre à M. de Voiſin, du 16 Décembre.

1713. » *bale de Cour, qui veut principalement m'empêcher de signer cette paix, & il ne sauroit comprendre qu'on ne se contente pas des conditions proposées. Il ne se relâchera assurément pas. Mais, en vérité, qu'est-ce que le Roi veut de plus pour sa gloire, que le rétablissement entier d'un Prince qui a mis l'Empire à deux doigts de sa perte, & qui même le pouvoit renverser, s'il avoit suivi mes conseils ? Il nous a bien porté malheur depuis : Dieu veuille qu'il ne nous en porte pas davantage !*

» *Le Prince Eugene m'a dit que l'Angleterre, ou plutôt un de ses Ministres trouble la paix, qu'il sait que l'Electeur de Baviere a fait offrir quatre cent mille écus à Milord Strafford, s'il peut être maître de la négociation & lui faire avoir les Pays-Bas, & il m'a assuré que Milord Strafford feroit tous les efforts imaginables pour troubler : ainsi tenez-vous en garde contre ces menées sourdes. M. le Prince Eugene vient de me dire que par estime & par amitié pour*

» *moi, & persuadé que je veux sin-*
» *cérement contribuer à la paix, il* 1713.
» *demeurera encore sept jours ; qu'a-*
» *près cela il partira, si nous ne*
» *finissons sur les conditions propo-*
» *sées, & que, les conférences rom-*
» *pues, il n'y aura que la destruction*
» *d'un des deux partis, qui puisse*
» *donner la paix.*

» *Pour moi, Monsieur, je ne crois*
» *pas que les Négociateurs mentent*
» *toujours ; ce n'est ni mon carac-*
» *tere, ni celui de l'homme avec le-*
» *quel je traite ; & il n'y a, après*
» *ce qu'il a dit, qu'à rompre ou*
» *conclure. Si les principaux points*
» *sont passés, les autres ne doivent*
» *pas empêcher la paix générale. On*
» *aura beau les représenter jusqu'à*
» *l'importunité, je prévois que j'y ga-*
» *gnerai peu. Je m'attendois à des*
» *remercîmens de conditions aussi glo-*
» *rieuses & avantageuses, & tout*
» *au contraire, je vois que des baga-*
» *telles perpétuent la guerre. Comptez*
» *que la paix sera faite ici, ou rom-*
» *pue pour toujours. Renvoyez-moi*
» *donc le plus vîte un de vos courriers ;*
» *car sept jours sont bientôt passés ;*

1713. » *&, s'il nous trouve ſéparés, je*
» *crois que je n'aurai d'autre parti*
» *à prendre que de retourner à la*
» *Cour. Je ſuivrai la route de Metz;*
» *& je vous aſſure, Monſieur, que je*
» *voudrois bien y être retourné droit*
» *de Fribourg* «.

Sur les privilèges des Catalans.

Il faut ſavoir & dire ici qu'il y avoit en effet une petite cabale à la Cour, qui déſapprouvoit la paix, toute glorieuſe qu'elle étoit, parce que je la traitois. Le Marquis de *Torcy*, Miniſtre des Affaires Etrangeres, étoit peiné de ce que ma correſpondance s'adreſſoit à M. de *Voiſin*, Miniſtre de la Guerre; mais le Roi l'avoit ordonné ainſi. J'écrivis très-fortement à M. de *Torcy*, que je n'avois pas déſiré d'être chargé de la négociation, & que ſi on la croyoit mal conduite, il n'y avoit qu'à en envoyer un autre. Je n'écrivis pas moins vivement à M. de *Voiſin* & à Madame de *Maintenon*, ſur cette méſintelligence qui occaſionnoit des retards; & apparemment mes lettres firent impreſſion, puiſque je reçus à jour dit le courrier du Roi, qui me marqua être très-content des principaux points ſur leſquels on convenoit

de la paix. Il ſe contentoit de la ceſſion de Landau fortifié, & du rétabliſſement des Electeurs ſans dédommagement. Mais le Prince Eugene inſiſta à demander le rétabliſſement de tous les priviléges des Catalans, que l'Empereur déſiroit comme un point auquel ſon honneur étoit intéreſſé, parce qu'il ne pouvoit conſentir que des peuples qui s'étoient ſacrifiés pour lui, puſſent lui reprocher de les avoir abandonnés. 1713.

Nous eûmes à cette occaſion des converſations très-vives, mais qui n'altéroient point notre amitié réciproque. Je puis dire que nous traitions franchement & noblement; & comme, malgré l'attention que nous avions l'un & l'autre à ne mettre ni aigreur, ni même trop de chaleur dans les diſputes que nous étions obligés d'avoir enſemble, quand cela arrivoit, nous nous étions aviſés de nous ſervir du Comte *Konigſec* & de *Contades*, pour nous faire des excuſes de nous être un peu échappés, & on n'en parloit plus.

Ardeur des Négociateurs pour faire la paix.

Cette conſervation des priviléges des Catalans, réclamés ſi opiniâtrément par l'Empereur, mit un air de

pique dans notre converſation du 29
1713. Décembre. Nous nous quittâmes ſans rien nous relâcher, & fort ſérieuſement. Le lendemain, le Prince Eugene me trouvant plus gai, me demanda d'où venoit cette meilleure humeur. » *De* » *quelques réflexions*, lui répondis-je, » *& les voici : Je vous avoue que* » *j'étois preſſé de voir une paix que* » *nous avions lieu de croire faite* » *après la ceſſion de Landau & le* » *rétabliſſement des Electeurs, ſur le* » *point cependant d'être rompue,* » *parce que le Roi demandoit pour* » *ces Princes des dédommagemens,* » *ou la Flandre. J'ai obtenu de Sa* » *Majeſté, qu'Elle ſe déſiſtât de ces* » *prétentions : c'eſt à vous, M. le* » *Prince, à être ſérieux, quand vous* » *ſongerez que l'Empire pourra re-* » *procher à l'Empereur d'avoir ſa-* » *crifié ſes intérêts & ſon repos aux* » *priviléges des peuples révoltés de* » *Catalogne. Ainſi, Monſieur, la* » *paix manquant par l'Empereur,* » *je ſuis très-aiſe de la continuation* » *d'une guerre que nous ferons ſur le* » *pays ennemi, & très-flatté de la* » *gloire que l'on peut eſpérer, contre*

le

» *le plus respectable Général de* » *l'Europe* «. 1713.

Il me répondit d'un air touché : » *M. le Maréchal, vous avez écrit* » *très-fortement pour renouer la* » *paix. Vous avez raison, & j'en ai* » *de bonnes pour écrire présentement* » *avec la même force ;* & après avoir » rêvé un moment, il ajouta : *M. le* » *Maréchal, vous voulez bien que* » *je juge de vous par moi, & je* » *vous supplie de juger de moi par* » *vous-même. On veut croire dans le* » *monde entier, que nous voulons* » *tous deux la continuation de la* » *guerre, & je vous assure que la* » *paix ne seroit jamais faite, si d'au-* » *tres que nous la négocioient : c'est* » *que nous traitons en gens d'hon-* » *neur & d'une maniere bien éloi-* » *gnée de toutes les finesses que plu-* » *sieurs estiment nécessaires dans les* » *négociations. Pour moi, j'ai toujours* » *pensé, & je sais que vous pensez de* » *même, qu'il n'y a pas de meilleure* » *finesse que de n'en pas avoir* «.

Après cette ouverture sur les raisons que le Prince Eugene disoit lui-même avoir d'écrire fortement pour la paix, 1714. *Leur désintéressement.*

1714. je ne doutai pas que les Catalans ne fuſſent abandonnés, ou qu'on ne trouvât quelque biais pour ſauver l'honneur de l'Empereur ſans les aider; reſtoient à écarter, les prétentions chimériques de l'Electeur de Baviere ſur la Flandre. Perſuadé que les Miniſtres de l'Empereur, qui s'étoient fait donner des terres conſidérables en Baviere & dans le Haut-Palatinat, quand il avoit été mis au ban de l'Empire, ſeroient ébranlés par leurs propres intérêts, il leur faiſoit offrir de leur abandonner ces terres pour toujours, & d'autres même plus conſidérables, s'ils portoient l'Empereur à lui céder la Flandre. Je mandai au Roi, que de telles viſions retardoient tout; que l'Empereur ne paroiſſoit aucunement diſpoſé à céder la Flandre; & que, quand même ſes Miniſtres pourroient être ſéduits par leurs intérêts particuliers, le Prince de Savoie n'étoit pas de caractere à ſe laiſſer corrompre de même.

Nous avions auſſi, outre Madame des Urſins, à contenter encore pluſieurs autres parties qui ſe prétendoient léſées par la guerre, & ſollicitoient des reſtitutions. Sur les ordres du Roi,

je demandai le Marquiſat de Viadana pour le Marquis de Sainte-Croix. 1714.

» *Savez-vous bien*, me dit le Prince » Eugene, *que ce petit préſent que* » *vous demandez de l'Empereur pour* » *le Marquis de Sainte-Croix, vaut* » *près de quarante mille écus de* » *revenu ? Si cela eſt*, répondis-je, » *je ne le demande plus : je vous con-* » *ſeille de le prendre pour vous. Je* » *ſais que vous avez pu en avoir de* » *plus conſidérables, & que celui qui* » *a donné à l'Empereur le Mila-* » *nois, Naples, la Sicile, la Sar-* » *daigne, & qui a rétabli le Duc de* » *Savoie, pouvoit eſpérer beaucoup* » *mieux, ſans comparaiſon : mais je* » *ne vous connois aucune retraite.* » *Vos palais de Vienne n'en ſont pas* » *une ; ni votre iſle du Danube, avec* » *votre Comté de Baraniwar. Quoi-* » *qu'il ſoit très-conſtant que vos im-* » *portans ſervices rendus à la Mai-* » *ſon d'Autriche vous donneroient* » *toujours le premier rang dans la* » *Cour de l'Empereur, la ſageſſe* » *veut que l'on ait une retraite, &* » *il me ſemble en effet que vous m'a-* » *vez dit qu'il y a eu des temps*

» *où vous avez ſongé à vous retirer.*
1714. » *Vous avez une famille*, me répli-
» qua le Prince, *& je ne ſuis pas*
» *ſurpris que vous penſiez ainſi : pour*
» *moi, qui n'en ai pas, je vous aſ-*
» *ſure que, ſi je me retirois, un mil-*
» *lion de revenu ou douze mille*
» *livres de rente me ſeroient la même*
» *choſe* «. Il me propoſa de nouveau de demander pour moi le Duché de Limbourg, que la Princeſſe des Urſins ſollicitoit. » *Je ſuis ſûr*, me dit-il,
» *que l'Empereur ſe fera un plaiſir*
» *de vous l'accorder* «. Les ſieurs de *S. Fremont* & *Contades*, qui étoient auprès de moi, le Duc d'Aremberg & Konitſeck, qui étoient auprès du Prince Eugene, étoient étonnés de nous voir tous les jours diſputer avec la derniere vivacité, pour des Principautés & des Etats demandés par le Roi, l'Empereur & le Roi d'Eſpagne pour des particuliers, & que nous ne faiſions rien pour nous-mêmes.

Eſquiſſe du traité envoyé aux Cours de Vienne & de Verſailles.

Le 3 Janvier, le Roi m'écrivit une lettre qui ôtoit au Prince Eugene toute eſpérance d'obtenir les priviléges des Catalans, & qui m'ordonnoit de partir, ſi on inſiſtoit. Il me répondit :

» *Je ſuis perſuadé que, ſi nos Maî-*
» *tres n'avoient pas voulu ſincére-* 1714.
» *ment la paix, ils ne ſe ſeroient*
» *pas ſervis de gens comme nous,*
» *qui ne ſommes point faits pour plai-*
» *der; ainſi nous ne romprons pas,*
» *parce que vous & moi ſaurons écar-*
» *ter ce qui nous paroît véritable-*
» *ment injuſte. On m'a cru parti de*
» *Raſtat, quand vous n'avez pas*
» *paru content de la reſtitution to-*
» *tale des Electorats ſans dédomma-*
» *gement, avec la ceſſion de Landau*
» *fortifié. Peut-être croira-t-on chez*
» *vous que vous voudrez partir auſſi,*
» *parce que je ne me relâche pas ſur*
» *les priviléges; mais je vous ai*
» *donné le bon exemple de demeu-*
» *rer. Vous le ſuivrez, & il faut eſ-*
» *pérer que nous finirons*«.

Je commençois à douter du ſuccès, parce que je ſavois que pluſieurs perſonnes éloignoient le Roi de la paix. Il me répondit que le Roi de Pruſſe, celui de Pologne & l'Electeur d'Hanovre tâchoient auſſi d'en éloigner l'Empereur. » *Vous ne vous attendez*
» *pas*, lui dis-je, *quoique premier*
» *Miniſtre de l'Empereur, vu les*

1714. » *cabales de votre Cour, à être entiérement approuvé. Pour moi, je* » *ſais qu'étant ſans crédit dans la* » *mienne, ce qu'il y a de plus conſidérable ſera au déſeſpoir, ſi la* » *paix ſe fait par mon miniſtere:* » *mais armons-nous de courage, ne* » *ſongeons qu'aux véritables intérêts* » *de nos Maîtres, & finiſſons «.* C'étoit toujours là notre refrain.

Accord ſur les privilèges des Catalans. Le 14 Janvier, nous dreſſâmes un modele de traité, que nous envoyâmes à nos Cours reſpectives. Nous y remettions l'article de la Princeſſe des Urſins & celui des Catalans, à l'aſſemblée qui devoit ſe tenir pendant l'été dans quelque ville de Suiſſe ou d'Allemagne, pour la ſignature de la paix générale. Mais le 21, nous reçûmes preſque au même moment des courriers de Verſailles & de Vienne, qui portoient des ordres abſolument oppoſés ſur les Catalans. Le Prince Eugene déclara qu'il lui étoit enjoint de partir, ſi le Roi ne retiroit pas les troupes qu'il prêtoit au Roi d'Eſpagne pour ſoumettre Barcelone. Je le refuſai: il inſiſta qu'il fût du moins libre à l'Empereur d'envoyer, ſans rompre

la paix, des secours d'hommes, de vivres & d'argent; je refusai encore : mais dans le cours de la conversation, il m'expliqua bien clairement que l'Empereur n'avoit aucun moyen de faire la guerre au Roi d'Espagne, aucune force maritime, & même que la vente de Final qu'il venoit de faire aux Génois, marquoit bien qu'il n'étoit pas occupé des entreprises de mer. Par cette explication, je compris qu'il n'étoit question que de laisser à l'Empereur la faculté de dire à des peuples qui s'étoient sacrifiés pour lui, qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir. Je ne fis donc plus difficulté d'accorder une liberté qui devoit servir si peu. 1714.

Plainte du Maréchal sur les obstacles qu'on met à la paix.

Nos projets de traité revinrent apostillés. Le Prince Eugene trouvant dans les articles envoyés de Versailles plusieurs points qu'il ne pouvoit passer, me dit : J'ai ordre de rompre, si on fait de nouvelles difficultés; mais faisons de nouveaux efforts, peut-être viendrons-nous à bout de tout concilier. Il n'y avoit à la vérité que de petites difficultés qui regardoient les Princes d'Italie; des titres, les villes

à choisir pour le congrès futur, une
1714. obstination à vouloir que l'Empereur traitât pour lui seul, & non pour les autres Princes d'Allemagne. » *Êtes-* » *vous donc absolument résolu*, me » disoit le Prince Eugene, *de brouil-* » *ler l'Empereur avec l'Empire*, » *comme je m'en doutois d'abord* « ? Je le rassurai. Nous convînmes que nous ne suspendrions pas la conclusion de la paix générale pour ces petites difficultés, mais qu'il falloit cependant les lever.

J'en écrivis assez vivement, le 28 Janvier, à M. de *Voisin* & au Marquis de *Torcy*; & par le conseil de M. *Contades* & de la *Houssaie*, je mêlai aux raisons politiques, des plaintes de la conduite que l'on tenoit dans cette affaire. Je ne leur cachai pas que je m'appercevois de quelque jalousie, qu'on s'efforçoit de faire prévaloir de petits intérêts sur les grands objets dont nous étions occupés : que si on vouloit continuer la guerre, il n'y avoit qu'à me le mander; à moins qu'à la résolution déjà prise de n'avoir pas la paix, on ne voulût joindre celle de me charger de la rupture. » *Je ne*

» *puis*, ajoutois-je, *souffrir davan-*
» *tage les discours que l'on tient à* 1714.
» *la Cour, où l'on répand que j'ai*
» *consenti à des conditions plus dures*
» *que celles de Gertruidemberg. La*
» *paix la plus glorieuse est au pou-*
» *voir du Roi : il y joint à l'avan-*
» *tage de rétablir tous ses Alliés,*
» *d'en récompenser même plusieurs,*
» *celui de désunir l'Empire, que le*
» *Cardinal de Richelieu, le Prince*
» *de Condé & M. de Turenne regar-*
» *doient comme le seul ennemi qui*
» *pût par terre porter un grand dom-*
» *mage à la France. Peut-être ce*
» *moment passé, n'aura-t-on de long-*
» *temps une paix si nécessaire. Les*
» *Ministres de l'Empereur, forcés*
» *d'abandonner des terres magnifi-*
» *ques qu'il leur a données dans la*
» *Baviere & le Haut-Palatinat, s'y*
» *opposerent, de même que les Elec-*
» *teurs de Prusse & d'Hanovre, qui*
» *comptoient partager les Etats de*
» *Suisse dans l'Empire. La Reine*
» *Anne est à l'extrémité ; sa mort*
» *peut rendre aux Wigts toute leur*
» *autorité en Angleterre. Ainsi deux*
» *campagnes très-glorieuses, qui for-*

1714. » *cent l'Empereur à la paix, vont* » *être perdues, par les difficultés* » *très-mal fondées qu'on fait, & qui* » *ſans doute ſeront relevées par ceux* » *de nos ennemis auxquels la conti-* » *nuation de la guerre ſeroit très-* » *utile* «. A l'appui de mes lettres, j'envoyai *Contades*, qui partit chargé de réponſes à toutes les objections; & pour perdre un peu de vue les négociations, qui commençoient à nous fatiguer, le Prince Eugene s'en alla à Stutgard, & moi à Strasbourg.

Concluſion de la paix. Pendant ces retardemens, on propoſa au Roi de m'ordonner d'attaquer les lignes d'Etlingen, ſans ſonger que les ennemis avoient plus de force derriere & à portée de s'y placer, que je n'en pourrois de long-temps raſſembler. Il ſemble qu'un démon, ennemi de la tranquillité générale, avoit fait oublier aux Miniſtres de France l'horreur des propoſitions de Gertruidemberg & de la Haye, & de quelles extrémités ils étoient délivrés. Heureuſement ces funeſtes diſpoſitions ne prévalurent pas. *Contades* revint avec des réponſes conformes à mes déſirs. Ce n'étoit pas ſans peine qu'il les avoit obtenues, &

peut-être auroient-elles été encore louches & indéciſes, ſi je n'avois écrit que 1714.
j'avois donné ma parole d'honneur que les réponſes de la Cour de France ſeroient poſitives, ſans quoi le Prince Eugene ne ſe ſeroit pas arrêté à Stutgard. M. de *Voiſin* m'écrivit à cette occaſion, qu'il ne pouvoit s'empêcher de me dire en confidence, que ſouvent je preſſois le Roi avec trop de vivacité. Je lui répondis : » *Je ſais bien* » *que les maximes des bons Courti-* » *ſans ſont de préférer le bonheur de* » *plaire au Maître, à la gloire de le* » *bien ſervir ; mais comme j'ai tou-* » *jours été très-éloigné de ces princi-* » *pes, je ne changerai pas. Au reſte,* » *lorſque j'oſe diſputer au Roi cer-* » *taines choſes, je les refuſe forte-* » *ment au Prince Eugene ; & par* » *cette conduite, je parviens au bon-* » *heur de conclure une paix que les* » *bons ſerviteurs du Roi trouveront* » *plus glorieuſe & plus utile qu'ils ne* » *l'avoient jamais eſpérée «.*

J'envoyai *Contades* rendre compte au Prince Eugene de ce qu'il avoit fait à Verſailles. Il me répondit par le même, que puiſqu'on étoit d'accord, il

se rendroit à Raſtat le 27 Février. Il eut
1714. la politeſſe d'y arriver trois heures avant moi, pour m'en faire les honneurs. Ses premieres expreſſions marquerent le déſir ſincere qu'il avoit de pouvoir contribuer au rétabliſſement d'une intelligence parfaite entre l'Empereur & le Roi. Il dit même que l'intention de ſon Maître étoit de choiſir dans ſa Cour ce qu'il y avoit de plus conſidérable, pour l'envoyer Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi.

Je le preſſai fort de terminer le peu de différends qui reſtoient pour conclure la paix avec le Roi d'Eſpagne. Il me répéta ce qu'il m'avoit déjà dit, que le Roi en ſeroit le médiateur. » *Mais*, dit-il, *l'Empereur & » l'Impératrice ne pouvant rien ob- » tenir pour les Catalans, dont ils » cauſent la ruine, veulent au moins, » pour leur honneur, pouvoir dire : » Nous ne vous avons point abandon- » nés, puiſque nous n'avons pas voulu » conclure avec le Roi d'Eſpagne. Si » je vous montrois*, ajouta-t-il, *les » lettres de la main de l'Empereur » & de l'Impératrice ſur ce ſujet, » vous comprendriez que c'eſt un mal-*

» *heur pour moi d'avoir traité une*
» *paix, dans laquelle je n'ai pu* 1714.
» *obtenir ce qui étoit le plus précieux*
» *à l'un & à l'autre. Moi-même,*
» *quand je ſonge qu'avec l'abandon*
» *des Catalans & de Porto-Longone,*
» *vous avez obtenu le rétabliſſement*
» *total des Electorats, la paix en-*
» *tiere de Ryſwick, & Landau forti-*
» *fié, je trouve, M. le Maréchal,*
» *que depuis deux ans vous m'avez*
» *aſſez maltraité. L'amitié qui eſt*
» *entre nous ne m'empêche pas de le*
» *ſentir vivement, & je vous aſſure*
» *que je ne ſerai pas bien traité à*
» *Vienne. Je puis vous répondre,* lui
» répliquai-je, *que je le ſuis plus*
» *mal à Verſailles. Hé bien!* reprit-
» il, *je vous répete, M. le Maréchal,*
» *que ſi j'avois pu imaginer que l'on*
» *eût porté ſi loin les intérêts de vo-*
» *tre Maître, j'aurois mieux aimé*
» *avoir les bras caſſés, que de me*
» *charger de la négociation «.*

On ſe mit à rédiger le traité. M. de la *Houſſaie* & le Baron de Honteim, les ſieurs Penterrieder & d'Hauteval y travaillerent dix jours ſans relâche : on commença à le lire le 6 Mars à

fix heures du soir, comptant avoir fait
1714. avant minuit; mais quelque soin qu'on apportât à ne point faire de mauvaises difficultés, la lecture ne finit que le 7 à sept heures du matin; & un moment après, ne nous étant donné que le temps de nous faire quelques complimens, nous partîmes (*a*).

Sa réception à Versailles. Je n'arrivai à Versailles que le 14, parce que le Duc de Lorraine m'arrêta en passant, pour me charger de ses intérêts auprès du Roi. En me voyant, le Roi me dit (*b*) : » *Voilà donc, M. le* » *Maréchal, le rameau d'olivier que* » *vous m'apportez; il couronne tous* » *vos lauriers* «. Après lui avoir rendu

(*a*) On frappa à Nuremberg une Médaille qui portoit les têtes des deux Généraux en regard, comme se parlant, & très-reconnoissables, marqués sur leur cuirasse, l'un d'une Aigle, l'autre d'une Fleur de lis. Pour légende : *Olim duo fulmina belli.* Au revers, sur une table, deux épées entourées de branches d'olivier, un casque renversé qui sert d'encrier; & un petit Amour, une plume à la main, qui semble écrire, avec ces mots : *Nunc instrumenta quietis. Rastat*, 1714. Journal de Verdun, Avril 1715, pag. 304.

(*b*) Tiré des Mémoires imprimés, tome 3, pag. 158.

compte, tant des opérations de ma derniere campagne, que de ce qui s'étoit passé à l'occasion de la paix, j'ajoutai (a) : » *Permettez-moi, Sire,* » *d'embrasser les genoux de Votre* » *Majesté, de la part du Prince Eu-* » *gene; il m'a fait promettre d'assurer* » *Votre Majesté de son regret sincere* » *de tout ce qu'il a été forcé de faire* » *pendant la guerre. A l'occasion de* » *la paix, qui est un temps de clé-* » *mence, il prend la liberté de sup-* » *plier Votre Majesté de recevoir fa-* » *vorablement les assurances de son* » *profond respect* «. Le Roi répondit : » *Il y a long-temps que je ne regarde* » *le Prince Eugene que comme sujet* » *de l'Empereur. En cette qualité,* » *il a fait son devoir. Je lui sais gré* » *de ce que vous me dites de sa part,* » *& vous pouvez l'en assurer* «. Le Roi m'accorda les grandes entrées; faveur que je prisai beaucoup, par la liberté qu'Elle me donnoit d'approcher en tout temps de sa personne. Sa Majesté joignit à cette grace, celle de la survi- 1714

(a) Tiré des Mémoires imprimés, tome 3, pag. 158.

vance de mes Gouvernemens au Mar-
1714. quis de Villars, mon fils, comme Elle venoit de l'accorder, pour le Gouvernement de Languedoc, au Prince de Dombes, ſon petit-fils. Je pouvois m'attendre encore à d'autres graces. Le Roi avoit ſondé à ce ſujet *Contades*, que j'envoyai de Raſtat porter le traité de paix. Celui-ci répondit qu'il ignoroit mes déſirs. » *Mais*, dit le » Roi, *il a voulu être Connétable*, » *& il ſait que je ſuis réſolu, depuis* » *que je regne, à ne point faire de* » *Connétable. M. le Maréchal*, ré- » pliqua *Contades*, *ne s'eſt jamais* » *ouvert ſur cette penſée; mais Vo-* » *tre Majeſté me permettra de lui* » *dire, que je la crois perſuadée qu'au-* » *cun Connétable n'a eu plus lieu* » *d'eſpérer cette dignité. Je le crois* » *bien*, reprit le Roi, *puiſqu'il y en* » *a eu qui n'avoient preſque jamais* *vu de guerre; mais laiſſons cela.* » *J'aime véritablement le Maréchal*, » *& hors cela il peut compter ſur tout* » *ce qui ſera en mon pouvoir* «.

Aſſemblée de Bade. Il avoit été réſolu à Raſtat, que, pour cimenter la paix & la rendre générale, les Ambaſſadeurs du Roi & de l'Em-

pereur, & ceux de la plupart des Princes de l'Europe, ſe trouveroient dans l'été à Bade. Le Comte du Lue & M. de Saint-Conteſt de la part du Roi, les Comtes de Gois & de Seilern de celle de l'Empereur, y arriverent dans le mois de Juillet. Ils étoient chargés de régler toutes les prétentions des parties contractantes, de maniere que nous n'euſſions plus qu'à ſigner, le Prince Eugene & moi, quand nous arriverions, & nous ne devions arriver que quand on nous manderoit que tout ſeroit prêt. 1714.

J'arrivai le 7 Septembre. Il y eut pendant mon voyage une conteſtation ſur le titre d'*Altiſſimus*; les Ambaſſadeurs de l'Empereur ne vouloient le donner qu'au Prince Eugene, alléguant que le Duc de Longueville, quoiqu'il jouît en France de la qualité de Prince, n'avoit pu l'obtenir en ſignant la paix de Munſter. Sur cet exemple, les Ambaſſadeurs du Roi s'étoient rendus; mais je mandai que, comme Pair de France, j'avois droit aux mêmes titres que les Princes étrangers, & que je n'irois pas à Bade, ſi on mettoit quelque différence. Les Impé-

riaux dépêcherent un courrier au Prince
1714. Eugene, qui fit ceſſer la difficulté, en ordonnant qu'on me donnât dans le traité le même titre qu'à lui.

Le Prince de Savoie arriva le même jour. Il fut moins queſtion entre nous des conditions de la paix générale, qui étoient à peu près fixées, que de quelques affaires particulieres; affaires de confiance, que nous traitâmes tête à tête, ſans la participation des autres Ambaſſadeurs. Je fis connoître la néceſſité de rétablir la tranquillité dans le Nord, entre la Moſcovie, la Suede & la Pologne, ſi on vouloit que l'ouvrage de la paix fût durable. Le Prince m'aſſura que l'Empereur y penſoit; & il me fit obſerver qu'il avoit même déjà procuré le retour du Roi de Suede de Bender dans ſes Etats. Nous convînmes des précautions à prendre pour contenir quelques Princes d'Italie remuans & un peu mécontens de leur partage. Je ſondai auſſi les diſpoſitions de l'Empereur à l'égard de l'Electeur d'Hanovre, qui venoit de monter ſur le trône d'Angleterre, par la mort de la Reine Anne; ſavoir ſi on trouveroit mauvais que le Roi favoriſât les entre-

prises que le Prince Edouard pourroit tenter. Le Prince Eugene dit qu'il ne savoit pas les intentions de sa Cour sur un sujet qui n'avoit pas été prévu ; mais que son avis à lui, étoit qu'on ne songeât pas si-tôt à des tentatives qui pourroient rallumer la guerre dans l'Europe. 1714.

Conclusion de la paix générale.

Mais le but principal de nos conférences secretes, fut de cimenter l'union de nos deux Cours en prévoyant ce qui pourroit la troubler, & y pourvoyant d'avance. Le Prince Eugene me dit avec le ton de la vérité, qu'il pouvoit m'assurer du désir sincere qu'avoit l'Empereur de s'unir pour toujours avec le Roi, & qu'il vouloit détruire ce préjugé, que les Maisons de France & d'Autriche seroient à jamais irréconciliables. Il ajouta qu'on désiroit un Ambassadeur du Roi à Vienne, & que le Comte de Kaunitz étoit destiné pour venir en cette qualité de la part de l'Empereur auprès du Roi. Il auroit désiré sur-tout que nous prissions dès-lors des mesures sur un objet qui intéressoit singuliérement l'Empereur, Prince très-religieux. Il n'avoit pas d'enfans mâles, & il craignoit que sa

1714. mort arrivant, les Princes Proteſtans ne vinſſent à bout de placer un Prince de leur Religion ſur le trône Impérial, & de rendre ainſi l'Empire alternatif entre eux & les Catholiques, objet qu'ils avoient en vue depuis long-temps. » *Nous ſavons*, me dit-il, *que* » *le Roi a fait un teſtament. Cette* » *précaution, priſe par un Prince ſi* » *ſage, ne ſauroit avoir pour objet que* » *la conſervation de la Religion &* » *l'affermiſſement de la paix dans* » *toute l'Europe. Comme l'Empereur* » *a le même deſſein, le moyen cer-* » *tain de le faire réuſſir, ne ſeroit-il* » *pas de faire entrer Sa Majeſté Im-* » *périale dans les meſures que le teſ-* » *tament regle ſelon les apparences ?* » Je répondis : *Le Roi a déclaré que* » *perſonne n'avoit connoiſſance de ce* » *teſtament, & il a paru à tout ce* » *qui l'approche le plus, qu'il vouloit* » *que le ſecret en fût gardé juſqu'a-* » *près ſa mort. Toutes les précautions* » *qu'il a priſes pour cela, marquent* » *aſſez qu'il n'en fera part à per-* » *ſonne. Vous ſavez que l'on a fait,* » *dans la Grand'Chambre du Palais,* » *une place où le coffre eſt enfermé*

» *sous trois clefs, dont l'une eſt entre* 1714.
» *les mains du Roi, l'autre eſt gar-*
» *dée par le premier Préſident, & la*
» *troiſieme par le Procureur-Général.*
» *Ce que le Roi ne dit pas à ſes con-*
» *fidens les plus intimes, il n'y a*
» *pas d'apparence qu'il le diſe à un*
» *Prince étranger, quelque convaincu*
» *qu'il ſoit de ſes bonnes intentions*«.

Du reſte, comme il ne me parut point de réſerve du côté du Prince Eugene, il n'y en eut aucune du mien ſur tout ce qui devoit être ſu pour la ſolidité des engagemens; nous nous donnâmes réciproquement un chiffre, afin de pouvoir traiter de loin, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Le traité de paix générale fut lu le 10 Septembre dans la grande ſalle de Bade, toutes les portes ouvertes. Le Prince Eugene & moi avions chacun une place diſtinguée à la tête des Ambaſſadeurs. Il n'y eut d'omis dans le traité, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, qui ſe qualifioient toujours de Duc d'Anjou & d'Archiduc; mais l'accord étoit preſque fait, & ne tenoit plus en grande partie qu'aux priviléges de Barcelone, dont la paix applanit bientôt le reſte des difficultés.

Nous nous séparâmes le 11, le Prince
1714. Eugene & moi, avec les protestations d'une amitié d'autant plus solide, qu'elle étoit fondée sur l'estime.

Désagrément qu'éprouve le Maréchal.

Je fis part à Madame de Maintenon de cette bonne nouvelle, & je lui parlai dans ma lettre fort naïvement d'une autre chose qui ne devoit pas lui être si agréable. Puisqu'on ne me rendoit pas justice, je crus pouvoir me la faire moi-même. Je lui disois donc (*a*) : » *Nous* » *avons su par un courrier de Geneve,* » *la grace que le Roi a faite à M. le* » *Maréchal de Villeroi, de le nom-* » *mer Chef du Conseil des Finances.* » *Le Prince Eugene m'avoit fait sur* » *cette place des complimens que je* » *n'ai pas reçus ; & le grand nom-* » *bre des Ministres Etrangers qui sont* » *ici, & qui trouvent l'Empereur si* » *heureux d'avoir un Ministre tel* » *que le Prince Eugene, s'imaginoient* » *que celui des Généraux du Roi,* » *qui a le plus vu de grandes &* » *heureuses guerres finies, par la* » *plus importante des négociations,*

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 10 Septembre.

» *auroit infailliblement l'honneur*
» *d'entrer dans ſon Conſeil. Pour* 1714.
» *moi, Madame, je me trouve tou-*
» *jours trop heureux, quand je*
» *ſonge qu'ayant le bonheur d'appro-*
» *cher le plus grand & le meilleur*
» *Maître du monde, je ne lui rap-*
» *pelle pas de fâcheuſes idées; qu'il*
» *peut penſer, celui-là m'a pluſieurs*
» *fois mis en péril, & cet autre m'en*
» *a tiré. Que me font-ils de plus? Les*
» *autres avoient beſoin de conſolation*
» *pour les malheurs qu'ils ont eus; &*
» *moi je ſuis trop bien payé de mes*
» *ſervices, & véritablement très-con-*
» *tent, pourvu que vous me promettiez*
» *de compter toujours ſur vos bontés «.*

Je ne m'en tins pas à cette lettre. Je parlai à Madame de Maintenon de mon mécontentement, & ne m'en cachai pas au Roi. Il me donna audience deux jours après mon arrivée, dans le cabinet ovale, & me tint les diſcours les plus flatteurs ſur les grands ſervices que je lui avois rendus, juſqu'à me dire qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de les récompenſer dignement. Il me parla enſuite de ſon teſtament; & me dit qu'il ſavoit bien que les ordres d'un

Roi mort ne reſſembloient guere aux
1714. ordres d'un Roi vivant; mais qu'il avoit fait néanmoins ce qu'il avoit cru devoir faire, & que perſonne au monde n'avoit connoiſſance de ce qui y étoit contenu. Je ne pus m'empêcher de lui répondre, qu'il étoit peut-être dangereux de ne l'avoir conſulté avec perſonne.

Il laiſſa après cela finir la converſation; mais je la repris en ces termes : » *Avant mon départ pour Bade, j'ai* » *ſupplié Votre Majeſté de vouloir* » *bien ſe ſouvenir de moi, lorſque* » *la charge de Chef du Conſeil des* » *Finances viendroit à vaquer. Vous* » *en avez honoré le Maréchal de Vil-* » *leroi. Je ne ſuis pas étonné, Sire,* » *qu'une amitié de la premiere jeu-* » *neſſe ait prévalu; mais enfin, Sire,* » *après avoir été honoré des plus im-* » *portantes marques de votre con-* » *fiance, il ne me reſtera donc plus* » *que d'aller chercher une partie de* » *piquet chez Livry avec les autres* » *fainéans de la Cour, ſi Votre Ma-* » *jeſté ne daigne pas me donner en-* » *trée dans ſes Conſeils* «. Le Roi me répondit que le Duc du *Maine*, ſon fils, le Maréchal d'*Harcour*, & quelques

quelques autres aſpiroient à la même faveur, & qu'il me demandoit quelque temps pour s'arranger ſur ce qu'il vouloit faire pour moi. » *Ah ! Sire*, » repartis-je, *ſi une pareille conjec-* » *ture ne détermine pas Votre Ma-* » *jeſté, puis-je jamais en eſpérer d'* » *plus favorable* « ! Le Roi ne répondit à mes inſtances qu'en m'embraſſant, & me répéta qu'il ne me demandoit que quelque temps. Je me retirai avec un air aſſez triſte. Il me ſuivit; & comme j'étois prêt à ouvrir la porte du cabinet, ce grand Prince, qui étoit naturellement bon & ſenſible, me dit: » *M. le Maréchal, vous me paroiſſez* » *peiné ! Il eſt vrai, Sire, que je le* » *ſuis*, répondis-je; *& moi auſſi*, répliqua-t-il. *Il eſt bien aiſé à Votre* » *Majeſté*, continuai-je, *de faire* » *ceſſer ces petites peines. La mienne* » *eſt véritablement bien ſenſible* «. Je ſortis après ces paroles, & paſſai dans la chambre du lit, où il n'y a jamais perſonne quand le Roi travaille dans ſon cabinet. Il me ſuivit encore. Je crois qu'il étoit ébranlé; je fus près d'inſiſter. Il m'embraſſa une ſeconde fois. Un courtiſan habile, qui ſait qu'on réuſſit 1714.

quelquefois en payant de hardieſſe ; n'auroit pas abandonné la partie. Mais je vis le Roi fâché ; mon cœur ſe gonfla ; je ſentis que quelques larmes vouloient s'échapper, & je m'enfuis. J'ai toujours cru que les autres Miniſtres lui avoient fait peur de ma franchiſe, & qu'il craignit, en m'introduiſant dans ſon Conſeil, d'y voir naître des altercations déſagréables. 1714.

Diſtinctions qui lui ſont accordées.

Depuis ce temps, je ſurpris ſouvent le Roi à me regarder d'un air embarraſſé. Il faut avouer qu'il chercha & prit tous les moyens de me dédommager de ce refus ; diſtinctions, prévenances, ſoins, attentions, il ne négligeoit rien. Il me dit un jour que ma bleſſure me rendant les appartemens hauts difficiles, il m'en avoit deſtiné un qu'occupoit autrefois M. le Dauphin, & que je le partagerois avec Madame la Ducheſſe de Berri. Il s'en fit apporter les plans, marqua lui-même les changemens qu'il croyoit néceſſaires, & en les ordonnant, il dit : » *Les* » *gens de guerre ſeront bien aiſes de* » *voir leur Général bien logé, & d'a-* » *voir de grandes pieces pour ſe re-* » *tirer chez lui* «. Je l'approchai rare-

ment, qu'il ne me dît quelque chose de flatteur. Je le joignis à la chasse un jour que, contre sa coutume, il avoit manqué plusieurs coups, & quand je fus arrivé, il en tira quatre tout de suite fort justes. Il me dit d'un air » riant : *M. le Maréchal, vous m'a-* » *vez porté bonheur ; car jusqu'à vo-* » *tre arrivée j'avois mal tiré. Vous* » *êtes accoutumé à rendre mes armes* » *heureuses* «. 1714.

L'Ordre de la Toison d'or.

Je ne doutai pas que ne dusse à sa recommandation l'Ordre de la Toison d'or dont le Roi d'Espagne m'avoit honoré après la prise de Landau, sans que je le demandasse. Toutes les dépenses, informations & autres formalités nécessaires se firent à Madrid à mon insçu. Je n'en fus informé que par M. le Duc de Berri, qui me reçut de la part du Roi d'Espagne, dans son appartement, en présence de M. le Duc d'*Orléans*, du Comte de *Toulouse*, du Maréchal de *Boufflers*, des Ducs de *Grammont* & de *Noailles*, & des autres Chevaliers de l'Ordre qui se trouverent à la Cour.

Place à l'Académie.

Je fus aussi reçu Membre de l'Académie Françoise, & je fis un discours

qui me parut avoir été assez goûté (a).

1714. J'avois demandé au Roi permission d'y insérer ce que Sa Majesté m'avoit dit avant le combat de Denain, du parti par Elle pris, en cas de malheur, de se mettre à la tête de son armée, & d'y périr plutôt que de laisser les ennemis pénétrer dans son royaume. Le Roi, sur ma proposition, rêva un moment, & me dit : » *On ne croira jamais que, sans m'en avoir demandé* » *permission, vous parliez de ce qui* » *s'est passé entre vous & moi. Vous* » *le permettre & vous l'ordonner seroit la même chose, & je ne veux* » *pas que l'on puisse penser ni l'un* » *ni l'autre* «.

1715. *Affaires de Provence.* Me trouvant délivré des affaires générales, je m'appliquai à celles de mon gouvernement. Les finances de la ville de Marseille étoient dans un grand désordre ; & la Provence entiere étant aussi accablée de dettes, le

(a) Comme cette Harangue s'éloigne de la fadeur ordinaire à celles de ce temps, on a jugé à propos de la conserver : elle se trouvera à la fin, tirée des Mémoires, 1150 cahier.

Roi avoit été déterminé à former un Tribunal d'attribution, composé de Conseillers d'Etat, présidés par M. de *Harlay*, pour chercher du remede aux maux de la Province. Le Roi me nomma son Commissaire à la direction de ces affaires; qualité qui, en pareille circonstance, avoit été donnée autrefois au Prince de Conti pour le Languedoc, son gouvernement. Je jugeai que ces affaires se termineroient mieux par une Cour de Justice sur les lieux. Le Roi me laissa maître de la former, & je la composai de M. le *Bret*, premier Président du Parlement d'Aix, de l'Intendant de Provence, de M. de *Bolban*, Président à mortier, M. de *Believre*, Président, M. de la *Garde*, Procureur général, & M. le Marquis de *Muy*, Conseiller. 1715.

A la chaleur que je mettois à cette affaire, le Roi craignit que je ne songeasse à me retirer de la Cour. Il marqua son inquiétude à M. *Desmarets*, Ministre des Finances. Celui-ci m'en parla comme d'une résolution qui feroit une véritable peine au Roi. Je le priai d'assurer Sa Majesté que je n'avois jamais eu une pareille intention. » *Mais*,

1715. » lui dis-je, *me voyant abſolument* » *inutile, j'ai cru de mon devoir de* » *ne pas perdre une occaſion de ſer-* » *vir le Roi, & de tirer la ville* » *de Marſeille & toute la Province* » *qui m'a été confiée, de l'état fâ-* » *cheux où ſes prodigieuſes dettes* » *l'ont plongée*«. J'ajoutai, que, puiſqu'il plaiſoit à Sa Majeſté de me faire connoître que ma préſence lui étoit agréable, je m'éloignerois de ſa perſonne le moins qu'il me ſeroit poſſible; & que, comme on m'ordonnoit un voyage aux eaux de Barege, à la fin de l'été, pour ma bleſſure, je remettrois à ce même temps celui de Provence, & que je le rendrois le plus court qu'il ſe pourroit.

Maladie du Roi. Mais les choſes changerent bien de face à la Cour. Le Roi jouiſſoit d'une aſſez bonne ſanté pour ſon âge; on le purgeoit tous les mois. La médecine, après ſon effet, le reſſerroit ordinairement quelques jours. M. Fagon, ſon premier Médecin, voulut obvier à cet inconvénient par des potions douces ou des remedes. Le Roi refuſa de s'y prêter, & la diſpute finit par lui conſeiller de commencer ſes

repas par manger des figues & boire un verre d'eau. Il en mangeoit quelquefois jusqu'à quinze ; & comme j'assistois presque toujours à son dîner, parce qu'il me parloit volontiers, je lui dis plusieurs fois, que par ce régime il assujettissoit son estomac à une épreuve à laquelle peu de gens voudroient s'exposer ; & je lui répétai si souvent cette observation, qu'il en parut un peu peiné. 1715.

J'étois aussi extrêmement surpris de voir que le Roi, qui étoit accoutumé à une nourriture solide, perdoit l'appétit pour toutes les viandes qu'il aimoit le plus, qu'il ne mangeoit qu'un peu de potage, avec un dégoût pour tout le reste, & qu'il ne reprenoit un désir de manger que pour les fruits. Je m'informai de Madame la Maréchale de Villars, qui soupoit presque tous les jours avec lui, ainsi que d'autres Dames, s'il mangeoit bien ; elle me dit qu'il soupoit moins qu'à l'ordinaire. Ainsi, voyant qu'il diminuoit ses alimens en volume & en qualité, mon inquiétude augmenta.

Il continuoit cependant toujours ses exercices. Quoiqu'il se sentît affoibli,

il alloit à la chaſſe & cherchoit à ſuer.

1715. Son Médecin avoit pour principe, que les maladies des vieillards venoient du défaut de tranſpiration, plus difficile à exciter en eux que dans les jeunes gens, à cauſe de la dureté de la peau : ainſi on frottoit le Roi trois fois par jour avec des linges chauds, le ſoir, le matin, & au retour de la chaſſe. Outre cela, on le couvroit la nuit, de maniere qu'il ſe réveilloit toujours en ſueur. Néanmoins, malgré ces précautions, ou peut-être par ces précautions, le Roi dépériſſoit ſenſiblement ; mais, comme on ne lui voyoit pas de maladie caractériſée, il n'y avoit perſonne qui ne crût qu'il avoit encore du temps à vivre, & je me déterminai à faire mon voyage de Barege & de Provence. J'héſitai cependant à partir, parce que M. de *Maiſons*, Préſident à mortier, mon beau-frere, tomba malade d'une colique très-douloureuſe, & je ne me mis en route que quand les Médecins m'eurent aſſuré qu'il n'y avoit pas de danger.

Sa mort. Je ſaluai, en paſſant par Blois, la Reine de Pologne, qui y demeuroit. Elle me reçut d'une maniere diſtin-

guée, & me fit asseoir. Elle étoit dans un âge fort avancé, & cependant mise avec beaucoup de rouge & de mouches, ayant pour sa personne les soins que les Reines, qui ont été galantes, conservent plus long-temps que les autres femmes. A peine l'avois-je quittée, que je fus atteint par un courrier, qui m'annonça que M. de *Maisons* étoit à l'extrémité. Ma sœur me prioit de revenir demander pour son fils la place du pere. On me mandoit en même temps, que le Roi étoit très-mal, qu'on avoit appelé quatre Médecins de Paris, d'où je conjecturai qu'il étoit encore en plus grand danger qu'on ne le disoit. Je retournai sur mes pas. Etant à Etampes, je trouvai un autre courrier qui m'apprit la mort de M. de *Maisons*, & que la famille me prioit d'aller droit à Versailles. J'appris en y arrivant, que M. le Chancelier *Voisin* avoit demandé en mon nom la place pour le fils, & l'avoit obtenue. 1715.

Comme la maladie du Roi étoit très-dangereuse, je ne voulus pas qu'il pût croire qu'elle fût la cause de mon retour. Je priai le Duc de *Tremes* de

le prévenir, & de lui dire que la famille de M. de *Maiſons* m'avoit envoyé un courrier. Quand je parus, il me dit : » *J'ai donné la charge de* » *Préſident à mortier, ainſi que vous* » *l'avez déſiré* «. Puis il me parla de ſa maladie, qui étoit une douleur de jambe très-aiguë. Il avoit la fievre depuis pluſieurs jours. Son Médecin avoit ſoutenu juſqu'à l'extrémité qu'il n'en avoit pas : on le diſoit même encore; mais il ne dormoit pas, & buvoit vingt verres d'eau par nuit. Le premier Médecin, & Maréchal, premier Chirurgien, eurent ſur ſon état une grande diſpute devant Madame de Maintenon, & le dernier penſa être renvoyé.

1715.

Après les premieres paroles ſur la charge conſervée dans la famille de M. de *Maiſons*, le Roi ajouta en me tendant la main : » *Vous me voyez* » *bien mal, M. le Maréchal; il n'eſt* » *pas étonnant*, lui répondis-je, *que* » *Votre Majeſté, accoutumée à beau-* » *coup d'exercice, ſe croie mal par* » *une incommodité qui l'empêche d'en* » *faire. Non*, répliqua-t-il, *je ſens* » *dans ma jambe de très-grandes* » *douleurs* «. Il me parla enſuite de

la Reine de Pologne, que j'avois visitée à Blois, des hôtelleries de la route, qui étoient en effet les plus belles de France, des lits, des miroirs, des meubles, & jusqu'à la vaisselle d'argent qu'il avoit vue dans ces maisons qui étoient encore presque les mêmes par-tout. 1715.

La maladie du Roi empira très-rapidement, & Samedi au soir, 24 Août, veille de Saint Louis, on commença à désespérer. Après avoir entendu la Messe le jour de sa Fête, il ordonna aux Médecins de lui parler nettement sur son état. Ils le firent, & commencerent, pour ainsi dire, son agonie huit jours avant sa mort. Il les employa à donner des ordres sur différens objets; le transport de son corps à Saint Denis, ses obsèques, la séance du jeune Roi au Parlement, avec une présence d'esprit & une fermeté étonnantes. Il brûla beaucoup de papiers en présence de Madame de Maintenon & de M. le Chancelier, demandant sans se tromper les différentes cassettes où ils étoient renfermés.

Deux jours avant sa mort, il fit appeler les premiers de sa Cour avec le

Dauphin, & nous voyant tous assemblés, il nous dit avec ce ton de dignité & de bonté qui lui étoit naturel : » *Je vous recommande le jeune* » *Roi; il n'a pas cinq ans. Quel be-* » *soin n'aura-t-il pas de votre zele* » *& de votre fidélité ! Je vous de-* » *mande pour lui les mêmes senti-* » *mens que vous m'avez montrés en* » *tant d'occasions. Je vous recom-* » *mande d'éviter les guerres ; j'en* » *ai trop fait ; elles m'ont forcé de* » *charger mon peuple, & j'en de-* » *mande pardon à Dieu* «. En nous congédiant après cette scene attendrissante, il retint les Cardinaux de *Rohan* & de *Bussy*, & leur dit que c'étoit une véritable douleur pour lui de n'avoir pu terminer les affaires de la Religion; que si Dieu lui eût donné quelques jours de plus, il auroit espéré faire cesser les divisions. Le Cardinal de *Noailles* demanda à le voir : il répondit qu'il en seroit très-aise, pourvu qu'il revînt de l'opiniâtreté qui causoit les troubles de l'Eglise en France. Le Roi mourut le premier Septembre, après avoir marqué tous les jours de son agonie par quelques traits de

1715.

bonté, de force, & sur-tout de piété.

On peut croire que les intrigues furent vives dans ces derniers temps. Le Duc d'*Orléans* se défioit de la part que le Roi lui donnoit à la Régence, & ménageoit tout le monde. Il n'oublia rien pour s'attirer les principaux de la Cour, & m'assura que son intention étoit de former un Conseil de guerre, dont il avoit résolu de me nommer Président. Il me fit entendre, ainsi qu'à plusieurs autres Pairs, pendant la vie du Roi, qu'il étoit disposé à nous faire jouir, dans le premier Lit de Justice, d'un droit que nous réclamions; savoir, que le Chancelier, ou premier Président, en demandant aux Pairs leur avis, fût obligé de se découvrir. Ordinairement en prenant les voix, il n'ôtoit pas son bonnet aux Conseillers ni aux Pairs de France, & l'ôtoit aux Princes légitimés en les nommant, & aux Princes sans les nommer, en leur faisant une révérence. 1715. *Affaire des bonnets.*

Les Pairs prétendoient le bonnet. Les Princes légitimés s'y opposerent, parce que ce droit auroit trop rapproché les Pairs d'eux; mais ils n'y mirent

plus d'obſtacles, quand, par l'Edit qui
1715. leur donnoit la faculté de parvenir à la couronne après les Princes du ſang, ils furent gratifiés des mêmes honneurs & priviléges qu'eux. Il n'y avoit donc plus d'empêchement que de la part des Conſeillers. J'en parlai au Roi avant que de partir pour Bade, de la part de mes Collegues qui m'en avoient priés. » *Il eſt ſurprenant*, » *Sire*, lui dis-je, *que ceux qui ont* » *l'honneur de repréſenter Votre Ma-* » *jeſté dans ſon Parlement, refu-* » *ſent aux Pairs de France un hon-* » *neur que Votre Majeſté veut bien* » *leur faire en toute occaſion. Nous* » *remarquons tous les jours, lorſ-* » *que Votre Majeſté a ſon chapeau* » *ſur la tête & que nous approchons* » *d'Elle, qu'Elle veut bien l'ôter.* » *Y a-t-il quelque apparence de rai-* » *ſons que le premier Préſident le re-* » *fuſe, & que le repréſentant veuille* » *plus d'honneurs que le repréſenté* » *n'en exige* « ? Le Roi me répondit : » *A la vérité, je n'en trouve aucune ;* » *mais il ſera plus agréable pour les* » *Pairs que le Parlement ſe rende* » *de lui-même, que ſi c'étoit par mon* » *ordre* «.

Certainement l'intention du Duc d'*Orléans* étoit de nous contenter comme il l'avoit promis, & de nous gagner par cette attention. Il me permit même d'aller avec le Duc de *Berwick* déclarer au Chancelier que nous ne nous rendrions pas au Lit de Juſtice, ſi on ne nous accordoit notre demande. Mais voyant de la répugnance dans le Parlement, & craignant que le Lit de Juſtice, où il avoit beſoin que ſes deſſeins ne fuſſent pas retardés, ne devînt tumultueux, il nous fit propoſer de ne pas inſiſter le premier jour ſur nos prétentions, & qu'il nous donnoit parole de décider en notre faveur dans la ſéance qui ſuivroit. Je remontrai que ſi les Pairs s'abandonnoient dans cette premiere occaſion, ſur-tout après la démarche faite auprès du Chancelier, nous n'y reviendrions plus, parce que le Prince auroit plus d'intérêt à ménager tout le Corps du Parlement, que les Pairs ſeuls, d'où je concluois qu'il falloit perſiſter. Le Cardinal de *Noailles*, qui avoit promis au Duc d'Orléans de me convertir, ſe mit à me prier, à me preſſer, & enfin il me dit que j'étois bien opiniâtre. 1725.

1715. Cependant voyant que ceux même qui m'avoient fait agir molliſſoient, je me laiſſai entraîner par le nombre, & j'allai au Parlement.

Le Duc d'Orléans déclaré Régent. La lecture du Teſtament fut faite par M. le *Dreux*, Conſeiller de Grand-Chambre. Il parut dès le premier moment, que le Parlement étoit préparé à ne pas faire grand cas des diſpoſitions du feu Roi. Ce Prince s'étoit appliqué à circonſcrire l'autorité du Duc d'Orléans, en établiſſant un Conſeil de Régence ſans Régent ; & le Parlement créa un Régent ſans Conſeil de Régence, puiſqu'il laiſſa au Duc d'Orléans la liberté de le compoſer comme il voudroit, d'en retrancher ceux qui étoient nommés dans le Teſtament, d'y en mettre de nouveaux ; en un mot, une autorité ſans bornes. Le Régent reconnut cette complaiſance en rendant au Parlement, comme il l'avoit promis, le droit de faire des remontrances, droit qui charma tout ce Corps, jeunes & vieux.

Etabliſſement des Conſeils. M. d'*Agueſſeau*, Procureur-Général, propoſa, de la part du Duc d'*Orléans*, la création de Conſeils chargés chacun de différentes parties de

l'adminiſtration. Le Régent vouloit faire croire par ces établiſſemens, que ſon déſir étoit d'appeler au gouvernement du Royaume les principaux de l'Etat & du Parlement; mais il n'avoit réellement envie que de leur en donner l'eſpérance. Cependant tous y furent pris, & on applaudit avec enthouſiaſme à ce ſyſtême de gouvernement. Il n'y eut que moi qui en ſentis l'inconvénient. J'entrai deux fois dans le parquet, pour le repréſenter au Procureur-Général. » *Ce que je fais*, lui dis-» je, *eſt contre mon intérêt particu-» lier, puiſque je ſuis aſſuré par la » parole du Duc d'Orléans, d'avoir » une part des plus honorables dans » les changemens qu'on médite; mais » mon intérêt perſonnel ne m'empê-» chera jamais de repréſenter avec » force, que dans les premiers mo-» mens d'une nouvelle adminiſtra-» tion, il y a du danger à renverſer » tout l'ordre anciennement établi. » S'il y a des changemens néceſſai-» res, il eſt important de ne les faire » qu'avec meſure; qu'on ſe borne à » ôter ce qui eſt reconnu certainement » mauvais, & à y ſubſtituer petit à* 1715.

» *petit ce qui ſera eſtimé meilleur,*
1715. » *ſans tout bouleverſer à la fois* «.
M. d'*Agueſſeau* me répondit que le Prince étoit abſolument déterminé à l'établiſſement de ces Conſeils, & qu'il croyoit en cela ne ſuivre que les idées du dernier Dauphin, dont on connoiſſoit la prudence & les bonnes intentions. Ainſi l'établiſſement des Conſeils paſſa tout d'une voix. Leur compoſition cependant ne fut fixée qu'un mois après, afin de contenir pendant cet intervalle tous les aſpirans par la crainte & l'eſpérance.

A la tête étoit le Conſeil de Régence, compoſé, comme il étoit porté par le Teſtament, du *Régent*, du Duc de *Bourbon*, quand il auroit vingt-quatre ans, du Duc du *Maine*, du Comte de *Toulouſe*, du *Chancelier* de France, des Maréchaux de *Villeroi*, d'*Huxelles*, d'*Harcourt*, le *Surintendant* des Finances, & *moi*. Le Régent y ajouta le Maréchal de *Beſons*, le Duc de *Saint-Simon*, & l'ancien Evêque de *Troie*; il en exclut le Maréchal de *Tallard* & les quatre Secrétaires d'Etat. Les autres Conſeils furent: un Conſeil de guerre, dont

je fus nommé Préſident ; un Conſeil de Finances, le Duc de *Noailles* Préſident ; un Conſeil des Affaires Etrangeres, le Maréchal d'*Huxelles* Préſident ; un Conſeil de Conſcience, le Cardinal de *Noailles* Préſident ; un Conſeil de Marine, le Maréchal d'*Etrées* Préſident, & le Comte de *Toulouſe* à la tête en qualité d'Amiral ; enfin un Conſeil du dedans du Royaume, le Duc d'*Antin* Préſident. 1715.

Les quatre Secrétaires d'Etat furent bien récompenſés de leurs charges. Outre le prix que tira M. de *Torcy* de la ſienne, on érigea pour lui en charge de Surintendant l'adminiſtration des poſtes qu'il avoit ; & l'inſpection des bâtimens fut auſſi rétablie en Surintendance en faveur du Duc d'*Antin*. Dans cette premiere occaſion, le Parlement s'oppoſa par de vives remontrances aux vûes du Régent ſur le rétabliſſement de ces deux Surintendances : mais il envoya le Marquis d'*Effiat* prier la Cour d'avoir pour lui cette complaiſance. Cependant le Parlement s'opiniâtroit ; il tenoit à ſon nouveau droit de remontrances, & il lui en coutoit de le voir enfreindre dès

Premieres remontrances du Parlement.

la premiere fois; mais tous les Pairs
1715. furent pour contenter le Régent, & comme nous étions assez grand nombre, nous l'emportâmes. Je dis en opinant : » *Il faut louer la Cour de* » *sa fermeté à s'opposer à ce qu'elle* » *ne croit pas de l'intérêt de l'Etat;* » *mais mon avis est qu'on doit con-* » *server ces sentimens pour des oc-* » *casions plus importantes, & don-* » *ner dans celle-ci au Régent une* » *marque de complaisance, qui, dans* » *le fond, ne peut jamais être d'un* » *grand préjudice* «.

Droits du grand & premier Ecuyer. Dès le premier Conseil de Régence qui se tint, je m'apperçus que la faveur auroit grande part aux décisions, même contre les intérêts du Roi. Il y fut question des prétentions du grand & du premier Ecuyer, au sujet des dépouilles qu'ils prétendoient être dues à leurs charges à la mort des Rois; savoir, tout ce qui appartenoit à la grande & à la petite écurie. On remonta au temps de Henri IV, & on trouva que le Duc de Bellegarde avoit eu vingt-cinq mille écus comme grand Ecuyer; & le premier Ecuyer vingt-mille francs. Quand mon tour d'opiner

arriva, je dis : » *Comme le feu Roi a* » *ſurpaſſé en magnificence tous les* » *Rois ſes prédéceſſeurs, il eſt juſte* » *que les grands Officiers dont il* » *s'agit aient le double de ce qu'on* » *voit dans les exemples paſſés ; mais* » *le reſte doit reſter au Roi, dans un* » *temps ſur-tout où la plus grande* » *économie eſt néceſſaire* «. Mais mon avis ne fut pas ſuivi. Les ſollicitations de MM. d'*Armagnac* & de *Beringhen* prévalurent. On leur adjugea toutes leurs demandes, & le jeune Roi, en arrivant au trône, ſe trouva privé de tous ſes chevaux, carroſſes & équipages. 1715.

Sort des Conſeils.

Le Régent voulut, les premiers jours, que l'on délibérât dans le Conſeil de Régence, même ſur les graces ; mais bientôt ce Conſeil n'en eut plus que l'apparence. Il n'y fut plus queſtion que de quelques procès rapportés par des Maîtres des Requêtes. Le Régent décidoit tout ſans nous en parler, & nous n'en avions connoiſſance que par la Gazette ; il n'y fut queſtion qu'une ſeule fois de la diſtribution des charges & des emplois. Il en arriva de même des autres Conſeils. Les Préſidens

tirerent à eux toutes les affaires de
1715. leur département. Ils en référoient au Régent, qui trouvoit bien plus commode de trancher sur leur rapport, que de faire dépendre sa déciſion d'aſſemblées où il ſe trouve ſouvent des gens peu complaiſans qu'on n'oſe pas toujours bruſquer.

1716. *Voyage en Provence.*

Cette conduite donnoit lieu à des jalouſies, à des intrigues, à des cabales qui me fatiguerent, & me firent prendre le parti d'aller en Provence remplir les commiſſions que m'avoit données le feu Roi, pour remédier aux déſordres de la ville de Marſeille & de toute la Province. Je laiſſai donc mes fonctions de Préſident de la Guerre au Duc de *Guiche*, Vice-Préſident, & je partis dans le mois de Mars.

Fermeté du Maréchal reconnue par le Régent.

Le Régent ne tint pas pendant mon abſence la parole qu'il avoit donnée aux Ducs & Pairs de les favoriſer. Il les traita même aſſez durement en quelques circonſtances, & j'ai tout lieu de croire que ma préſence l'auroit un peu retenu; car dans un de ces ſoupers où il s'expliquoit librement, parlant de ce qu'il venoit de faire, il dit: *Qu'auroit dit le Maréchal de*

» *Villars, s'il avoit été ici ! Il au-*
» *roit bien dit : Mes Confreres, sur-*
» *sùm corda* «. C'eſt qu'il ſe ſouvenoit que dans une aſſemblée de Pairs, chez l'Evêque de Laon, où il étoit queſtion de marquer de la fermeté, je m'étois ſervi de cette expreſſion. 1716.

J'entrai en Provence par Avignon. Le Vice-Légat vint m'attendre à la deſcente de mon bateau, avec ſes carroſſes & la compagnie des Gardes du Pape. Enſuite il me mena à ſon palais, & me conduiſit dans l'appartement qui m'étoit deſtiné. Une demi-heure après, ſelon le cérémonial uſité, le Vice-Légat m'envoya demander audience, & vint me voir en cérémonie. Je lui rendis auſſi-tôt une pareille viſite. Enſuite vinrent une infinité de harangueurs, ſuivis d'un repas magnifique. *Sa réception à Avignon.*

Je partis vers les trois heures après-midi, & trouvai ſur les bords de la Durance les Procureurs de la Province, la plus grande partie de la plus illuſtre Nobleſſe, & des Députés des Cours Souveraines qui m'attendoient. Les Gardes du Vice-Légat m'accompagnerent juſque là. La compagnie de mes

Gardes me prit de l'autre côté de la
1716. riviere, & j'allai coucher à Orgon, d'où je partis le jour d'après pour me rendre à Lambesc, où j'avois indiqué l'assemblée des Etats. L'Archevêque d'Aix qui y présidoit, vint au devant de moi à une lieue de la ville avec les Evêques de Riez & de Vence, & M. le *Bret*, premier Président du Parlement & Intendant, à qui j'avois même fait donner, dès le commencement de la Régence, une commission pour commander en Provence en mon absence. J'arrivai le 10 Mars, & dès le 11 je fis l'ouverture des Etats, ou autrement de l'assemblée des Communautés.

Tenue des Etats. Depuis les Comtes de Provence, les Etats de la Province s'étoient assemblés tous les ans, composés de l'Archevêque qui y présidoit, des autres Evêques de la Provence, de toute la Noblesse, & du Tiers-Etat.

En bloc, pour éviter la dépense, il fut établi par ordre du Roi, qu'au lieu des Etats précédens, il y auroit chaque année une assemblée, dite des *Communautés*, dans le lieu indiqué par le Gouverneur; que le Gouverneur

y assisteroit; que cette assemblée seroit composée de l'Archevêque Président, & des Procureurs du pays; savoir, de deux Evêques & des Consuls d'Aix, deux pour la Noblesse, qui étoient pour lors le Marquis de *Bucux* avec le Baron de *Saberan de Baudinar*, & d'un Député de chaque Viguerie, pour délibérer sur le don gratuit & sur toutes les autres affaires de la Province. Cette assemblée fut convoquée à Lambesc. Comme c'étoit la premiere fois que je faisois fonction de Gouverneur de Provence, & que je n'avois pas encore paru dans la Province, le concours fut grand. Tout ce qu'il y avoit de gens connus parmi la Noblesse, se trouva à Lambesc; tout ce qui compose le Parlement & la Chambre des Comptes d'Aix y vint plus d'une fois. Ma table étoit de quarante couverts, & outre celle-là, il y en avoit d'autres pour tout ce qui se présentoit. 1716.

L'ouverture de l'assemblée se fit par une grand'Messe chantée en musique, & célébrée par l'Archevêque d'Aix dans l'Eglise des Dominicains. Ensuite on se rendit dans une salle de leur maison, & j'ouvris l'assemblée par une

harangue. L'Archevêque d'Aix répon-
1716. dit par une autre, & l'Aſſeſſeur, qui eſt auſſi Procureur du pays, en fit une. Après cette premiere cérémonie, l'Archevêque d'Aix tint les conférences, dont la premiere rouloit ſur le don gratuit, qui fut accordé par acclamation. Les impoſitions ſe faiſoient ſéparément : celles de Marſeille & d'Arles étoient de ſoixante-dix mille livres chacune, & l'uſage étoit que le Gouverneur, de ſon autorité, en diminuât la moitié. Je trouvai que c'étoit pouſſer trop loin le pouvoir des Gouverneurs, que diminuer l'impoſition ordonnée par le Roi; qu'à la vérité, le Gouverneur pouvoit bien repréſenter que l'impoſition étoit trop forte, mais que la diminution devoit ſe tenir de la grace du Maître, & non de celle du Gouverneur. Je mandai mon ſentiment au Régent, qui approuva ma modération. Les autres impoſitions ſont pour les différens intérêts de la Province, & pour les diverſes dépenſes qu'elle eſt obligée de faire. D'ordinaire tout eſt fini en quinze jours; & s'il reſte quelque choſe à diſcuter, les Procureurs du pays ſuivent à Aix, où

l'on acheve de régler les petites affaires qui n'ont pas pu l'être dans le lieu de la convocation. 1716.

Sa réception à Aix.

Le Gouverneur faisant sa premiere entrée à Aix, l'usage est que deux Présidens du Parlement, & quatre Conseillers viennent en robe à cheval avec leurs Huissiers au devant de lui à une demi-lieue de la ville. Lorsque je fis la mienne, toute la Noblesse vint jusqu'à une lieue.

Les harangues faites par le plus ancien des Présidens, & répondues, je marchai au milieu des deux Présidens. La ville d'Aix n'avoit rien oublié pour célébrer cette entrée par des arcs de triomphe, & par des fontaines de vin distribuées dans tout le passage. Les Consuls d'Aix m'attendirent à la porte de la ville avec le dais, & l'on alla descendre à la Cathédrale, à la porte de laquelle l'Archevêque m'attendoit avec tout son Clergé, & me fit une harangue suivie d'un *Te Deum*. Après cette premiere cérémonie, j'allai descendre dans la maison qui m'étoit préparée, & où le Parlement en corps, la Chambre des Comptes, & toutes les Cours Souveraines vinrent me complimenter.

1714. Je logeois dans la maiſon de M. *Boyer Deſguilles*, la plus belle qui ſoit à Aix; j'y tenois une table de quarante couverts, où toutes les Dames mangeoient à dîner & à ſouper; les rigaudons qui ſont très-agréables, commençoient par des femmes de la Bourgeoiſie qui venoient voir dîner, & puis continuoient par les Dames qui avoient dîné ou ſoupé. Les Dames à Aix ne vivent pas avec la même liberté que celles du Languedoc, ni même que toutes celles de France. Le voiſinage d'Italie leur donne des manieres plus réſervées, du moins en apparence. Elles s'aſſemblent rarement, & dans tout l'hiver précédent il n'y avoit eu aucun bal dans cette ville : de ſorte qu'elles ſe familiariſerent un peu plus par ceux que je donnai tous les jours chez moi.

Et à Marſeille. Après avoir ſéjourné quinze jours à Aix, je me rendis à Marſeille où les affaires de ma commiſſion m'appeloient. On m'y fit une entrée avec autant de magnificence qu'à Aix, & plus encore, parce que la ville eſt plus puiſſante. J'allai droit à la Cathédrale, où l'Evêque m'attendoit ; la foule y étoit

si grande, que, comme il faut descendre dix ou douze marches pour entrer dans cette église, mes Gardes ne purent soutenir l'effort de la multitude; en sorte que le peuple qui se pressoit, auroit inévitablement accablé les premiers dont j'étois. Prêt à descendre, je me retournai avec un air qui imposa de la crainte & du respect, & qui obligea tout ce qui étoit le plus près de moi à faire, en se reculant, un effort qui sauva la vie à ces premiers, & peut-être à moi-même; car il étoit impossible que cette foule se culbutant sur les premiers, n'en étouffât plusieurs. Dès les premiers jours que je passai à Marseille, on travailla aux affaires qui avoient mis une si grande division parmi les habitans. Les Négocians y étoient très-puissans, & les cabales pour les charges municipales, y avoient excité la haine entre eux. 1716.

Un nommé *Glesse*, homme très-habile, avoit usurpé la principale autorité, & par les intelligences qu'il ménageoit avec des Commis de la Cour, il régloit les différens commerces que cette puissante Ville a dans toute la Méditerranée. Il avoit des ordres de

la Cour pour faire partir les vaiſſeaux
1716. quand il vouloit, & l'on ſe plaignoit qu'il troubloit la liberté du commerce, laquelle ſeule peut le faire fleurir.

Les aſſemblées des Commiſſaires commencerent le 15 Avril, & ne finirent que le 4 Juillet. On y arrangea toutes les affaires de la Ville, & l'on fit un nouveau Réglement ſur les différentes parties du gouvernement & de la police de Marſeille. Ce Réglement contenoit ſoixante-dix articles, en partie pour la maniere de procéder aux élections des Echevins. Je déclarai que je ne donnerois ma protection à perſonne, que je voulois laiſſer une liberté entiere, & que je ne me mêlerois de ces ſortes d'affaires, abſent ou préſent, que pour empêcher le mal.

La Ville de Marſeille étoit tombée dans un grand déſordre par une mauvaiſe adminiſtration. Les changemens des monnoies y avoient beaucoup contribué. Les Négocians, pour ne point perdre dans les diminutions des eſpeces, s'étoient chargés d'une quantité prodigieuſe de toutes ſortes de marchandiſes, dont ils ne trouverent pas le débit qu'ils avoient eſpéré, & de là

une infinité de banqueroutes considérables. D'ailleurs, les Fermes de la Ville se donnant par cabale & à vil prix, il en avoit résulté une grande diminution de revenus & de grandes pertes. Mais enfin, par la sagesse des nouveaux réglemens, on remédia à la plupart de ces abus, & cette ville puissante & magnifique fut en état de reprendre sa premiere splendeur. 1716.

J'employai les jours que j'avois de libres, à aller voir Toulon, la Principauté de Martigues que j'avois achetée de Madame de Vendôme, & quelques villes de Provence, où le besoin de ma présence & la curiosité me conduisoient. Je vis avec douleur la destruction de cette redoutable Marine qui avoit triomphé des Puissances maritimes unies; c'est-à-dire, de l'Angleterre & de la Hollande. En effet, je trouvai à Toulon près de trente vaisseaux entiérement abandonnés, citadelles flottantes, dont quelques-unes avoient cent vingt pieces de canon, & qui auparavant alloient porter la gloire du Roi, celle de la Nation, & la terreur de nos armes jusqu'aux extrémités de la Terre. *Triste état de la Marine.*

1716. L'état des galeres à Marſeille étoit également déplorable. Il y en avoit quarante dans ce port, dont aucune ne pouvoit mettre à la mer, quoiqu'elles euſſent le même nombre de troupes & de forçats. Je fus ſenſiblement touché de ce ſpectacle, & l'on ne pouvoit guere s'intéreſſer à la gloire du nom François, ſans reſſentir le malheur de voir la Nation forcée pour long-temps de renoncer à triompher ſur la mer comme ſur la terre.

Diviſions calmées. J'appaiſai quelques diviſions cauſées par la haine que la *Conſtitution* avoit allumée entre les partis de ſentimens oppoſés, dont les Chefs étoient les Jéſuites & les Peres de l'Oratoire. Il y eut à cette occaſion un violent déſordre à Graſſe. L'Evêque, ſoutenu par la plus grande partie du peuple, avoit un grand démêlé avec les Peres de l'Oratoire, ſur l'établiſſement d'un Collége ; on en vint aux coups, & la Maiſon de ville fut attaquée.

L'Evêque, qui étoit le plus fort, fit ceſſer ce tumulte, & j'accommodai les conteſtations autant qu'il étoit poſſible ; mais il ne l'étoit guere d'étouffer la haine entre les partis aigris. Il y

en avoit un à Marſeille que la ſainteté de l'Evêque ne pouvoit calmer. Un Janſéniſte outré fut convaincu d'avoir fait quelques Vers, dans leſquels il s'écartoit du reſpect dû à la mémoire du feu Roi ; je fis mettre au cachot cet Ecrivain téméraire. 1716.

Comme une de mes maximes a toujours été de mêler les affaires avec les plaiſirs, il y en eut beaucoup à Marſeille pendant le ſéjour que j'y fis. Ma table étoit toujours de quarante couverts, le matin & le ſoir. Toutes les Dames y venoient : on danſoit beaucoup ; le ſoir il y avoit des bals même dans les rues & les places publiques ; car en ce pays il ne faut qu'une flûte & un tambourin pour faire danſer tout le peuple, & les Dames ſe mêlent ſouvent à ces danſes populaires. Il y avoit alors à Marſeille un aſſez bon Opéra, une Comédie ; & en un mot, le ſéjour que je fis en cette ville y fut tout à la fois agréable & utile.

Canal de Provence.

J'en partis le 4 Juillet, & allai viſiter un canal qu'on projetoit de tirer du Rhône au deſſus d'Arles juſqu'à la mer.

Pour comprendre l'utilité, ou, pour

mieux dire, la néceſſité de ce canal, il
1716. faut ſavoir que depuis un très-grand nombre d'années, le Rhône eſt devenu très-difficile. Son embouchure ſe remplit de ſable que charie cette riviere très-rapide, & de celui que la mer y jette; en ſorte qu'il eſt fort difficile d'abord d'entrer dans l'embouchure du Rhône, & enſuite d'arriver à Arles; d'autant que par les ſinuoſités de ce fleuve, il faut des vents entiérement contraires pour y naviguer. Ainſi les bâtimens ſont quelquefois deux mois à faire treize à quatorze lieues du pays. Pour éviter ces inconvéniens, on propoſoit de ſe ſervir d'une ouverture que l'on avoit faite autrefois au Rhône pour inonder des étangs qui produiſoient le plus beau ſel que l'on pût déſirer, mais qui faiſoient un très-grand tort aux Gabelles du Roi.

J'allai viſiter cette ouverture, depuis le Rhône juſqu'à la mer. Je la trouvai ſi favorable, qu'en tirant un canal en droite ligne du Rhône à la mer, ou, pour mieux dire, réparant celui que la pente des eaux avoit déjà tracé, on faiſoit en deux lieues de chemin le trajet qui étoit de douze en ſuivant le

cours ancien du Rhône. Je ne balançai donc point à faire entreprendre un ouvrage si utile, & fis donner mon nom à ce canal, qui fut appelé le *canal de Villars*. Je passai deux jours sur les lieux avec les Ingénieurs qui avoient déjà reconnu la pente des eaux. A mon retour à la Cour, je fis déterminer ce dessein & les médiocres dépenses nécessaires, qui consistoient à border le canal de digues à droite & à gauche, afin que les eaux suivissent la pente naturelle qui les menoit à la mer, & qu'elles ne se répandissent pas dans les terres. 1716.

J'allai coucher à Arles, où l'Archevêque, qui est un saint homme & fort attaché aux sentimens opposés de ceux qu'on appelle Jansénistes au sujet de la Constitution, me fit une harangue qui ne rouloit que sur la nécessité de la soutenir.

Réception à Nîmes.

D'Arles j'allai à Nîmes, où le Duc de *Roquelaure* s'étoit rendu de Montpellier avec M. de *Basville*, Intendant du Languedoc, & les plus honnêtes gens d'une Province qui avoit conservé une grande reconnoissance du service que je lui avois rendu quelques

années auparavant en diſſipant les fa-
1716. natiques, & rétabliſſant le calme ſans dépenſe pour le Roi ni pour la Province, & même ſans effuſion de ſang.

La Princeſſe d'*Auvergne* vint auſſi de Montpellier pour me voir. Cette belle & malheureuſe Princeſſe, ſœur du Duc d'*Aremberg*, avoit épouſé un Ecuyer de ſon mari; & quoiqu'une faute ſi capitale n'attire pas la pitié, cependant la beauté de cette Dame & ſon eſprit rendoient tout ce qui la voyoit ſenſible à ſon malheur: elle étoit venue pour voir ſi je ne pourrois pas donner quelque emploi à ſon mari; perſonne ne doutoit qu'il ne le fût; mais cependant il n'étoit point reconnu, & vivoit avec elle avec les mêmes reſpects que s'il eût été ſon domeſtique.

M. de *Baſville*, depuis un grand nombre d'années Intendant de la Province & homme de beaucoup d'eſprit, étoit lié d'une amitié particuliere avec moi; je donnai deux jours à cette bonne compagnie, & puis retournai à Avignon, où étoit le Roi d'Angleterre, que le Régent avoit obligé

à ſortir du royaume, ſuivant en cela des vûes bien différentes de celles du feu Roi. 1716.

Affaires du Prétendant.

Un bon Courtiſan, inſtruit des mauvaiſes diſpoſitions du Duc d'Orléans pour ce malheureux Prince, ne ſe ſeroit pas détourné de ſa route pour l'aller voir. Mais j'avois toujours été trop éloigné de ces maximes, pour ne pas chercher l'occaſion de conſoler un Prince qui avoit fait pluſieurs campagnes dans les armées que je commandois, que le feu Roi m'avoit recommandé, & qui m'avoit toujours honoré de beaucoup d'amitié. Ce Prince m'attendoit ſur le port une heure avant que j'y arrivaſſe, & me montra avec une vive tendreſſe, une grande conſolation de retrouver un ami dans une conjoncture où ils étoient devenus ſi rares pour lui. Le Duc d'Ormont l'accompagnoit, de même que Milord Marre qui s'étoit ſauvé de l'Ecoſſe avec ce Prince. L'intention du feu Roi avoit été de lui donner les moyens de remonter ſur le trône; c'étoit auſſi le deſſein de la Reine Anne ſa ſœur, & il y avoit diverſes meſures déjà priſes pour le rétablir dans ſes Etats.

1716. Il m'apprit là-dessus bien des particularités que j'ignorois, sur-tout par rapport au Maréchal de Berwick, duquel il ne balança pas à se plaindre ouvertement à moi. Il me dit donc qu'il l'avoit trompé, en lui faisant perdre un temps très-précieux pour son passage en Angleterre; qu'ensuite il avoit refusé nettement de l'y accompagner, prenant pour excuse, qu'étant Maréchal de France, il ne pouvoit entrer dans une guerre sans l'ordre précis du Roi son Maître. Le Roi d'Angleterre ne put me cacher le vif ressentiment qu'il avoit de ce procédé; & la Reine d'Angleterre sa mere s'en expliqua de même après mon retour (*a*).

Ce Prince malheureux avoit auprès de lui plusieurs de ces Seigneurs d'Ecosse qui s'étoient sauvés avec lui; & non seulement les secours de France lui manquoient, mais les liaisons que le Régent commençoit à prendre avec

(*a*) Voyez dans les Mémoires de Berwick, imprimés chez Moutard, tome 2, p. 246, les bonnes raisons qu'eut le Maréchal de Berwick, avec le rang qu'il tenoit, de ne pas se mêler de cette affaire très-mal concertée.

le Roi George, lui rendoient la France aussi contraire qu'elle lui avoit été favorable auparavant. Lorsqu'il voulut s'embarquer, il fut suivi par un traître, nommé Douglas. Sa tête étoit mise à prix en Angleterre, & toutes les apparences sont que ce misérable cherchoit à mériter l'horrible récompense promise au parricide. Toujours est-il certain que cet homme fut arrêté à une poste près de Dreux en Normandie, sur la route que tenoit le Roi d'Angleterre, qu'il avoit un mousqueton brisé dont il pouvoit sortir huit ou dix balles en même temps; & que ce même homme fut relâché à la réquisition de Milord Stair, Ambassadeur d'Angleterre. 1716.

Le Roi d'Angleterre, que désormais nous devons nommer le Prétendant, par les nouvelles liaisons de la France avec ses ennemis, me conta les diverses perfidies qu'il avoit essuyées. Ce qu'il y a de constant, c'est que ce Prince, lorsqu'il étoit dans les armées de Flandres, recevoit des lettres des principaux d'Angleterre, & que j'en ai eu plusieurs de Milord Marlboroug même.

1716. Le Prétendant me demanda conſeil ſur ſon mariage, & je lui dis que rien n'étoit plus important que d'avoir des enfans, puiſque ceux qui étoient attachés à ſes intérêts, n'auroient pas, s'il reſtoit dans le célibat, la même confiance que s'ils lui voyoient une poſtérité aſſurée; que d'ailleurs la ſûreté de ſa propre vie le demandoit, parce que ſes ennemis ne voyant qu'une tête à faire tomber, ſeroient plus entreprenans que lorſque cette tête ſacrée ſeroit craindre des vengeurs. Le Prince n'avoit alors aucune vûe d'alliance déterminée; mais il parut trouver mon conſeil ſolide. La Reine d'Angleterre penſoit de même, & elle me le témoigna lorſque je fus de retour.

Cette Princeſſe mourut quelque temps après, & finit une vie malheureuſe, dont les trente dernieres années avoient été très-ameres. Sa ſeule conſolation étoit une véritable & ſincere dévotion.

Réforme des troupes mal faite. Arrivé à la Cour vers la fin de Juillet, on voulut me perſuader que pendant mon abſence il m'avoit été rendu pluſieurs mauvais offices auprès du Régent, & que le Duc de *Noailles* avoit

travaillé à me faire ôter la Préſidence de guerre, pour la faire tomber au Duc de *Guiche* ſon beau-frere : ils s'excuſerent tous deux auprès de moi ; je les crus ſur leur parole, plutôt que ceux qui cherchoient à nous brouiller. Pendant que j'étois en Provence, on avoit fait une nouvelle réforme dans toutes les troupes. Je l'avois empêchée dans le temps que les premieres propoſitions s'en étoient faites, travaillant, autant qu'il m'étoit poſſible, à une extrême économie pendant mon Miniſtere, mais penſant auſſi qu'il falloit demeurer aſſez armé, pour ne pas recevoir la loi de ſes voiſins. 1716.

On fit une réforme conſidérable dans les Gardes du Corps ; elle tomboit preſque entiere ſur des Cavaliers & Maréchaux des Logis, que l'on avoit choiſis par diſtinction dans la Cavalerie & les Dragons. Je trouvai cruel que trois cents hommes que l'on avoit tirés des troupes pour être auprès de la perſonne du Roi, & que j'avois eu ordre d'examiner & de choiſir moi-même, fuſſent les plus malheureux de tout ce qu'il y avoit de gens de guerre ; puiſqu'il ne leur reſtoit d'autre reſſource

1716. que de ſortir du Royaume pour avoir de l'emploi, ne pouvant plus ſe remettre à labourer la terre, occupation que peut-être encore ils n'auroient pas trouvée. Il étoit bien plus raiſonnable d'ôter un mauvais Cavalier par Compagnie, & de conſerver des gens choiſis, en leur donnant, outre les ſept ſous de la paye du Cavalier, trois ſous de plus. Je les fis rentrer dans la Cavalerie & les Dragons, les faiſant premiers Cavaliers avec une petite diſtinction dans leurs habits. Ainſi, pour trois ſous de plus, qui pour le tout ne montoient qu'à quarante-cinq livres par jour, le Roi conſerva trois cents hommes qui méritoient aſſurément de n'être pas abandonnés.

Politique de Louis XIV contrariée.

Les vûes du Gouvernement avoient bien changé depuis mon départ. L'Abbé *Dubois*, uniquement occupé de plaire au Régent, ſe mit en tête de renverſer les principes que le feu Roi avoit établis, & qui étoient certainement les plus glorieux comme les plus utiles pour la Nation.

Ce Prince vouloit conſerver entre la France & l'Eſpagne l'union ſi honorable à l'auguſte Maiſon de Bourbon ;

& il ſe propoſoit d'appuyer les deſſeins du Roi d'Angleterre, & de le faire remonter ſur le trône. Le Maréchal d'*Huxelles*, Chef du Conſeil des affaires étrangeres, le Maréchal de *Villeroi*, le Duc de *Noailles*, le *Chancelier* & moi, penſions uniformément ſur la néceſſité de ſuivre les vûes du feu Roi. Auſſi ne fut-ce qu'un an après, qu'on vit éclater les meſures ſecretes que l'Abbé *Dubois*, fait Conſeiller d'Etat, avoit perſuadé à ſon Maître de commencer à prendre avec l'Angleterre. 1716.

Le Chancelier *Voiſin* mourut ſubitement, & ſa place fut donnée au Procureur-Général *d'Agueſſeau*, homme de beaucoup d'eſprit & de mérite, fort lié avec le Duc de *Noailles*. Alors un homme, dont j'aurai lieu de parler beaucoup dans la ſuite, s'introduiſoit fortement dans la confiance du Régent qui le connoiſſoit déjà; car, dès le temps du feu Roi, il avoit pris grande créance dans ſon eſprit. Le Duc d'*Orléans* avoit même obligé M. *Deſmareſt* à l'écouter ſur divers projets pour l'adminiſtration des Finances. M. *Deſmareſt* m'en parla, & me dit que cet homme avoit de l'eſprit, mais qu'il *Commencement de Law.*

cachoit certaines vûes particulieres, & 1716. que ſes principes étoient totalement faux & même pernicieux.

C'étoit un Ecoſſois nommé Jean *Law*, fils d'un Orfévre d'Edimbourg, bien fait de ſa perſonne, né avec de l'eſprit, & plein de principes ſéduiſans pour ceux qui croient voir plus clair que les autres dans les matieres abſtraites, & qui ſe confiant dans une certaine vivacité d'eſprit, abandonnent ſouvent les regles ſolides du bon ſens. Cet homme avoit pris crédit auprès du Duc de *Noailles*, ſans que celui-ci s'apperçût qu'il en prenoit encore davantage dans l'eſprit du Régent, perſonne ne pouvant imaginer qu'on eût rien à craindre d'un tel perſonnage.

Il vint me voir dans mon château de Villars, n'oublia rien pour gagner ma confiance, & me dit : *Il nous faut un homme comme vous*. Je lui répondis que je n'entendois pas ce diſcours-là ; que pour être aſſuré de moi, il ne falloit qu'être utile à l'Etat ; comme auſſi qu'on pourroit me regarder comme ennemi, dès qu'on propoſeroit quelque choſe de contraire à l'utilité du Royaume.

Le Duc de *Noailles* voulut alors faire de grands changemens dans les Finances. Il établit d'abord une Chambre de Juſtice, qui fit des taxes conſidérables & aſſez ſagement ordonnées : on en pouvoit tirer une grande utilité ; mais les protections, les favoris, les favorites diſſiperent la plus grande partie des fonds. 1717-18.

Projet de taille perſonnelle.

Il propoſa auſſi de changer la forme des impoſitions, ſur-tout celle des tailles; & lut au Conſeil un Mémoire très-beau & fort éloquent ſur les établiſſemens & les progrès de diverſes impoſitions. Il conclut que l'on pourroit établir une taille perſonnelle. Pluſieurs perſonnes, pour faire leur cour, s'offrirent à aller dans les Provinces faire l'eſſai de ce nouveau deſſein.

Le petit *Renaud*, homme qui s'étoit mêlé de divers métiers dans la marine & autres affaires, fut envoyé en Poitou. Il manda des merveilles de ſes opérations, & fut près d'être aſſommé.

Le Marquis de *Silly* que j'avois fait rentrer dans le ſervice, en ayant été ôté après la ſeconde bataille d'Hocſtet, rechercha de ces commiſſions pour

la Province de Normandie, & on
1717-18. nomma des gens au deſſous de cet état, pour aller travailler dans diverſes Intendances. Le goût connu du Régent pour toutes ces vûes nouvelles, porta les Commiſſaires à donner des eſpérances qui ne furent pas ſuivies de ſuccès. Elles perdirent toutes leurs forces, quand le Duc de *Noailles*, qui avoit imaginé ces projets, fut ôté des Finances, par le crédit que *Law* avoit pris ſur l'eſprit du Régent. Le Chancelier, ami du Duc, fut renvoyé à Freſnes, & on donna les Sceaux à M. d'*Argenſon*, Conſeiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police. Il avoit montré beaucoup de capacité dans ce dernier emploi, qui lui procuroit un grand accès auprès du Régent, par la facilité qu'il lui donnoit de ſatisfaire la curioſité du Prince ſur tout ce qui ſe paſſoit dans Paris. M. d'*Argenſon* étoit un homme d'un eſprit juſte, laborieux, actif, d'un grand détail, & fort déſintéreſſé.

Idée des intérêts de la France. Raiſons contre la quadruple alliance.

L'Europe étoit alors très-occupée du grand armement que faiſoit l'Eſpagne ſous la direction du Cardinal Alberoni, & dont on ignoroit le but. J'étois très-

perſuadé qu'il ne pouvoit regarder que les Etats que l'Empereur poſſédoit en Italie, & que l'Eſpagne revendiquoit. J'expliquai mes idées à cet égard dans un Mémoire que je lus au Conſeil; & quoique je m'y trompaſſe dans quelques conjectures, il me ſemble que je rencontrois aſſez juſte touchant nos intérêts avec l'Empereur, l'Angleterre & l'Eſpagne. 1717-18.

J'y liſois donc : » Un auſſi grand » appareil de forces de mer & de » terre, le profond ſecret dans les pré- » paratifs, & l'aſſemblée de ces forces » que l'on auroit eu peine à ſe pro- » mettre de l'indolence & ignorance » des Eſpagnols; ce premier bonheur » dans le miniſtere de celui qui a di- » rigé l'entrepriſe, tout cela doit en » faire eſpérer un heureux ſuccès. Elle » ne peut regarder que le Royaume de » Naples, & n'a pu être formée que » ſur des intelligences conſidérables » dans ce Royaume. Toutes les appa- » rences veulent que le Duc de Savoie, » Roi de Sicile, ſoit d'intelligence. » La Cour de Vienne a montré beau- » coup de mécontentement de ce » Prince, à cauſe de ſes liaiſons avec

» nous. Elle a chaſſé ſes Miniſtres, &
1717-18. » certainement il ne doit attendre de
» l'Empereur que la perte de ſa nou-
» velle couronne, & ne peut éviter de
» plus grands malheurs que par voir
» l'Empereur chaſſé de l'Italie, à
» moins qu'il ne ſe dévoue à tous ſes
» deſſeins contre la France, en lui
» cédant la Sicile, par la promeſſe du
» Dauphiné.

» Si le Roi d'Eſpagne ſe rend maî-
» tre du Royaume de Naples, & que
» le Roi de Sicile ſoit ligué avec lui,
» l'on ne doit pas croire impoſſible de
» fermer l'entrée de l'Italie à l'Empe-
» reur. On me dira : Mais il tient
» Mantoue. Cette place très-conſidé-
» rable, quand on eſt deſcendu des
» Alpes, ne la couvre pas. Ceux qui
» voudront en défendre les paſſages,
» laiſſeront Mantoue & le Milanois
» derriere eux, & marcheront ſur les
» frontieres du Trentin & du Vicen-
» tin. Les Miniſtres du Vicentin, gens
» très-habiles, & qui étoient avec moi
» à Vienne quand le Prince Eugene
» entra en Italie, m'aſſuroient pour
» lors ce que de plus grandes connoiſ-
» ſances nous ont confirmé depuis,

» que

» que deux mille hommes derriere les
» défilés du Vicentin pouvoient ar- 1717-18.
» rêter toutes les forces de l'Empereur.
» Ainſi, ſuppoſé que le Roi d'Eſpagne
» ſe rende maître de Naples, il n'a
» qu'à joindre ſes forces à celles du Roi
» de Sicile, bloquer très-facilement la
» garniſon de Mantoue, & prendre
» Prtchizitonte, très-mauvaiſe place à
» l'extrémité de l'Etat de Milan du
» côté du Mantouan, on ne peut dou-
» ter qu'alors l'Italie entiere ne ſe li-
» gue pour ſa liberté.

» Le Pape ſait ce qu'il doit craindre
» d'un Empereur maître de l'Italie.
» Les Impériaux n'ont rien oublié pour
» lui inſpirer de la terreur. L'entrée
» de leurs Cuiraſſiers l'épée à la main
» dans Rome, Comachio tenu par
» leurs troupes, la hauteur des Mi-
» niſtres & Généraux de l'Empereur,
» tout doit perſuader le Pape qu'il
» ſera le premier eſclave de la puiſ-
» ſance Impériale. Les Génois & au-
» tres feudataires qui ont reſſenti plus
» d'une fois, par les effets, la peſan-
» teur des droits que l'Empereur pré-
» tend ſur eux, doivent en craindre le
» rétabliſſement. L'Italie n'a que ce

» moment où l'Empereur eſt occupé
1717-18. » du ſiége de Belgrade, pour briſer ſes
» fers : donc ſi l'entrepriſe du Roi
» d'Eſpagne réuſſit, il eſt hors de
» doute qu'elle concourra unanime-
» ment à chaſſer les Allemands de ſon
» ſein.

» Examinons maintenant ce qui
» convient à Votre Alteſſe Royale, &
» voyons la conduite que nous avons à
» tenir dans la ſuite. Pour cela, ne
» nous trompons point ſur les vûes
» de l'Empereur. Je crois que ce Prince
» ne veut aucune véritable & ſolide
» alliance avec nous. Les premieres
» ouvertures que le Prince Eugene de
» Savoie m'avoit faites à Bade, du
» temps du feu Roi; le peu qui en
» a été fait au Comte du Luc à Vienne;
» les lettres que le prince Eugene m'a
» écrites depuis; l'aſſurance que je lui
» ai donnée que Votre Alteſſe Royale
» prêteroit volontiers l'oreille à des
» propoſitions ultérieures; l'aſſurance
» auſſi que le Maréchal d'*Huxelles* &
» moi, ſous Votre Alteſſe Royale, en
» aurions ſeuls connoiſſance, & que le
» plus profond ſecret ſeroit gardé;
» tout cela n'a abouti qu'à des ouver-

» tures indifférentes, que le Baron
» d'Honhendorf, qui paroiſſoit Con- 1717-18.
» fident du Prince Eugene, a faites à
» Votre Alteſſe, & qui n'ont eu au-
» cune ſuite; & comptez que Penter-
» rieder, Miniſtre habile, n'a été
» envoyé en France que pour en con-
» noître l'état le plus parfaitement qu'il
» ſeroit poſſible. Les diſcours qu'il a
» tenus à M. le Maréchal d'*Huxelles*
» & à moi, n'ont été que des pro-
» pos vagues, dans leſquels il ne paroiſ-
» ſoit aucune bonne intention de for-
» mer une ſincere union. Nous avons
» vu depuis l'inquiétude & la douleur
» de la Cour de Vienne, lorſqu'elle a
» ſu notre bonne intelligence avec l'An-
» gleterre & la Hollande; & même
» Penterrieder, le plus habile de tous
» les Miniſtres que l'Empereur em-
» ploie dans les Cours étrangeres, n'a
» pas quitté le Roi d'Angleterre, tant
» qu'il a été à Hanovre. Qui ſait
» même les meſures ſecretes qu'il peut
» avoir priſes avec ce Prince?

» Car enfin je crois les Hollandois
» ſolides dans les derniers engagemens
» qu'ils ont pris avec nous; mais pour
» l'Angleterre, la néceſſité préſente de

» nous empêcher de donner des secours
1717-18. » au Prétendant, l'oblige seule de se
» lier avec nous. Dans le fond, le
» parti dominant, & même toute l'An-
» gleterre, hait la France, & nous
» manquera à la premiere occasion.
» Le Roi George ayant d'ailleurs grand
» intérêt d'engager des esprits aussi
» inquiets que ses sujets dans des
» guerres étrangeres, n'en peut trou-
» ver de plus assortis au goût de la
» Nation, qu'une guerre contre la
» France. Il se rencontrera parfaite-
» ment dans ce dessein avec l'Empe-
» reur, qui n'attend peut-être que la
» premiere occasion d'éclater. Je con-
» clus donc que nous devons souhai-
» ter que le projet de l'Espagne, s'il
» regarde le Royaume de Naples,
» réussisse.

» Soit que le Roi de Sicile en ait
» connoissance présentement, ou qu'il
» l'ignore, le moment d'après l'événe-
» ment il se déclarera, & ne peut de-
» meurer neutre dans une telle situa-
» tion. Si, comme les apparences le
» veulent, il prend le parti de l'Espa-
» gne, ce ne peut être qu'aux condi-
» tions qu'on l'aidera à conquérir le

» Milanez, & qu'il cédera la Sicile au
» Roi d'Eſpagne. Toutes les Puiſſan- 1717-18.
» ces d'Italie entreront publiquement
» ou ſecrétement dans cette entrepri-
» ſe, & on promettra le Mantouan
» aux Vénitiens pour les y engager.
» Alors, ſi l'Italie s'ébranle, je ſuis
» d'avis de nous unir avec elle; mais
» d'attendre des mouvemens ſans rien
» déclarer, & faire dire cependant
» avec un profond ſecret au Roi d'Eſ-
» pagne, qu'on lui ſouhaite un heu-
» reux ſuccès.

» Les Princes d'Italie ſéparés, ti-
» mides & peu puiſſans, nous objec-
» teront que l'Empereur rentrera en
» Italie avec cinquante mille hommes,
» & les écraſera. Il faut leur répondre
» qu'on peut en fermer les paſſages
» avec bien moindre nombre; mais
» qu'il n'y a pas de temps à perdre.
» Qu'avant que les Alpes ſoient fer-
» mées par les neiges, il faut que
» la ligue d'Italie ſoit conclue entre
» le Pape, le Roi d'Eſpagne, le Roi
» de Sicile, Parme, Florence, Gênes,
» & tous les autres Etats qui pourront
» s'y joindre; que leurs forces réunies
» marchent vers les paſſages du Trentin

» & du Vicentin pour fermer l'Italie ;
1717-18. » ſinon elle ſera inondée d'Allemands
» & eſclaves de l'Empereur ; il n'y a
» point de milieu pour eux entre la
» liberté & l'eſclavage.

» Quelques-uns imaginent que l'Em-
» pereur renoncera au ſiége de Bel-
» grade qu'il paroît avoir en vûe, pour
» aller au ſecours de ſes Etats d'Italie.
» Je dis que cela eſt impoſſible, ſur-
» tout s'il eſt vrai, comme on le dé-
» bite, qu'il y ait une révolte en Tran-
» ſilvanie. En abandonnant l'entrepriſe
» de Belgrade pour ſauver l'Italie,
» il pourroit bien perdre la Tranſilva-
» nie & la Hongrie. Je juge donc qu'il
» fera le ſiége de Belgrade ; mais ce
» ſiége-là peut finir dans la fin d'Août ;
» & Belgrade pris, le trajet n'eſt pas
» bien long pour gagner le Frioul.
» Ainſi il faut que le Roi d'Eſpagne
» ſoit maître de Naples dans le mois
» d'Août, & que cette entrepriſe ne
» lui coute pas plus de temps qu'il n'en
» a fallu, il y a quelques années, au
» Cardinal de Grimany, pour faire
» ſoulever tout le Royaume en faveur
» de l'Empereur.

» Je répéterai donc, & c'eſt par où

» je conclus, que ſi nous voyons une
» ligue de l'Italie, nous devons non 1717-18.
» ſeulement y entrer, mais la ſoute-
» nir fortement. Les partis de mé-
» nagemens ne conviennent pas. L'Em-
» pereur eſt notre ennemi ſecret : ne
» le ménageons pas, dès que nous
» verrons une puiſſante occaſion de
» lui nuire. Une conduite molle &
» douteuſe ne nous garantira qu'au-
» tant qu'il ſera obligé d'attendre le
» moment favorable pour nous atta-
» quer ; & bien que l'état préſent du
» Royaume exige que l'on préfere
» la paix & la tranquillité à toute
» autre vûe, c'eſt l'aſſurer cette tran-
» quillité, que d'entrer dans des guer-
» res étrangeres, & faire une puiſſante
» diverſion contre notre plus capital
» ennemi «.

A ce Mémoire qui prouvoit l'intérêt qu'avoit le Royaume de ne pas contrarier l'entrepriſe de l'Eſpagne, j'ajoutai de vive voix des raiſons pour prouver au Régent que perſonnellement il n'en avoit pas de moindres d'entrer dans les vûes de Philippe V. » *Nous ſommes très-perſuadés*, lui » dis-je, *que vous déſirez la vie du*

1717-18. » *Roi, comme nous la désirons tous*
» *tant que nous sommes ; mais il n'y*
» *a personne qui puisse s'étonner que*
» *vous portiez vos vûes plus loin.*
» *Comment les mesures, qu'il est li-*
» *bre à tout particulier de prendre*
» *dans sa famille, pour ne pas laisser*
» *échapper une succession qui le re-*
» *garde, seroient-elles blâmées dans*
» *un Prince auquel la succession du*
» *Royaume de France peut légiti-*
» *mement tomber? Vous ne pouvez y*
» *avoir de concurrent que le Roi d'Es-*
» *pagne, par la proximité du sang.*
» *Ce Prince veut s'agrandir en Ita-*
» *lie ; aidez-le. Plus vous contribue-*
» *rez à son agrandissement, moins il*
» *sera tenté de vous troubler dans*
» *vos prétentions à la couronne ; &*
» *s'il avoit cette tentation, il ver-*
» *roit toute l'Europe s'élever contre*
» *un Prince que vous auriez rendu*
» *trop formidable en étendant sa puis-*
» *sance. Vous pourriez faire durer*
» *la guerre des Turcs ; & pendant*
» *ce temps, il seroit aisé aux Rois*
» *d'Espagne & de Sicile réunis de*
» *chasser l'Empereur d'Italie, & de*
» *disposer les choses de maniere qu'il*

» *ne pût jamais y entrer. Vous avez* 1717-18.
» *des Puiſſances dans le Nord toute*
» *prêtes à vous ſeconder, la Suede,*
» *le Roi de Pruſſe; le Czar même,*
» *qui va arriver dans votre Cour (a),*
» *paroît déterminé à faire la paix*
» *avec la Suede, & à rechercher votre*
» *alliance. L'Angleterre, au moins*
» *en partie, eſt diſpoſée à recevoir*
» *ſon Roi légitime. Suivons ces vûes*
» *que la gloire de la Nation & la*
» *proximité du ſang vous inſpirent,*
» *plutôt que celles qui à la fin vous*
» *meneront à faire la guerre au Roi*
» *d'Eſpagne* «. Le Régent me regarda fixement, & me dit: » *Vous*
» *allez au grand. Mes premieres*
» *vûes*, lui répondis je, *iront tou-*
» *jours au grand, & je ne reviens au*
» *médiocre que lorſque je ſuis con-*

(a) Le 17 Juin, le Maréchal de Villars donna une fête très-brillante au Czar; le feſtin fut accompagné d'illuminations, de feux d'artifice, & d'une belle ſymphonie militaire, dont Sa Majeſté Czarienne parut très-ſatisfaite. Dans un moment de gaité, Elle prit un tambour dont elle battit; & le Maréchal de Villars battit des timbales. — Journal de Verdun, mois de Septembre 1717, page 185.

» *vaincu que le grand eſt impoſſible*
1717-18. » *ou d'une exécution trop difficile* «.

La quadruple alliance.

Le penchant en faveur de l'Angleterre, étoit trop fort, pour permettre les liaiſons que je propoſois. Au lieu de ces alliances regardées avant la mort du Roi, & avec raiſon, comme les plus utiles à la gloire de la Nation, à l'augmentation de la puiſſance de la France, & à celles de ſes Princes, on en prit qui alloient à diviſer le Royaume, & que l'on devoit prévoir capables de nous mener à faire la guerre à notre propre ſang. Pendant qu'on nous laiſſoit parler dans le Conſeil, l'Abbé *Dubois* faiſoit un traité qui garantiſſoit à l'Empereur quelques Etats d'Italie que l'Eſpagne prétendoit. On le nomma le traité de la *quadruple alliance*, parce qu'il étoit conclu entre la France, l'Angleterre, la Hollande & l'Eſpagne qu'on comptoit y faire accéder de gré ou de force.

Les Ambaſſadeurs Anglois, Milords Stair & Stanhope, jouiſſoient pour lors à la Cour de la plus grande diſtinction. Venant un jour au Palais Royal, je trouvai que le Régent avoit été enfermé trois heures avec eux. Quand ils ſor-

tirent de la longue audience qu'il leur avoit donnée, je dis au Prince : » *Mon-* 1717-18.
» *seigneur, j'ai été employé en diver-*
» *ses Cours, & j'ai vu la conduite*
» *des Souverains : je prendrai la li-*
» *berté de vous dire que vous êtes*
» *l'unique qui veuille s'exposer à*
» *traiter seul avec deux Ministres*
» *du même Maître.* Il me répondit :
» *Ce sont mes amis particuliers. Ils*
» *sont encore, selon les apparences,*
» *plus amis de leur Maître*, répli-
» quai-je ; *& en vérité, deux hommes*
» *bien préparés à vous parler d'af-*
» *faires, peuvent vous mener plus*
» *loin que vous ne voulez* «. Dans le fond, cela eût été difficile, puisque le Régent de lui-même alloit au devant de leurs désirs.

Quand il fut question de signer le traité, le Maréchal d'*Huxelles*, Président du Conseil des Affaires Etrangeres, déclara qu'il ne le signeroit jamais, & sa déclaration fut publique. Pour lors le Régent dit que le sieur de *Chiverny*, un des Conseillers de ce Conseil, le signeroit à la place du Président. On négocia ensuite avec le Maréchal d'*Huxelles* ; on lui fit en-

trevoir qu'on pourroit l'éloigner, &
1717-18. il se rendit : de sorte que quand ce traité fut apporté au Conseil de Régence, le Maréchal d'*Huxelles*, après la lecture, fut d'avis de le signer. Le Marquis d'*Effiat*, qui auroit dû opiner le premier, ne s'y trouva pas : les opinans qui suivoient, furent de l'avis du Maréchal d'*Huxelles*; mais le tour de M. le *Pelletier* étant venu, il dit que la matiere étoit trop importante, pour ne pas exiger de plus longues délibérations, & qu'il étoit d'avis de suspendre. Ceux qui parlerent entre lui & moi, furent du sentiment de s'en rapporter à M. le Régent. J'adhérai moi à celui de M. le *Pelletier*, M. de *Villeroi* aussi ; mais il ne le soutint pas bien vivement.

M. le Duc du *Maine* s'opposa fort au traité, & appuya ce que j'avois représenté dans mon Mémoire, qu'au commencement de la Régence on avoit été maître de faire des alliances très-différentes ; que le Czar, les Rois de Suede & de Prusse ne demandoient pas mieux que de s'unir à la France, & que l'on auroit trouvé d'autres Alliés encore, qui nous auroient aidé

à soutenir l'ancien système. Il finit donc par s'opposer formellement au traité. M. le *Duc*, qui étoit le dernier, opina à prendre du temps : mais la pluralité des voix fut entiérement pour le sentiment du Régent. Ainsi le traité fut signé, & Milord Stanhope, qui en avoit poursuivi vivement la consommation, alla à Madrid, pour forcer le Roi d'Espagne d'y accéder. Alberoni trouva moyen de l'amuser, pendant qu'il continuoit ses immenses préparatifs. Il fit ensuite l'entreprise de Sardaigne, qui auroit eu les plus grandes suites, si nous étions seulement restés neutres. 1717-18.

Changemens dans l'état militaire.

J'eus, dans cette année, des désagrémens dans le Conseil de guerre, dont j'étois Président. Tout le monde vouloit y entrer, & chacun vouloit y donner du sien. Le Marquis de *Broglio* & *Puiségur*, fort avant dans les bonnes graces du Régent, se concerterent avec M. le *Blanc* à mon insçu, pour changer l'état militaire sur deux points capitaux. Ils ne se proposoient pas moins que de supprimer les étapes, & d'augmenter la paye : mais je fus instruit du dessein formé d'établir

ces nouveautés. Le jour qu'elles de-
1717-18. voient être miſes ſur le tapis, le Régent entra au Conſeil, accompagné de M. le *Duc*, du Duc de *Chartres*, de M. le Prince de *Conti* & du Duc du *Maine*, qui s'y étoient ſucceſſivement introduits. *Puiſégur*, par ſon ordre, ouvrit la ſéance, & parla ſur les étapes. Il cita, pour en prouver l'inutilité, qu'il n'y en avoit point dans l'Empire : » *Auſſi*, lui répon-
» dis-je, *ai-je entendu ſouvent le*
» *Prince Eugene ſe plaindre des torts*
» *que faiſoit à l'Empereur l'impoſ-*
» *ſibilité d'en établir. Il a, à la vé-*
» *rité*, me diſoit-il, *ce qu'on appelle*
» tranſitum innoxium *dans tous les*
» *Etats ; mais comme il n'eſt pas le*
» *maître du pays, il faut demander*
» *le paſſage. Alors on nomme des*
» *Commiſſaires dans chaque Etat,*
» *pour préparer les routes & les vi-*
» *vres, & par cette raiſon les mou-*
» *vemens des troupes de l'Empereur*
» *ſont connus plus de deux mois avant*
» *qu'elles arrivent à leur deſtina-*
» *tion, au lieu que les vôtres arrivent*
» *ſouvent de Flandres en Allemagne*
» *avant que nous en ſoyons avertis.*

» *Je regarderai donc toujours*, continuoit le Prince Eugene, *comme* 1717-18.
» *un vrai malheur l'impossibilité d'é-*
» *tablir des étapes en Allemagne.*

Pour exemple qu'on pouvoit s'en passer, *Puiségur* cita encore la retraite des armées du Roi après la prise de Fribourg. Je répondis à son objection.
» *Dans cette occasion l'armée n'au-*
» *roit jamais pu se passer d'étapes,*
» *si on n'avoit chargé les soldats de*
» *pain pour cinq jours, & si les diffé-*
» *rens corps n'eussent été suivis des*
» *chariots des payſans que je ren-*
» *voyois dans la Lorraine, le Comté,*
» *les trois Evêchés & la Bourgogne,*
» *& que l'on remplit de vivres. Or,*
» disois-je, *aurez-vous toujours cet*
» *attirail de chariots à employer &*
» *vous faire suivre, pour suppléer*
» *aux étapes* «? J'appuyai ces raisons d'un Mémoire, que j'avois préparé sur les deux points débattus, & je le lus en ces termes.

» Quoiqu'une sorte de sageſſe-puiſſe
» nous porter à ne pas combattre des
» opinions qui paroiſſent du goût du
» Maître, une sorte de sageſſe plus
» convenable à des ſerviteurs doit en-

1717-18. » gager à lui dire ſon ſentiment en homme de bien. Votre Alteſſe Royale » ſemble déterminée aux nouveaux » projets qui ſont beaucoup de bruit, » & que pluſieurs perſonnes inſtruites » regardent comme des deſſeins difficiles & de dangereuſe exécution. » Examinons donc la choſe par les » principes.

» En 1629, Louis XIII fit une Ordonnance pour mieux régler les étapes déjà établies depuis long-temps dans le royaume. Ce réglement fut révoqué en 1633, & les étapes ôtées; enſuite rétablies en 1636, après avoir reconnu qu'il étoit impoſſible de ſe paſſer d'étapes. On eſpere aujourd'hui qu'en ôtant les étapes, on gagnera des fonds aſſez grands pour augmenter conſidérablement la paye des Officiers & des ſoldats.

» Je réponds que c'eſt déjà une grande queſtion de ſavoir ſi, ſuppoſé ce profit certain, il conviendroit de faire cette augmentation de ſolde; mais ſi ce profit n'étoit pas certain, & qu'une expérience pareille à celle du ſiecle paſſé, obligeât de rétablir les étapes après les

» avoir détruites, ne ſeroit-il pas dan- 1717-18.
» gereux de détruire une paye réglée?
» Et ne conviendroit-il pas davantage
» d'attendre à former cette plus haute
» paye fondée ſur des épargnes, que
» l'on eût connu parfaitement quelles
» ſeront les épargnes, & ſi elles ſeront
» poſſibles?

» La droite raiſon voudroit, ce ſem-
» ble, que l'on eſſayât pendant un an
» de l'utilité & de la difficulté d'ôter
» les étapes. Rien ne preſſe d'augmen-
» ter actuellement la paye: perſonne
» ne ſe plaint. Lorſque Votre Alteſſe
» Royale voulut bien, il y a un an,
» augmenter la paye des Capitaines
» d'Infanterie d'environ deux cent ſoi-
» xante-dix livres par an, cette matiere
» agitée au Conſeil de Régence, il fut
» décidé que cette augmentation ne
» ſeroit donnée que par gratification
» & pour un an, afin de ne pas faire
» légérement un changement de ſol-
» de; à plus forte raiſon, ne doit-on
» pas actuellement faire une aug-
» mentation fondée ſur une économie
» qui ne ſe trouvera peut-être pas «.
Malgré mes efforts, la deſtruction des étapes & l'augmentation de paye furent

réſolues. Apparemment pour me conſoler, dans ce même Conſeil, le Régent accorda un Régiment de Cavalerie au Marquis de *Villars*, mon fils.

1717-18.

Le Maréchal veut ſe retirer.

Ces contradictions, appuyées par le Régent, me firent croire que ma préſence au Conſeil de guerre ne lui étoit pas agréable, & je lui offris de me retirer; mais il ne voulut pas y conſentir, & me donna au contraire l'entrée dans tout les Conſeils de Régence, me diſant: » *Jamais votre préſence au* » *Conſeil de guerre ne m'a été ſi néceſſaire, parce que M. le Duc veut* » *s'en rendre le maître.* Je lui répondis: » *Si les obſtacles ne viennent pas* » *de votre part, inutilement en mettrai-je de la mienne; il n'en ſeroit autre choſe, ſinon que je m'attirerois l'inimitié de M. le Duc.* Il » me dit: *Vous avez un bon ſecond* » *en moi*«.

Il éprouve encore des délagrémens.

Cependant, peu de jours après, ce *bon ſecond* me manqua. M. le Duc avoit perſécuté le Régent pour aſſiſter à ce qu'on appelle la *Liaſſe*, terme établi par les Miniſtres du temps du feu Roi. Chacun à ſon heure marquée lui apportoit la liaſſe, c'eſt-à-dire, tous les

papiers & toutes les affaires dont ils lui rendoient compte en particulier, & alors se faisoit quelquefois la décision des plus importantes, dont il n'étoit souvent délibéré qu'après qu'elles étoient conclues par le Ministre tête à tête avec le Roi. 1717-18.

Tous les Mardis à trois heures, j'avois rendez-vous chez le Régent pour la lecture de la liasse. Je fus un jour que M. le Duc devoit s'y trouver. J'en avertis le Régent, & lui fis dire que j'étois bien résolu à n'avoir pas deux maîtres. Le Régent me manda que je ferois bien de ne pas venir. M. le Duc s'étant rendu à l'heure ordinaire, le Régent le laissa pendant plus d'une heure attendre très-inutilement, sachant bien que je ne devois pas venir. Mais il ne voulut pas laisser penser à M. le Duc que mon absence étoit concertée; & afin qu'il ne fût plus tenté de s'exposer à pareil désagrément, le Régent me dit de lui rendre compte des affaires, tantôt à une heure, tantôt à une autre.

Projet pour l'en préserver par la suite.

Cependant ces nouveaux embarras, joints aux précédens, me déterminerent à prendre le parti de me démettre

de la Préſidence de la guerre. Je le
1717-18. déclarai au Duc d'Orléans, qui me conjura de n'en rien faire. Pour m'obliger même à demeurer; & pour régler une fois pour toutes l'état du Conſeil de guerre, il tint un Conſeil avec le Garde des Sceaux d'*Argenſon*, le Marquis d'*Effiat* & moi, dont le réſultat fut de détruire le Conſeil de guerre, & de me créer Miniſtre avec le *Blanc* ſous moi.

Je répondis à cette réſolution du Duc d'*Orléans*, que je voulois lui faire voir que j'étois plus occupé de chercher le goût de Son Alteſſe Royale, & de la mettre à ſon aiſe, que de mon intérêt particulier; & que, quoique j'en euſſe un grand à être ſeul Miniſtre de la guerre, pour lui montrer mon déſintéreſſement en tout, je le ſuppliois d'examiner ſi quelque autre ne lui conviendroit pas mieux; que Son Alteſſe Royale étoit accoutumée au Maréchal de *Beſons*; qu'à la vérité il ne ſeroit pas bien de m'ôter le Miniſtere de la guerre pour le donner au Maréchal de *Beſons*; mais qu'en le remettant moi-même, je levois tout obſtacle, & qu'il ne reſtoit plus d'in-

convénient à disposer d'un emploi dont un autre se démettoit. Le Régent refusa mon offre avec de grands témoignages d'amitié, & m'assura que le jour d'après il donneroit au Ministere de guerre la forme résolue dans ce petit Conseil, composé, comme je l'ai déjà dit, du Régent, du Garde des Sceaux, & de moi. Mais cette résolution ne fut pas mieux suivie que beaucoup d'autres. 1717-18.

Mesures pour ménager la délicatesse du Régent.

Cependant je ne cessois de donner une application entiere au service de l'Etat & du Régent. Connoissant même l'esprit naturellement défiant de ce Prince, j'avois imaginé un moyen sûr de persuader que toutes les graces accordées aux gens de guerre venoient principalement de lui ; & pour cela je lui avois conseillé premiérement de ne donner jamais aucun emploi sans délibération, & ensuite, quand la grace seroit résolue, que, sans en rien faire connoître à celui à qui elle étoit destinée, je le présenterois au Régent, qui, sur le récit que je lui ferois de quelque action où cet Officier se seroit trouvé, déclareroit en même temps qu'il s'en souvenoit,

& qu'il l'honoroit d'un tel bienfait.

1717-18. Le Régent parut goûter fort un ſi bon conſeil, & me marqua par ſes remercîmens combien il en étoit touché.

Dès qu'il manquoit des emplois dans mon gouvernement, j'en prenois occaſion de dire au Régent, que, comme je n'y voulois d'autorité que pour le ſervice du Roi & de Son Alteſſe Royale, je la priois de choiſir les Officiers; & comme elle déſiroit que je les propoſaſſe, je cherchois dans les régimens de Son Alteſſe Royale des Officiers pour les remplir. Toutefois ces égards ne me garantirent pas de la diſgrace que j'avois voulu prévenir.

1718. *Lit de Juſtice contre les Princes légitimés.*

Il y avoit alors grande fermentation à la Cour. Le Régent, perſuadé que le Duc du *Maine* & ſa femme étoient ſes ennemis, prit la réſolution de les perdre. Il n'avoit pourtant encore aucune certitude des menées de la Ducheſſe du *Maine*, & ce ſecret n'éclata que quelques mois après le Lit de Juſtice qui fut tenu au palais des Tuileries dans l'antichambre du Roi.

Les Conſeillers de Régence furent

avertis, à six heures du matin le 26 Août 1718, qu'il y avoit un Conseil de Régence extraordinaire, & à sept heures on les avertit qu'il seroit suivi d'un Lit de Justice; en sorte que quelques-uns furent obligés de retourner prendre les habits décens pour assister à cette cérémonie. 1718.

En entrant dans le cabinet du Roi avant huit heures du matin, je trouvai la plupart des Conseillers arrivés, & le Régent qui se promenoit avec un air assez agité.

Le Duc du *Maine* vint à moi, & me dit : » *Il va se passer quelque* » *chose de violent contre mon frere* » *& moi* «. *J'ai peine à le croire*, lui répondis-je : il me répliqua seulement, » *Je le sais* «.

J'allai joindre le Marquis d'*Effiat*; nous nous assîmes; je lui racontai ce que le Duc du *Maine* venoit de me dire : » *Je crois ce qu'il vous a dit*, me répondit-il, » *mais je ne sais rien* » *du fond* «.

Pendant ce temps là, le Comte de *Toulouse* arriva : le Régent le mena à une fenêtre, & lui dit peu de paroles, après lesquelles le Comte de

Toulouſe alla trouver le Duc du
1718. *Maine*, & ils ſortirent tous deux. Je dis là-deſſus au Marquis d'*Effiat* : » *Ils s'en vont ; qui quitte la partie,* » *la perd* «. Le moment d'après, le Conſeil s'aſſit, & le Régent dit d'abord qu'il étoit queſtion d'Edits & d'Arrêts qui regardoient les Princes légitimés, & que, par rapport au Duc du *Maine*, il aimoit mieux un ennemi déclaré que couvert.

On commença par la lecture d'un Edit, qui, à la ſollicitation des Pairs, ôtoit au Duc du *Maine* ſon rang, & qui le remettoit dans le Parlement, & ailleurs, dans celui de l'érection de ſa Pairie, & par conſéquent après tous les Pairs de France, excepté ceux que le Roi avoit faits dans les dernieres années de ſa vie. Par-là le Duc du *Maine* ſe trouvoit par-tout après le Maréchal de *Villeroi* ; & l'on prétendit pour cela, qu'il ne pouvoit plus avoir la ſurintendance de l'éducation du Roi.

M. le *Duc* lut un Mémoire, par lequel il la demandoit, & il fut lu un autre Edit qui lui accordoit cet honneur, dont le Duc du *Maine* fut dépouillé,

dépouillé. Le Maréchal de *Villeroi* dit ſimplement qu'il voyoit avec douleur détruire les diſpoſitions du feu Roi. 1718.

Les Princes légitimés ſortis, & ayant abandonné leurs prétentions, perſonne ne pouvoit prendre la parole pour ſoutenir leur rang, ſur-tout parce qu'on appuyoit ce qui s'exécutoit contre eux ſur une requête des Pairs au commencement de la Régence, laquelle on faiſoit revivre, quoique pluſieurs l'euſſent ignorée dans le temps. On lut encore un autre Edit, par lequel on redonnoit au Comte de *Toulouſe* les honneurs de Prince du Sang à la requête encore des Pairs, requête beaucoup moins connue que la premiere. Enſuite on fit lecture de pluſieurs Edits contre le Parlement; d'un, entre autres, par lequel il étoit déclaré que, dès qu'un Edit avoit été préſenté à la Cour pour être enregiſtré, l'enregiſtrement étoit cenſé fait huit jours après. Ces lectures finies, le Roi alla à la Chapelle; le Lit de Juſtice ſe forma, les Princes du Sang & les Pairs prirent place; le Parlement, ſuivant l'uſage, députa pour

aller chercher le Roi, & tout le
1718. monde assis, le Garde des Sceaux d'*Argenson* fit un discours très-court, & dit au Greffier de lire les Edits.

Après la lecture du premier, le Premier Président demanda permission de délibérer. Le Garde des Sceaux, après s'être approché de la personne du Roi, comme pour recevoir son ordre, répliqua seulement; *le Roi veut être obéi & sur le champ.*

Quelques Pairs furent surpris de ce qu'ils étoient nommés, & dans l'Edit qui remettoit le Duc du *Maine* à son rang de Pair, & dans celui qui distinguoit le Comte de *Toulouse* de ce traitement. Il paroissoit que l'un & l'autre Edit étoit à la réquisition des Pairs, ce que la plupart ignoroient. Mais comme plusieurs étoient peinés de voir un des fils du feu Roi dégradé, tous consentirent volontiers au traitement différent que recevoit son frere.

Ils s'étoient retirés tous deux dans l'appartement du Duc du *Maine*. Mais s'ils avoient eu la fermeté de demeurer pendant le Lit de Justice, & de représenter avec force le tort qui leur étoit fait, sur-tout au Duc du *Maine*

en lui ôtant la Surintendance de l'éducation du Roi, & le soin de veiller à sa conservation, lequel lui étoit plus justement confié qu'aux héritiers présomptifs de la couronne, il n'étoit pas possible qu'ils n'eussent mis des obstacles aux projets formés contre eux; la crainte d'être arrêtés, fit impression sur des cœurs remplis de bonnes qualités, mais dans lesquels on n'étoit pas persuadé que la fermeté fût la vertu dominante. 1718.

Avant que le Parlement arrivât, on crut que peut-être il n'obéiroit pas, & le Garde des Sceaux proposa des partis assez violens. Je pris la parole en ces termes: » *Dans les occasions importantes, on doit regarder comme* » *un grand bonheur que le temps employé à délibérer ne fasse pas perdre des momens précieux; je me* » *suis trouvé plusieurs fois en ma vie* » *dans ces momens critiques; & toutes les fois qu'il n'y avoit aucun* » *péril dans le retardement, je me* » *suis cru heureux de pouvoir examiner pendant quelques heures quel* » *étoit le parti le meilleur; dans la* » *circonstance présente, tout oblige à*

1718. » *délibérer, & rien à presser des ré-*
» *solutions dont on auroit peut-être*
» *sujet de se repentir* «.

J'allai l'après-midi chez le Duc d'*Orléans*, qui s'ouvrit à moi sur les divers sujets qu'il avoit de se plaindre du Duc & de la Duchesse du *Maine*. » *Je sais*, me dit-il, *que ce Duc est* » *résolu de mener le Roi au Parle-*
» *ment, de le faire déclarer majeur,*
» *& par-là d'anéantir la Régence.*
» *Je ne crois pas*, lui répondis-je,
» *le Duc du Maine assez déterminé*
» *pour prendre une pareille résolu-*
» *tion; pour moi, il me suffit que*
» *vous ayez déclaré en plein Con-*
» *seil, que le Duc du Maine est vo-*
» *tre ennemi, pour avoir désormais*
» *peu de commerce avec lui; jusques*
» *à présent je ne l'ai pas vu, mais*
» *son malheur est assez grand pour*
» *que l'on aille lui en faire un com-*
» *pliment* «. Le Régent me dit que je pouvois y aller, que le Maréchal de *Villeroi* & le Marquis d'*Effiat* y devoient aller aussi.

Je m'y rendis en quittant Son Altesse Royale, & trouvai le mari & la femme aussi consternés qu'ils avoient

sujet de l'être. Le Comte de *Toulouse* arriva le moment d'après ; je les laissai tous trois, après leur avoir témoigné la part sincere que je prenois à leur malheur. Certainement le Duc du *Maine* ne se l'étoit pas attiré ; son humeur tranquille, sa piété, & son éloignement naturel de toute entreprise devoient le mettre à couvert des soupçons. Il n'étoit occupé que du soin de bien remplir les devoirs de ses charges de Colonel-Général des Suisses, de Grand-Maître de l'Artillerie, de Gouverneur de Languedoc, & de Colonel du Corps des Carabiniers. 1718.

Innocence du Duc du Maine.

Peu de jours avant le Lit de justice dont j'ai parlé, il étoit le matin chez moi, & m'apprit qu'avant que d'aller dîner chez le Prince de *Léon* aux Bruyeres, petite maison à une lieue de Paris, on lui avoit donné avis, & à la Ducheſſe du *Maine*, qu'ils seroient arrêtés ce jour-là même en sortant de la ville. Ils firent cependant ce petit voyage ; & au retour, le Duc du *Maine* alla rendre compte au Duc d'*Orléans* de l'avis qu'il avoit reçu & qu'il avoit mépriſé. Le Duc d'*Orléans* l'en remercia avec de grandes marques d'amitié.

1718. Le Duc du *Maine* me dit qu'il étoit ſi ennuyé de toutes les petites tribulations qu'il avoit à eſſuyer, que malgré l'honneur & les ſoins de la Surintendance de l'éducation du Roi, il donneroit de bon cœur dix mille écus à celui qui lui apporteroit une lettre de cachet pour aller paſſer cinq ans dans ſes terres ; & au fond il ne déguiſoit pas ſes ſentimens. Après ſa priſon, qui arriva peu de mois enſuite, je rendis compte de ce diſcours au Régent. Le mari & la femme couchèrent cette même nuit chez le Comte de *Toulouſe*, & allerent habiter Sceaux, où tout le monde alla les voir.

Mécontentemens. Cependant le Régent, qui avoit pour principe d'employer beaucoup d'eſpions, étoit informé de quelques pratiques de la Ducheſſe du *Maine*. On étoit alors brouillé avec l'Eſpagne, où Stanhop avoit été très-mal reçu. La Sicile attaquée préparoit une guerre dans laquelle la France étoit obligée d'entrer. Toutes les démarches de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne étoient épiées. L'on ſut qu'il avoit vu une fois, la nuit, la Ducheſſe du *Maine*, & l'on apprit depuis, qu'il y avoit été dans un carroſſe

du Marquis de *Pompadour*, mené par le Comte de *Laval*. Ce Miniſtre, voyant la guerre certaine, n'oublioit rien pour former un parti en France, où il commençoit à ſe trouver bien des mécontens. 1718.

La Bretagne en étoit remplie, excitée par les mauvais traitemens que lui avoit attirés le Maréchal de *Monteſquiou* qui y commandoit; & enfin, peu de ſemaines après, on fut informé de toutes les menées de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne par ſa propre indiſcrétion. Cet Ambaſſadeur m'avoit toujours marqué de grands égards; il étoit venu me voir à Villars, & s'y étoit trouvé dans le temps que *Law* y étoit.

Suppreſſion des Conſeils.

Le Duc d'Orléans, qui vouloit changer dans la forme du gouvernement tout ce qui ne rendoit pas ſon autorité aſſez deſpotique, ôta tous les Conſeils, à la réſerve de celui des Finances & de celui de Marine. Ainſi le Cardinal de *Noailles*, le Maréchal d'*Huxelles*, le Duc d'*Antin* & moi fûmes remerciés.

Les Affaires étrangeres furent données à l'Abbé *Dubois*, & le Maréchal

d'*Huxelles* eut lieu de se repentir de
1718. n'avoir pas suivi l'engagement qu'il s'étoit imposé lui-même de ne pas signer le traité de la quadruple alliance. Il n'en perdit pas moins son état, & il en seroit sorti avec plus d'honneur.

Il y avoit plus de six semaines que j'avois la fievre à diverses repriſes, & une très-mauvaise santé, lorsque le Duc d'*Orléans* ôta les Conseils; je rapporte cette circonstance, afin que l'on ne croie pas que maladie fût causée par la privation d'un emploi que j'avois voulu remettre plusieurs fois.

Visite de l'Ambassadeur d'Espagne.

L'Ambassadeur d'Espagne vint me voir un matin; pendant toute sa visite, je fis demeurer la Maréchale qui étoit au chevet de mon lit, ne voulant pas de conversation tête à tête avec un homme suspect, qui cependant voyoit toute la Cour. » *Votre* » *maladie*, me dit-il, *a donné de* » *grandes inquiétudes, & même dans* » *des pays bien éloignés. Je ne* » *croyois pas*, lui répondis-je, *qu'une* » *nouvelle si peu importante eût été* » *plus loin que le Pont-Royal; &* » *qu'à peine elle dût avoir passé la*

» *riviere. Elle a été juſqu'au Roi*
» *mon Maître*, reprit l'Ambaſſadeur, 1718.
» *& M. le Cardinal Alberoni m'or-*
» *donne de ſa part de vous témoigner*
» *le grand intérêt qu'il prend à votre*
» *ſanté.* Mes réponſes furent dans la
» modeſtie convenable. *Le Roi mon*
» *Maître*, continua l'Ambaſſadeur,
» *n'oubliera jamais les grandes obli-*
» *gations qu'il vous a. Il ſe ſouvient*
» *bien des propoſitions que M. de*
» *Torcy apporta de la Haye, &*
» *auxquelles vous vous oppoſâtes*
» *avec tant de fermeté. Il ſe ſou-*
» *vient bien auſſi de celles de Ger-*
» *truidemberg, où la Ligue ne deman-*
» *doit pas moins que de faire paſſer*
» *ſes armées au travers de la France,*
» *pour forcer le Roi mon Maître à*
» *ſortir d'Eſpagne, & il ſait de*
» *plus, qu'il doit à vos victoires d'ê-*
» *tre ſur le trône d'Eſpagne par la*
» *paix glorieuſe que vous avez ſignée.*
» *Enfin, après tant d'obligations,*
» *comme vous pouvez compter ſur ſon*
» *amitié, il compte ſur la vôtre «.* Je
répondis avec les reſpects que méri-
toient de tels ſentimens de la part d'un
grand Roi. Mais comme ma maladie

1718. ne m'empêchoit pas de ſortir, j'allai dès le lendemain rendre compte au Régent de cette converſation, & ſur les obligations que le Miniſtre du Roi d'Eſpagne diſoit que ſon Maître m'avoit. » *Il ne ſe trompe pas*, me » dit le Régent, *il vous a celle d'être* » *ſur le trône d'Eſpagne. Votre Al-* » *teſſe Royale penſe donc ce que dit* » *l'Ambaſſadeur*, répliquai-je; *je le* » *penſe comme toute l'Europe*, re- » prit le Régent. *Eh bien! Monſei-* » *gneur*, ajoutai-je, *ſi le Roi d'Eſpa-* » *gne m'a l'obligation d'être à Ma-* » *drid, vous m'avez celle de ne le* » *pas voir à Paris, où il ne ſeroit pas* » *bien pour vous. Je le compte bien* » *ainſi*, dit le Régent. *Vous ne me* » *traitez pas*, lui répliquai-je, *ſui-* » *vant le mérite dont vous convenez;* » *mais je dois au moins m'attendre* » *que vous aurez toujours quelque* » *bonté pour moi* «. Le Régent m'en aſſura; mais j'eus lieu, peu de jours après, de me ſavoir bon gré de mon exactitude à lui rendre compte de la viſite dont j'ai parlé.

Intrigue de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne découverte.

L'Ambaſſadeur, dont toutes les démarches étoient épiées, chargea l'Abbé

de *Porto Carrero* de dépêches toutes écrites de sa main : leur importance présumée par quelqu'un de ses domestiques, & rapportées au Régent, fit dépêcher un courrier après cet Abbé, qui fut arrêté à Poitiers. Un de ses gens revint dans le moment en avertir l'Ambassadeur : celui-ci eut le temps d'en avertir l'Abbé *Bigor*, son principal correspondant ; il auroit pu même envoyer un assez grand nombre de ses domestiques pour reprendre de force des paquets si importans, au courrier qui les rapportoit ; mais il ne s'en avisa pas. Cette seconde faute avoit été précédée d'une autre, dans laquelle on ne comprenoit pas qu'un Ambassadeur eût pu tomber. Il avoit tout écrit de sa main, sans rien chiffrer, & nommoit avec une imprudence surprenante & au delà de toutes celles que peut commettre un Ministre, les Princes légitimés, la Duchesse du *Maine* & plusieurs personnes de condition, faisant clairement entendre qu'un nombre très-considérable avoit part à l'intrigue. 1718.

Dès que les lettres de l'Ambassadeur eurent été rapportées, l'Abbé

1718. *Dubois*, Miniſtre des Affaires étrangeres, & le *Blanc*, Miniſtre de la Guerre, allerent l'arrêter dans ſon palais, ſaiſirent tous ſes papiers, & vinrent en rendre compte au Duc d'Orléans, qui étoit pour lors couché; car ce Prince, abuſant de ſes forces, paſſoit toujours les nuits entieres dans les plaiſirs. L'Ambaſſadeur fut gardé dans ſa maiſon, & enſuite conduit à Blois. Il avoit donné de l'argent & un bon cheval à l'Abbé *Bigor*, pour ſe ſauver; mais celui-ci fut pris à Nemours, & le Marquis de *Pompadour* fut arrêté la même nuit dans ſa maiſon à Paris.

Le jour d'après, le Régent rendit compte au Conſeil de Régence de ce qui étoit arrivé. On lut la plupart des lettres ſurpriſes; mais on remarqua que l'on paſſoit ſur quelques endroits, & ceux du Conſeil virent bien qu'on les cachoit à deſſein. Je ne pus aſſiſter à ce Conſeil, ayant pris médecine ce jour-là. Il y avoit des mémoires très-offenſans pour le Régent, des modeles de lettres que le Roi d'Eſpagne devoit écrire au Parlement de Paris & à tous les Parlemens du Royaume.

On y détailloit auſſi les meſures qu'Alberoni pouvoit imaginer pour ſoulager l'Etat. Toutes ces choſes, comme on l'a déjà dit, étoient écrites par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſans le moindre chiffre ; imprudence ſi monſtrueuſe, qu'on n'en voit pas d'exemple. Il donnoit du ſoupçon de tant de perſonnes, que le Régent pouvoit étendre les ſiens avec raiſon ſur la Ducheſſe du *Maine*, ſur-tout l'Ambaſſadeur ayant écrit que les Princes légitimés feroient tout ce que déſireroit le Roi d'Eſpagne. 1718.

Le Duc & la Ducheſſe du Maine arrêtés.

Le Duc & la Ducheſſe du *Maine* furent donc arrêtés le 27 Décembre. Le Marquis d'*Ancenis*, Capitaine des Gardes du Corps, fut chargé d'arrêter la Ducheſſe du *Maine*. Elle fut menée au château de Dijon par le Chevalier de la *Billarderie*, Aide-Major des Gardes du Corps, & partit de Paris dans un carroſſe de louage avec le Marquis d'*Ancenis* & deux Officiers des Gardes. La *Billarderie*, ſon frere aîné, Lieutenant des Gardes du Corps, alla arrêter le Duc du *Maine* à Sceaux, & le mena dans le château de Dourlens avec des détachemens de

Gardes du Corps & de Mouſquetaires. On arrêta en même temps les *Malezieu* pere & fils. Le premier voulut déchirer un papier dans le temps qu'on le ſaiſit ; l'imprudence de ne l'avoir pas brûlé n'étoit pas pardonnable, ſur-tout à des gens qui s'attendoient tous les jours à être arrêtés, & d'autant plus que ce papier fut la premiere & preſque la ſeule conviction par écrit qu'il y eût contre la Ducheſſe du *Maine*. Elle avoit eu divers avis qu'elle ſeroit arrêtée, & ayant paſſé une partie de la nuit à jouer au biribi, elle dit à l'Abbé de *Vaubrun*, lorſqu'il ſe retiroit : » *On* » *doit m'arrêter demain* «.

1718.

Et pluſieurs autres.

Le Cardinal de *Polignac* fut exilé & mené en Flandres dans ſon Abbaye d'Anchin, avec un Gentilhomme ordinaire du Roi, pour ſe tenir auprès de lui. On arrêta dans la maiſon de Madame la Ducheſſe du *Maine*, Mademoiſelle de *Montauban*, depuis long-temps fort mon amie. C'étoit une très-aimable perſonne, de beaucoup d'eſprit & de mérite, & à laquelle, dans ce moment, on fit l'injuſtice de l'accuſer d'un commerce de galante-

rie avec le Cardinal de *Polignac* : mais la ſuite l'a juſtifiée pleinement. 1718.

Le Maréchal menacé.

Les deux compagnies des Mouſquetaires du Roi eurent ordre, pendant huit jours de ſuite, de ſe tenir bottés & prêts à monter à cheval : le bruit ſe répandit que l'on devoit arrêter trois ou quatre des principaux de la Cour, & l'on déſignoit les Maréchaux de *Villeroi*, d'*Huxelles*, de *Tallard*, & moi. Le premier le crut, & j'eus tant d'avis de m'y attendre, qu'ils me firent impreſſion, malgré la certitude où j'étois de n'y avoir pas donné le moindre lieu. Les caſſettes de Mademoiſelle de *Montauban* furent priſes, mais je ne fus pas en peine des lettres que l'on pouvoit y trouver de moi.

Le Duc de *Richelieu*, qui avoit fait deux campagnes avec moi en qualité de mon Aide de Camp, apprit par une de ſes maîtreſſes, avec laquelle le Duc d'*Orléans* prenoit beaucoup de liberté, & qui pouvoit bien être informée, qu'on devoit m'arrêter la veille du jour de l'an. *Pinſonneau*, homme de mérite & de beaucoup d'eſprit, qui avoit été pendant trente ans

1718. à la tête de la Secrétairerie des Miniſtres de la Guerre, & qui avoit ſervi dans cette qualité trois ans ſous moi, vint me trouver le matin, & me dit qu'un des premiers Confidens du Régent venoit de l'aſſurer que je ſerois arrêté dans la journée. J'allai trouver le Garde des Sceaux d'*Argenſon*, de qui j'avois reçu divers témoignages d'attachement, & qui même m'avoit quelque obligation. Ce Miniſtre, quoiqu'il fût dans la plus étroite confidence du Régent, ne me dit rien qui pût me tranquilliſer.

Le Comte de *Broglio*, mon ami particulier & l'un des Lieutenans-Généraux des armées du Roi le plus diſtingué, me dit qu'on demandoit un jour à M. de Turenne quel parti il prendroit s'il croyoit être arrêté, & que ce ſage Général répondit que, quelque aſſuré qu'il pût être de ne l'avoir jamais mérité, il n'héſiteroit pas d'éviter la priſon.

Tout cela cependant ne me fit aucune impreſſion. J'étois affligé de penſer qu'une vie comme la mienne pût être troublée & rendue malheureuſe; mais n'ayant rien ſur ma conſcience

qui pût me faire craindre une aventure auſſi fâcheuſe, je me déterminai à l'attendre avec une apparente tranquillité, mais avec une peine intérieurement aſſez ſenſible. 1718.

Depuis plus de trois mois, ma ſanté étoit mauvaiſe. J'avois eu divers accès de fievre, j'avois pris du quinquina long-temps; mon eſtomac étoit dérangé, & certainement cette inquiétude, renfermée & jointe à la mauvaiſe diſpoſition dans laquelle j'étois depuis pluſieurs mois, augmenta mon mal de maniere que ma ſanté devint très-chancelante. On voulut, durant huit jours, laiſſer dans l'agitation tous ceux que le Public diſoit devoir être arrêtés. Le premier Préſident du Parlement, fort attaché à la Ducheſſe du *Maine*, s'attendoit à cette deſtinée. Enfin pourtant les deux Compagnies des Mouſquetaires eurent ordre de ſe débotter, & le calme revint dans les eſprits. Le Garde des Sceaux & M. le *Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, eurent la commiſſion d'aller interroger les priſonniers, dont les châteaux de la Baſtille & de Vincennes furent remplis.

1719. *Mort du Roi de Suede.*

On apprit, dans le mois de Janvier, la mort de l'*homme* le plus intrépide dans tous les périls de la guerre. On ne dit pas *le Prince*, pour ne pas donner trop peu d'étendue à la valeur & à la fermeté du Roi de Suede tué d'un coup de canon au siége de Frideries-Hall en Norvege. Il est certain, en effet, que la témérité du Grenadier le plus déterminé n'approchoit pas de celle de ce grand Prince, dont la réputation sur le courage a peu d'exemple dans nos temps, & même dans toute l'antiquité. Peut-être que la forte opinion qu'il avoit de la prédestination, jointe à un grand mépris de la mort, lui faisoit négliger la conservation de sa vie en toute occasion. Mais il lui manquoit d'avoir fait réflexion que, pour la gloire même d'un grand homme, il doit savoir se ménager, & ne s'abandonner aux grands périls, que lorsqu'il les estime nécessaires pour animer une armée ou pour rétablir un désordre dans un combat; qu'enfin il doit peser combien sa conservation est nécessaire pour faire réussir de grands desseins.

Par exemple, la mort du Roi de

Suede dans une occaſion peu importante, a peut-être changé la face entiere de l'Europe. Il étoit ſur le point de faire ſa paix avec le Czar & avec le Roi de Pruſſe, & de rentrer dans tous ſes Etats en Allemagne. Il pouvoit rétablir le Roi Charles en Angleterre : il ſe lioit avec le Roi d'Eſpagne, & tous les divers Etats de l'Empire & de l'Italie pouvoient changer de face. 1719.

Et de Madame de Maintenon.

Je rendois de temps en temps à Madame de Maintenon des reſpects dont tout le monde, excepté le Maréchal de *Villeroi*, s'étoit diſpenſé. J'allai la voir ſur la fin de l'année 1718. Elle me parut fort touchée des malheurs du Duc du *Maine*, qu'elle avoit toujours fort aimé ; ſon grand âge ne put ſoutenir cette douleur, & elle mourut peu de mois après avec un mépris qu'elle avoit de la mort depuis pluſieurs années, & avec une très-ferme dévotion.

La figure qu'elle a faite dans le monde pendant près de quarante ans, la fera connoître par des portraits bien différens. Ce que j'ai trouvé en elle, c'eſt un grand fonds d'eſprit, de piété, beaucoup d'attachement pour le Roi

& pour l'Etat, avec un désintéresse-
1719. ment parfait. Elle se sacrifioit tout entiere au goût du Roi, & renonçoit pleinement au sien, qui auroit été de vivre dans une petite compagnie choisie, avec plus de liberté & de douceur dans le commerce, que son rang ne lui en permettoit.

Idée du système. N'ayant plus le Ministere de la guerre, j'allois aux Conseils de Régence, qui, de trois fois par semaine, furent réduits à deux, & ensuite à un seul, qu'on ne tenoit encore que pour la forme, parce qu'il faut, pendant une minorité, qu'il y ait un Conseil de Régence, & que ceux qui le composent soient nommés dans les Edits & Déclarations : car, pour les Arrêts, il ne fut plus question d'y nommer le Maréchal de *Villeroi* Chef du Conseil des Finances, ni même souvent le Garde des Sceaux.

Law étoit le maître absolu des Finances. La Compagnie, nommée d'abord du *Mississipi*, ensuite d'*Occident*, & finalement des *Indes*, fut chargée de tous les revenus du Roi. On fit des actions, que l'on achetoit en billets de l'Etat. On établit une

Banque Royale au lieu de la premiere ; elle fut autorisée de l'auguste nom du Roi, & le Public, par la crainte des pertes que l'on faisoit journellement sur les especes, y porta, pour en retirer du papier, une grande partie de l'argent qu'il avoit. Il faut, après tout, convenir que cet établissement, s'il eût été conservé avec l'ordre & l'équité indispensablement nécessaires, pouvoit être d'une grande utilité au Roi, 1719.

Trouvant un jour *Law* chez la Duchesse d'Etrées, douairiere, je lui dis : » *Monsieur, vous êtes venu me voir* » *à Villars, vous y avez passé plu-* » *sieurs jours, vous êtes venu souvent* » *manger chez moi à Paris ; je n'ai* » *jamais mis le pied chez vous, parce* » *qu'on a toujours voulu dire que ce* » *que vous proposiez étoit contraire* » *au bien de l'Etat. Il y a présente-* » *ment deux grandes opérations qui* » *roulent sur vous ; l'une, que l'on* » *appelle le Missisipi. L'on y fait,* » *dit-on, des fortunes surprenantes ;* » *il est bien difficile que certaines* » *gens gagnent si prodigieusement,* » *sans que d'autres perdent : j'avoue*

» *que je n'y comprends rien, & je*
1714. » *ne ſais pas d'ailleurs admirer ce*
» *qui eſt au deſſus de mes connoiſ-*
» *ſances; mais enfin, ſur cette opéra-*
» *tion, de laquelle je ne veux tirer*
» *aucune fortune, je conſens à m'en*
» *taire. L'autre eſt la Banque Royale.*
» *Elle peut être d'un grand avan-*
» *tage pour le Roi, parce que ce*
» *moyen lui donne tout l'argent de*
» *ſes ſujets ſans en payer le moindre*
» *intérêt. De leur côté, les ſujets*
» *peuvent y trouver auſſi quelque uti-*
» *lité, puiſque le Roi ayant toujours*
» *des fonds prêts, ſera obligé à*
» *moins d'impoſitions. Mais, comme*
» *cet avantage roule uniquement ſur*
» *la confiance, il faut que l'ordre*
» *ſoit ſi régulièrement obſervé, que*
» *celui qui vous donne ſon argent*
» *ſans intérêt, puiſſe le retrouver tou-*
» *tes les fois qu'il le demande. En-*
» *fin, Monſieur, je vous dirai que,*
» *pour tout ce que je trouve de bon*
» *pour le Roi & pour l'Etat dans*
» *l'établiſſement de la Banque, je*
» *ſuis plus ſolidement dans vos in-*
» *térêts que ceux à qui vous avez fait*
» *gagner tant de millions, dont je*
» *ne veux point du tout «.*

M. *Law* me fit de grands remercîmens, & me dit qu'il trouvoit dans ma conduite cette sincérité si rare & si respectable : enfin, il me pria de vouloir bien lui faire l'honneur que je lui avois fait espérer depuis longtemps, qui étoit de pouvoir me donner à dîner, & de vouloir bien y amener ma compagnie. J'y menai MM. *Contades*, d'*Angervilliers*, de *Fontenelle*, avec plusieurs autres, & dès ce moment je me liai avec lui. Mais cela ne dura que trois semaines, pendant lesquelles on commença à voir paroître quelques Arrêts si extraordinaires & si contraires au bien public, que je me refroidis bien vîte avec celui qui en étoit l'auteur. 1719.

Law ne se contenta pas de faire venir à la banque royale tout l'or & tout l'argent que les François y porterent de bonne foi. La violence fut employée, & l'on défendit de garder chez soi plus de cinq cents livres en especes, le surplus exposant ceux chez lesquels on le trouveroit, non seulement à le perdre, mais encore tout ce qu'il y avoit de meubles dans leurs maisons. On alla même jusqu'à promettre les plus

grandes récompenſes aux délateurs.
1719. Le papier n'étoit pas rare en France. *Law* en fit pour vingt-huit cent millions, & l'on rembourſa, par ce moyen, non ſeulement toutes les rentes ſur la ville, mais auſſi toutes les rentes dues par les pays d'Etat & par le Clergé. Ce fut par la ruine de tous les Rentiers, que commença l'exécution de cet énorme deſſein, & ce nombre prodigieux de rembourſemens, qui étoient forcés, firent prendre des actions ſur la Compagnie des Indes; effet qui monta ſi haut, que dix mille écus rendoient un million en papier, en ſorte que, par des *filles* & *petites-filles*, & *ſouſcriptions*, les eſpérances folles des *dividendes* & de tout ce que l'on put inventer de plus monſtrueux pour ruiner le Public, on cauſa des fortunes plus inconcevables encore que la miſere de tant de familles.

Mon commerce avec *Law* fut très-court, & dès ce moment je diſcontinuai non ſeulement de le voir, mais je parlai fortement au Régent ſur tous les divers malheurs de l'Etat. Je lui repréſentai plus d'une fois combien il étoit impoſſible de ſe flatter qu'il pût jamais

jamais réſulter un bien de la ruine de tant de gens qui ne l'avoient pas mérité, & ſans qu'il revînt rien au Roi de tout le bien qu'on leur faiſoit perdre ; je lui mis ſous les yeux la fortune prodigieuſe & contre toute croyance humaine, d'une foule de banqueroutiers, & d'autres également indignes de ces immenſes faveurs ; l'or & l'argent proſcrits dans le Royaume, la cherté affreuſe des vivres, la diminution des revenus du Roi, tout crédit perdu, le dérangement du change avec l'Etranger ; que tous ces malheurs avoient plus de *filles* & de *petites-filles* que les actions ; qu'ils avoient multiplié les vols, les aſſaſſinats, & fait monter le luxe à tel point, que tandis qu'on voyoit la miſere au plus haut degré, & la France ruinée, il y avoit des gens qui faiſoient abattre, comme inſuffiſans, des palais où le plus magnifique des Rois s'étoit trouvé parfaitement bien logé avec toute ſa Cour, pour en faire de plus beaux. 1719.

Le Régent écoutoit toutes mes repréſentations avec bonté ; elle lui étoit naturelle, & l'on pouvoit croire qu'il

étoit séduit par les apparences d'une
1719. utilité prochaine qui l'empêchoit de bien connoître l'excès des malheurs présens.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de tous les divers Arrêts dont souvent l'un détruisoit l'autre. Toute l'année 1719 se passa en inventions toujours surprenantes, mais violentes pour ruiner le Royaume, & faire des fortunes ridicules par leur énormité à plusieurs particuliers, où le plus ruiné, le plus insensé, le plus fripon gagnoit cinquante, soixante millions & plus encore. On ajoute, & plus encore, puisqu'on vit des procès de quatre-vingt quatre millions entre *Fargès*, Entrepreneur des vivres, qui avoit assez bien servi dans cet emploi, & la veuve *Chaumont*, Marchande à Liége.

Guerre avec l'Espagne. Cette année fut aussi employée à faire à l'Espagne une guerre également ruineuse & dure pour les François, qui n'attaquoient pas sans répugnance les troupes & les places de l'oncle du Roi. Le Cardinal Alberoni répandit divers Mémoires pour exciter à la révolte, & il fut écouté par quelques Bretons qui avoient été maltraités. L'Espagne,

abandonnée à ſes ſeules forces, perdit bientôt une partie de la Sicile. Les troupes du Roi prirent Fontarabie & Saint-Sébaſtien par la foibleſſe du Gouverneur, cette derniere place étant preſque imprenable par ſa ſituation. Le Maréchal de *Berwick*, après diverſes attaques au château, avoit envoyé le Marquis de *Belle-Iſle* repréſenter à la Cour que la priſe en étoit impoſſible. Cependant elle ſe rendit; & l'Eſpagne, n'ayant plus de reſſources, envoya au Régent pour ſe ſoumettre aux conditions qu'elle avoit refuſées. Et pour faire voir la ſincérité de ſes intentions, le Cardinal Alberoni fut ôté du Miniſtere & chaſſé: il demanda à ſe retirer à Gênes par la France; on lui envoya *Martieux*, Colonel du régiment des Vaiſſeaux, qui le prit à la frontiere d'Eſpagne & le conduiſit à Nice, d'où il paſſa à Gênes. Le Pape, fort irrité contre ce Cardinal, entreprit de lui faire ſon procès. 1719.

Caractere du Cardinal Alberoni.

Les Génois, à la ſollicitation du Souverain Pontife, ne voulurent pas lui permettre de ſe retirer dans leur ville. Le Duc de Parme paroiſſoit diſpoſé à le faire arrêter. Les Génois lui

1719. donnerent une garde, d'abord pour s'assurer de sa personne, & puis lui laisserent la liberté de se choisir une retraite que l'on ignora long-temps, & qui fut soupçonnée d'être dans les Etats de l'Empereur avec une protection secrete de ce Prince. Ce Cardinal, dont le génie & les talens pour le gouvernement se trouverent fort au dessus de ce qu'on pouvoit attendre d'un petit Ecclésiastique sans naissance, & qui n'avoit eu d'autre occupation, avant que de s'attacher à M. de Vendôme, que celle d'être Aumônier d'un Evêque, rendit de très-importans services au Roi d'Espagne. Par adresse & par fermeté, il avoit empêché le Roi d'Espagne de s'exposer presque seul dans l'armée de France envoyée contre lui. Ce Prince vouloit y aller, dans la persuasion que si-tôt qu'il y paroîtroit, cette armée recevroit ses ordres. Voici comme cela se passa. Le Cardinal Alberoni, voyant le soir que le Roi d'Espagne étoit prêt à marcher avec le peu de troupes qu'il avoit, donna des ordres pendant la nuit pour écarter ce peu de troupes de la route qu'elles devoient tenir. Il en fut fort

grondé le matin; il supposa un mal-entendu, & par-là sauva le Roi, qui, par trop de confiance, se seroit livré à l'armée de France. 1719.

Il étoit très-mauvais courtisan, disputant contre son Maître & la Reine d'Espagne en beaucoup d'occasions, sur-tout sur les constructions de Saint-Ildefonse, disant à la Reine d'Espagne, qui lui demandoit avec vivacité des fonds pour la construction de ce bâtiment, qu'elle avoit grande envie de n'être que Comtesse de S.-Ildefonse, prévoyant le dessein que le Roi d'Espagne prendroit d'abdiquer, ce qui en effet arriva peu de temps après.

L'année 1719 ne me laissa d'attention que pour le rétablissement d'une santé très-altérée; mon estomac étoit totalement dérangé, & mon sang tellement détruit, que s'étant formé une tumeur que l'on fut obligé d'ouvrir, cette plaie, après avoir suppuré deux mois, il se trouva, lorsqu'on la croyoit guérie, qu'elle avoit attaqué l'os, & qu'il étoit entiérement carié. Maréchal, premier Chirurgien, & le Dran, très-habile, qui tous deux avoient pris soin de ma derniere blessure, étoient

tous deux d'avis différens. Le Dran
1719. vouloit agir ſuivant les regles de la Chirurgie, qui étoient de découvrir l'os & de brûler la carie. Maréchal crut qu'encore très-foible, je n'étois pas en état de ſoutenir une ſi violente opération, & décida qu'il falloit attendre que ma ſanté, qui commençoit à ſe rétablir, permît, ſi la nature ne prenoit pas le deſſus, d'agir ſuivant les regles de l'art. On me fit prendre des eaux de forge qui ne réuſſirent point, & je me déterminai au remede de Garus qui fut ſpécifique pour moi, au point, que non ſeulement il me rétablit l'eſtomac, mais encore le ſang, & qu'au bout de quatre ou cinq mois ma plaie fut entiérement guérie.

*Le Duc de *** arrêté.* Entre les perſonnes qui furent arrêtées pour les affaires courantes, je remarquerai le Duc de ***. Ce jeune homme, de beaucoup d'eſprit & de la figure la plus aimable, avoit ſervi d'Aide de Camp ſous moi les deux dernieres campagnes. Madame de *Maintenon* me l'avoit fort recommandé, & je lui donnai en conſéquence la commiſſion d'apporter au Roi la nouvelle de la reddition des

châteaux de Fribourg. Ce jeune Seigneur avoit continué à me marquer beaucoup d'amitié ; je fus très-affligé de ſon aventure. Perſonne, en effet, n'étoit entré dans le monde avec plus d'éclat, & n'avoit fait ſi jeune plus de bruit parmi les Dames. Son pere le fit mettre à la Baſtille aſſez mal à propos ; Il en ſortit pour faire la campagne de Denain avec moi ; il montra beaucoup d'ardeur & de courage, & ſe diſtingua dans la derniere guerre, dont les principales actions furent les ſiéges de Landau & de Fribourg. Peu de temps après la mort du Roi, il prit querelle à un bal avec le Marquis de *Gaſſé* ; ils ſe battirent : il fut interrogé, jugé & abſous en peu de temps. Il avoit enfin toutes les qualités les plus propres à plaire aux Dames, fort coquet, peu fidele, & l'on n'a point vu de jeune homme faire plus de conquêtes & plus diſtinguées. Outre cela, il jouoit très-gros jeu ; & il eſt difficile de comprendre comment avec tant d'occupations, il eut le temps & le goût d'entrer dans des intelligences avec les Emiſſaires Eſpagnols. Cependant elles furent découvertes. Le Cardinal 1719.

1719. Alberoni lui envoya imprudemment un Officier avec une lettre de créance à ſon adreſſe. L'Officier fut arrêté, & la lettre envoyée à la Cour lui fut rendue par un homme apoſté, auquel il en dit aſſez pour être très-juſtement arrêté.

1719-20. *Et élargi.* Je fus véritablement affligé de cette aventure. J'en parlai au Régent, qui me dit: *On en apprend plus qu'on n'en veut ſavoir.* Le Duc de *** fut mis d'abord dans une maniere de cachot. Le Garde des Sceaux, qui s'étoit chargé aſſez mal à propos des informations de tous les priſonniers, lui en fit de très-embarraſſantes, auxquelles on prétendit dans ce temps-là qu'il avoit répondu avec beaucoup d'eſprit. Enfin, après quelques mois, les Dames le tirerent de cette fâcheuſe affaire, ſur-tout une Princeſſe qui refuſa de ſe marier, ſi la liberté du Duc ne précédoit; & il ſortit de priſon. On le mena d'abord à Conflans, chez le Cardinal de *Noailles*, enſuite à Saint-Germain, ſuivi par un Officier qui avoit ordre de ne le point quitter, & peu après on lui donna une entiere liberté.

Mademoiselle de *Montauban* sortit aussi de la Bastille. Comme son prétendu commerce avec le Cardinal de *Polignac*, & ses lettres avoient fait beaucoup de bruit, elle ne voulut pas les reprendre, & déclara qu'elle ne vouloit ni les recevoir ni les ouvrir qu'en présence de témoins qui pussent justifier, s'il y avoit quelque fondement à tout ce que la malignité du monde avoit publié contre elle. 1719-20.

Le Duc, la Duchesse du Maine, & plusieurs autres personnes mises en liberté.

La Duchesse du *Maine* avoit déjà obtenu de sortir du château de Dijon, où elle étoit certainement fort mal. On l'avoit menée dans la citadelle de Châlons, d'où il lui fut permis, quelques jours après, d'aller dans une maison de campagne près de là, & enfin de venir dans le château de Chamlay. Le Duc du *Maine* eut aussi la liberté de sortir du château de Dourlens pour chasser; & avant la fin de l'année, l'un & l'autre furent mis en liberté. Le Duc du *Maine* pour demeurer dans le château de Clagny près Versailles, & la Duchesse à Sceaux. Le Chevalier de la *Billarderie*, qui avoit été chargé de la garder, apporta au Régent une lettre très-longue de cette Princesse, dans

laquelle elle rendit un compte très-
1719-20. fidele de toute ſa conduite, & même de ſes ſentimens. Cette lettre devoit être ſecrete, cependant elle fut lue tout entiere au Conſeil de Régence.

Le Duc d'*Orléans* avoit grand intérêt de faire voir les raiſons qu'il avoit eues de la faire arrêter. Quant au Duc du *Maine*, il fut reconnu très-manifeſtement qu'il n'avoit eu de part à rien. Comme les conditions de la Ducheſſe du *Maine*, en faiſant ſon aveu, avoient été d'obtenir ſon entiere liberté & celle de tous ceux auxquels elle l'avoit fait perdre, *Malezieu* le pere ſortit de la Baſtille. Le fils avoit déjà été mis en liberté, auſſi bien que *Gavandun*, & l'Avocat-Général du Parlement de Toulouſe, & tous les domeſtiques.

Mademoiſelle de *Launay* fut retenue à la Baſtille, & montra beaucoup de fermeté; car, bien qu'on l'aſſurât que la Ducheſſe du *Maine* avoit tout déclaré, on ne put tirer d'elle aucune ſorte d'aveu. Le Comte de *Laval* demeura auſſi à la Baſtille. Son commerce avec la Ducheſſe du *Maine* avoit été déclaré par elle, & on le

retint pour en tirer davantage. C'étoit un homme d'une grande condition & d'un grand courage : il avoit ſervi ſous moi avec diſtinction, ſur-tout au ſiége de Fribourg : il avoit lieu d'être content du Régent, dont il avoit obtenu une penſion de ſix mille livres ; mais ſon eſprit inquiet le fit entrer dans ces intrigues, & il fut retenu à la Baſtille long-temps après que les autres eurent été mis en liberté. 1719-20.

Pendant ce temps-là, on ſuivit les affaires de Bretagne où l'on avoit envoyé une Chambre de Juſtice, à la tête de laquelle étoit M. de *Châteauneuf*, qui avoit été d'abord Ambaſſadeur à Conſtantinople, enſuite à la Haye, & puis Conſeiller d'Etat. C'étoit un homme d'eſprit, & qui avoit très-bien ſervi dans ces divers emplois. Les Bretons ſe trouverent convaincus d'avoir reçu de l'argent d'Eſpagne, en ſorte que quatre Gentilshommes furent condamnés & exécutés dans le château de Nantes ; & ſeize, qui s'étoient ſauvés en Eſpagne, furent condamnés par contumace. Cette exécution faite, toute la Chambre de Juſtice eut ordre de revenir à Paris, 1720. *Punition en Bretagne.*

ſans être ſéparée : mais comme depuis
1720. on ne trouva matiere à aucune autre pourſuite, il n'en fut plus queſtion.

Cependant les projets de *Law* menaçoient le Royaume d'une ruine prochaine : les Rentiers étoient perdus ; l'argent étoit ſorti de France, où il ne reſtoit que du papier, & on comptoit qu'en billets de banque ou en actions, il y en avoit pour près de huit milliards.

Law crut remédier à ce déſordre par un Arrêt du 21 Mai, qui faiſoit tout d'un coup perdre la moitié aux billets de banque. Le Parlement s'aſſembla, & réſolut d'aller en corps à pied demander juſtice au Roi. Il envoya une députation au Régent ; & pluſieurs affidés de ce Prince, auſſi bien que diverſes lettres anonymes, lui firent connoître qu'on ne pouvoit ſoutenir ce terrible Arrêt, qui effectivement fut révoqué.

M. le *Duc* revint de Chantilly, & ſe fit honneur de ce changement, qui étoit l'ouvrage de l'Abbé *Dubois*. J'étois dans mon château, lorſque le Premier Préſident me rendit compte par une lettre très-honnête, de toute la con-

duite du Parlement, & de la ſienne en particulier. L'Abbé *Dubois* ayant déterminé le Régent à faire arrêter *Law*, cela fut exécuté, c'eſt-à-dire, qu'on lui donna un Major des Gardes-Suiſſes avec un détachement dans ſa maiſon. Le Garde des Sceaux d'*Argenſon*, qui le haïſſoit, le crut perdu, & a prétendu qu'il l'étoit en effet, ſi l'on eût profité des premiers momens de l'étonnement du Régent : mais beaucoup d'argent répandu à propos ſauva *Law*, qui ſe démit ſeulement de la charge de Contrôleur-Général. M. d'*Argenſon* fut chargé, comme il l'avoit été précédemment, de l'adminiſtration des Finances : il en diſtribua les détails à MM. *Desforts de la Houſſaye*, *Fagon* & d'*Ormeſſon*. Cette régie ne fut pas longue, & le Régent prit la réſolution de rappeler le Chancelier d'*Agueſſeau*. On crut que *Law*, regardant le Garde des Sceaux comme ſon ennemi, contribua à faire rappeler le Chancelier, qu'il avoit fait ôter de place en même temps que le Duc de *Noailles*. 1720.

Le Régent envoya dire par l'Abbé *Dubois* au Garde des Sceaux, qu'il

1720. rappeloit le Chancelier, mais qu'il vouloit abſolument qu'il gardât les Sceaux. D'*Argenſon*, malgré cette inſtance, les rapporta le jour même, & ne put jamais être ébranlé de la ferme réſolution qu'il avoit priſe de ſe retirer. Il alla s'enfermer dans le couvent de la Magdeleine. Il avoit une amitié des plus fortes pour Madame de *Vilmont*, qui en étoit Prieure ; & quoiqu'il fût un peu contre la bienſéance qu'un Garde des Sceaux allât s'enfermer deux jours de la ſemaine dans un couvent de filles, ſa paſſion l'avoit emporté ſur toutes les conſidérations. Peut-être qu'il n'y avoit aucun commerce de galanterie ; mais enfin la Prieure avoit été très-belle ; elle l'étoit encore, & avoit beaucoup d'eſprit. Quoi qu'il en ſoit, ils s'étoient mis tous deux au deſſus des raiſonnemens du Public, aſſurés l'un & l'autre que, quelque choſe qu'on en pût penſer, ils n'en ſeroient pas plus mal avec le Régent.

Law alla à Freſne avec une lettre du Régent pour le Chancelier. Les amis de celui-ci ont toujours cru qu'il ne prit dans ce voyage aucune liaiſon

avec *Law*. La ſuite même l'a fait voir, & l'on doit cette juſtice à un homme qui a bonne réputation, de ne le pas ſoupçonner légérement. Il répondit à la premiere lettre, & attendit un ſecond ordre, après lequel il ſe rendit auprès du Régent, qui lui remit les Sceaux que d'*Argenſon* lui avoit rapportés. 1720.

Le Public impatient vouloit qu'à ſon arrivée il fît éloigner *Law*; mais je l'excuſois ſur cette lenteur apparente, en diſant qu'on devoit laiſſer au Chancelier le temps de connoître par lui-même la ruine affreuſe où cet homme avoit plongé le Royaume. On vouloit encore que, dans ces premiers momens, il chaſſât ce camp d'agioteurs établi dans la place Vendôme & aſſemblé ſous ſes fenêtres; je l'excuſai encore ſur cela, perſuadé qu'un Miniſtre qui revient en grace doit commencer par examiner la meſure de crédit qu'il pourra avoir, & l'utilité qu'il peut procurer; qu'il doit être attentif à ne montrer aucune chaleur, & qu'ainſi le Chancelier n'avoit rien à faire qu'à temporiſer & attendre le moment de faire ſentir au Régent

combien il importoit de retirer ſa con-
1720. fiance de cet homme, qui en étoit indigne, & cependant qui paroiſſoit l'avoir entiere. Malgré ces raiſons, le Public ſe déchaîna contre le Chancelier, ſur ce qu'il n'agiſſoit pas vivement contre *Law*; & le François abattu ſe conſoloit par des paſquinades & des chanſons.

On envoyoit au Parlement divers Edits, qu'il refuſoit toujours d'enregiſtrer avec une fermeté reſpectable. On s'étoit contenté, depuis deux ans, de l'Edit qui déclaroit regiſtré tout ce qui ſeroit envoyé au Parlement huit jours après l'avoir remis aux Gens du Roi. Mais cela ne ſuffiſoit pas à *Law*, ni à ſa cabale : elle vouloit la perte du Parlement; & le 21 Juillet, après avoir envoyé, dès cinq heures du matin, des Lettres de cachet à tous les Membres du Parlement qui le transféroient à Pontoiſe, le Régent en fit lire la Déclaration au Conſeil de Régence. On prit quelques précautions contre les mouvemens que pouvoit exciter une telle réſolution; comme de doubler les Gardes du Corps, de faire prendre les armes au régiment des

Gardes, & de faire assembler toutes les compagnies dans le logis de leur Capitaine, prêtes à marcher où l'on jugeroit à propos. La Déclaration fut lue après l'ordre exécuté, & après toutes les Lettres de cachet portées par les Mousquetaires du Roi, auxquels on donnoit par-là d'assez honteuses commissions. 1720.

Comme il n'étoit pas question de délibérer sur une résolution prise & exécutée, le Chancelier parut fort abattu, & refusa de sceller la Déclaration. Il rapporta les Sceaux au Régent, qui la fit sceller devant lui: mais, parce qu'il reprit les Sceaux l'instant d'après, le Public commença à rabattre de son estime pour lui.

Sans avoir de liaison particuliere avec lui, je le soutenois cependant, parce que je pensois qu'un homme vertueux doit demeurer en place tant qu'il peut espérer d'empêcher une partie du mal, & de procurer quelque bien. Cependant le Parlement ne voulut savoir aucun gré au Chancelier de ces Sceaux rapportés & repris; & il appeloit ouvertement cette conduite une comédie: mais la suite fit voir le contraire.

1720. *Law* étoit fort attaqué : cependant ſon parti, à la tête duquel ſe montroient M. le Duc, Madame la Ducheſſe & de puiſſans Miſſiſſipiens, étoit ſoutenu avec ardeur, & le Régent ſe laiſſoit entraîner à leur vivacité. M. le Chancelier, M. *Desforts*, qui avoit l'emploi de premier Commiſſaire des Finances (car l'on changeoit ſouvent & l'adminiſtration des Finances & le nom des emplois), le Chancelier, dis-je, *Desforts* & le *Blanc* s'unirent contre *Law* : leurs efforts furent vains, & peu s'en fallut qu'ils ne perdiſſent eux-mêmes leurs places.

Tous les jours on voyoit paroître des Arrêts qui ſe contrediſoient : on défendit les pierreries ; & *Law* étant au Conſeil, dit tout haut, qu'en moins de trois mois il feroit rentrer par cette défenſe plus de ſoixante millions dans le Royaume. Je pris la parole, & m'adreſſant au Régent, je lui dis : » » *Sur la fin du dernier* » *regne, dans des temps où l'on crai-* » *gnoit des diminutions de monnoies,* » *quantité de gens ont acheté des* » *pierreries ; c'eſt auſſi la même*

» *crainte de la destinée du papier,*
» *qui oblige tous les nouveaux ri-* 1720.
» *ches à réaliser. Par exemple, un*
» *nommé Saint-Germain, mauvais*
» *Peintre d'Aix, qui a gagné près de*
» *quarante millions, a fait voir hier*
» *dix-neuf diamans de plus de cent*
» *mille francs chacun à des Préſi-*
» *dens du Parlement d'Aix qui ont*
» *mangé chez moi, & qui m'ont rap-*
» *porté ce fait. Croyez-vous*, dis-je,
» en m'adreſſant à Law, *que S. Ger-*
» *main vous rende ſes pierreries* « ?
En effet, trois mois après en avoir défendu l'uſage, il fut permis d'en porter comme auparavant.

L'embarras pour *Law* étoit le paiement des troupes, dont on pouvoit craindre les murmures & quelque choſe de plus. Il s'engagea donc à fournir dix millions par mois, & peu de jours après on lui donna toute liberté d'augmenter les monnoies, ce qui lui fit promettre cinq millions de plus pour les quatre premiers mois.

Ses pernicieux effets.

Il n'y avoit alors ſorte d'exactions que ne fiſſent les Uſuriers, & le diſcrédit du papier étoit tel, que les billets de cent francs n'en valoient que

1720. quinze en eſpeces, leſquelles mêmes étoient de deux tiers au deſſus de leur valeur intrinſeque, en ſorte que le billet de cent francs n'en valoit que cinq de bonne monnoie. On peut juger par-là des profits immenſes que faiſoient la Compagnie des Indes & les Commis, tous agioteurs. On crut ſatisfaire le Public en défendant les boutiques de l'Hôtel de Soiſſons, où le papier ſe négocioit, & l'on nomma ſoixante Agens de change. Mais ce commerce infame & pernicieux n'en continua pas moins. Les cabales pour ſoutenir *Law* étoient vives. Ceux dont il avoit procuré les fortunes immenſes, n'eſpérant les ſoutenir que par lui, mettoient tout en uſage pour le conſerver en place; & comme les fripons ſont autant actifs & inſolens que les gens de bien ſont modeſtes, ils avoient toujours le deſſus.

Les Finances, depuis la mort du Roi, étoient au ſixieme Adminiſtrateur. M. *Deſmarets* fut ôté dans le commencement de la régence, & l'on perdit en lui la meilleure tête & la plus capable de les gouverner. Elles furent données enſuite au Duc de

Noailles : après lui, M. d'*Argenſon* en fut chargé ſans titre. *Law* eut celui de Contrôleur-Général, après avoir été à Melun faire abjuration de l'apparence d'une Religion qu'il ne profeſſoit guere; mais on ſavoit ſeulement qu'il n'étoit pas Catholique. Après l'Arrêt du 21 Mai, qui penſa cauſer une révolte dans Paris, on lui ôta cette charge; M. d'*Argenſon* en reprit les fonctions ſans titre, comme la premiere fois, & *Law* conſervant toujours la premiere confiance dans l'eſprit du Régent. Les Finances furent données à M. *Desforts*, prenant le titre de premier Commiſſaire, & à deux autres Commiſſaires qui lui furent joints, ſavoir, MM. d'*Ormeſſon* & de *Gaumont*, tous deux Maîtres des Requêtes. 1720.

Les quatre freres *Paris* avoient été éloignés. C'étoient des gens très-verſés dans l'adminiſtration des Finances; chargés de la régie des Recettes générales & des Fermes, ils avoient offert de donner quinze millions par mois : quelle reſſource & quelle puiſſance dans ce Royaume, que l'on diſoit épuiſé ! Après la mort du feu

Roi, il étoit assurément très-facile d'y
1720. établir l'ordre & l'abondance, si l'on avoit bien voulu ne pas suivre l'abominable administration de *Law*, qui abusant de la bonté du Régent pour le tromper, trouva le pernicieux moyen de ruiner tout à la fois & le Roi & l'Etat.

Cependant la misere augmentoit, & le payement des troupes devenoit incertain. Le *Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, le Chancelier & *Desforts* s'unirent pour faire connoître au Régent la ruine infaillible de l'Etat. On crut qu'à ce coup *Law* seroit perdu : mais M. le Duc & Madame la Ducheſſe le soutinrent. Il assura, comme nous l'avons dit, qu'il donneroit dix millions par mois, & peu de jours après il en promit cinq d'augmentation durant les quatre premiers mois. On lui laissa tous les profits des monnoies, & ces profits étoient immenses par les refontes continuelles, & par le prix excessif auquel on fit monter les especes. Les louis d'or furent mis à cinquante-quatre livres, & devoient être réduits à trente-six livres le premier de l'année 1721, les diminutions étant toujours annoncées,

pour ôter aux particuliers l'envie de conſerver l'argent. Mais toutes les friponneries précédentes avoient épuiſé la confiance, & réveillé l'attention de chacun ſur ſes véritables intérêts. Ceux qui avoient réaliſé leurs billets en or, le cachoient ou l'envoyoient dans les pays étrangers, & l'eſpece devenoit tous les jours plus rare. 1720.

Cependant l'affaire de la Conſtitution occupoit le Régent, preſſé ſur-tout par les vives ſollicitations de l'Abbé *Dubois*, fait Archevêque de Cambrai. Comme il déſiroit paſſionnément de devenir Cardinal, il n'oublioit rien pour contenter le Pape.

Négociation pour empêcher l'exil du Parlement à Blois.

Les Patentes pour la Déclaration qui donnoit à la Bulle force de loi dans le Royaume, enregiſtrées au Grand-Conſeil, ne déterminerent pas le Cardinal de *Noailles* à publier ſon Mandement d'acceptation. Il avoit ſtipulé qu'il ne le donneroit que lorſque le Parlement auroit enregiſtré, & non le Grand-Conſeil. Cet enregiſtrement n'avoit point été refuſé entiérement, & MM. du Parlement prétendirent que ſi le Marquis de la *Vrilliere* ſe fût moins preſſé lorſqu'il porta à Pon-

toiſe l'ordre d'enregiſtrer, l'enregiſtre-
1720. ment auroit été fait, & ſeulement avec quelque modification. Mais enfin les difficultés mutuelles du Parlement & du Cardinal de *Noailles* donnerent lieu aux ennemis de l'un & de l'autre, de faire entendre au Régent qu'il y avoit une ſecrete intelligence entre eux. Toute la cabale de *Law*, ennemie déclarée du Parlement, s'unit, & la perte de la Compagnie fut réſolue.

Entrant au Conſeil le 21 Octobre, je fus avertis par le Maréchal de *Villeroi*, que l'on devoit prendre une réſolution violente contre le Parlement. Pendant le Conſeil, on apporta une lettre du Premier Préſident, qui avoit été chargé par le Régent d'engager le Cardinal de *Noailles* à donner ſon Mandement. Elle annonçoit le refus de ce Prélat. Lorſque le Conſeil ſe leva, je demandai au Chancelier s'il y avoit quelque choſe ſur le Parlement, & il me répondit, Je le crois. Nous ſuivîmes tous deux le Régent, qui parla en ſortant au Secrétaire du Premier Préſident, qui avoit apporté la lettre, & qui, après avoir paru vouloir ſortir, rentra dans la chambre du

du Conseil, & dit un mot à l'Abbé *Dubois* devenu Archevêque de Cambrai, & au Chancelier. Celui-ci demanda au Régent permission de le suivre au Palais Royal ; mais ce Prince lui ordonna seulement de revenir le lendemain à neuf heures du matin. En même temps, il chargea le Marquis de la *Vrilliere* d'exécuter ce qui lui avoit été ordonné. C'étoit d'envoyer des Lettres de cachet à tous les Membres du Parlement, pour le transférer à Blois sans en dire un mot au Chancelier, qui cependant alla chez le Régent à neuf heures du matin, ainsi qu'il lui avoit été dit la veille. Avant que d'y arriver, il apprit par le Public ce qui regardoit le Parlement. Il entra dans la chambre du Régent, & trouva sur sa table une Déclaration pour la translation du Parlement, qui devoit être signée & scellée par lui. Il refusa de le faire, & demanda à se retirer. Le Régent se contenta de lui répondre qu'il y songeât encore une fois. De tout ce qu'on ne savoit que confusément le soir du 25 Octobre, j'en fus informé clairement dès le matin du 26. J'envoyai sur le champ 1720.

1720. un Gentilhomme au Premier Président lui demander une heure pour l'entretenir dans la journée, & le rendez-vous fut à six heures du soir.

Je regardai le malheur de n'avoir plus de Parlement, comme le plus grand qui pouvoit arriver au Royaume; car son éloignement à Blois étoit le second degré de sa perte, comme le premier avoit été de l'envoyer à Pontoise : ses ennemis n'en vouloient pas demeurer là, & le Chancelier me dit le matin, que la perte entiere du Parlement étoit prochaine, ce qui le déterminoit à persister dans la résolution de se retirer.

Enfin, l'état violent où l'on étoit, & les malheurs que l'on en pouvoit craindre, me porterent à ne laisser rien d'intenté pour mettre quelque obstacle aux desseins de ceux qui travailloient si vivement à la perte du Royaume. Je trouvai le Premier Président avec M. de *Blanc-Ménil*, Avocat-Général; tous deux me presserent d'aller sur le champ chez le Cardinal de *Noailles*; j'y allai, & lui parlai fortement sur tous les malheurs qui menaçoient le Parlement, & qui retom-

beroient ſur le Cardinal lui-même, le Régent ayant déclaré tout haut que l'exil à Blois devoit lui être attribué, puiſque ſon obſtination à refuſer ſon Mandement en étoit l'unique cauſe. Le Cardinal me parut diſpoſé à ſe prêter tant qu'il pourroit pour faire changer les réſolutions priſes, & m'en donna parole. Je retournai ſur le champ apprendre au Premier Préſident ce que le Cardinal m'avoit dit; le Premier Préſident en fut très-ſatisfait. Je voulus encore rendre compte dès le ſoir au Régent de ces diſpoſitions favorables, mais il étoit retiré. Le jour d'après, je me rendis fort matin au Palais Royal, pour lui parler. Je le trouvai dans ſon carroſſe dans la rue Saint-Honoré, allant paſſer la journée à la campagne. Je ne balançai pas à arrêter ſon carroſſe, parce qu'il ne falloit pas perdre une journée ſi importante, & qu'une fois ſorti, ce Prince n'étoit plus viſible le reſte du jour. Je montai donc dans ſon carroſſe, & commençai par lui demander pardon de la liberté que j'avois priſe, puis j'ajoutai : » *Je crois faire plaiſir à* » *Votre Alteſſe Royale, en lui appre-* 1720.

» *nant que le Cardinal de Noailles*
1720. » *eſt dans de très-bonnes diſpoſitions;*
» *que je me flatte de rendre à Votre*
» *Alteſſe Royale un grand ſervice,*
» *en lui donnant quelque moyen de*
» *ne pas exécuter une auſſi violente*
» *réſolution que celle qu'elle avoit*
» *déclarée contre le Parlement: je ſuis*
» *perſuadé que vos véritables ſervi-*
» *teurs ne pourront jamais vous mar-*
» *quer leur zele dans une occaſion*
» *plus importante, qu'en vous évitant*
» *des ſévérités dangereuſes. C'en eſt*
» *une bien dure de chaſſer d'abord*
» *de Paris le Parlement, de le for-*
» *cer d'aller enſuite en demandant*
» *l'aumône de Pontoiſe à Blois.* Le
» Régent me répondit: *Je leur ferai*
» *donner de l'argent. Quels ſecours,*
» répliquai-je, *pouvez-vous donner à*
» *tant de familles conſidérables qui*
» *ont perdu preſque tout leur bien,*
» *dans les temps où les plus riches*
» *ne peuvent pas trouver une piſtole*
» *à emprunter? M. de Vendôme même,*
» *qui a tant gagné dans ce Miſſiſ-*
» *ſipi, a été obligé de payer en bil-*
» *lets ſa dépenſe dans des cabarets*
» *en revenant d'Orléans. Enfin, je*

» *puis assurer Votre Alteſſe Royale,*
» *que le Cardinal de Noailles fera* 1720.
» *ce que vous déſirez, & que vous*
» *ne ſerez plus obligé de ſuivre une*
» *réſolution qu'il doit être heureux*
» *pour vous de pouvoir rompre. Le*
» *Chancelier eſt près de ſe retirer;*
» *& dans l'ardeur de vous tirer d'em-*
» *barras, j'ai cru les momens ſi pré-*
» *cieux, que je n'ai pas balancé à ſai-*
» *ſir un temps qui d'ailleurs eſt peu*
» *propre à avoir l'honneur de vous*
» *entretenir «.* Le Régent me remercia, & parut bien diſpoſé.

J'allai chez le Chancelier, qui me pria inſtamment d'aſſiſter à une conférence qui devoit ſe tenir le ſoir avec le Cardinal de *Noailles* & l'Abbé *Minguy*, Chanoine. Le Premier Préſident avoit la goutte. Le Chancelier lui fit ſavoir ce que l'on penſoit ſur l'importance dont il étoit que je me trouvaſſe à cette conférence. Il m'envoya prier d'en être, & je m'y rendis ſur les ſix heures du ſoir, après avoir été chez l'Archevêque de Cambrai que je n'avois pas encore vu, & chez lequel je n'avois jamais mis le pied. Mon deſſein étoit de le preſſer de faire de

1720. son côté tout ce qui seroit possible pour obliger le Régent à révoquer les Lettres de cachet déjà données & reçues par tous les Membres du Parlement. L'Archevêque se contenta de me répondre que c'étoit au Parlement & au Cardinal de *Noailles* à céder. De chez l'Archevêque de Cambrai, je me rendis chez le Premier Président où je trouvai le Cardinal de *Noailles* déjà arrivé avec l'Abbé *Minguy*. Ce dernier parla avec beaucoup de raison & d'esprit. Comme j'avois fait voir la veille au Cardinal combien il lui importoit de n'avoir rien à se reprocher sur la perte du Parlement, ce Prélat, entraîné par de si fortes raisons, acheva de se rendre, & la résolution fut prise qu'il iroit le jour d'après déclarer au Régent qu'il donneroit son Mandement.

Le Cardinal avoit désiré que le Premier Président lui répondît des voix pour l'enregistrement, &, l'on avoit employé à se les assurer une grande partie de la nuit & de la matinée. Le secret fut résolu entre nous quatre, sur ce que le Cardinal devoit dire au Régent. De chez le Premier Président,

j'allai chez le Chancelier, dont le départ étoit arrêté au lendemain ; le Régent lui ayant donné deux fois vingt-quatre heures, & lui ayant dit que si après cela il persistoit, il faudroit bien consentir à sa retraite. 1720.

Comme je m'étois engagé avec le Cardinal de *Noailles* au secret, je ne le révélai pas au Chancelier, & lui dis seulement que le Cardinal devoit aller le jour d'après chez le Régent à dix heures du matin. Le Chancelier devoit s'y rendre à neuf, pour prendre congé. Je lui demandai de n'entrer chez le Régent qu'après que le Cardinal en seroit sorti, sachant bien que ce que le Cardinal devoit dire au Régent, le disposeroit à retenir le Chancelier, ce qui arriva en effet. J'allai au Palais Royal comme le Chancelier en sortoit : celui-ci, avec un air riant, me serra la main, de maniere que je compris que tout alloit bien. J'entrai dans le cabinet du Régent, & lui demandai s'il étoit content du Cardinal. » *Il m'a tout* » *promis, & m'a demandé deux* » *jours*, répondit le Régent ; *mais* » *ce n'est pas la premiere fois qu'il*

» *m'a manqué. Oh !* répliquai-je ;
710. » *je vous réponds moi qu'il tiendra* » *ſa parole, & que Votre Alteſſe* » *Royale ſera très-ſatisfaite* «.

Les deux jours convenus écoulés, le Cardinal de *Noailles*, ſuivant ſon engagement, remit ſon Mandement imprimé au Régent, & alla enſuite le porter au Roi. Le moment d'après, je vis le Régent qui me dit : » *Vous* » *êtes un bon négociateur, ce n'eſt* » *pas d'aujourd'hui que je le ſais.* » *Je vous ſuis très-obligé de la ma-* » *niere dont vous avez conduit toute* » *cette affaire* «. Le même jour on expédia des lettres de cachet pour révoquer l'éloignement du Parlement à Blois, & pour le laiſſer à Pontoiſe.

Cette affaire me fit beaucoup d'honneur ; car l'intérêt de l'Etat étoit tellement attaché à la conſervation du Parlement, que le Public connut aiſément que lorſqu'il étoit queſtion de ſon bien, on pouvoit compter ſur mon zele & ma fermeté ; j'en reçus auſſi des lettres de félicitation de preſque toutes les Provinces, & il n'y eut guere de Miniſtres étrangers qui ne vinſſent m'en faire compliment.

Le Parlement demeura établi à Pontoise ; mais les dispositions étoient favorables pour le faire revenir à Paris. Il s'agissoit de faire enregistrer les Déclarations du Roi sur la Constitution ; & le parti Janséniste, outré de l'accommodement du Cardinal de Noailles, n'oublioit rien pour empêcher cet enregistrement. On répandit des imprimés pour soulever les esprits, & ils occasionnerent une lettre de ma part au Premier Président. 1720.

Comme les meilleures têtes & même tout le Parlement étoient déterminés à l'enregistrement, il se fit tout d'une voix. L'Abbé *Pucelle*, homme d'esprit & de mérite, mais regardé comme l'ennemi le plus ardent de la Constitution, parla avec beaucoup de sagesse. Le Régent fut content, & je le pressai d'abord sur le retour du Parlement à Paris. Le Régent m'assura que ses intentions étoient bonnes ; sur quoi je lui répliquai : *Qui citò dat, bis dat.*

Mesures contre Law personnellement.

Il étoit question d'une autre affaire importante : c'étoit de faire arrêter *Law*, soutenu avec la plus grande vivacité par M. le Duc, Madame la Duchesse, & par tous ceux dont il

avoit causé les fortunes également immenses & honteuses par leur excès.
1720. Le Régent voyoit que tout alloit se perdre, & promettoit tous les jours d'ôter *Law* de place : il s'en étoit expliqué au Maréchal de *Villeroi*, au Chancelier, à moi, & à plusieurs autres, portés par l'amour du bien public à ne rien oublier pour déplacer un homme qui avoit détruit le Royaume.

Je fus appelé alors à un Conseil composé de peu de personnes, où il fut principalement question des désordres de la peste, & des moyens de l'empêcher de s'étendre. On y parla aussi de *Law*, & le Régent promit son éloignement. Effectivement, le 27 Décembre, j'eus ordre de me rendre au Palais Royal, à trois heures après midi, avec MM. de la *Houssaye* & *Crozat*. On y résolut que M. de la *Houssaye* seroit déclaré Contrôleur-Général, & que *Crozat* examineroit les comptes de la Banque. Cette résolution fut publique dès le soir : il le fut aussi que M. le Duc, en consentant à l'éloignement de *Law*, avoit exigé que l'on ôteroit à M. *Desforts* les fonctions

de Contrôleur-Général. M. de la *Houssaye* en avoit déjà refusé l'emploi, parce qu'on le vouloit en quelque maniere dépendant de *Law*; mais cette place lui fut donnée pour lors avec autorité entiere. C'étoit un homme d'assez bon esprit, ferme, qui avoit les qualités d'un bon citoyen & d'un homme d'honneur, mais d'ailleurs peu capable de gouverner les Finances : il avoit servi plusieurs campagnes en qualité d'Intendant dans les armées que je commandois : je demandai au Roi la permission de le mener aux conférences de Rastat; je lui fis le même compliment sur son nouvel emploi, que celui que j'avois fait au Chancelier d'*Agueſſeau* à son retour de Fresne, & lui dis : » *Les qualités les* » *plus nécessaires à un homme ac-* » *tuellement en place, sont l'honneur* » *& la fermeté, puisque les fri-* » *pons sont présentement un des plus* » *grands malheurs de l'Etat* «. Il commença son administration en honnête homme. Le bruit étoit fort répandu que la disgrace de *Law* n'étoit pas sincere, & bien des gens la comparoient à l'éloignement du Cardinal 1720.

Mazarin dans le pays de Cologne ;
1720. d'où il gouvernoit la Reine Mere, & par conſéquent la Cour & le Royaume. Le nouveau Contrôleur-Général connut la néceſſité de détruire cette opinion : il envoya chercher les Directeurs de la Compagnie des Indes, & leur dit : » *Je ſais que pluſieurs de* » *vous autres veulent toujours comp-* » *ter ſur le crédit de M. Law : je* » *vous défends donc d'avoir aucun* » *commerce avec lui directement ou* » *indirectement ; & ſi quelqu'un man-* » *que à ce que je lui ordonne, je lui* » *ferai ſentir mon autorité* «.

A peine ſe fut-il expliqué ainſi, que, dans les examens qui ſe firent de toutes les caiſſes, il ſe trouva qu'on avoit trompé le Régent en tout, & avec la derniere impudence. *Law* lui avoit toujours dit que ſa grande peine étoit la perte conſidérable que le Roi feroit par la diminution des eſpeces indiquées au premier Janvier 1721 ; le Roi ayant, diſoit-il, plus de trente millions en eſpeces dans les caiſſes de la Banque : cependant il ne s'y trouva pas un écu. Sur cela, M. de la *Houſſaye* alla trouver M. le Duc, pour

l'informer des crimes de *Law*, » *Je* » *vois bien*, lui répondit ce Prince, 1720.
» *qu'on voudroit le mettre à la Baſ-*
» *tille. M. le Duc d'Orléans m'a*
» *donné parole qu'il ne ſeroit point*
» *arrêté ; voulez-vous conſeiller à*
» *M. le Régent de me manquer de*
» *parole ? Non*, lui répondit le Con-
» trôleur-Général ; *mais je prendrai*
» *la liberté de vous conſeiller de re-*
» *mettre cette parole. La juſtice veut*
» *qu'on faſſe renfermer un homme*
» *qui a commis des crimes connus,*
» *& ſuivant les apparences, qu'on*
» *ne connoît pas encore, & que vous*
» *ignoriez ſans doute lorſque vous lui*
» *avez promis votre protection* «.

Le Régent conſentit que *Law* ſortît du Royaume. Cette permiſſion fit murmurer tous les gens de bien. J'allai trouver le Régent, & je lui dis : » *Si la conduite que V. A. R. m'a*
» *vu tenir depuis le commencement*
» *de la régence, méritoit ſon atten-*
» *tion, elle y trouveroit des mar-*
» *ques continuelles de mon attache-*
» *ment au bien de l'Etat & à vos*
» *intérêts. J'oſerai donc vous dire*
» *que, ſi vous avez quelque ſerviteur*

1720. » *fidele, il doit vous repréſenter que* » *rien ne peut vous faire perſonnel-* » *lement un plus grand tort, que de* » *laiſſer ſortir du Royaume un homme* » *qui a trouvé le moyen de le ruiner* » *en deux ans, & qu'enfin c'eſt vou-* » *loir prendre ſur vous une partie de* » *la juſte horreur que l'on a pour* » *lui, ſi vous ne l'abandonnez pas à* » *la Juſtice* «. Le Régent répondit à cette inſtance, comme un homme déterminé à la réſolution priſe de le laiſſer ſortir, en m'aſſurant qu'*on ne pouvoit le tromper en rien.* *Law* partit donc d'une de ſes terres le 29 Décembre; il paſſa par Paris, où il reſta quatre heures de la nuit, qu'il employa à prendre des papiers; après quoi il gagna très-diligemment la frontiere, laiſſant les Finances dans le plus grand déſordre où elles euſſent jamais été. Preſque tous les Rentiers étoient ruinés, & l'argent ſi rare, que les Seigneurs les plus puiſſans, mal payés de leurs appointemens & de leurs Fermiers, ne trouvoient à emprunter ni ſur leurs terres, ni même ſur des pierreries. On fit arrêter & conduire à la Baſtille *Bourgeois*, Caiſſier de la

Compagnie & de la Banque, *Fromaget* & *Dureveſt*. MM. de *Trudaine*, *Ferrand* & *Machaut*, Conſeillers d'Etat, furent nommés pour les interroger. Il étoit encore de la derniere importance de faire arrêter un très-grand nombre de gens qui avoient des bien immenſes dans les pays étrangers, auſſi bien que dans le Royaume: mais cela fut différé par des raiſons peu ſolides. 1720.

On apprit cependant que *Law* étoit arrivé à Bruxelles avec deux chaiſes de poſte aux armes de M. le Duc d'Orléans & de M. le Duc, & qu'il avoit été fort bien reçu par le Marquis de *Prié*, Adminiſtrateur-Général des Pays-Bas.

Milord Londondery partit de Londres ſur les bruits de la diſgrace de *Law*, & vint ſe préſenter au Régent pour une dette de quatre millions ſix cent mille livres monnoie de France. Il lui fut répondu que la voie de la juſtice étoit ouverte. Sur cette réponſe, le Milord envoya des courriers pour tâcher de faire arrêter *Law* en quelque endroit qu'il pût être.

L'Envoyé de l'Empereur, le Nonce Macey & l'Abbé Marelly, qui alloit

1720. Internonce à Bruxelles, dirent, en dînant chez moi, qu'on leur mandoit de Bruxelles, que *Law* avoit dit publiquement qu'il avoit laiſſé cent cinquante millions à Paris, & qu'il en avoit encore autant dans les Banques étrangeres. Sur ces divers bruits, on trouvoit qu'on avoit fait une faute capitale en ne le faiſant pas arrêter.

Et pour remédier au mal cauſé par ſes opérations.

On tint, le 29 Décembre, une aſſemblée générale de la Compagnie des Indes, où le Régent, M. le Duc & tous les Seigneurs qui étoient de cette Compagnie, aſſiſterent. Il y fut réſolu que les recettes générales, les monnoies, & tous les autres revenus du Roi ſeroient déſunis de la Compagnie des Indes, à laquelle on laiſſa ſeulement la ferme du Tabac. Cette Compagnie nomma huit Directeurs généraux, qui furent les Ducs de *Gramont* & d'*Antin*, de *Chaulnes*, de *Vendôme*, M. (*a*) de *Mezieres*, de *Chattes* & *Landiviſio*. Outre ces huit principaux Directeurs, on en nomma d'autres d'un ordre fort inférieur, ſur quoi il s'éleva une voix qui dit : » *Songeons ſeulement à*

(*a*) Ce nom eſt en blanc dans le Manuſcrit.

» *prendre des gens de bien* «. Cette décision faite, le Régent sortit : & comme l'union des revenus publics à la Compagnie avoit fait du trouble dans l'Etat, ainsi que je l'avois soutenu hautement dans le Conseil de Régence, la séparation de ces mêmes revenus remit quelque calme dans les esprits. 1720.

Effectivement, lorsque l'administration de tous les revenus de l'Etat fut donnée à la Compagnie, ceux du Conseil de Régence qui avoient intérêt aux actions, remercierent le Régent, & lui dirent que cette résolution tranquilliseroit le Public. J'avois pris la parole, & dit au contraire : » *Il* » *y a un autre Public plus nom-* » *breux, & sans comparaison, beau-* » *coup plus considérable de toute ma-* » *niere, qui demeure dans une cruelle* » *agitation ; il ne faut pas souffrir* » *que les Actionnaires se comptent* » *pour le Public* «.

Le Marquis de *Canillac* répliqua que de ces premiers, qui sont le vrai Public, il y en avoit dix contre un : » *Dites, vingt contre un* «, ajouta l'Evêque de Troyes ; sur quoi, adressant la parole au Régent, je lui dis :

» *Vous voyez, Monſeigneur, que ces*
1720. » *MM. qui veulent être le Public;*
» *ne peuvent s'en flatter, qu'aveu-*
» *glés qu'ils ſont par leurs inté-*
» *rêts* « : mais la queſtion étoit déjà décidée dans l'eſprit du Régent. La cabale des Actionnaires, ſoutenue fortement par M. le Duc, étoit puiſſante, & l'union avoit été conclue.

1721. Quand la déſunion de la Compagnie des Indes d'avec les revenus du Roi eut été prononcée au Conſeil, les Directeurs s'aſſemblerent chez M. le Prince pluſieurs fois, & n'oublierent rien pour en tirer tous les avantages poſſibles. L'Arrêt de déſunion parut le 8 Janvier 1721, & dès-lors les *Paris* & Bernard travaillerent à faire des fonds pour le payement des troupes & des rentes de la ville.

Les Directeurs de la Compagnie & les Actionnaires employerent tout de leur côté pour ſoutenir leurs fortunes immenſes, au haſard d'achever l'entiere deſtruction de l'Etat, pendant que ceux qui vouloient l'empêcher étoient bien éloignés de montrer la fermeté néceſſaire pour cela. On voyoit au contraire, & avec douleur, que

l'avarice & le vice uniſſent bien plus étroitement les fripons entre eux, que la vertu n'unit les gens de bien; ceux-ci ſe repoſant preſque toujours ſur leurs bonnes intentions, & les autres n'oubliant rien pour faire réuſſir leurs pernicieux deſſeins. 1721.

Le Maréchal travaille à terminer l'affaire du bonnet.

Il y avoit une choſe qui me faiſoit toujours peine; c'étoit la déſunion que le point d'honneur du bonnet entretenoit toujours dans le Parlement. Je me flattai que le ſervice que j'avois rendu en empêchant ſa tranſlation à Blois, & empêchant par conſéquent la ruine de ce Corps, que déſiroient ſes ennemis, me donneroit quelque crédit pour terminer le différend qui étoit entre nous. Les plus honnêtes gens du Parlement, perſuadés que cette réunion étoit néceſſaire pour le bien de l'Etat, me parurent réſolus à n'être pas difficiles; & de leur part, les Pairs étoient diſpoſés à ſe contenter de quelques avances d'honnêteté du Premier Préſident. Elles furent convenues entre lui & moi.

Il avoit été très-brouillé avec le Duc de *S. Simon*, qui avoit parlé de lui dans les termes les plus injurieux;

& s'étoit même fortement opposé au
1721. mariage du Duc de Lorges avec sa fille. Mais, le mariage consommé, leur réunion se fit par le moyen de la Duchesse de *Lauzun*. Pour prix de cette réunion, le Duc de *S. Simon* s'étoit mis en tête d'obtenir la décision de toutes les contestations qui étoient entre les Pairs & le Parlement; &, à la priere du Duc, le Régent donna au Premier Président un Mémoire des prétentions des Pairs, & le même qui avoit été dressé dès le temps du feu Roi. Par ce Mémoire, les Pairs vouloient absolument le bonnet, qu'on ôtât le Conseiller qui coupoit les Pairs par l'interposition de ce Conseiller au bout de chaque banc, & ils demandoient encore le rétablissement de l'ancien usage de style : » *La Cour suffisamment garnie de Pairs* «. Le Premier Président assembla les Présidens à Mortier, & leur demanda leur avis. Ils balancerent s'ils opineroient par les anciens ou par les derniers, & il fut résolu de commencer par la tête. Le Président de *Novion* parla sans décider; le Président d'*Aligre*, obscurément; le Président de *Lamoignon*

dit qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat, de celui du Parlement & des Pairs, que la diviſion ceſſât ; que, ſelon les apparences, les Pairs obtiendroient à la majorité ce qu'ils déſiroient, & qu'il valoit mieux ſe relâcher de bonne grace ſur la plupart de leurs prétentions. Les autres Préſidens furent partagés, mais tous convinrent qu'il falloit ſe réunir. 1711.

J'ignorois cette négociation, lorſque je travaillai avec le Premier Préſident pour faire ceſſer la diviſion : je me bornai, ainſi que les Ducs de *Sully*, de la *Rochefoucault*, de *Luxembourg*, de la *Feuillade*, & pluſieurs autres, à ce qu'on ſe contentât des plus légeres marques d'honnêteté que donneroit le Parlement, d'autant plus que ce Corps ayant éprouvé depuis peu de terribles mortifications, il ne paroiſſoit pas convenir aux Pairs de prendre ce temps-là pour être difficiles. Mais je fus averti par un Préſident à Mortier de la délibération qui avoit eu lieu chez le Premier Préſident, à l'occaſion du Duc de *S. Simon*, à qui on accorda beaucoup plus qu'il ne demandoit : c'eſt pourquoi je ne fus pas

1721. surpris de trouver le Premier Préſident facile à me promettre qu'à la premiere réception il demeureroit découvert, ſans bonnet, auſſi bien pour les Conſeillers que pour les Pairs qui, ayant réſolu d'être faciles, ne pouvoient guere ſe réduire à de plus modeſtes prétentions.

J'allai paſſer quatre jours à la campagne, & à mon retour j'appris que pluſieurs Pairs avoient réſolu de ne pas aller à la réception du Duc de *Nevers*, qui devoit ſe faire le Mardi ſuivant. La veille, les Ducs de la *Rochefoucault* & de la *Feuillade* vinrent dès le matin chez moi, & me demanderent ſi j'étois dans le deſſein d'aller ou non au Parlement. » *Le Duc* » *d'Antin*, me dit le Duc de la *Ro-* » *chefoucault*, *a même demandé à* » *me parler ce matin; je l'ai remis à* » *l'après-midi, pour ſavoir auppara-* » *vant ce que vous penſiez. Puiſque* » *le bien de l'Etat nous a tous por-* » *tés à croire la réunion néceſſaire*, » *je ſuis d'avis*, lui dis-je, *de faire* » *quelque ſacrifice, & d'aller au* » *Parlement* «: & en effet ces Meſſieurs y étoient déjà bien réſolus,

quand même les choſes auroient dû ſe paſſer à l'ordinaire. Cependant je leur dis que je verrois le Premier Préſident le ſoir. Celui-ci m'aſſura qu'il ôteroit ſon bonnet, mais en même temps il me pria de n'en rien dire. 1721.

Le Lundi matin, les Ducs de la *Feuillade* & de la *Rochefoucault* vinrent chez moi me demander ce que le Premier Préſident m'avoit dit: mais comme je lui avois promis le ſecret, je ne fis que leur ſerrer la main, ce qui leur ſuffiſoit pour leur faire juger que les Pairs recevroient la petite honnêteté dont ils vouloient bien ſe contenter. Ces deux Meſſieurs allerent de chez moi au Palais Royal, & trouverent le Premier Préſident qui ſortoit du cabinet du Régent, lui parlerent, revinrent chez moi, & me dirent: » *Le Premier Préſident a été moins* » *diſcret que vous, & nous a poſitivement aſſuré que nous ſerions contens. Le Premier Préſident eſt maître de ſon ſecret*, leur répondis-je, » *mais pour moi, je n'avois pu que* » *vous ſerrer la main* «. Le Premier Préſident alla du Palais Royal chez M. le Prince de *Conti*, qui avoit ſor-

tement travaillé à la réunion, persuadé
1721. qu'elle étoit nécessaire au bien de l'Etat, & ce Magistrat ne fit cette démarche que pour assurer que MM. les Pairs seroient contens. Le Prince de *Conti* vint le même jour dîner chez moi, & me redit les paroles du Premier Président, & qu'il n'y avoit pas lieu de douter que les contestations ne finissent le jour d'après, puisque les Pairs vouloient bien se contenter de l'honnêteté qu'on étoit disposé à leur faire. Mais le jeune *Gilbert*, Greffier en chef du Parlement, vint l'après-midi chez moi, & ne m'ayant pas trouvé, il y revint à dix heures du soir, lorsqu'on étoit à table, & me dit de la part du Premier Président, qu'il ne pouvoit rien faire. » *S'il n'étoit ques-* » *tion que de ce qui s'est passé entre* » *le Premier Président & moi*, répon- » dis-je, *j'en serois quitte pour ne* » *pas aller au Parlement; mais* » *M. le Prince de Conti, MM. de* » *la Rochefoucault & de la Feuillade* » *me sont venus dire le jour même,* » *que le Premier Président feroit ce* » *qu'il avoit promis, & qu'ainsi ils* » *ne pouvoient douter qu'il ne tînt* » *parole* «.

» *parole* «. *Gilbert* fut étonné que le Premier Préſident ſi engagé voulût ſe dédire, & je lui dis que je ne le croirois jamais, & que j'irois au Parlement. 1721.

Cependant une eſpece de vertige qui régnoit alors ſur toute la Nation, empêcha encore une fois que mes intentions, dans cette conjoncture, n'euſſent un plein effet; & le Premier Préſident, convaincu par une infinité de raiſons, que rien n'étoit plus néceſſaire pour le bien de l'Etat, pour l'avantage des Pairs & du Parlement, que d'être bien enſemble, perdit cependant l'occaſion de calmer toutes les petites agitations qui nous diviſoient. Cette affaire ne paroîtra pas trop minutieuſe à ceux qui ſavent que les plus petits germes de diviſion dans les Corps ne ſont pas à négliger. Au reſte, je n'y donnai que les momens qui n'étoient pas néceſſaires à l'affaire de tout le Royaume, celle des Finances.

On tâche d'établir quelque ordre dans les Finances.

M. de la *Houſſaye* montra aſſez de fermeté dans les commencemens. Il étoit bien aiſe de s'appuyer ſur mes avis, non pour la direction des Finances, que je déclarai ne pas entendre,

mais pour ſe bien conduire dans une ſituation où la fermeté principalement étoit néceſſaire ; car la Compagnie des Indes prétendoit prouver que le Roi lui étoit redevable de plus de neuf cent millions. Il eſt vrai qu'on aſſuroit au contraire qu'elle en redevoit plus de douze cents. Une ſi énorme différence dans les affaires du Roi, pouvoit ou les ruiner entiérement, ou donner quelque eſpérance de les relever.

On tint un Conſeil de Régence, où tous les Secrétaires d'Etat furent appelés. Je fus averti de la matiere qui devoit y être traitée. A peine eut-on pris place, que M. le Duc ſe leva, & adreſſant la parole au Roi, dit : » *Sire, on va traiter une ma-*
» *tiere dans laquelle j'ai intérêt,*
» *puiſqu'elle regarde la Compagnie*
» *des Indes. Mais afin d'être plus*
» *libre à parler pour cette Com-*
» *pagnie, je vais en ſéparer mes in-*
» *térêts ; & pour cela je déclare*
» *que je remets à Votre Majeſté*
» *quinze cents actions que je déſire être*
» *brûlées. M. le Comte de Toulouſe*
» *dit ; J'en ai quatre cents qui vien-*

» *nent de mes rentes ſur la Ville*, » *& je veux bien les remettre auſſi.* » *Celles qui viennent de votre bien*, » lui répondit le Duc d'Orléans, *vous* » *devez les garder* «. M. le Duc d'*Antin* dit qu'il en avoit deux cent ſoixante-deux qui venoient de Dieu grace, & qu'il les remettoit. 1721.

Le Contrôleur-Général lut alors un Mémoire ſur la queſtion de ſavoir ſi la Banque & la Compagnie des Indes étoient unies; que ſi elles l'étoient, la Compagnie ne devoit point de compte en particulier de ſon adminiſtration. Pour décider cela, on lut les articles qui établiſſoient l'union. On alla enſuite aux opinions. M. le *Blanc* parla le premier, & on vit qu'il vouloit favoriſer la Compagnie; mais on le releva, & il conclut par dire qu'elle étoit tenue de rendre compte. M. d'*Armenonville*, Garde des Sceaux, gagné, à ce qu'on diſoit, par la Compagnie, dit qu'on ne pouvoit la condamner ſans l'entendre, & qu'il falloit lui donner du temps pour expliquer ſes raiſons. Cependant, par les Mémoires qu'elle avoit déjà préſentés, & par une ſeconde lecture que

l'on fit des raiſons qu'elle avoit allé-
1721. guées pour ſe défendre de l'union, il fut forcé de convenir qu'elle étoit conſtante. » *Je ſuis d'autant plus* » *ſurpris qu'elle eſt conſtante*, dis-» je en me levant, *que j'ai voulu* » *dans le temps m'y oppoſer, & que* » *j'ai ſoutenu fortement dans le Con-*» *ſeil où elle fut conclue, qu'elle* » *étoit contraire au bien public. Au* » *reſte*, ajoutai-je, *il ſeroit ſurpre-*» *nant que cette Compagnie n'eût* » *voulu l'union que pour charger le* » *Roi des dettes immenſes, folles* » *& exorbitantes qu'elle a faites,* » *& qu'enſuite elle déſirât la déſu-*» *nion pour mettre les dettes ſur le* » *compte du Roi* «. Tout le reſte du Conſeil fut d'avis que l'union étoit certaine, & par conſéquent la Compagnie fut déclarée comptable au Roi.

L'Arrêt en fut expédié malgré de fortes oppoſitions de principaux Actionnaires qui étoient en grand crédit. On en expédia un auſſi pour liquider les dettes, & pour tâcher de démêler ceux des Actionnaires qui avoient été obligés de mettre en

actions le fonds de leurs biens, d'avec ceux qui de rien avoient fait des fortunes immenſes aux-dépens des biens légitimes des François & de tous les rentiers du Royaume. 1721.

Le jour d'après, les Actionnaires furent raſſemblés chez M. le Duc, où ils prirent la réſolution de demander que M. d'*Armenonville*, ſur lequel ils comptoient, fût chargé de préſenter leur requête, & de rapporter au Conſeil tout ce qui regardoit leurs intérêts. Il ſe répandit un bruit que le Régent l'avoit accordé, & que M. de la *Houſſaye* ſeroit ôté de place. Les *Paris* furent menacés, & on n'oublia rien pour les intimider. Cette incertitude dans les affaires, mais ſur-tout dans celles des Finances, dérangea toutes les opérations.

J'étois fort inquiet des traverſes qui ébranloient le Contrôleur-Général; & comme il étoit fort à craindre que ſi on l'ôtoit de ſa place elle ne fût donnée à quelque malhonnête homme, je n'oubliai rien pour l'encourager à la fermeté néceſſaire en pareille conjoncture. Je comptois donc que le Contrôleur-Général ſeroit ferme; mais

1721. je doutois du Garde des Sceaux. Les Actionnaires répandoient qu'il leur étoit favorable. Cependant il étoit d'une néceſſité indiſpenſable que ces deux hommes penſaſſent & agiſſent de concert. On paſſa trois ſemaines dans ces agitations, & l'on réſolut encore un troiſieme Arrêt pour confirmer les deux premiers.

Affaire du Duc de la Force. Pendant ce temps-là, il arriva une affaire qui occupa le Public, & qui augmenta ſa haine pour le Duc de la *Force*, fondée ſur ſes trop grandes liaiſons avec *Law*. On diſoit qu'il étoit le premier & le plus ardent à ſoutenir toutes les propoſitions abominables de ce deſtructeur de la Nation, qu'il avoit fait ainſi une fortune conſidérable. Or il étoit établi dans le Public, que tous les moyens avoient été employés par lui pour l'augmenter. Depuis pluſieurs mois, on diſoit qu'il avoit acheté toute la bougie & tous les ſuifs de Paris & de pluſieurs Provinces. Ces bruits vagues ſe réaliſerent, & les Marchands de Paris découvrirent qu'il avoit un magaſin dans les ſalles & dans l'ancienne Bibliotheque des vieux Auguſtins. Ils en porterent leurs plaintes au

Lieutenant-Général de Police. Le Duc de la *Force* alla au Palais Royal, pleura, cria à l'injuſtice, s'adreſſa au Régent, & laiſſa entendre au Public, que s'il avoit acheté des marchandiſes, c'étoit par les ordres de ce Prince. Le Régent, piqué de ces diſcours, donna liberté de porter l'affaire au Parlement déjà animé contre le Duc, par une opinion apparemment aſſez fondée, qu'il avoit été un des plus ardens à pourſuivre ſa perte. On fit mettre en priſon un nommé l'*Orient*, qui fut déclaré Facteur du Duc de la Force; & enfin, le Samedi 15 Février, tous les Pairs furent convoqués & toutes les Chambres aſſemblées. MM. les Princes du Sang & dix-huit Pairs ſe trouverent au Parlement. Les Gens du Roi ouvrirent la ſéance. Les deux Rapporteurs parlerent; car en matiere d'affaires concernant les Pairs du Royaume, il y a toujours deux Rapporteurs: c'étoient en cette occaſion MM. *Ferrand* & *Paris*. Les avis étoient en quelque maniere partagés. Les concluſions des Gens du Roi allerent à faire arrêter *Duparc* & *Bernard*, domeſtiques ou affidés 1721.

1721. du Duc de la *Force*; le ſieur le *Feron*, un des plus anciens Conſeillers, fut d'avis, outre cela, d'aſſigner le Duc de la *Force* pour être ouï, & de publier des Monitoires. Il y eut ſur cela pluſieurs diſcours très-beaux. Les premiers Pairs qui opinerent, furent de l'avis de M. le *Feron*; j'expoſai le mien auſſi. » *Je vois avec une véri-*
» *table douleur, mêlée de quelque*
» *honte, qu'un Pair de France, dont*
» *les ancêtres ſe ſont diſtingués par*
» *leur valeur & par leur zele pour le*
» *ſervice de nos Rois, puiſſe être*
» *ſoupçonné d'un commerce indigne*
» *de ſa naiſſance. Je veux préſumer*
» *qu'il ſe lavera de ces indignes ſoup-*
» *çons, & j'eſpere qu'il ne ſera pas*
» *dit que de nos jours il y ait eu*
» *des perſonnes d'une condition diſ-*
» *tinguée, convaincues de crimes que*
» *l'on ne pardonneroit pas à de mi-*
» *ſérables banqueroutiers. Je le ſou-*
» *haite pour la gloire de la Nation,*
» *& je crois que c'eſt ſervir M. le*
» *Duc de la Force, que d'être de*
» *l'opinion la plus ſévere pour ſa*
» *juſtification. Il doit déſirer que l'on*
» *mette en priſon tous ceux qui pour-*

» *ront éclaircir une affaire auſſi fâ-*
» *cheuſe, & être entendu lui même.* 1721.
» *Enfin, je ſuis de l'avis de M. le*
» *Feron* «.

Cet avis paſſa de cent trois voix contre cinquante-deux. M. de la *Force*, pour éviter la ſignification, déclara qu'il iroit répondre aux deux Commiſſaires. Il s'y rendit à l'heure marquée, & refuſa d'ôter ſon épée : ſur quoi l'interrogatoire fut ſuſpendu. Il alla à M. le Duc d'Orléans, & lui dit qu'il avoit pluſieurs exemples qui l'autoriſoient à ne point ôter ſon épée. M. le Régent lui répondit que ſi cela étoit, il avoit bien fait de la vouloir garder. Le Premier Préſident, de ſon côté, alla au Régent lui expliquer les raiſons que l'on avoit de la faire ôter au Duc de la Force, & lui cita des exemples pour appuyer cette opinion. Il envoya enſuite M. *Gilbert*, Greffier en chef du Parlement, chez moi, pour me faire voir des extraits des regiſtres du Parlement, par leſquels il paroiſſoit que le Duc d'Epernon, Pair & Colonel-Général de l'Infanterie de France, avoit ôté ſon épée pour prêter ſerment en qualité d'Amiral ; que M. le Comte

de *Toulouſe* avoit de même ôté la
1721. ſienne en pareille circonſtance. Sur ces divers exemples, pour éviter entre les Pairs une nouvelle diviſion, qui pourtant arriva quatre jours après, j'étois d'avis que M. de la *Force* ôtât ſon épée pour prêter le ſerment, & la remît pour l'interrogatoire. Le Parlement crut que cela étoit abſolument impoſſible.

Le Duc de *S. Simon* m'envoya le ſoir deux Mémoires qui attaquoient toute la conduite du Parlement à l'égard du Duc de la *Force*, & où l'on prétendoit, entre autres choſes, que le Parlement ne devoit inviter les Pairs que ſur des Lettres-Patentes. Il eſt certain qu'en quelques occaſions précédentes, le Parlement ayant invité les Pairs, ſa conduite avoit été blâmée à la Cour, & que cette invitation avoit été ôtée des regiſtres : mais il eſt certain auſſi que cette invitation avoit été faite pour délibérer ſur des affaires d'Etat. Mais dans la circonſtance dont il s'agit ici, le Parlement, pour éviter l'invitation, & en même temps pour obſerver à l'égard des Pairs une conduite honnête, les envoya aver-

tir ſimplement par le ſieur Iſabeau du Tillet, Greffier du Parlement, qu'un tel jour & à telle heure toutes les Chambres devoient être aſſemblées, & qu'il devoit s'y traiter une matiere qui intéreſſoit MM. les Pairs. MM. les Princes du Sang s'y trouverent, & un fort grand nombre de Pairs, le reſte ne voulant plus aller au Parlement, pour les raiſons de diſpute ci-devant expliquées. 1721.

Il arriva une nouvelle affaire, qui obligea d'aſſembler encore une fois toutes les Chambres du Parlement. Le Duc de la *Force* ayant été informé que, par un ordre du Lieutenant de Police, on viſitoit une maiſon qui lui appartenoit, mais dans laquelle on ne trouva perſonne de ſa livrée, s'y rendit avec un grand nombre de domeſtiques, demanda au Commiſſaire à voir ſon ordre, & alla le porter au Régent; ce qui cauſa une nouvelle plainte contre ce Duc. Le Parlement s'aſſembla le 19 Février. Le Duc de la *Force* s'y trouva, & prit ſa place, tenant à la main un très-long Mémoire. Il fit la faute de commencer à parler dans le temps que les Gens du Roi

parloient ; le Premier Préſident lui dit
1721. qu'il ne devoit pas interrompre les Gens du Roi, ni même ſe trouver au Parlement, ni en place, lorſqu'il s'agiſſoit d'un procès commencé contre lui. Il inſiſta pour parler, & le Premier Préſident pour le faire ſortir ; ce qu'il fit, en proteſtant contre l'obſtacle qu'on mettoit à entendre ce qu'il avoit à dire pour ſa juſtification.

Comme j'étois incommodé, je ne pus aller à cette ſéance du Parlement, & je me ſerois certainement oppoſé à ce qu'on refuſoit au Duc de la *Force* la liberté de parler, & à la violence de l'obliger de ſortir, violence qui étoit véritablement contraire à la dignité d'un Pair de France. Le ſoir, tous les Pairs furent invités à ſe trouver le 20 chez le Cardinal de *Mailly*, premier Pair de France. Le Cardinal de *Rohan* étant venu me voir le même jour, me dit qu'il y avoit une aſſemblée générale des Pairs réſolue ; mais j'envoyai m'excuſer d'aſſiſter à cette aſſemblée, par la même raiſon de maladie qui m'avoit empêché d'aller à la derniere ſéance du Parlement, & il s'y trouva très-peu de Pairs.

Le jour suivant, le Cardinal de *Polignac*, les Ducs de *Sully* & de *Mazarin*, de *Richelieu*, & plusieurs autres, dînerent chez moi. Comme on sortoit de table, le Prince de *Conti* arriva, & me dit : » *Le Duc de* » *S. Agnan sort de chez moi, où il* » *a été envoyé par les Pairs qui se* » *sont trouvés chez le Cardinal de* » *Mailly ; il m'a apporté un Mé-* » *moire ou Requête au Roi, dont le* » *commencement est intitulé* les Pairs » de France. *Cette Requête n'est* » *signée que par le seul Cardinal de* » *Mailly ; elle contient plusieurs* » *points contre le Parlement. MM. de* » *Mailly & d'Usez sont allés la por-* » *ter à Son Alteſſe Royale. M. le* » *Duc de Chaulnes a été envoyé chez* » *M. le Duc, & le Duc de S. Agnan* » *l'a apportée chez moi. Je suis éton-* » *né*, lui ai-je répondu, *qu'on pré-* » *sente, au nom de tous les Pairs,* » *une Requête qui n'a été méditée* » *que par un très-petit nombre d'en-* » *tre eux. Il y a apparence qu'elle* » *a été résolue & écrite avant que* » *d'être examinée, par l'Assemblée* » *de ce matin, qui a été si peu nom-*

1721.

1721. » *breuſe, qu'elle n'étoit pas com-*
» *poſée du tiers des Pairs. On n'au-*
» *roit pas dû mettre leur nom en*
» *général à la tête d'une Requête qui*
» *ne ſe trouve ſignée que d'un ſeul* «.

Le Duc de la *Feuillade* & le Duc de *Melun*, & pluſieurs autres, arriverent dans ce moment chez moi, & l'on convint de s'aſſembler le jour d'après chez le Duc de *Luxembourg*, qui étoit malade. Il fut réſolu de s'oppoſer aux fins de cette Requête, qui ôtoit aux Pairs de France la liberté d'être jugés conformément à leurs prérogatives, par les Pairs & par toutes les Chambres aſſemblées.

Sur cette diviſion des Pairs, le Régent, auquel on avoit voulu perſuader que l'union des Pairs & du Parlement étoit contraire à ſes intérêts, envoya défendre au Parlement de continuer le procès du Duc de la *Force*. L'ordre fut porté par un Huiſſier de la Chaîne, & ſur cet ordre, toutes les Chambres du Parlement aſſemblées, MM. les Princes du Sang & les Pairs opinerent à faire des remontrances, & MM. les Princes du Sang avec quatre Pairs, aſſiſterent à la compoſition

de ces remontrances : il fut dit que toutes les Chambres s'aſſembleroient le Lundi, pour les examiner. Elles furent approuvées, & préſentées par le Premier Préſident & environ trente Conſeillers de toutes les Chambres. 1721.

Deux jours après, le Chancelier écrivit au Parlement, qui s'aſſembla le 3 Mars. Les trois Princes du Sang s'y trouverent, & grand nombre de Pairs. Je n'arrivai qu'après que la longue lettre du Chancelier au Parlement eut été lue, & l'on avoit même commencé à opiner ſur cette lettre : mais le Premier Préſident, contre les regles & l'uſage, eut pour moi l'honnêteté de faire ceſſer les opinions, & de relire la lettre du Chancelier tout entiere. Cette lettre étoit une maniere d'excuſe au Parlement : elle portoit en ſubſtance, que le Roi n'avoit pas réſolu de révoquer, mais ſeulement de ſuſpendre le procès du Duc de la *Force*, juſqu'à ce que Sa Majeſté eût pu connoître des diviſions qui étoient entre les Pairs. On convint de ſe raſſembler à huitaine, pendant lequel temps il fut enjoint aux Gens du Roi de ſolliciter une réponſe déciſive.

1721. Le 4, les Pairs, au nombre de vingt-deux, s'assemblerent chez le Duc de *Luxembourg*. L'intention du petit nombre des Pairs, qui s'étoient assemblés chez le Cardinal de *Mailly*, étoit de former un procès, prétendant que, les Pairs ne pouvant être convoqués que par Lettres-Patentes, l'invitation du Parlement n'avoit pas été réguliere; ce qui entraînoit l'évocation de l'affaire du Duc de la *Force*. En opinant, je dis : » *Messieurs, l'honneur* » *de penser comme MM. les Princes* » *du Sang me donnera toujours une* » *parfaite tranquillité sur mes sen-* » *timens, & je ne croirai jamais pos-* » *sible d'en avoir de plus nobles, ni* » *de plus élevés sur ma propre gloire,* » *sur ma dignité, sur le service du* » *Roi, & sur le bien de l'Etat,* » *qu'en me conformant aux leurs.* » *Il est malheureux, & plus surpre-* » *nant encore, que quelques-uns de* » *MM. les Pairs veuillent soupçon-* » *ner le plus grand nombre de n'être* » *pas assez attentifs à soutenir les* » *prérogatives de la Pairie, sur les-* » *quelles nous ne devons pas être plus* » *difficiles que MM. les Princes du*

» *Sang, ni désirer plus que ce qu'ils* » *prétendent. Nos droits sont en bon-* » *nes mains, & nous devons tenir à* » *gloire & à honneur, qu'ils regar-* » *dent nos intérêts comme les leurs* «. 1721.

Les Pairs s'assemblerent le jour d'après, & vingt-deux signerent leur résolution, qui fut de députer chez le Régent quatre Pairs, dont M. l'Evêque & Duc de Laon, comme l'ancien, porta la parole & dit, que les Pairs n'avoient point de procès qui pussent les obliger à produire, que leurs droits étoient certains & incontestables, qu'ils attendoient de la bonté & de la justice de Sa Majesté, qu'Elle voudroit bien n'apporter aucun changement à un établissement aussi ancien que la Pairie, qui étoit que les Pairs ne pouvoient être jugés que par les Pairs & par toutes les Chambres du Parlement assemblées, sans qu'aucunes Lettres-Patentes fussent nécessaires; que, si Sa Majesté avoit quelque doute sur cela, Elle avoit gens auprès d'Elle qui pouvoient l'informer du droit des Pairs, & que l'on trouveroit tous les éclaircissemens nécessaires dans les registres du Parlement. » *On m'a*

» *donné divers avis*, dit le Régent,
1721. » *d'une cabale contre mes intérêts*,
» *entre les Pairs & le Parlement.*
» *Ceux qui répandent de pareilles*
» *calomnies*, lui répondit-on, *méri-*
» *tent d'être nommés & punis, puis-*
» *qu'ils peuvent éloigner de vos bon-*
» *nes graces les plus honnêtes gens*
» *du Royaume & les plus attachés*
» *au bien de l'Etat, & par conſé-*
» *quent aux véritables intérêts de*
» *Votre Alteſſe Royale* «.

Les Ducs ſe retirerent, & le 9 Mars, jour du Conſeil de Régence, je fus averti avec les autres Pairs qui en étoient, par un Valet de chambre du Régent, de ne pas me trouver au Conſeil, parce que l'affaire qui nous concernoit devoit y être traitée.

Le Prince de *Conti* vint, au ſortir du Conſeil, chez moi, & m'apprit que le Régent avoit dit aux Princes du Sang, avant que de tenir conſeil, que, s'ils ne vouloient pas que leur nom fût dans la Déclaration qui devoit être envoyée au Parlement, ils ne devoient pas aſſiſter à la délibération. Les trois Princes répondirent en même temps, que, s'ils ſortoient, il

falloit que M. le Duc de *Chartres* sortît aussi. Le Régent, piqué de la proposition, dit qu'il falloit respecter l'autorité du Roi. Le Comte de Charollois répondit : » *Nous respectons* » *l'autorité du Roi, & aucune au-* » *tre* «. Enfin ils demeurerent au Conseil, & ne furent pas d'avis de la déclaration. Ils demanderent à n'être pas nommés comme y ayant eu part. Le Comte de *Toulouse* demanda la même chose, & le Duc d'Orléans ne voulut pas que le Duc de *Chartres* fût nommé non plus. 1721.

Les Pairs s'assemblerent le 10, & toutes les Chambres pareillement. La Déclaration fut enregistrée avec toutes les modifications suivantes, & dans ces termes : » *Registré, & ce requé-* » *rant le Procureur du Roi, sans* » *que directement ni indirectement,* » *ni en aucune maniere que ce soit,* » *ladite Déclaration puisse faire au-* » *cun préjudice aux droits & pré-* » *rogatives des Princes du Sang &* » *des Pairs de France, qui sont d'ê-* » *tre jugés au Parlement dans la* » *Cour suffisamment garnie de Pairs,* » *aussi bien que tout autre ayant*

1721. » *séance en ladite Cour, & sans qu'il* » *soit besoin d'aucunes Lettres-Pa-* » *tentes, & que le procès du Duc* » *de la Force sera continué selon* » *ses erremens* «. Ces modifications, comme on le voit, annulloient en quelque maniere la Déclaration. Les Monitoires au sujet du Duc de la *Force*, furent ordonnés, ce qui alongea la procédure par l'obligation de trois semaines nécessaires pour la publication de ces Monitoires.

Conversation avec M. le Duc. M. le Duc voyoit avec peine que les plus honnêtes gens du Royaume, attachés uniquement au bien de l'Etat, s'étoient éloignés de lui par la protection qu'il avoit donnée à *Law*, cet homme abominable qui avoit fait un si grand tort au Roi & au Royaume. Ce Prince voulut se rapprocher des gens de mérite que le Prince de *Conti* recherchoit avec soin, marquant un grand désir d'avoir leur amitié, & de concourir avec eux au bien public. Il me parla donc un jour à un bal, & me dit qu'il n'osoit plus aller chez moi, parce que je ne le voyois plus moi-même; que cependant il souhaitoit avec ardeur d'avoir part à mon

amitié. Un autre jour, au sortir du Conseil, il s'expliqua encore plus fortement, & se plaignit de ce qu'on ne rendoit pas justice à ses bonnes intentions. Je lui répondis : » *On respecte dans vous un esprit de suite & de fermeté ; mais je ne peux m'empêcher de vous dire que ces qualités, excellentes en elles-mêmes, sont plus dangereuses qu'utiles, quand on suit un mauvais parti. Deux qualités sont principalement nécessaires aux grands Princes, aux Rois mêmes, & à ceux enfin qui ont la principale part dans l'administration des Etats. La premiere est de préférer le discernement à l'invention ; car si c'est un grand bonheur d'imaginer les plus grands & les plus heureux projets, il est encore plus solide de savoir bien choisir parmi ceux que les autres proposent. L'autre qualité, également nécessaire, est de savoir avouer que l'on s'est trompé* «. M. le Duc reconnut que cette derniere lui étoit nécessaire, mais qu'il pouvoit assurer qu'elle ne lui manquoit pas ; qu'il convenoit d'avoir été 1721.

surpris & trompé ; que peut-être beau-
1721. coup de gens avoient eu le même malheur, & que pour lui il n'avoit jamais voulu soutenir que les Actionnaires de bonne foi. Il me parla ensuite de la nécessité d'établir un Conseil bien moins nombreux que celui de la Régence, & qui pût limiter l'autorité du Régent. Cela me parut un projet hasardé, auquel je ne répondis point.

Le Contrôleur-Général travailloit vivement à rétablir les finances, mais avançoit peu, toujours traversé par les intérêts de la Compagnie des Indes. Il prit enfin la résolution de demander à Son Alteſſe Royale, qu'elle nommât sept Conseillers d'Etat ; c'est-à-dire, d'ajouter les sieurs *Fagon*, *Trudaine* & *Machaut* aux quatre premiers, à la tête desquels étoit le sieur d'*Armenonville*, afin de décider une fois pour toutes les prétentions de la Compagnie. Ce Conseil s'assembla plusieurs fois, & la Compagnie présenta une Requête, dans laquelle il y avoit plusieurs faits qui devoient faire désirer au Régent qu'elle ne fût pas imprimée. Cependant, le 3 Avril 1721,

les Syndics de la Compagnie en porterent des exemplaires à tous les Conseillers de la Régence, & en distribuerent un très-grand nombre dans le Public. 1721.

Débat entre M. le Duc & M. le Prince de Conti.

Il y eut, le matin, chez le Régent un conseil de Régence, auquel M. le *Duc* & M. le Prince de *Conti* avoient accoutumé d'assister : on résolut d'assembler le même jour, sur les cinq heures du soir, les sept Conseillers d'Etat, le Chancelier & le Contrôleur-Général. M. le Prince de *Conti* demanda au Régent si M. le *Duc* s'y trouveroit : il lui dit que non. Il demanda la même chose au Chancelier & au Contrôleur-Général, qui lui répondirent tous deux que M. le *Duc* n'y seroit pas. Il vint, en sortant, dîner chez moi, sans avoir aucun dessein d'aller au Conseil. Le hasard fit qu'entrant dans le Palais Royal pour aller voir la Maréchale de *Rochefort*, il vit le carrosse de M. le *Duc* dans la cour, ce qui l'obligea à monter chez le Régent. Il lui fit dire par un premier Valet de chambre, qu'il lui vouloit dire un mot. Le Régent renvoya le Valet de chambre, sans vouloir

parler au Prince de *Conti*. Ce Prince
1721. s'étant plaint quelque temps auparavant de ce qu'il n'étoit pas appelé à des Conſeils où M. le *Duc* aſſiſtoit, le Régent l'avoit aſſuré que cela n'arriveroit plus, & que, ſi par haſard il n'étoit pas averti toutes les fois que M. le *Duc* ſeroit appelé à quelque Conſeil, il pouvoit y venir. Le Prince de *Conti* regarda donc comme un affront ce qui venoit de lui arriver; d'autant plus que le matin même, pendant le Conſeil où aſſiſtoit ce Prince, le Premier Préſident étant venu pour parler au Régent, il s'étoit levé & avoit quitté le Conſeil pour aller l'entretenir.

Le Prince de *Conti* vint deux fois le jour même me chercher, & ne m'ayant pas trouvé, il envoya le Duc de *Richelieu* pour me prier qu'il pût me dire un mot. Il vint en effet, & parut très-irrité de ce qui lui étoit arrivé la veille.

Je crus qu'il ne convenoit pas que le Prince de *Conti* allât faire lui-même ſa plainte, & je m'en chargeai; mais je ne pus voir le Régent ce jour-là, parce qu'il étoit allé paſſer la journée entiere

entiere à Anieres, & je ne lui parlai que le lendemain. D'abord je le trouvai très-vif, &, dès les premieres paroles, il me dit : » *Il eſt ſurprenant* » *que MM. les Princes du Sang* » *croient devoir être dans les Conſeils* » *que je tiens, malgré moi. S'ils ſont* » *bien ſoutenus, je le ſerai encore* » *plus qu'eux* «. A ces mots, me trouvant un peu piqué, je dis : » *Votre* » *Alteſſe Royale me pardonnera de* » *parler un peu lentement ſur ce* » *qu'elle vient de me dire. Ce n'eſt* » *pas que je puiſſe être inquiet ſur* » *ma vivacité ni ſur la ſienne, parce* » *que mes expreſſions ſeront toujours* » *conformes à ce que je lui dois.* » *Je commencerai par dire à Votre* » *Alteſſe, que je me ſais bon gré* » *de m'être chargé, ſans que M. le* » *Prince de Conti le déſirât, de vous* » *faire des plaintes très-juſtes ſur* » *un mauvais traitement dont il eſt* » *ſenſiblement touché & avec raiſon.* » *Votre Alteſſe Royale lui a fait* » *dire, il y a plus de trois mois, par la* » *Princeſſe de Rohan, qu'Elle vouloit* » *abſolument compter ſur ſon amitié,* » *qu'il n'avoit qu'à faire connoître* 1721.

1721. » *tout ce qu'il pouvoit désirer, qu'il trouveroit des facilités sur tout, soit qu'il s'agît d'argent, de charges, ou d'autres avantages. M. le Prince de Conti a remercié & prié la Princesse de Rohan, de vous assurer que Votre Alteſſe Royale pouvoit compter sur son attachement très-sincere; que le premier devoir regardoit le bien de l'Etat, & que le second étoit d'être son serviteur, tant qu'Elle procureroit le service du Roi & le bien de l'Etat, comme il étoit persuadé qu'Elle n'avoit point d'autres vûes.*

» *Peu de jours après ces marques d'amitié, Votre Alteſſe Royale assemble un Conseil de peu de personnes, où M. le Duc eſt appelé, & non M. le Prince de Conti. Il fait ses plaintes à Votre Alteſſe Royale. Elle assure que cela n'arrivera plus, & qu'il peut entrer dans tous les Conseils où M. le Duc assistera. Avant-hier, au Conseil des Finances, Votre Alteſſe Royale indique un Conseil pour l'après-midi; M. le Prince de Conti lui demande si M. le Duc y sera,*

» *elle l'assure que non. M. le Chan-*
» *celier & M. de la Houssaye lui* 1721.
» *disent la même chose. Le hasard*
» *fait que M. le Prince de Conti,*
» *allant chez la Maréchale de Ro-*
» *chefort, entre dans la cour du*
» *Palais Royal dans le temps que*
» *le Conseil est assemblé. Il voit le*
» *carrosse de M. le Duc. Il se sou-*
» *vient que Votre Alteſſe Royale lui*
» *a dit que toutes les fois qu'il y*
» *auroit un Conseil, & que M. le*
» *Duc y seroit, il pouvoit y entrer;*
» *il monte, & fait demander à Vo-*
» *tre Alteſſe Royale qu'il puisse lui*
» *dire un mot. On lui ferme la porte*
» *en présence de cent personnes. Il*
» *croyoit cependant faire plaisir à*
» *Votre Alteſſe Royale en se trou-*
» *vant à cette assemblée. Vous n'igno-*
» *rez pas qu'il a des sentimens con-*
» *formes aux vôtres. Il a fait ré-*
» *flexion, que le même jour le Pre-*
» *mier Président ayant demandé à*
» *Votre Alteſſe Royale la permission*
» *de l'entretenir, Elle a quitté le*
» *Conseil pour lui parler, & il est*
» *étonné qu'Elle n'ait pas pour lui*
» *les mêmes égards qu'elle a eus pour*

» *le Premier Préſident. M. le Prince*
1721. » *de Conti ne peut ſans doute re-*
» *garder que comme un affront un*
» *auſſi mauvais traitement que l'eſt*
» *celui de lui fermer la porte ſans*
» *lui dire un mot. Voilà, Monſei-*
» *gneur, ce que j'ai à dire pour ce*
» *qui concerne M. le Prince de Conti.*
» *Je reviens à ce que Votre Alteſſe*
» *Royale m'a dit, que les Princes*
» *étoient fort ſoutenus, mais qu'Elle*
» *le ſeroit plus qu'eux. A cela, je*
» *réponds que Votre Alteſſe Royale*
» *ne peut pas ſe plaindre que ſon*
» *autorité n'ait pas été bien en-*
» *tiere depuis la Régence. Jamais il*
» *n'y en a eu de ſi deſpotique. Quant*
» *à M. le Prince de Conti, j'ai déjà*
» *eu l'honneur de dire, il y a quelques*
» *mois, à Votre Alteſſe Royale, que*
» *j'étois très-ſenſible à l'amitié que*
» *M. le Prince de Conti m'a tou-*
» *jours fait l'honneur de me marquer*
» *depuis les premiers momens qu'il*
» *a ſervi dans les armées que je*
» *commandois ; mais que je ne veux*
» *gouverner aucun Prince. Premiére-*
» *ment, parce que je n'en ai que*
» *faire, & que le crédit que l'on veut*

» *quelquefois prendre sur l'esprit des*
» *Princes, ne convient qu'à des gens* 1721.
» *sans fortune, & qui veulent s'en*
» *faire une aux dépens des Princes*
» *qu'ils veulent gouverner. En se-*
» *cond lieu, parce que je sais bien*
» *que si le Prince se conduit au gré*
» *du Maître, il aime mieux lui en*
» *avoir obligation qu'au Gouverneur;*
» *& que si le contraire arrive, c'est*
» *toujours à ce prétendu Gouverneur*
» *que l'on s'en prend. Je supplie*
» *d'ailleurs Votre Alteſſe Royale,*
» *d'être perſuadée que je ſuis unique-*
» *ment occupé du bien de l'Etat «.*

Comme ces paroles étoient animées, & qu'elles avoient paru vives au Chancelier, au Contrôleur-Général, & à M. le *Blanc*, ils s'étoient approchés du petit cabinet où j'étois avec le Régent. Je les apperçus dans le temps que je diſois que j'étois uniquement occupé du bien de l'Etat, & je continuai en diſant : » *J'en prends à té-*
» *moin M. le Chancelier que voilà.*
» *Il peut dire que le jour que la*
» *Régence fut donnée à Votre Alteſſe*
» *Royale, j'entrai deux fois dans*
» *le parquet des Gens du Roi en*

1721. » *sortant de l'assemblée du matin,*
» *& avant que l'on rentrât à celle qui*
» *avoit été indiquée à trois heures*
» *après midi ; que je m'adressai à*
» *lui, alors Procureur-Général, &*
» *que je lui dis que mon zele pour le*
» *bien de l'Etat me portoit à lui*
» *marquer mon étonnement de ce que*
» *dans le premier jour d'un nouveau*
» *regne, on bouleversoit tout l'ancien*
» *gouvernement ; qu'il pouvoit y avoir*
» *des changemens à faire, mais qu'il*
» *falloit aller par degrés ; que quand*
» *je parlois ainsi, c'étoit contre mon*
» *propre intérêt ; Son Alteſſe Royale*
» *m'ayant assuré la Préſidence du*
» *Conſeil de guerre, le plus beau*
» *poſte que je puſſe déſirer, & que*
» *je pouvois alors regarder comme*
» *plus noble & plus ſolide que je ne*
» *l'ai trouvé depuis.*

» *Vous, M. le Blanc, vous ſavez*
» *que quelques années après, Son*
» *Alteſſe Royale, fatiguée de tous*
» *les incidens arrivés dans le Conſeil*
» *de guerre, voulut me déclarer ſeul*
» *Miniſtre de la guerre avec vous*
» *uniquement ſous moi. Je répondis*
» *ſur le champ que j'étois pénétré de*

» *ſes bontés ; mais que j'étois plus*
» *occupé de chercher ſon goût & de* 1721.
» *mettre Son Alteſſe Royale à ſon*
» *aiſe, que de mon intérêt, quoiqu'il*
» *ſe trouvât certainement à être ſeul*
» *Miniſtre de la guerre. Que je la*
» *ſuppliois d'examiner ſi perſonne ne*
» *lui convenoit mieux que moi ;*
» *qu'Elle étoit accoutumée à M. le*
» *Maréchal de Beſons ; qu'il ne ſeroit*
» *pas raiſonnable de m'ôter cet em-*
» *ploi, pour y mettre quelque homme*
» *du Royaume que ce pût être ; mais*
» *que je m'en démettrois, & qu'alors*
» *Son Alteſſe Royale pouvoit y placer*
» *qui Elle jugeroit à propos. Elle*
» *voulut avoir la bonté de me dire*
» *que perſonne ne pouvoit jamais lui*
» *mieux convenir que moi. Cependant*
» *deux mois après elle me l'ôta,*
» *laiſſant le Conſeil de guerre entier,*
» *& n'en retranchant que M. de*
» *Saint-Hilaire, moyennant quoi*
» *Elle me croyoit fort piqué. Mais*
» *j'ai deux principes également éta-*
» *blis dans mon cœur. Le premier,*
» *une entiere ſoumiſſion aux ordres*
» *du Roi, & par conſéquent à ceux*
» *de Son Alteſſe Royale, puiſqu'Elle*

1721. » *eſt dépoſitaire de l'autorité de Sa* » *Majeſté. Le ſecond, de dire libre-* » *ment ce que je penſe pour le bien* » *de l'Etat. J'ai étudié dans le Teſ-* » *tament politique du Cardinal de* » *Richelieu, les qualités néceſſaires* » *à un Conſeiller d'Etat. Entre au-* » *tres choſes, ce Miniſtre lui déſire* » *un caractere ferme, porté même* » *juſqu'à l'opiniâtreté quand il s'agit* » *de dire ſon ſentiment, ſans jamais* » *altérer ni déguiſer la vérité pour* » *plaire au Prince. Voilà, Monſei-* » *gneur, comment je penſe,* continu- » nuai-je; *il y a deux qualités bien* » *néceſſaires aux Rois & aux Prin-* » *ces qui adminiſtrent les royaumes;* » *l'une ſeroit d'imaginer de trouver* » *par leurs propres lumieres ce qui* » *eſt le plus utile à la Monarchie* » *qu'ils gouvernent; l'autre, non* » *moins néceſſaire & auſſi glorieuſe* » *que la premiere, eſt d'avouer leurs* » *fautes quand ils en ont faites, &* » *de convenir qu'ils ſe ſont trompés.* » *Cette derniere, Monſeigneur, vous* » *eſt néceſſaire préſentement, parce que* » *certainement on vous a induit en* » *erreur. Enfin, Monſeigneur, je*

» *finis par dire à V. A. R. que je* » *ſuis très-convaincu qu'Elle ne ſé-* » *parera jamais ſon intérêt de celui* » *de l'Etat. Elle ne le peut, & je* » *ſuis perſuadé qu'Elle le veut encore* » *moins. Tant que cela ſera ainſi,* » *aucun de tous ceux que vous regar-* » *dez comme vos meilleurs amis &* » *ſerviteurs, ne le ſera tant que moi.* » *Si, contre ma penſée, cela pouvoit* » *être autrement, envoyez-moi dans* » *mon château; c'eſt où je pourrai* » *être le mieux, & pour vous, & pour* » *moi* «.

1721.

Pendant ce diſcours, le Régent m'aſſura ſouvent de ſon eſtime & de ſon amitié, ce qui ne m'empêcha point de m'expliquer avec vivacité ſur les ſentimens dont j'étois rempli. Son Alteſſe Royale me dit au ſujet de M. le Prince de Conti : » *Je n'ai* » *jamais eu deſſein de lui faire de* » *la peine. J'ai renvoyé trois jours* » *auparavant M. le Duc. Je vous* » *prie d'aſſurer M. le Prince de Conti* » *que je ſuis très-éloigné de lui vou-* » *loir faire le moindre déplaiſir. Je* » *ne veux me charger de rien*, ré- » pondis-je ; *Votre Alteſſe Royale*

1721. » *peut lui envoyer quelqu'un de ces* » *Meſſieurs qui ſont préſens* «. Le Régent donna ordre au Contrôleur-Général d'aller de ſa part faire des excuſes au Prince de Conti.

En ſortant, je trouvai le Comte d'*Evreux*, qui étoit à l'entrée de la petite galerie, & qui ayant entendu quelques diſcours, me dit : *J'ai entendu des propos bien reſpectables, & je vous en fais mon compliment.*

Continuation de l'affaire du Duc de la Force. Cependant le Duc de la *Force* fut interrogé ; & l'aſſemblée des Chambres indiquée, MM. les Princes du Sang s'y trouverent. Les gens du Duc de la Force avoient préſenté des Requêtes pour être élargis. M. *Ferrand*, premier Rapporteur, lut les interrogatoires des accuſés, les dépoſitions des témoins. Il s'en trouva deux qui ſoutinrent que les marchandiſes dépoſées aux Auguſtins appartenoient au Duc de la *Force*. Celui-ci s'inſcrivit en faux contre leur témoignage, & prétendit qu'ils avoient fait une fauſſe déclaration. Sur tout ce qui fut lu, agité & délibéré, les Gens du Roi entendus, il fut ordonné que les priſonniers ne ſeroient point élargis, & que

les Rapporteurs & Commissaires à ce nommés, feroient l'inventaire de toutes les marchandises, & confronteroient les témoins, de maniere que ce procès parut devoir tirer en longueur. 1721.

M. le Duc de Chartres nommé Colonel de l'Infanterie Françoise.

Dans ce même temps, M. le Régent déclara M. le Duc de *Chartres*, son fils, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise & Etrangere, à l'exception des Gardes Françoises & Suisses, & du corps des Suisses. Les Colonels-Généraux d'Infanterie avoient eu auparavant quelques prérogatives, qui n'étoient pas données à M. le Duc de Chartres; mais ses provisions portoient le titre de Colonel-Général de l'Infanterie Françoise & Etrangere, ce que n'avoient pas les précédens Colonels-Généraux. La vérité est que, dans ce temps, l'Infanterie Françoise n'étoit composée que de François & Suisses. Le Régent, avant que de déclarer cet établissement, en avoit parlé à M. le *Duc*, qui ne s'y opposa pas; M. le Comte de *Charolois* & M. le Prince de *Conti* ne crurent point devoir souscrire à cette innovation. On répandit dans le public les deux derniers Edits de suppression de cette

charge, dans lesquels il étoit enjoint
1721. au Parlement de ne jamais consentir ni souffrir le rétablissement.

Union de M. le Duc avec le Maréchal.

M. le Duc, qu'une froideur formée au sujet du Conseil de guerre avoit éloigné de moi, & qui peu auparavant m'avoit marqué le désir qu'il avoit de renouer, voulut se raccommoder entiérement. Il m'écrivit un billet, par lequel il me prioit de l'attendre chez moi sur les sept heures du soir, s'il étoit possible qu'il n'y eût personne, & qu'il vouloit m'entretenir. M. le *Duc* savoit que j'étois convaincu que *Law* perdoit le Royaume: il m'en avoit voulu de ce que je m'étois déclaré contre cet homme, pendant qu'il n'avoit rien oublié lui-même pour le soutenir. Il m'avoua dans ce moment qu'il s'étoit trompé, mais qu'il vouloit réellement le bien de l'Etat, & que, comme il savoit que j'y étois uniquement attaché, il me prioit que désormais notre intelligence fût parfaite, m'assurant que je serois content & de ses sentimens & de sa conduite, qu'il régleroit sur la mienne. Je connoissois au Prince une conduite ferme & suivie, & j'étois per-

ſuadé que notre union étoit néceſſaire : elle fut entiere, & nous convînmes de la tenir ſecrete ; ce que nous exécutâmes l'un & l'autre juſqu'à la mort du Régent. 1721.

Pendant ce temps-là, le Contrôleur-Général, qui avoit eu d'abord une grande confiance aux *Paris* & à *Bernard*, dont les premiers paroiſſoient très-verſés dans les Finances, & celui ci dans tout ce qui concernoit le change chez les nations étrangeres, ne ſuivoit plus réguliérement leurs conſeils, & certaine complaiſance pour ceux dont on tient ſon élévation, ne lui permit pas la fermeté néceſſaire pour empêcher que les fonds, dont le Régent avoit voulu toujours demeurer le maître, ne ſe diſſipaſſent. Il parut pluſieurs Arrêts du Conſeil, ſur leſquels les perſonnes qu'on vient de nommer n'étoient plus conſultées. On accorda douze millions par an à la Marine ; dépenſe exorbitante, vu le peu de vaiſſeaux que nous avions en mer ; & il falloit abſolument prendre les douze millions ſur des deſtinations & plus importantes & plus preſſées.

Rien alors ne le pouvoit être da- *Fête de Marſeille.*

vantage que de ſecourir la Provence;
1721. dont les principales villes étoient attaquées vivement de la peſte. Marſeille & ſon territoire avoient déjà perdu plus de quarante mille perſonnes; Aix, Toulon, Arles, Martigues, & une infinité d'autres lieux moins conſidérables, ſouffroient les plus grandes extrémités. Je ſollicitois depuis longtemps des ſecours extraordinaires pour cette province. Je ſuppliai le Régent de me permettre d'en expoſer la néceſſité au Conſeil, & j'y repréſentai fortement la cruelle ſituation d'un pays preſque dénué d'eſpeces, ſoit par les billets qui y étoient répandus & qui montoient à plus de cinquante millions, ſoit par l'entiere ceſſation de la vente des huiles, des fruits ſecs, du ſavon, des vins, & des autres eſpeces de commerce, qui faiſoient entrer tous les ans plus de douze millions dans cette province, & je conclus par faire voir que la ruine en étoit inévitable, ſans ſecours d'argent très-prompts.

Le Conſeil, ébranlé par de ſi vives & de ſi ſérieuſes repréſentations, ordonna pour la Provence trois millions

par an, qui devoient être avancés par les Receveurs-Généraux des Finances, qui offrirent de le faire ſans intérêts. De plus, le Régent fut ſupplié d'écrire à tous les Archevêques & Evêques du Royaume, pour les engager à tirer de leurs dioceſes des ſecours pour le ſoulagement des lieux que ravageoit la peſte. 1718.

Dans les premieres nouvelles de ce malheur, je preſſai inſtamment le Régent de me permettre de me rendre dans mon gouvernement. La premiere réponſe du Prince fut qu'il n'auroit oſé me le propoſer ; mais puiſque je voulois bien, dans une conjoncture ſi importante, y aller donner des ordres, rien n'étoit plus propre à ſauver la province. Comme je me préparois à partir, les défiances naturelles du Régent ne lui permirent pas de me laiſſer éloigner.

ſur des effets.

On propoſa dans un Conſeil de Régence, un Arrêt pour preſſer le Public de porter les déclarations de ſes effets, & il fut réſolu de donner le mois de Juin entier pour les faire *viſer* : lequel temps paſſé, ce qui n'auroit pas été porté au *viſa*, quelque bon

qu'il pût être, perdroit un tiers juſ-
1721. qu'au 10 Juillet ſuivant; que les déclarations qui ne ſeroient pas viſées avant le 20 Juillet, perdroient les deux tiers, & qu'enfin, au premier Août, il ſeroit inutile de les préſenter, parce que tout ce qui n'auroit pas été viſé alors, ſeroit totalement annullé. Il falloit accélérer ainſi un ouvrage auquel on s'étoit porté d'abord aſſez mollement, ſoit par des irréſolutions fréquentes, ſoit même par des changemens entiers de tout ce qui avoit été réſolu. Le Régent donna congé au Conſeil de Régence juſqu'après la petite Fête-Dieu, & je le demandai pour tout le mois de Juin, voulant donner ce temps inutile à des terres que j'avois achetées en Bourgogne & dans le Nivernois avec le produit des rembourſemens que j'avois été forcé de recevoir. J'allai paſſer quinze jours dans mon château de Villars, où je fus viſité d'un grand nombre de perſonnes de la Cour & du Parlement, & de pluſieurs Miniſtres Etrangers.

Fin de l'affaire du Duc de la Force.

M. le Prince de *Conti* vint auſſi me voir, & m'apprit que le Duc de

la *Force* avoit préſenté une Requête au Roi, tendante à faire caſſer tout ce qui avoit été fait au Parlement contre lui; & que le Régent avoit nommé pour examiner cette Requête, les ſieurs d'*Armenonville*, *Fagon*, *Bignon* & *Chateau-Neuf*, Conſeillers d'Etat. On fut étonné de voir que des Arrêts donnés en matiere de Pairie par toutes les Chambres aſſemblées, par trois Princes du Sang & par le plus grand nombre des Pairs, puſſent être ſujets à l'examen des Conſeillers d'Etat. C'étoit toujours tomber dans le cas de donner aux Pairs d'autres Juges que les Pairs & le Parlement, quoique nous euſſions toujours ſoutenu ne pouvoir être jugés que par les Pairs. M. le Prince de *Conti* en parla fortement au Régent, qui répondit que le Duc de la *Force*, accuſé, tâchoit de ſe ſauver par où il pouvoit. 1721.

Je fis dans mes terres de Bourgogne & de Nivernois le voyage que j'avois réſolu, n'étant pas fâché de m'éloigner de la Cour pour quelque temps. Comme je voulois arriver chez le Marquis de *Ximenes*, qui m'attendoit ſur la route, & que pour cela je

marchois la nuit, je fus verſé très-dan-
1721. gereuſement, de maniere que ma chaiſe de poſte ſe trouva dans un foſſé ſur l'impériale, & moi par conſéquent ſur la tête : mais je me tirai de cette aventure auſſi heureuſement que je l'avois fait d'une infinité d'autres. J'employai trois ſemaines à mon voyage ; je viſitai le Marquiſat de la Norle & le Comté de Roche-Millay, deux très-belles terres qui ont près de quarante lieues de tour, de grandes mouvances, mais fort ruinées & abîmées par les tailles ; en ſorte que les villes de Ternaut & de Beuvray, autrefois aſſez conſidérables, n'étoient plus habitées.

Je trouvai ſur mon chemin pluſieurs bataillons occupés à un canal de Montargis à Nemours, auquel le Régent faiſoit travailler, & dont il devoit retirer une grande utilité. Les Officiers & les ſoldats, qui depuis long-temps ne m'avoient vu, me montrerent beaucoup d'amitié.

A mon retour, je trouvai l'affaire du Duc de la Force prête à être jugée : j'allai au Parlement à la premiere audience : les Princes du Sang aſſiſterent à toutes avec un grand nombre de

Pairs. Le jugement fut enfin rendu & prononcé, après que le Duc de la *Force* eut été interrogé; & dans l'Arrêt qui ordonnoit la confiscation des magasins, il fut dit qu'il seroit tenu de se conduire avec plus de circonspection, & d'avoir à l'avenir une conduite irréprochable, telle qu'elle convenoit à sa naissance & à sa dignité de Pair de France. 1721.

Le Duc du Maine rétabli dans ses charges.

A mon arrivée, le Prince de *Conti* vint me voir, & m'apprit qu'en mon absence il avoit obtenu du Régent, que M. le Duc du *Maine* rentreroit dans l'exercice de toutes ses charges. Il revint en effet habiter Sceaux avec tous ses enfans, & toute sa famille fut réunie: aussi avois-je toujours conseillé au Duc du *Maine* de tâcher de rentrer dans l'exercice de ses charges, sans s'opiniâtrer à recouvrer le rang qu'il avoit perdu, en lui représentant qu'il étoit bon de reprendre toujours quelque considération.

Suite du Visa.

Le mois de Juin avoit presque entiérement fini le *visa*, & l'on tint divers Conseils de Finances, pour prendre une derniere résolution sur l'état incertain où étoient presque toutes les

familles du Royaume, par les huit
1721. milliards de papier que l'exécrable *Law* avoit répandu dans le public. Ces Conseils se tenoient au Palais Royal, & ils étoient composés des Princes du Sang, à la réserve de M. le Comte de *Charolois*, du Chancelier, du Maréchal de Villeroi, de quatorze Conseillers d'Etat ou Maîtres des Requêtes. A celui du 15 Juillet, il fut résolu seulement que l'on donneroit son avis par écrit dans le Conseil suivant, qui se passa en des especes de dissertations. Plusieurs Conseillers d'Etat s'étendirent en longs raisonnemens: les avis par écrit ne furent point donnés, & il fut dit que l'on tiendroit deux ou trois Conseils par semaine chez le Chancelier, pour approfondir les diverses propositions, & pour prendre une derniere résolution.

Mariage du Marquis de Villars. Pendant ce temps-là, je mariai mon fils unique à la seconde fille du Duc de *Noailles*. L'aînée avoit épousé, trois ans auparavant, le Prince Charles de *Lorraine*, Grand Ecuyer de France & Gouverneur de Picardie. Quelques mois auparavant le mariage de mon fils, le Prince Charles avoit,

sans aucune raison, renvoyé la Comtesse d'Armagnac sa femme, à sa famille. Cette jeune Dame n'avoit pas dix-sept ans, & on ne pouvoit rien trouver à blâmer dans sa conduite. Elle se retira dans un Couvent, & la Maison de *Noailles*, très-irritée, fit déclarer en justice une séparation de corps & de bien. Ainsi la cadette, qui épousa mon fils, se trouvoit proprement l'aînée. On lui donna quatre cents mille francs en mariage sans renoncer; & outre cela, un legs que la Duchesse d'*Elbœuf* lui fit d'une portion des vastes prétentions qu'elle avoit sur la succession du dernier Duc de Mantoue, n'ayant rien retiré de la dot de sa fille, Duchesse de Mantoue, ni de toutes les conventions matrimoniales. Ces prétentions entre deux particuliers, pouvoient en toute justice être portées à plus de trois millions. Mais comme l'Empereur s'étoit emparé de tous les biens & de tous les États du Duc de Mantoue, elles diminuoient de mérite. Mademoiselle de *Noailles*, très-bien faite, très-jolie, & parfaitement bien élevée, me parut le meilleur choix que j'aye pu faire pour mon fils, 1721.

1721. La joie que me cauſoit ce mariage, fut troublée par une maladie que le Roi eut dans le même temps. Comme elle parut les premiers jours pouvoir être dangereuſe, elle jeta l'alarme dans tous les cœurs, & remplit tout le monde de conſternation. Le Parlement, le Peuple, tout étoit dans la déſolation. Les Médecins, voyant que la tête du Roi s'embarraſſoit, & que la fievre étoit très violente, après une ſaignée au bras, ſe déterminerent à une au pied; & peu d'heures après lui donnerent l'émétique. La ſaignée du pied dégagea la tête, & l'effet de l'émétique fut tel, qu'en peu d'heures le Roi ſe trouva entiérement ſoulagé & hors de danger; la joie univerſelle parut encore plus grande que la terreur.

Maladie du Roi.

Cérémonial du Te Deum. L'Archevêque ordonna un *Te Deum*, comme il avoit, dans les premiers momens du péril, ordonné des prieres publiques. Le *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame. Le Duc d'Orléans, voulant y aſſiſter, avoit d'abord réſolu de ſe mettre dans le milieu du Chœur avec un prié-Dieu; M. le *Duc* & M. le Prince de *Conti* lui repréſen-

terent qu'ils ne l'accompagneroient pas, s'il prenoit une place si distinguée : il se plaça donc après le Cardinal de Noailles, dans les formes des Chanoines. Le Parlement, de son côté, fit quelques difficultés. Il prétendoit que, représentant la personne du Roi, il ne pouvoit être précédé d'aucun Prince, & alléguoit sur cela plusieurs exemples. Il prétendoit aussi devoir prendre le pas en sortant ; mais le Régent fit tenir ses Gardes à la porte du Chœur, & passa le premier, après quoi les Cours se retirerent. Les Pairs se placerent, comme il leur étoit arrivé plusieurs fois, dans le haut du Chœur, vis-à-vis des Archevêques & Evêques qui s'y trouverent en grand nombre, à cette différence près, qu'il y avoit des carreaux devant les Pairs, & qu'il n'y en avoit point devant les Prélats. Les réjouissances dans Paris furent si grandes, que l'on n'avoit jamais entendu parler de rien de pareil. Je donnai une grande fête avec une illumination des plus belles dans ma maison. Le Maréchal de *Villeroi* fit la même chose dans la sienne. 1721.

Trois jours après que la santé du *Crainte du*

Roi fut assurée, le Régent prit la résolution de coucher aux Tuileries : on lui avoit donné quelques soupçons d'un dessein secret d'éloigner la personne du Roi, & de la tirer de son pouvoir pour la faire déclarer majeure avant l'âge. Et dans la vérité, si le Maréchal de *Villeroi* avoit eu la fermeté de mettre à profit les conseils qui lui furent donnés lorsqu'on distribua les ordres pour transférer le Parlement de Paris à Pontoise, on auroit encore trouvé le moyen de sauver l'Etat. Quoi qu'il en soit, la crainte qu'on ne s'emparât de la personne du Roi, fut l'unique motif qui détermina le Régent à vouloir coucher aux Tuileries toutes les fois qu'il le jugeroit à propos. Le Roi n'assista pas au Conseil de Régence du 2 Septembre, où il fut proposé un Arrêt pour déclarer nuls & d'aucune valeur tous les effets qui n'avoient pas été portés au *visa* (*a*).

1721.

Régent qu'on ne lui enleve le Roi.

(*a*) On imagina après l'*agio*, de tâcher de découvrir quelle avoit été, avant le commerce du papier, la fortune des plus riches *agioteurs*, afin de les réduire à cette premiere

Cependant

Cependant ces mêmes billets se négocioient dans le Public, parce que les gens en crédit comptoient de les faire passer, & que ces mêmes gens en vendoient tous les jours. Enfin, les intrigans avoient l'espérance établie depuis la Régence, de voler le Roi & le Public. 1721. *Opinions sur le visa.*

L'incertitude où tout le bien en papier mettoit les trois quarts du Royaume, devenoit insupportable, & le murmure étoit au plus haut point. On faisoit espérer une prompte décision. Le Régent travailla plusieurs fois avec les *Pâris*, plus habiles certainement que tout ce qui se mêloit alors de finances. Le Contrôleur-Général ne soutenoit pas l'opinion que l'on avoit de sa capacité dans le commencement; sa conduite étoit d'un homme qui ne veut se charger d'aucun événement,

---

fortune ou à peu près, & rendre le surplus aux familles qui avoient été ruinées par le système. L'opération par laquelle on vouloit parvenir à ce but, opération très-difficile & qui n'eut presque aucun succès, fut appelée le *visa*, parce que sous les yeux de Commissaires nommés, on devoit *viser* les *effets* qui resteroient en valeur.

& par conſéquent ne rien décider par
1721. lui-même. Les Commiſſaires chargés d'examiner tout ce qui étoit porté au *viſa*, étoient partagés dans leurs ſentimens. Celui des *Pâris* auroit été, que dans le même temps que l'on porteit tous les effets au *viſa*, on travaillât pour compulſer les Actes des Notaires, afin de prendre une connoiſſance exacte & fidele des biens de ceux qui avoient fait commerce du nouveau papier. C'étoit, en effet, l'unique voie de démêler les fortunes immenſes qui avoient été faites, & que ces nouveaux riches cachoient avec un ſoin extrême.

Converſation du Maréchal avec le Régent à ce ſujet.

Le Régent ne pouvant ſe diſpenſer de porter cette matiere au Conſeil de Régence, me dit qu'il vouloit, avant que de prendre aucune réſolution, me conſulter ſur cette matiere. Le 14 Août, il me fit appeler dans ſon cabinet, & m'expoſa la peine qu'il reſſentoit de l'opération préſente, & plus encore de la plupart de celles qui avoient précédé; qu'enfin il ſentoit combien il étoit utile d'abord de connoître la vérité; en ſecond lieu, de s'ôter la liberté de faire des graces, & qu'il n'en avoit que trop fait. Je

lui répondis : » *S'il y a une matiere* » *ſur laquelle je ſois moins en état* 1721.
» *de parler que ſur toute autre, c'eſt* » *la finance ; mais je n'héſiterai pas* » *à dire mon ſentiment ſur les deux* » *points que Votre Alteſſe Royale* » *vient de m'expoſer, qui ſont de* » *connoître la vérité & de s'ôter la* » *liberté de faire des graces. Il n'y* » *a pas à délibérer ſur cela, & tout* » *le monde y applaudira.* Son Alteſſe Royale ajouta : *Je ne ſouffrirai pas que tous ces Miſſiſſipiens* » *qui ont fait des fortunes immenſes,* » *les conſervent, tandis que tant de* » *gens ſont ruinés* «.

Je l'exhortai à perſiſter dans ce ſentiment, qui étoit le mien ; mais je lui conſeillai en même temps de faire inſtruire plus particuliérement ceux qui compoſoient le Conſeil de Régence, avant que de leur demander une déciſion ſur une matiere ſi importante, & que, de mon côté, je déſirois auſſi une connoiſſance plus entiere. Son Alteſſe Royale me dit qu'il m'enverroit les avis de tous les Commiſſaires ; que le Chancelier étoit oppoſé à rendre publics les Actes des Notaires ; que *Délibération du Conſeil.*

le Contrôleur-Général y avoit été contraire aussi pendant quelque temps ; mais qu'enfin il s'étoit rendu ; qu'il falloit prendre une derniere résolution, & que ce seroit le 15 Septembre. Je partis pour aller passer dans ma terre les jours qui restoient jusqu'au temps des Conseils.

1721.

La peste s'étend en Provence.

Cependant il arriva des nouvelles fâcheuses sur la peste. Le Duc de *Roquelaure* avoit fait investir un gros bourg du Gévaudan, nommé la Canourgue, où cette cruelle maladie s'étoit fait sentir dès le commencement de l'année. Mais les habitans, ou pour se flatter, ou pour éviter le malheur d'être renfermés dans leur bourg & séparés du reste de la Province, avoient caché le mal. Enfin, on avoit pris la résolution de l'investir, & il le fut par *Roth*, Irlandois, Lieutenant-Général. Cependant, malgré toutes les précautions, le mal gagna Merrege, petite ville où se fabriquoient presque toutes les étoffes de Cadis. Ce lieu étant entiérement infecté, le Duc de *Roquelaure* fut obligé d'en retirer les troupes & d'abandonner le Gévaudan. On délibéra sur les mesures qu'il y avoit

à prendre, & l'on envoya *Verſeille*, Maréchal des Logis des armées, pour voir s'il ſeroit poſſible d'établir une ligne; mais une ligne au milieu d'un pays de montagnes, depuis le Rhône juſqu'à la mer, n'étoit pas poſſible à concevoir. On ſe retrancha donc à d'autres précautions, mais avec une indolence très-propre à faire craindre de grands malheurs. 1721.

Ceux de l'état des finances intéreſſoient tout le monde; on réſolut de les porter au Conſeil de Régence du 14 Septembre, & d'y traiter une queſtion dont la déciſion étoit très-importante, puiſqu'il s'agiſſoit de conſtater l'état d'une infinité de familles.

Ordonnance ſur les ſubſtitutions en Franche-Comté.

Celui du 7 fut employé à examiner une Ordonnance que le Chancelier avoit dictée, pour confirmer, ſur les ſubſtitutions de Franche-Comté, l'Edit de 1707, qui preſcrivoit la néceſſité de faire enregiſtrer toutes les ſubſtitutions, leſquelles étoient perpétuelles comme dans l'Empire. Mais comme pluſieurs de ceux qui jouiſſoient de ces ſubſtitutions, préféroient le préſent & leurs intérêts particuliers à ceux de leurs héritiers, ils ne faiſoient pas enregiſ-

trer ces ſubſtitutions, afin de faire
1721. croire que leurs biens étoient libres lorſqu'ils vouloient emprunter, ce qui privoit de leurs biens les héritiers légitimes. On repréſenta que l'Edit n'étoit pas juſte, & qu'il falloit donner ſix mois ou un an aux collatéraux ou aux enfans, pour forcer à enregiſtrer ceux qui auparavant avoient négligé de le faire, ou qui voudroient encore le négliger. Ainſi il fut dit qu'on examineroit encore la même affaire, & elle fut rapportée au Conſeil tenu le 14. Le Chancelier fut pour la publication de l'Edit, ſans donner de temps. Je m'y oppoſai avec quelques autres; mais le Conſeil ayant été très-long ſur les finances, on opina très-légérement ſur cette derniere matiere, & la pluralité des voix fut pour l'avis du Chancelier.

Propoſition du mariage du Roi avec l'Infante.

Ce Conſeil du 14 fut très-important, & commença par une matiere à laquelle perſonne ne s'attendoit. Nous avions dîné enſemble, le Maréchal de *Villeroi* & moi; nous raiſonnions ſeuls ſur ce qui regardoit les finances, lorſqu'un homme, de la part du Régent, vint dire au Maréchal

de *Villeroi* qu'il le demandoit dans son cabinet, où il étoit avec M. le *Duc* & l'Abbé *Dubois*. Le Maréchal de *Villeroi* me dit qu'il pourroit bien y avoir quelque changement sur les finances. C'étoit néanmoins toute autre chose. Avant le Conseil, le Régent entra dans le cabinet du Roi avec M. le *Duc*, le Maréchal de *Villeroi* & l'Abbé *Dubois*. Le Roi entra au Conseil, & prit place; puis le Régent, commençant à parler, dit: » *Je croyois* » *qu'il ne seroit question que de fi-* » *nances; mais une très-importante* » *nouvelle vient d'arriver au Roi, par* » *laquelle je commencerai.* 1722.

» *Il y a quelque temps que nous* » *étions dans une inquiétude assez* » *vive sur les traités & les alliances* » *que l'on prétendoit, non sans fon-* » *dement, se former entre le Roi* » *d'Espagne & l'Empereur, & sur le* » *mariage du Prince des Asturies avec* » *l'Archiducheſſe. La lettre du Roi* » *d'Espagne fait tomber tous ces* » *soupçons, par la demande que l'on* » *verra* «. Après ces mots, la lettre du Roi d'Espagne fut lue par le Régent. Elle contenoit l'offre que lui &

la Reine régnante faiſoient de l'Infante pour épouſe du Roi. Il eſt vrai que cette Princeſſe, n'ayant que trois ans & quelques mois, ne pouvoit faire eſpérer des enfans que douze ans après; ce qui étoit bien reculer les déſirs de la France, dont la poſtérité du Roi pouvoit ſeule aſſurer le bonheur.

1721.

Cependant tout le Conſeil applaudit, & trouva que rien ne pouvoit être plus heureux pour le Roi & pour l'Etat. Il n'y avoit perſonne qui ne vît l'inconvénient qu'on vient de remarquer; mais comme la repréſentation eût été fort inutile, on ne s'aviſa pas de la faire.

Après cela, on commença ce qui regardoit les finances, & le Contrôleur-Général lut un très-grand Mémoire, par lequel il expliquoit que, malgré divers inconvéniens, on ne trouveroit aucun expédient plus propre à faire rendre juſtice aux ſujets du Roi ruinés par le ſyſtême, que de connoître toutes les acquiſitions & conſtitutions faites depuis deux ans; ce qui ne ſe pourroit faire qu'en compulſant tous les Actes des Notaires

dans tout le Royaume. Tout ce qui assistoit au Conseil de Régence parla & s'étendit sur la nécessité & les difficultés de ce moyen, applaudissant toutefois à ce que le Contrôleur-Général proposoit. Je fis le discours suivant : 1721.

Discours du Maréchal sur les formalités nécessaires pour valider le visa.

» *Sire, la matiere sur laquelle Votre Majesté ordonne de délibérer aujourd'hui, est sans doute la plus importante qui puisse être agitée dans son Conseil. Je n'en ai d'autre connoissance que celle qu'il a plu à Son Altesse Royale de me donner il y a quelques jours. Elle me fit l'honneur de m'expliquer ses sentimens & de me demander les miens sur deux points ; l'un est la nécessité qu'Elle estime indispensable, de connoître les fortunes immenses & plus qu'indécentes qui se sont faites depuis deux ans ; l'autre est la liberté qu'Elle veut bien s'ôter de faire graces ni torts dans la conjoncture présente.*

» *A l'égard du premier article, puisque depuis plus de neuf mois on ne trouve aucun expédient pour rétablir l'ordre dans les finances, ni aucun moyen solide de réparer*

» *la ruine de tant de ſujets du Roi,*
1721. » *& que l'unique propoſition qui pa-*
» *roît convenable, eſt de compulſer les*
» *Actes des Notaires, je ne vois pas*
» *que l'on puiſſe s'y oppoſer.*

» *Premiérement, un homme de bien,*
» *de quelque état, de quelque naiſ-*
» *ſance & de quelque dignité qu'il*
» *ſoit, ne doit pas craindre de faire*
» *connoître ſon bien. Je commencerai*
» *par les Négocians. Ceux qui, dans*
» *le dernier regne, ont fait des fortu-*
» *nes conſidérables par leur habileté*
» *& leur induſtrie dans le commerce,*
» *dans ou hors le Royaume, ont été*
» *anoblis par le feu Roi. Et plût à*
» *Dieu, Sire, que vous euſſiez un*
» *grand nombre de pareils ſujets!*
» *Il faut ſoutenir ceux qui s'enri-*
» *chiſſent, non ſeulement dans ces*
» *états, mais dans les payſans,*
» *même tout ce qui s'éleve par une*
» *honnête induſtrie ou qui s'appli-*
» *que à l'agriculture; & rien n'eſt*
» *plus pernicieux pour les Etats,*
» *que ce qui abat le courage des*
» *gens de campagne; comme, par*
» *exemple, la taille ſolidaire. Il eſt*
» *vrai que pendant quelques années*

» le Roi est mieux payé ; mais ce
» payſan, ce riche fermier qui voit 1721.
» que ſon travail lui est inutile, qu'un
» autre profite de ſon labeur, s'en
» dégoûte ; & les plus aiſés d'un vil-
» lage étant ruinés, le village même
» tombe bientôt tout entier, & par
» conſéquent le Royaume peu à peu
» ſe dépeuple. Je me ſuis trop étendu
» ſur cet article, qui prouve que les
» gens d'un bas étage ne doivent ja-
» mais craindre de faire connoître
» leurs biens, encore moins ceux qui
» ſont élevés en naiſſance & en di-
» gnité ; & j'ai toujours été ſurpris
» que les principaux Miniſtres des
» Rois, ceux auxquels ils confient
» les plus importans emplois, ne faſ-
» ſent pas connoître l'état de leur
» fortune dans les premiers momens
» qu'ils ſont honorés de leurs digni-
» tés, afin que le Public ſoit tou-
» jours informé que les augmenta-
» tions qu'elle peut recevoir, vien-
» nent ou des graces auxquelles ils
» peuvent s'attendre, ou de ce que
» peut produire une ſage économie.

» Après avoir fait connoître que
» tout homme de bien de tout état,

1721. » *loin de craindre, doit au contraire* » *désirer que l'on connoisse son bien,* » *je dirai que, comme ce que l'on* » *propose est nouveau, il est juste* » *que l'Edit ou Déclaration du Roi* » *sur cela soit revêtue & accompa-* » *gnée de toutes les formalités de la* » *Justice.*

» *Quant au second point, qui re-* » *garde la liberté que Son Altesse* » *Royale veut bien s'ôter de faire ni* » *tort ni grace dans la conjoncture* » *présente, je dirai qu'Elle doit prin-* » *cipalement être en garde contre sa* » *bonté naturelle, & se souvenir que* » *cette bonté l'a quelquefois emporté* » *sur la pénétration de son esprit,* » *& que le désir ardent de faire du* » *bien l'a empêché de bien examiner* » *si Elle pouvoit donner ou laisser* » *donner quelquefois des millions,* » *sans que ces profits immenses tour-* » *nassent à la perte du Public; cette* » *même bonté, encore plus connue à* » *ceux qui ont l'honneur de l'appro-* » *cher de plus près, nous doit porter* » *à nous faire des secrets reproches,* » *nous qui composons le premier Con-* » *seil du Royaume, de ne lui avoir*

» *pas repréſenté avec aſſez de force*
» *les inconvéniens que pluſieurs de* 1721.
» *nous trouvoient dans le malheureux*
» *ſyſtême & dans les principes de*
» *cet abominable Etranger. Il eſt vrai*
» *que nous ne penſions pas tous de*
» *la même maniere. A Dieu ne plaiſe*
» *que je penſe que les gens d'une*
» *certaine dignité, qui ont prodigieu-*
» *ſement gagné, aient été aveuglés*
» *par ce profit ! je veux croire qu'ils*
» *ont été trompés. Mais comment*
» *pouvoit-on l'être ſur ces profits*
» *exorbitans & ſi prompts ? Nous*
» *avons ſu qu'il y avoit eu un procès*
» *de quatre-vingt-quatre millions en-*
» *tre Fargès & la veuve Chaumont.*
» *Etoit-il arrivé des lingots d'or,*
» *des perles & des diamans du Miſ-*
» *ſiſſipi, & ne pouvoit-on pas voir bien*
» *clairement que ces fortunes folles*
» *& contre toute humaine croyance,*
» *ne venoient que d'un rembourſe-*
» *ment général en papier, dont les*
» *porteurs, ne pouvant faire aucun*
» *uſage, achetoient à tout prix des*
» *actions, dont la premiere ſource ve-*
» *noit d'un fonds bien frivole ? Mais*
» *je ſors encore de ma theſe, cepen-*

» *dant ce ne ſera pas ſans quelque*
1721. » *utilité ; & j'ai bien clairement ex-*
» *pliqué qu'un homme de bien ne doit*
» *pas craindre de faire connoître l'é-*
» *tat de ſa fortune ; que Son Alteſſe*
» *Royale doit ſe précautionner con-*
» *tre ſa bonté, & que les deux pro-*
» *poſitions auxquelles je conclus, peu-*
» *vent être fort utiles au Public, ſi*
» *les deſſeins de Son Alteſſe Royale*
» *ſont bien exécutés* «.

Son opinion forme la déciſion.

Tout ce qui avoit opiné précédemment, penſoit à peu près de même. Le Duc de *Noailles* fut le premier à combattre cet avis, & fut appuyé du Maréchal de *Villeroi*, & très-éloquemment par le Chancelier, qui fit un très-long diſcours & très-beau, pour prouver que rien n'étoit plus contre les Loix, que de compulſer les Actes des Notaires. M. le Prince de *Conti* lut un très-long Mémoire qui ne concluoit à rien, mais qui expliquoit très-amplement qu'il falloit au moins que les formes fuſſent obſervées, & que la réſolution priſe fût déclarée par un Edit enregiſtré au Parlement ; M. le Duc ſoutint fortement l'opinion du Chancelier. M. le Duc d'Orléans vou-

lut reprendre le discours du Chancelier, & le combattit. Il finit par approuver l'avis du Contrôleur-Général, qui l'emporta de dix-sept voix; ainsi il passa sans difficulté. 1721.

Le Maréchal se dévoue au bien public.

Le jour d'après, ayant, suivant l'usage ordinaire, travaillé avec le Régent à l'examen des placets, je lui parlai sur le Conseil de la journée précédente, & lui représentai la nécessité qu'il y avoit de ne point négliger les formes les plus propres à tranquilliser le Public, & sur le compulsoir des Actes de Notaires, & sur la liberté qu'il vouloit bien s'ôter tout entiere de faire ni grace ni tort. Je lui répétai que pour cela il falloit faire choix de gens d'une probité reconnue, & dans le Parlement, & dans toutes les Cours Souveraines. » *Le Parlement ne voudra pas* » *y entrer*, me répondit le Régent; » *mais pour l'examen, preuve de* » *l'intention que j'ai de tranquilliser* » *le Public par le choix de ceux qui* » *doivent décider de son sort, c'est* » *que je compte vous mettre à la tête* » *du Conseil qui sera formé pour* » *cela. Votre Alteſſe Royale me fait* » *trop d'honneur*, répondis-je; *& s'il*

1721. » *dépendoit de moi, je n'aurois pas* » *celui qu'elle veut me deſtiner; ce-* » *pendant je ne refuſerai jamais ce* » *qui pourra être du bien public,* » *quoique je ſois bien aſſuré que tout* » *ce qui m'en reviendra ſera de me* » *faire beaucoup d'ennemis & m'at-* » *tirer très-peu de reconnoiſſance. La* » *Juſtice eſt une vertu ſeche & ſtérile.* » *Celui que vous condamnez ne le* » *pardonne jamais; & celui que vous* » *ſoutenez, comptant de ne rien devoir* » *qu'à ſon bon droit, ne vous en a au-* » *cune obligation; mais enfin, Mon-* » *ſeigneur, quoique je connoiſſe la pe-* » *ſanteur d'un pareil fardeau, je ne* » *refuſerai pourtant pas de m'en* » *charger quand vous l'aurez réſolu «.*

Je partis enſuite pour Villars, où j'avois bonne & grande compagnie. Peu de jours après, l'Arrêt pour la compulſion des Actes des Notaires parut. On ne leur donnoit qu'un mois, à compter du jour de la publication, pour fournir tous les Actes qu'on leur preſcriroit de remettre. Il parut quelque difficulté de la part des Notaires; mais tout ſe ſoumit, & l'ouvrage commença. Je fis un tour à Paris, pour

quelques affaires qui concernoient mon gouvernement de Provence. 1721.

Le 30 Septembre, je vis chez le Roi le Régent qui vint à moi, & me dit : » *M. le Maréchal, vous ne ve-* » *nez ici que pour apprendre de gran-* » *des nouvelles. Quelle grande nou-* » *velle Votre Alteſſe Royale me fera-* » *t-elle l'honneur de m'apprendre*, » répliquai-je ? *Le Roi d'Eſpagne*, » répondit le Régent, *me fait l'hon-* » *neur de me demander ma fille pour* » *le Prince des Aſturies. Je lui dis*, » *c'eſt véritablement une grande nou-* » *velle. J'ai l'honneur d'en faire mon* » *très-reſpectueux compliment à Vo-* » *tre Alteſſe Royale. Un moment* » *après, je le tirai par la manche*, » & je lui dis : *Monſeigneur, per-* » *mettez-moi de vous faire un autre* » *compliment ; c'eſt que je vous trouve* » *le plus habile Prince de la terre.* » *Jamais les Cardinaux de Riche-* » *lieu & Mazarin, ces deux illuſtres* » *Politiques, n'ont rien imaginé de* » *plus grand. Le Prince des Aſturies* » *ayant quatorze ans faits, & Made-* » *moiſelle de Montpenſier devant en* » *avoir douze le 10 Décembre 1721*,

Mariage de Mademoiſelle d'Orléans avec le Prince des Aſturies.

» *promettent lignée beaucoup plus que*
1721. » *nous n'en eſpérons de l'Infante* «.
Il ſourit, & ne répondit pas.

L'Evêque de Fréjus refuſe l'Archevêché de Reims.

La mort du Cardinal de *Mailli* laiſſa vacant l'Archevêché de Reims. Le Régent le deſtina à l'Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi, & Sa Majeſté preſſa fort l'Evêque de l'accepter. J'allai le voir le même jour; il y avoit une très-ancienne amitié entre nous deux; ſur ce que je le voyois incertain, je lui dis: » *Je ſais que vous* » *avez quitté votre Evêché, que l'on* » *dira que vous ne l'avez fait que* » *dans l'eſpérance de mieux; mais* » *laiſſez dire. Cette place eſt la pre-* » *miere de l'Egliſe & du Parlement;* » *comme homme de bien & d'honneur,* » *dans des temps ſur-tout où le Roi,* » *l'Egliſe & l'Etat ont le plus be-* » *ſoin d'un homme ferme, rempli de* » *bonnes intentions, & né avec des* » *talens propres à bien ſervir, vous* » *devez accepter une place où vous* » *pouvez être très-utile* «. Il me parut très-incertain; je lui écrivis très-fortement de la campagne, pour le déterminer: j'appris avec douleur, peu de jours après, qu'il avoit pleinement

refusé. Sans doute il avoit des vûes plus élevées, & il craignoit peut-être d'y mettre des obstacles en s'éloignant quelquefois de la personne du Roi, sur l'esprit duquel il prenoit un pouvoir très-absolu. 1721.

Le Maréchal raccommode le Prince & la Princesse de Conti.

Je fus alors obligé de revenir à Paris, à la sollicitation de la Duchesse du *Maine*, qui m'envoya *Gavaudun*, un des premiers de la maison de M. le Duc du *Maine*, pour me prier de revenir, afin d'empêcher un éclat que l'on craignoit entre le Prince & la Princesse de *Conti*. La Duchesse du *Maine* me renvoya encore un courrier après le départ de *Gavaudun*, pour me presser. J'allai donc descendre à l'hôtel de *Conti* le 12 Octobre, & parlai au Prince de *Conti* sur tous les inconvéniens d'une rupture qu'il n'avoit pourtant point résolue. Il est vrai que, piqué de la conduite du Comte de *Clermont*, son premier Gentilhomme de la Chambre, qu'on disoit depuis plusieurs années amoureux de la Princesse de *Conti*, il y avoit eu des paroles très-vives entre lui & sa femme, qu'il avoit envoyée à Issy chez la Princesse de *Conti* sa mere. Tout

cela avoit fait un grand bruit ; mais
1721. je calmai cet orage. Mon avis avoit été que *Clermont* ne quittât pas sur le champ le service de M. le Prince de *Conti* ; mais la Princesse sa mere avoit déjà écrit ; de maniere que le parti étoit pris, & à la vérité il ne convenoit pas qu'il demeurât plus longtemps dans une maison où il apportoit un grand désordre.

La Surintendance des postes ôtée à M. de Torcy.

J'appris en arrivant, que l'Abbé *Dubois*, devenu Archevêque de Cambrai, avoit voulu la charge de Surintendant des postes, que possédoit le Marquis de *Torcy*. Ces deux hommes étoient fort brouillés, & leur querelle en présence du Duc d'Orléans avoit été quelque temps auparavant si vive, que les injures les plus atroces y furent proférées. La négociation des mariages avec l'Espagne fournit à l'Archevêque de Cambrai bien des moyens de persuader au Régent, que la Surintendance des postes étoit inséparable du Ministere des Affaires étrangeres.

Départ de Mademoiselle de Montpensier.

Le 13 Octobre, il arriva un courrier de Madrid, qui rapporta des lettres du Roi d'Espagne à Madame de *Ventadour* ; mais elles ne décidoient

rien sur le départ des Princesses, qui étoit bien ardemment désiré par le Régent. Quelques jours après, on apprit que le Roi & la Reine d'Espagne ne le souhaitoient pas moins vivement; & enfin les départs furent résolus pour le 15 Novembre. Le Duc de *S. Simon* partit; il en couta au Roi huit cent quarante mille livres pour son ambassade, & le Duc d'*Ossone* arriva le 29 Octobre. Le Roi d'Espagne désira que le Duc de *S. Simon* n'entrât en Espagne qu'avec très-peu de gens, & que l'on ouvrît ses ballots, par précaution contre la peste. 1721.

Cependant on travailloit toujours avec vivacité pour les arrangemens commencés sur les finances. On résolut de faire connoître au premier Conseil de Régence l'état du *visa*, & ensuite de nommer des Commissaires pour décider du sort d'un grand nombre de familles.

J'ai dit que le départ de Mademoiselle de *Montpensier* fut fixé au 17 Novembre. Le 16, il y eut un grand bal, indiqué au Palais Royal, où le Roi devoit danser; & ce même jour, les articles du mariage du Prince

des Asturies & de Mademoiselle de
1721. *Montpensier* furent signés aux Tuileries. M. le Duc de *Chartres* donna un grand souper à l'Ambassadeur d'Espagne, où il invita le Duc d'*Antin*, le Maréchal d'*Etrées*, le Prince de *Rohan*, moi, & plusieurs autres. Mademoiselle de *Montpensier* partit le 18 avec un prodigieux équipage, où il y avoit dix-sept carrosses. Madame de *Modene* en avoit un aussi considérable, tant l'économie étoit médiocrement observée.

Arrêt du conseil sur le visa. Le 23 Novembre, le Contrôleur-Général apporta au Conseil de Régence ce qui regardoit le *visa*. Il lut de très-longs Mémoires, tant sur les dettes dont le Roi étoit chargé, que sur les actions de la Compagnie des Indes, qui furent réduites à cinquante mille, dont les dividendes furent établis sur les revenus & profits du commerce de la Compagnie, qui furent estimés pouvoir monter à quatre ou cinq millions par an; ce qui faisoit environ cent livres de revenu pour chaque action, suivant l'évaluation qui en seroit faite: les états & les calculs sur cette matiere étoient

expliqués dans une grande table, & le furent encore plus clairement dans deux Arrêts du Conseil. 1721.

Il fut résolu que l'on nommeroit des Commissaires, tous tirés du Conseil d'Etat. J'avois été d'avis au Conseil de Régence tenu le 10 Septembre précédent, que l'on choisît dans le Parlement & dans les autres Cours Souveraines de Paris, les gens de la capacité & de la probité la plus établie, pour décider du fort de tant de personnes presque ruinées par le système. Mais les Cours Souveraines n'ayant rien enregistré de tout ce qui y avoit rapport, ne voulurent point qu'aucun de leurs Membres fût du nombre des Commissaires. Quant au Conseil qui devoit s'assembler chez le Chancelier, & à la tête duquel le Régent avoit déclaré vouloir mettre les Maréchaux d'*Huxelles*, de *Bezons*, le Marquis de *Canillac* & moi, le Régent se contenta de dire que ceux du Conseil de Régence qui voudroient se trouver chez le Chancelier, en seroient les maîtres.

Je dis au Chancelier : » *Je ne connois aucun honnête homme qui*

» *veuille aller à ce Conſeil ſans un*
1721. » *ordre bien ſolide & bien exprès;*
» *quant à moi, je déſire très-fort ne*
» *pas le recevoir. Cette déclaration*
» *vague de la liberté d'aller décider*
» *du ſort de tant de familles, n'eſt*
» *guere propre à tranquilliſer le Pu-*
» *blic* «. Elle fut cependant donnée dans les mêmes termes que le Régent l'avoit déclarée, & cet Arrêt inſpira quelque crainte de voir les fortunes de quelques Favoris conſervées, & par conſéquent les malheureux peu ſoulagés.

Education du Roi. Je dirai quelque choſe ici de la maniere dont le Roi étoit élevé. Il montroit beaucoup d'eſprit, de pénétration & de vivacité; mais il avoit de l'humeur: & très-attentif ſur tout ce qui pouvoit donner à ce jeune Prince des ſentimens dignes de lui, je voyois avec peine qu'on ne le corrigeoit pas aſſez ſérieuſement de pluſieurs défauts. L'Evêque de Fréjus, homme d'eſprit, n'oublioit rien de ſes devoirs. Je penſois que le Maréchal de *Villeroi* devoit être plus ferme. Ce jeune Prince, avec les bonnes qualités que nous avons expliquées, ne pouvoit

pouvoit se résoudre à dire une seule parole à ceux qui n'étoient pas dans sa familiarité. Jamais de réponses aux Ambassadeurs, & même aux députations des Provinces, que dictées mot à mot par le Maréchal de *Villeroi*. Pour inspirer au Roi quelque honte de ce silence, je lui dis, à son coucher, comment j'avois vu élever l'Empereur Joseph, appelé d'abord Roi de Hongrie, que je l'avois entendu souvent réciter des harangues en italien, en latin, en françois, & parler en public, ce qui étoit indispensable à un Roi. 1721.

MÉMOIRE sur les préparatifs du siége de Fribourg. 2 Septembre 1713.

L'ENNEMI pouvant apporter des obstacles presque insurmontables au siége de Fribourg, il convient d'en cacher le dessein le plus long-temps qu'il sera possible; & pour lui en ôter la connoissance, il ne faut omettre aucunes des précautions qui peuvent persuader une route toute contraire à celle que nous voulons suivre.

Pour cet effet, dès que les Bateliers, commandés par M. de la *Houſſaye*, ſeront arrivés à Celſe, il faut faire deſcendre les bateaux du pont portatif, qui ſont dans le canal juſqu'à l'iſle Mati, & là les faire remettre ſur les haquets, en ſorte qu'il revienne aux ennemis que ce pont eſt prêt à marcher vers le Bas-Rhin; il faut en même temps aſſembler un corps d'Infanterie avec le plus de ſecret qu'il ſera poſſible. Pour cela, les ſix bataillons de la Brigade du Perche, qui ont conduit la garniſon de Landau à Haguenau, en partiront le 6 pour s'approcher de Strasbourg. Le même jour, tout ce que M. le Comte *Dubourg* pourra tirer d'Infanrie, ſe rendra auſſi à hauteur de Strasbourg en deçà du Rhin.

On prendra les précautions poſſibles pour empêcher que, par les ponts de Kell & du Fort-Louis, aucune nouvelle ne puiſſe arriver aux ennemis, de ce premier mouvement de troupes.

M. le Chevalier d'*Asfeldt* aura ordre de ſe trouver le 6 au ſoir à Strasbourg, pour concerter avec M. le Comte *Dubourg* & les autres Officiers-Généraux, les moyens de s'em-

parer des postes que les ennemis occupent près de Fribourg.

M. le Chevalier d'*Asfeldt*, arrivant le 6 au soir, sera informé des dispositions des ennemis près de Fribourg, du même jour; & si elles ne sont pas différentes de ce qu'elles sont actuellement, il n'y a pas d'apparence qu'ils songent un moment à défendre les lignes sur Fribourg, & tout au plus il tâcheront de jeter dans cette place quelque augmentation de troupes, comme tous les avis que nous avons jusqu'à présent marquent qu'ils n'ont pas d'autre dessein. Le premier corps qui marchera, commandé par M. le Comte *Dubourg*, MM. les Chevalier d'*Asfeldt*, *Coigny* & *Vieuxport*, sera composé de l'Infanterie de M. d'Asfeldt, de celle de M. *Dubourg*, & des six bataillons que l'on a fait marcher à Haguenau pour escorter l'Infanterie de Landau, & de toute la Cavalerie qui est le long du Rhin depuis Lauterbourg.

Si cette premiere investiture se trouve aussi aisée que nous avons lieu de l'espérer, on établira les troupes au delà de Fribourg dans la vallée de Saint-

Pierre, ainsi que ces MM. les Officiers-Généraux le trouveront le plus convenable.

Si, contre tous les avis que nous avons actuellement, les ennemis étoient en force sur Fribourg, & telle que les premiers trente bataillons ne pussent les déposter, nous prenons nos mesures pour soutenir cette premiere tête par quarante autres bataillons, qui cependant ne pourront peut-être arriver que deux jours après, par les mouvemens que nous sommes obligés de faire, pour donner aux ennemis la plus vive inquiétude qu'il sera possible vers le côté de Maïence.

Pour cet effet, les troupes de M. le Maréchal de *Besons*, à la réserve de la garnison de Landau, marcheront le 4 dans la plaine qui est derriere le camp que l'armée du Roi occupe actuellement près de Spire, ayant leur gauche vers Marientran, & portant dix bataillons vers Manheim.

Pendant le sejour du 5, on fera dans le camp de M. d'*Alegre* & ailleurs, toutes les démonstrations qui peuvent marquer que l'on veut marcher vers Maïence.

Comme l'on doit laiſſer ſoixante-dix bataillons en tout à M. le Maréchal de *Beſons*, qu'il doit être joint par les deux bataillons des Gardes Suiſſes, par deux de Saint-Vallier, & qu'il trouve ſur la ligne ceux d'Enghein & d'Annay, il ſera tiré ſix bataillons de ſon armée, qui iront camper dès le 4 à hauteur de Wiſſembourg, pour ſe rendre le 6 ſous Strasbourg avec les autres bataillons qui doivent compoſer les trente de M. le Comte *Dubourg*; c'eſt-à-dire, que les ſix bataillons marcheront du camp près de Landau le même jour que l'armée en partira pour s'approcher de Spire. Les cent eſcadrons qui devront reſter à M. le Maréchal de *Beſons*, ſeront compoſés en partie de ceux qui ſont aux ordres de M. de *Quadt*, & des troupes de Meſſieurs les Electeurs de Baviere & de Cologne, leſquelles il ſera plus convenable de laiſſer de ce côté du Rhin, que de les faire paſſer de l'autre côté, crainte de la déſertion.

Tout le corps de M. d'*Alegre*, à cela près, s'ébranlera le 6, & marchera ſur deux colonnes, une par Turkheim, laquelle campera près de Landau, &

continuera ſa marche par Wiſſembourg ſous le Fort-Louis ; l'autre par Marientran, qui ira camper près Lamgembrich ; & bien que l'ébranlement d'un corps auſſi conſidérable ne puiſſe être caché, il eſt cependant bon que l'on ne batte ni ne ſonne dans la marche, puiſque donnant tous les ordres poſſibles à tous nos poſtes le long du Rhin, pour empêcher qu'il ne paſſe aucun védelin aux ennemis, on peut ſe flatter de leur cacher pendant un jour l'ébranlement de l'armée ; & comme j'apprends par un courrier de M. le Marquis d'*Alegre*, que les villages voiſins de ſon camp s'offrent à lui voiturer des fourrages, il ſera bon qu'on leur en demande une quantité plus conſidérable, en ſorte que l'on pourroit faire marcher partie de la Cavalerie de M. le Maréchal de *Beſons* juſque vis-à-vis de Lambsheim ; elle trouveroit dans ſon camp du fourrage préparé pour deux jours, y demeureroit le 6, & le 7 ſe rendroit au camp de Spire.

Ces diverſes meſures peuvent ôter, ou du moins différer à l'ennemi la connoiſſance de nos mouvemens, & ne fût-ce que pour un jour, c'eſt toujours un grand avantage.

Lorſque l'armée, actuellement à Spire, s'ébranlera, l'Infanterie, menée par M. d'*Albergoti*, marchera à plus grandes journées qu'il ſera poſſible pour aller paſſer le Rhin à Strasbourg; obſervant que, comme les trente premiers bataillons paſſeront la nuit qu'ils arriveront ſous Strasbourg au delà du Rhin, tout ce qui arrivera dans la ſuite ne campera point ſous Strasbourg, mais, à quelque heure qu'il arrive, paſſera le Rhin & ira camper auprès de Kell.

La Cavalerie, menée par M. de *Saint-Fremont*, paſſera le Rhin au Fort-Louis; celle que menera enſuite M. d'*Alegre* y paſſera le Rhin pareillement, à moins que l'on ne juge convenable que celle qui aura marché par Turkheim, n'aille tout droit à Strasbourg, pour n'avoir pas trop de troupes à faire paſſer par le Fort-Louis.

Les premiers arrivés avec M. de *Saint-Frémont* feront un mouvement vers Raſtat. Le jour d'après leur arrivée, je pourrai me trouver à la tête de ces troupes, afin de donner à l'ennemi toute l'inquiétude poſſible pour leurs lignes d'Etlingen.

M. le Maréchal de *Beſons*, reſté à

la hauteur de Spire, fera raſer par les dix bataillons qui ſeront près de Manheim, le Fort de Manheim, M. de *Contades* m'ayant dit qu'il pouvoit être bien démoli en deux jours : il faudra commencer à détruire les deux faces & la demi-lune, avant que de raſer les branches.

Il ſera donné ordre pour le pain, conformément au mouvement général, lequel ſera communiqué au ſieur *Paris*, obſervant de ne l'envoyer à Strasbourg que préciſément ſelon la néceſſité, & point d'avance, pour qu'il ne paſſe point aux ennemis, que l'on croit à force à Strasbourg.

Ce Mémoire communiqué à M. de *Puiſégur*, on examinera plus en détail les journées & les lieux où les troupes iront camper, obſervant qu'il faut que l'Infanterie faſſe au moins ſix lieues par jour, c'eſt-à-dire, qu'elle aille en quatre jours de Spire à Strasbourg, paſſant le Rhin le quatrieme : ce que nous avons exécuté à l'ouverture de la campagne, ne nous fera pas trouver pareille diligence bien difficile.

L'on fera marcher toute l'artillerie de campagne de l'armée du Rhin, ſui-

vant la même route de l'Infanterie ; il ſera aiſé de trouver deux marches libres le long du Rhin, & ſur-tout par Haguenau ; l'artillerie de M. de *Beſons* lui demeurera ; M. de la *Houſſaye* donnera ſes ordres pour faire trouver des fourrages près de Lauterbourg & ailleurs. La répartition de MM. les Officiers-Généraux ſera faite, hors ceux qui demeureront avec M. le Maréchal de *Beſons*, tant de ceux qui devront marcher avec le premier corps commandé par M. le Comte *Dubourg*, que de ceux qui marcheront avec M. de *Saint-Fremont*, M. d'*Albergoti*, & M. le Marquis d'*Alegre*.

Toutes les apparences veulent que le Prince Eugene ayant toutes ſes troupes, ne voie pas commencer un nouveau deſſein, ſans y apporter tous les obſtacles poſſibles. On a donc examiné tous les mouvemens qu'il peut faire.

Si une fois nos premiers poſtes ſont pris autour de Fribourg, il eſt difficile que l'ennemi puiſſe les attaquer avec avantage, n'y arrivant que par des défilés ; & comme il eſt obligé de faire le tour des montagnes, notre Infanterie aura bien-moins de chemin à

faire pour aller ſoutenir celle qui occupera les premiers poſtes, que l'ennemi n'en aura pour les aller attaquer.

Si l'armée entiere des ennemis ſe poſtoit derriere les montagnes pour déboucher par Horneberg ou la vallée de Saint-Pierre & Vallekirck, nous la voyons arriver par ces défilés, & elle ne peut nous attaquer qu'avec grand déſavantage.

Il reſte encore deux partis à prendre à l'ennemi; l'un de marcher avec toutes ſes forces d'Etlingen, & de venir chercher l'armée du Roi par la plaine; l'autre de paſſer le Rhin pour venir aux lignes de la Lutter.

Pour obvier à ces deux deſſeins; il eſt réſolu de laiſſer à M. le Maréchal de *Beſons* ſoixante-dix bataillons, la garniſon de Landau compriſe, & cent eſcadrons, leſquels, dès le 7, marcheront diligemment vers la Lutter; & l'armée du Roi, à la réſerve de quarante eſcadrons, & les trente premiers qui doivent marcher à Fribourg, ſe portera ſur la Kinche, cette riviere devant elle.

De l'armée de M. le Maréchal de *Beſons*, il y aura cinquante eſcadrons

dans l'isle du Fort-Louis, lesquels, au premier mouvement des ennemis pour remonter vers la Kinche, marcheront diligemment, & joindront l'armée du Roi par le pont de Strasbourg; des cinquante-cinq bataillons de l'armée de M. de *Besons*, on en laissera quinze dans Landau; il y en aura vingt-cinq qui marcheront sous Haguenau, pour être en état de joindre aussi l'armée du Roi par le pont de Strasbourg; en sorte que l'ennemi, marchant avec toutes ses forces, son canon, charrettes composées, & tout l'attirail nécessaire pour une grande action, ne peut jamais arriver sur la Kinche & se préparer au combat, que l'armée du Maréchal de *Villars* ne puisse être soutenue par toute celle de M. le Maréchal de *Besons*, du moins par la plus grande partie.

Si l'ennemi passe le Rhin pour marcher vers Landau, ou vers les lignes de la Lutter, le Maréchal de *Villars* peut de même les soutenir avec toutes les forces qu'il estimera nécessaires pour ne rien craindre. Si l'ennemi s'attache au siége de Landau, il ne peut avoir, selon les apparences, des

forces ſuffiſantes pour garder toute l'étendue de ſes lignes ; & ſans quitter le ſiége de Fribourg, on peut pénétrer par les vallées de la Kinche, celles de Vallekirck, de Saint-Pierre, ſe ſervir même des troupes du ſiége pour ce deſſein, attaquer Philingue, & s'étendre dans l'Empire. Voilà les premieres diſpoſitions que l'on peut imaginer pour aſſurer notre entrepriſe, & ſur leſquelles on réglera les vivres & les fourrages, obſervant, pour ne pas fouler l'Alſace, que la Cavalerie de M. de *Beſons* tire le ſien de l'autre côté du Rhin par le Fort-Louis.

Comme il eſt encore incertain que toutes les troupes puiſſent s'ébranler le 6, les derniers ordres ne ſeront donnés que le 3 ; & ſi, par les retardemens des réparations de Landau & du ravitaillement, l'on ne s'ébranle que le 10, les derniers ordres ne ſeront donnés que le 7.

Fin du Tome ſecond.

DISCOURS

Prononcé le 23 Juin 1714.

PAR M. le Mareſchal Duc de Villars, lorſqu'il fut receu à la place de M. de Chamillart, Eveſque de Senlis.

MESSIEURS,

Si l'honneur que vous avez bien voulu me faire de m'admettre dans une Compagnie compoſée des plus rares & des plus ſublimes Génies, m'avoit eſté deſtiné par les raiſons les plus propres à décider voſtre choix, j'aurois juſte lieu de craindre que ce premier pas, qui doit eſtre une preuve d'Eloquence, ne vous portaſt à quelque repentir. Mais j'ay penſé que voſtre Aſſemblée, desja remplie de tout ce que l'eſprit a de plus illuſtre, & raſſaſiée de cette gloire, pouvoit ne plus ſonger à l'augmenter, & que principalement attentifs à celle du

Roi, vous avez voulu avoir parmy vous un des Généraux qui a le plus servi sous un si grand Maistre, & qui puisse par quelques récits fortifier les idées que vous avez desjà de sa grandeur & de sa gloire. Et je crois devoir la grace que vous me faites aujourd'huy, au bonheur que j'ay eu de voir souvent, & dans la guerre & pour la paix, résoudre, ordonner & quelquefois exécuter par ce grand Roy ce qui lui a si justement attiré nostre amour, causé la jalousie des Nations voisines; mais enfin l'admiration de toute la Terre.

Dans la prospérité nous avons veu sa modération, sa sagesse. Dans les revers de la fortune, sa fermeté a dissipé les craintes, relevé les courages de tous ceux qui par zele, prudence ou foiblesse, vouloient entrevoir les plus grands malheurs. Son intrépidité dans de tels moments, cette grande science de pénétrer & renverser les projets des ennemis, la veritable gloire, la grandeur de courage, ont esté portez au point le plus héroïque; & la paix glorieuse qui a terminé cette longue & dangereuse

guerre, eſt la récompenſe auſſi bien que l'effet de toutes ces vertus.

Mais encore une fois, MESSIEURS, j'en parleray comme teſmoin, & non comme Orateur. Et en faveur de ces récits, qui n'ont pas beſoin d'eſtre relevez par le merite de l'Eloquence, vous me pardonnerez d'en manquer.

Ainſi, MESSIEURS, daignez me diſpenſer d'entreprendre aucun éloge. Voſtre choix a desja fait celuy du Prélat auquel je ſuccede; & vous avez veu par vous-meſmes ſon application à remplir ſes devoirs, la pureté de ſes mœurs, & cette regle dans ſa vie, ſouvent plus reſpectable que ce qui brille davantage.

Je ſçais les obligations qu'a voſtre Compagnie à un illuſtre Chancelier, qui, pour comble de mérite, s'en fit un de vous marquer la plus haute conſidération; & qui, en ſouſtenant voſtre eſtabliſſement, creut augmenter ſa gloire, & lier par-là dans la poſtérité ſon nom à celui de voſtre illuſtre Fondateur le Cardinal de RICHELIEU, dont la mémoire ne finira jamais, n'eût-il laiſſé pour la rendre immortelle, que cet Ouvrage ſi digne

d'un grand Miniſtre ; ce Teſtament politique où brille l'élévation de ſon génie & l'ardeur de ſon zele pour la gloire de ſon Maiſtre, & pour celle des François. Il ne deſiroit à noſtre Nation qu'autant de conſtance & de fermeté à ſouffrir patiemment les fatigues, la faim, les longues peines de la guerre, qu'il luy connoiſſoit d'intrépidité dans les plus grands périls. Quelle joie auroit eu ce grand Miniſtre, s'il avoit imaginé que de nos jours, & ſous le plus grand des Rois, les François, par ces dernieres vertus, jointes aux premieres, l'emporteroient ſur toutes les Nations ?

Nous les avons veus, pendant une campagne entiere, ſouffrir ſans murmurer le manque d'argent & de pain, jetter meſme le pain dont ils avoient manqué pendant deux jours, pour courir plus légérement au combat, & leur ſeule valeur leur tenir lieu de force & de nourriture.

Dans une action où leur retraite n'a peu être imputée qu'à la ſeule fatalité, on les a veus couvrir la terre de plus de vingt mille de nos ennemis, & ne leur laiſſer qu'un champ

où les vivants pouvoient à peine ſe placer ſur les corps morts de leurs compagnons.

Pardonnez-moi, MESSIEURS, cette légere marque de reconnoiſſance pour ces vaillants hommes, auſquels l'Eſtat & le Général ont de ſi grandes obligations. Ils vous auront celle de rendre leurs actions immortelles, comme le ſera tout ce qui ſort de ces plumes célebres, & tout ce qui a le bonheur d'eſtre conſacré par les Ouvrages de cette Aſſemblée, ſi reſpectable par les grandes qualités de ceux qui la compoſent, & de laquelle j'ai une ſi haute idée, que mes expreſſions ne peuvent ſatisfaire ce que je penſe de ſon mérite, ni ma ſenſible & vive reconnoiſſance de la grace que j'en reçois.

RÉPONSE

De M. de la Chapelle, Conſeiller du Roy, alors Chancelier de l'Académie, au Diſcours prononcé par M. le Mareſchal Duc de Villars, le jour de ſa réception.

MONSIEUR,

Depuis le glorieux jour où le Roy meſme a bien voulu eſtre Chef de l'Académie, nul autre jour auſſi pompeux ni auſſi brillant, que celuy qui vous donne à elle, ne l'a encore eſclairée. Nous devrions vous faire des remercîments, en meſme temps que nous en recevons de vous. Si nous vous aſſocions à l'Académie, vous aſſociez l'Académie à vos triomphes.

Quelle communication de ſplendeur ! ne puis-je pas dire réciproque, quand je ſonge à l'auguſte Protecteur dont la majeſté eſt tousjours préſente à nos eſprits ? quel ſpectacle ! & qu'avec

raiſon nos deſcendants, plus juſtes eſtimateurs d'une gloire que l'envie ne s'efforcera plus d'obſcurcir, le trouveront compatable aux plus beaux exemples de l'antiquité !

Pour moy, lorſque je conſidere le Vainqueur de Denain, de Landau & de Fribourg, aſſis parmi nous dans ce Tribunal des Muſes, je crois voir l'ancien Sénat de Rome, & ces fameux Triomphateurs des nations rangez indiſtinctement dans une Aſſemblée de Citoyens : je me repréſente ces temps ſi beaux & ſi magnifiques pour les Lettres, quand la Victoire & les Muſes avoient les meſmes favoris ; quand les plus grands Capitaines eſtoient les plus grands Orateurs ; quand les Empereurs meſmes, comblez de tous les honneurs que l'adoration la plus ingénieuſe pouvoit inventer, regardoient comme un nouveau degré de gloire, un décret qui aſſignoit à leurs portraits une place entre les images antiques des illuſtres Orateurs.

Tibere, pendant qu'il conſervoit encore preſque toutes les apparences des vertus de la République floriſ-

ſante, ne voulut pas que le buſte de Germanicus fuſt plus riche ni plus grand que les autres : il diſoit que l'Empire de l'Eloquence ne connoiſſoit point les diſtinctions de la Fortune, & que le ſeul honneur d'eſtre au rang des Auteurs célebres, eſtoit au deſſus de toutes les autres diſtinctions.

C'eſt ainſi que nos faſtes, en adjouſtant voſtre nom à beaucoup de grands noms qui y ſont desja, le meſleront néanmoins avec une infinité d'autres, que nulles dignitez, nuls biens de la fortune, nulle autre prérogative, que celles de l'eſprit & du ſçavoir, ne relevent : & c'eſt ainſi qu'il n'eſt pas moins beau à vous de venir mettre aux pieds des Muſes cet amas d'honneurs dont vous eſtes couvert, qu'à l'Académie de le confondre & de l'envelopper dans l'égalité modeſte qui regne entre nous : cette modeſtie, MONSIEUR, ne ſervira qu'à faire mieux eſclater dans les ſiecles à venir, tout ce qu'elle ſemble eſtouffer dans le noſtre.

Je ne puis pourtant m'empeſcher de vous dire que dans ce jour également mémorable pour vous & pour

nous, il manque quelque choſe à voſtre gloire & à celle de l'Académie : la fortune devoit mettre en ma place Cicéron pour reſpondre à Céſar. Je ne laiſſeray pas d'expliquer, quoyqu'avec moins de dignité & d'éloquence, les raiſons qui ont réuni avec tant de juſtice tous nos vœux ſur vous.

Vous avez donné des batailles, vous avez remporté des victoires ; vous avez conquis des villes & des provinces comme Céſar : il ſe vantoit d'eſtre le premier des Romains qui euſt monſtré au delà du Rhin les aigles & les légions Romaines ; plus heureux que luy, par le puiſſant génie d'un Monarque plus formidable, & plus digne d'eſtre admiré, vous pouvez vous vanter d'avoir fait trembler les rives du Danube ſous nos troupes victorieuſes : vous euſſiez peu, dans vos rapides expéditions, copier ſouvent cette lettre fameuſe où on ne compte que ſix ſyllabes, & que Céſar luy-meſme n'eſcrivit qu'une fois. Comme luy vous avez ſceu vous rendre maiſtre de la fortune, vous l'avez forcée à vous ſuivre & à vous obéir ; & de la meſme main qui avoit ra-

mené la victoire ſous nos eſtendarts; vous avez arreſté la paix qui vouloit nous échapper.

Ce ſont-là de magnifiques objets d'admiration pour tous les ſiecles, & de grands titres d'immortalité pour voſtre nom : mais ce ne ſont pas ceux qui ont le plus touché l'Académie, ni qui l'ont obligée à vous ouvrir les portes de ce ſanctuaire d'Apollon.

Vous eſtes le premier des François qui avez voulu que les palmes de l'éloquence, meſlées aux lauriers de la guerre, ornaſſent dans un meſme trophée le baſton de Mareſchal de France. Plein de cette ambition ſçavante, qui dans tous les temps n'a animé que les grands & les véritables Héros, vous avez cultivé les Muſes, vous les avez honorées, vous avez aimé, comme les Scipions & les Lælius, à vous délaſſer avec elles de vos travaux guerriers : vous les avez aimées quand leur amitié plus infructueuſe exige de ceux qui la recherchent, plus de ſoin & plus d'attachement que jamais.

Ces premiers Génies ſublimes de l'ancienne Rome eſtoient venus dans

l'enfance de la politeſſe de leur Patrie : une eſpece comme de premiere innocence de la langue, à ce que dit le plus grand de leurs Orateurs, la rendoit alors naturellement élégante dans toutes les bouches. Vous eſtes né dans des temps plus eſclairez, dans le ſiecle de la lumiere & de la perfection pour nous. La ſimplicité Gauloiſe de nos premiers Eſcrivains, effacée par le ſtyle majeſtueux des ſçavantes plumes qui leur ont ſuccédé, a fait place à une élégance plus chaſtiée & plus ſcrupuleuſe. Noſtre Langue ne ſe laiſſe plus parler avec nobleſſe, que par ceux qui l'eſtudient avec ſoin.

Vous n'avez pas jugé cette eſtude mépriſable, ni indigne de l'application d'un grand Capitaine. Vous avez penſé comme Céſar, que l'abondance & le choix des mots eſtoient les ſources de l'éloquence, & vous avez creu comme luy que l'éloquence n'eſtoit pas moins glorieuſe, ni moins utile à un grand Général, que néceſſaire à un grand Orateur.

Vous n'avez jamais ceſſé de chercher dans la lecture de nos meilleurs livres, cette ſcience de bien parler &

de bien eſcrire, que l'uſage ſeul du monde ne donne plus : vous l'avez acquiſe, & nous avons veu des lettres de vous, que les Saraſins & les Voitures n'euſſent pas déſavouées. Ce ſont-là, MONSIEUR, les titres qui ont enlevé noſtre attention & nos ſuffrages.

Vous ſuccedez à un Académicien que ſa fidélité à de plus ſaints devoirs a preſque tousjours tenu eſloigné de nous. Tel que vous l'avez dépeint, attaché à une pureté de foy, de vie & de mœurs dignes des premiers ſiecles de l'Egliſe, il donnoit au ſoin de ſon Dioceſe tout le temps qu'il nous refuſoit.

Mais ne nous eſt-il pas permis d'eſpérer qu'en rempliſſant ſa place, vous compterez quelquefois nos occupations parmi vos devoirs, & que vous nous accorderez quelques-uns de ces moments que la paix va vous laiſſer libres des ſoins que vous deviez à la ſûreté & à la défenſe de nos frontieres ?

Il faut l'advouer; d'autres temps ont veu des Académiciens, d'ailleurs eſtimables, ne regarder l'Académie que comme un théatre, où contents de

monter une fois, comme pour s'annoncer au Peuple, & pour ſe monſtrer à la Renommée, s'il eſt permis de parler ainſi, ils ne reparoiſſoient plus que rarement inutiles, & preſque eſtrangers à cette mere, de qui avec tant d'ardeur ils avoient ſouhaité d'eſtre les enfants.

Nous nous promettons de vous un exemple plus heureux : vous vous ſouviendrez que l'examen des mots & des phraſes occupa quelquefois Céſar, qui compoſa ſes Livres de l'Analogie au milieu de ſes vaſtes projets & de ſes plus difficiles entrepriſes. Et vous ſongerez que noſtre Langue, qui peut-eſtre, à cauſe des préjugez & de l'uſage du vulgaire, n'eſt pas auſſi reſpectée de la pluſpart des François, ni auſſi ſérieuſement eſtudiée qu'elle le mérite, eſt pourtant la Langue d'un autre Auguſte plus recommandable que celuy de Rome. C'eſt à elle que ce regne merveilleux, qui efface tous les regnes des hommes, promet une immortalité plus certaine & plus eſclatante que celle que les Grecs & les Romains ont laiſſée à leurs ſçavantes Langues.

Que de veritez, qui paroiſtront incroyables ! que de miracles elle tranſmettra à la Poſterité ! mais quelles juſtes craintes au milieu de tant d'idées brillantes viennent icy me troubler ! Oſeray-je après vous, MONSIEUR, parler de cet incomparable Monarque, qu'il ne m'a eſté permis d'admirer que de loin, pendant que ſes auguſtes confidences eſtoient ſouvent verſées dans voſtre ſein ?

Je ne me laiſſerois pas emporter au delà de mes forces par un zele indiſcret, ſi en regardant cette ſuite d'événements extraordinaires qui ont tenu toute l'Europe dans l'eſtonnement depuis le commencement de ce ſiecle, il ne me ſembloit trouver meſme dans ma vie obſcure, des circonſtances ſingulieres qui m'authoriſent à rompre le ſilence que je voulois m'impoſer.

Je me ſouviens que lorſque le Roy d'Eſpagne partit d'icy pour monter ſur le throne qui l'attendoit, le ſort aveugle m'avoit mis à la teſte de cette Compagnie, où j'ay encore aujourd'huy l'honneur de paroiſtre par une nouvelle faveur du meſme ſort. Ainſi

lorſque la plus belle revolution de nos jours commence, & lorſqu'elle s'acheve, une eſpece de fatalité eſcarte les Sujets les plus illuſtres & les plus éloquents, pour faire tomber ſur moy, qui en ſuis le moins digne, l'honneur de parler en de ſi grandes occaſions.

Croiray-je que ce ne ſoit qu'un jeu de la Fortune ? & ne puis-je pas penſer que c'eſt un arrangement de la Providence, qui a voulu apprendre aux hommes que les héroïques actions de LOUIS LE GRAND, en quelque façon ſemblables aux merveilles de Dieu, n'avoient beſoin que des bouches les plus ſimples pour les publier ? Je dirai donc avec confiance ce que le zele & l'admiration m'inſpirent.

Il n'y a point de conjonctures plus eſclatantes pour les grands Rois, ni où ils ſoient plus parfaitement les images de Dieu que lorſqu'ils font ceſſer de longues & de cruelles guerres. On diroit qu'alors ils commandent comme luy aux vents & aux tempeſtes. Ne ſemble-t-il pas que cet Empire, communiqué quelquefois aux autres Princes, ait eſté remis tout entier

au victorieux Monarque à qui nous obéiſſons ?

Les Pyrénées & la Weſtphalie, Aix-la-Chapelle, Nimegue & Riſwick l'ont veu donner la paix à des peuples abbattus & rebutez de la guerre. Utrecht & Raſtat le voyent qui la fait accepter à des ennemis preſque triomphants, dont les forces encore tout entieres, & les courages encore menaçants, ne reſpiroient que les conqueſtes & les combats. Dans les autres traitez, arbitre des conditions; dans ces deux derniers, il l'a eſté meſme des volontez.

Il a levé ſon bras tant de fois terrible aux audacieux Titans : il a reſpandu la lumiere de ſa ſageſſe, & le nœud fatal s'eſt deſlié : il a parlé, & la terre eſt devenue tranquille.

Vous avez veu de près, MONSIEUR, les puiſſans reſſorts qui ont produit ce grand changement : c'eſt vous qui les avez fait mouvoir ; aidez-nous à les deſcrire, & à conſerver dans tous les ſiecles la mémoire du plus grand des Rois, noſtre auguſte Protecteur.

Fin du Tome ſecond.

Fautes à corriger dans le ſecond Volume.

PAGE 55, lig. 6, Hauleval; *liſ.* Hauteval.
Pag. 61, lig. 5, Hulſt; *liſ.* Hullin.
Pag. 62, lig. 8, veut; *liſ.* vint.
Pag. 67, lig. 7, *liſ.* tout cela s'eſt joint, a marché.
Pag. 102, lig. 10, allées; *liſ.* alliés.
Pag. 103, lig. 10, mande; *liſ.* mandoit.
Pag. 110, lig. 19, pourroit; *liſ.* pouvoit.
Pag. 139, derniere lig. eſt; *liſ.* &.
Pag. 144, lig. 6, que ſouffrir; *liſ.* ne peut ſuffire.
Pag. 170, lig. 10, devois; *liſ.* devrois.
Pag. 235, inveſtiture; *liſ.* inveſtiſſement.
Pag. 240, derniere lig. demandois; *liſ.* demandai.
Pag. 243, lig. 22, Govertein; *liſ.* Groveſtein.
Ibid. derniere lig. poſtes; *liſ.* portes.
Pag. 244, lig. 19, tant en; *liſ.* tant de.
Pag. 253, lig. 7, Dubourg; *liſ.* de Bezons.
Ibid. lig. 23, exécution; *liſ.* expédition.
Pag. 271, derniere lig. très-contenues; *liſ.* très-bien entretenues.
Pag. 277, lig. 6, voulu; *liſ.* s'ils ont voulu.
Pag. 275, lig. 4, ſes; *liſ.* des.
Pag. 280, lig. 26, épars; *liſ.* éparſes.
Pag. 282, lig. 19, voulut; *liſ.* vouloit.
Pag. 285, lig. 13, prenoit; *liſ.* prêtoit.
Pag. 305, lig. 14, offres; *liſ.* offices.
Ibid. lig. 21, ſoit; *liſ.* fut.
Pag. 309, avant-derniere lig. *effacez* un.
Pag. 335, lig. 11, ſont-ils; *liſ.* faut-il.

Pag. 337, lig. 5, conjecture; *lif.* conjoncture.
Pag. 338, dernière lig. *mettez* je l'approchois rarement ſans qu'il me dit.
Pag. 339, Maréchal, *lif.* Duc.
Pag. 348, lig. 17, Buſſi ; *lif.* Biſſi.
Pag. 360, lig. 24, *ponctuez ainſi*, du Tiers-Etat en bloc. *Enſuite mettez à la ligne*, Pour éviter, &c.
Pag. 415, lig. 25, Cardinal ; *lif.* Duc.
Pag. 421, lig. 2, ſoulager ; *lif.* ſoulever.
Pag. 427, lig. 21, mort ; *lif.* vie.
Pag. 432, lig. 3, vingt-huit cent millions ; *lif.* huit cents millions.
Pag. 517, à la marge, *Fête* ; lif. *Peſte.*
Pag. 560, lig. 15, croit en force ; *lif.* ſoit en force.